« Le Monde des livres » : Rencontre avec Nathalie Sarraute

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14956 – 7 F

VENDREDI 26 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Fin de règne au Canada

ON ne pourra pas reprocher au premier ministre canadien Brian Mulroney, qui a annoncé, mercredi 24 février, son intention de démissionner, d'avoir manqué de courage tout au long de ses huit années au pouvoir. Celui qui a battu dès 1986, deux ans après sa première et éclatante victoire, tous les records d'impopularité de l'histoire canadienne avait réussi en 1988 à remonter spectaculairement la pente et à obtenir un second mandat.

Un tel miracle eût été fort improbable cette année. Devenu un handicap pour le Parti conservateur qu'il avait largement contribué à revitaliser, M. Mulroney a reconnu que « seule une nouvelle direction pourrait ramener l'enthousiasme » au sein des militants de son parti. Le dix-huitième premier ministre du Canada a avoué qu'il s'était rendu à cette évidence depuis un certain temps, mais que le débat constitutionnel l'avait incité à rester aux commandes.

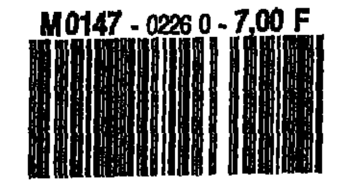
SA deuxième et dernière tentative de réformer la Loi fondamentale du pays (statut de « société distincte » pour le Québec, refonte des institutions fédérales et nouvelle répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces) a été clairement repoussée : 54,8 % des Canadiens et 56,6 % des Québécois l'ont rejetée lors du référendum du 26 octobre 1992. M. Mulroney, qui avait promis en 1985 de redonner au Québec, sa province natale, « sa juste place » au sein de la fédération, y a vu à juste titre un échec personnel.

L'Histoire sera peut-être moins sévère envers le « p'tit gars de Baie Comeau » au menton proéminent que ne le sont actuellement ses concitoyens. Il a pesé de tout son poids dans la signature, en 1987, de l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada. Son pays n'avait d'autre choix que d'ouvrir plus largement ses frontières à son puissant voisin du sud – et plus important partenaire commercial, – ne serait-ce que pour se protéger de mesures protectionnistes arbitraires dont il avait déjà largement pâti. De même, il ne pouvait rester à l'écart d'un traité similiaire négocié entre les Etats-Unis et le Mexique.

DÉMÉNAGEMENTS d'entreprises vers le sud, restructurations à coups de licenciements : les Canadiens n'ont vu jusqu'à présent que les conséquences négatives de l'accord de libre-échange canado-américain entré en vigueur en 1989, mais l'accord a pourtant déjà contribué à augmenter la compétitivité des entreprises canadiennes. Avec les coupes effectuées dans l'énorme machine étatique et l'indispensable réforme fiscale imposée au plus fort de la récession, en janvier 1991 (autant de mesures éminemment impopulaires), le Canada est maintenant mieux armé pour renouer avec la croissance, timidement annoncée pour cette année.

Pour espérer sortir victorieux des élections de cet automne, le Parti conservateur devra se trouver en juin un candidat parfaitement bilingue (exigence devenue incontournable depuis l'ère Trudeau) et suffisamment ouvert aux revendications autonomistes du Québec. La chance de l'intéressé, quel qu'il soit, sera d'avoir en face de lui deux adversaires, M. Chrétien, chef du Parti libéral, et Mme Mc Laughlin, chef du Parti néo-démocrate, dont les personnalités ne suscitent pas l'enthousiasme, tant chez les anglophones que chez les francophones.

Lire page 6 les articles de MARTINE JACOT et CATHERINE LECONTE



Avec un recul du produit intérieur brut au quatrième trimestre 1992

Les signes de récession se multiplient en France

Selon les comptes de l'INSEE, publiés mercredi 24 février, la France a enregistré un recul de 0,5 % du produit intérieur brut marchand (– 2 % en rythme annuel) au quatrième trimestre 1992. Les exportations et les investissements ont diminué tandis que la consommation des ménages a encore progressé. Ce mauvais résultat accentue le risque de récession en France, récession qui serait effective si un nouveau recul du PIB était observé au premier trimestre. M. Michel Sapin, ministre de l'économie, a noté toutefois que la France « a eu deux fois plus de croissance que le reste de l'Europe ».

Le constat est net : la France glisse irrésistiblement dans la récession. Selon les comptes trimestriels de l'INSEE, publiés mercredi 24 février, le produit intérieur brut (PIB) marchand a reculé de 0,5 % au quatrième trimestre 1992 – alors que l'institut s'attendait en décembre à une baisse de 0,1 %, – ce qui donnerait une croissance de 1,6 % pour l'année écoulée, et de 1,8 % si l'on considère le PIB total. En d'autres termes, et suivant une méchante expression, la France est bien entrée dans une période de croissance négative. Aucun signe de reprise ne se profilant, il y a fort à craindre que la stagnation annoncée par l'INSEE pour le premier trimestre 1993 ne se transforme en un nouveau recul du PIB marchand.

Voilà une nouvelle qui tombe fort mal pour le gouvernement, engagé dans une campagne électorale perdue d'avance et confronté à un malaise social diffus et caractérisé par toute une série de grognes corporatistes, des agriculteurs aux marins-pêcheurs. Le discours sur la relative bonne santé de l'économie, à partir du constat que les « fondamentaux » (inflation, commerce extérieur, et, dans une bien moindre mesure, déficit public) de l'économie française sont bons ou du moins meilleurs que ceux de nos voisins européens, perd de sa crédibilité.

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite et nos informations page 18

Un entretien avec le secrétaire au Foreign Office

« Le plan de paix Vance-Owen pour la Bosnie n'est pas parfait, mais c'est le meilleur espoir », nous déclare M. Douglas Hurd

Lors de sa visite à Paris, le 24 février, au cours de laquelle il a notamment rencontré M. Mitterrand, M. Dumas et plusieurs dirigeants de l'opposition, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a accordé au « Monde » un entretien, dans lequel il évoque la crise yougoslave, l'avenir de l'Europe et les relations franco-britanniques.

« Comment l'Europe peut-elle trouver une solution durable à la guerre dans l'ex-Yougoslavie ?

– Face à cette guerre, nous éprouvons tous un sentiment de frustration et de colère. Cela n'a jamais été réaliste de croire que l'Europe – ou qui que ce soit – pourrait de l'extérieur imposer une solution dans l'ex-Yougoslavie. En Bosnie, les analyses française et britannique sont identiques. Nous savons ce qu'il n'est pas sage de faire là-bas. Mais si nous rejetons ce qui n'est pas sage, nous devons faire ce qui est sage avec énergie. Ce qui est sage, c'est le processus de paix. Car au bout du compte, les conflits dans l'ex-Yougoslavie ne seront pas réglés par la force.

Propos recueillis par ALAIN DEBOVE et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 4

Les actes de violence raciste ont diminué l'an dernier

Le nombre de menaces et actes de violence raciste a diminué, en 1992, selon des statistiques policières publiées, jeudi 25 février, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Ce document remis au premier ministre explique l'apaisement des manifestations de racisme virulent par l'intensification de la répression pénale et par l'action préventive des associations et de l'école. Cette tendance rassurante masque cependant la banalisation d'un racisme « social » attisé par la crise économique et la crispation identitaire.

Lire page 12 l'article de PHILIPPE BERNARD

L'Elysée s'opposerait à la création d'une armée de métier

Le gouvernement a mis solennellement en garde, mercredi 24 février, ceux qui, en France, voudraient remettre en question l'organisation actuelle du service national, aussi bien dans sa forme militaire que dans ses options civiles. *« Le service national est au cœur de nos choix de défense »*, a fait savoir le conseil des ministres, mercredi 24 février, après une communication du secrétaire d'Etat à la défense. Officiellement, nul n'est visé dans cette mise en garde. Mais on sait que la thèse de l'armée de métier rassemble de plus en plus d'adeptes dans l'actuelle opposition.

Lire page 9 l'article de JACQUES ISNARD

Les manifestations antioccidentales en Somalie



Lire nos informations page 6

Le sommaire complet se trouve page 24

Le plaisir discret d'Edouard Balladur

L'ancien ministre de l'économie et des finances a pris goût, à sa manière, réservée, aux exercices obligés d'une campagne électorale

par Annick Cojean

On l'irritera sans doute, car on va tout gâcher. Tant pis. Le secret n'a que trop duré. L'image, en effet, est trompeuse : cette paupière nonchalante, cette lippe circonspecte, ce sourcil ennuyé... Pourtant la vérité s'impose : à la campagne électorale, ses déplacements, ses servitudes, M. Edouard Balladur a pris goût. On a bien lu : goût. Du verbe goûter : apprécier la saveur ; éprouver du plaisir. Un plaisir certain.

Il faut avoir capté son demi-sourire quand, entouré d'un halo de lumière, cerné par les photographes et les caméras de télévision, et sur un rock bruyant, il a fait, vendredi 19 février, une entrée triomphale dans le nouveau parc des expositions de Chalon-sur-Saône où l'attendaient deux mille cinq cents personnes, pour savoir que l'ancien ministre des finances jubilait. Oui, jubilait. A sa manière, c'est-à-dire tranquillement. Sereinement.

Il faut l'avoir vu d'une impassibilité souriante – autant dire consentante – devant l'insistance du sénateur UDF, M. Marcel Lucotte, à lui donner à table du *« Monsieur le premier ministre »* pour saisir tout le prix qu'il met à ce titre-là. Et il faut, un soir de journée-marathon épuisante en Bourgogne, avoir croisé dans son regard malicieux des éclairs de vraie gourmandise pour croire en sa sincérité quand il a déclaré, royal, trouver *« très agréable ce déplacement, vraiment, très sympathique et très joyeux »*, ajoutant un *« Je suis très content »* de majesté tandis qu'on le resservait abondamment de crème anglaise pour *« finir »* ses œufs à la neige.

Oui, M. Balladur a pris goût aux exercices obligés de la politique. Là encore à sa manière. Discrètement, presque secrètement. Sans rien concéder de son style, sans adapter son « look » – ah ! ce loden gris dont il prend tant de soin, ces vestes un peu cintrées et ces nœuds de cravate décidément trop épatés, – encore moins son langage. Le timbre de la voix, un tantinet british, est plus snob que jamais. Mais c'est ainsi : furieusement décalé par rapport aux bateleurs de la politique, comme égaré dans un jeu conçu pour d'autres, et sans le moindre effort pour forcer sa nature, M. Balladur plaît, et trouve cela plaisant.

Aucune fermière de Corrèze, de Bretagne ou du Languedoc ne pourra se vanter d'avoir été embrassée comme du bon pain par M. Balladur ! Et alors ? *« Il garde ses distances, c'est sûr !* observe une viticultrice de Bourgogne, *mais au moins il ne fait pas de cinéma »*. Une pause. *« Et c'est un honnête homme ! »* Ah ! dans les temps qui courent, le jugement est flatteur ! Et l'adjectif maintes fois évoqué s'en trouve lesté de consonances multiples.

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Législatives

Pour une responsabilité politique individuelle des ministres devant le Parlement

par François Lamoureux

LE cadre tracé par le chef de l'Etat pour la révision constitutionnelle vise à consacrer l'originalité du régime de la Ve République – c'est-à-dire son caractère semi-présidentiel – tout en valorisant le rôle du Parlement.

Nul besoin d'être grand clerc pour deviner que, si la réforme des institutions aboutit dans le cadre de ce mandat, c'est le gouvernement qui risque de faire les frais de la recherche d'un nouvel équilibre. Il est facile de retailler une veste à Matignon pour mieux habiller le Palais-Bourbon. Plus difficile de dévêtir l'Elysée d'un de ses costumes confectionnés sur mesure depuis plus de trente ans.

En effet, on voit bien comment le renforcement des pouvoirs du Parlement – en particulier la limitation de l'usage de l'article 49 paragraphe 3 et l'extension du domaine de la loi – peut affaiblir l'efficacité et la cohérence de l'action gouvernementale. A l'inverse, on voit mal quelle rédaction miraculeuse de la Constitution mettrait fin à la toute-puissance présidentielle, remarquablement diagnostiquée par Maurice Duverger dans *l'Echec au Roi*, après le tournant de l'élection présidentielle de 1974, bien avant qu'elle ne soit diabolisée par Jean-François Revel dans *l'Absolutisme inefficace*.

Est-il possible, par une révision constitutionnelle, d'endiguer cette longue dérive présidentialiste par laquelle le président ne se contente plus de définir les orientations ou d'intervenir dans les grandes décisions ? Comment éviter cette pesanteur qui l'amène à être mêlé directement, ou par personne interposée, à la gestion de l'action gouvernementale dont le premier ministre a souvent bien du mal à assurer une responsabilité autre que celle d'en être le porte-parole auprès du Parlement ? S'il faut contribuer à chercher une solution dans les textes, c'est sans doute ailleurs que dans la modification de l'article 20 (*« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation... »*), qui est d'une clarté diaphane mais dont le seul défaut est sa désuétude en dehors des périodes de cohabitation.

Une des caractéritiques majeures du dérèglement de la Ve République est moins la responsabilité pleine, constante et individuelle des ministres devant le président que son corollaire : une responsabilité accessoire, exceptionnelle et collective du gouvernement devant le Parlement. C'est auprès du président – qui les a « faits » – que les ministres se croient obligés de solliciter d'abord des directives puis de rendre des comptes. L'onction et la sanction sont présidentielles.

Il y a quelque chose de paradoxal à laisser perdurer cette pratique, alors même que les moments les plus chauds de l'actualité politique et institutionnelle ont révélé la lacune de l'irresponsabilité politique des ministres devant le Parlement. Les deux palliatifs récents sont disproportionnés, qu'il s'agisse de sanctions administratives pour les collaborateurs des ministres lorsque l'affaire n'est pas trop grave, ou de la mise en cause de la responsabilité pénale du ministre devant la Haute Cour lorsque l'opinion publique réclame des têtes. Il s'agit d'un curieux retour aux sources de la démocratie parlementaire. Il a fallu tout le XIXe siècle pour faire le chemin inverse, c'est-à-dire pour que la responsabilité politique des ministres devant le Parlement absorbe, d'une part, leur responsabilité pénale en raison de ses risques d'abus et, d'autre part, la responsabilité personnelle de leurs collaborateurs en raison de l'insuffisance de la sanction.

La responsabilité politique des ministres devant le président ayant laminé, depuis 1958, leur responsabilité devant le Parlement, la pratique redécouvre les soupapes de sûreté de la Restauration pour rétablir de façon indirecte et édulcorée la responsabilité parlementaire. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que le chef de l'Etat lui-même, dans son mandat de réflexion au comité consultatif constitutionnel, ouvre la voie à un renforcement du contrôle parlementaire sur les ministres. Ne propose-t-il pas d'*« assurer un contrôle plus étroit de l'activité gouvernementale, en chargeant chacune des commissions permanentes de chaque Assemblée de préparer un rapport d'ensemble sur l'activité des ministères pendant les deux années précédentes. Ces rapports donneraient lieu à des discussions publiques »*.

Les temps sont mûrs

Nous ne sommes plus très loin du droit d'adresse et du droit d'interpellation qui furent les vecteurs de la responsabilité politique des ministres sous la Restauration, la monarchie de Juillet et l'Empire libéral, c'est-à-dire chaque fois que le développement du contrôle parlementaire s'est heurté à l'impossibilité juridique de mettre en cause directement la responsabilité du « monarque ».

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas aller jusqu'au bout du raisonnement d'un contrôle parlementaire renforcé et, donc, d'une rationalisation du semi-présidentialisme par la possibilité d'une mise en cause de la responsabilité politique individuelle des ministres ?

Un tel système de censure individuelle se pratique par exemple aux Pays-Bas. Le gouvernement est d'abord solidairement responsable, comme en France, devant le Parlement, mais ce dernier peut provoquer la démission d'un ministre à partir du moment où le premier ministre décide de ne pas opposer à la censure individuelle la responsabilité collective du gouvernement. On a vu récemment la deuxième chambre censurer le ministre de l'agriculture pour avoir toléré une fraude aux quotas européens de pêche, puis faire démissionner un ministre qui avait excédé son mandat de négociation dans un conseil de la Communauté européenne. Le premier ministre néerlandais, dans les deux cas, n'a pas jugé opportun d'affirmer la solidarité de son équipe avec un de ses membres qui avait commis une erreur politique dans l'exercice de fonctions bien précises.

On rétorquera qu'un tel système transposé en France n'y est pas praticable et contribuerait à diminuer l'autorité du premier ministre sur son gouvernement. Rien n'est moins sûr.

Sur le plan politique, les temps sont mûrs. La France n'est-elle pas entrée dans une phase de recomposition politique qui ouvre la voie à des gouvernements de coalition de partis qui s'accommoderont mal d'une solidarité gouvernementale à toute épreuve pour couvrir la défaillance d'un seul ministre ?

Sur le plan juridique, rendre le gouvernement responsable de tous les actes de tous les ministres dans le régime semi-présidentiel est surréaliste. Comme l'analyse Pierre Avril : *« ... L'organigramme réel ne correspond plus du tout aux attributions constitutionnelles et... à la limite ceux qui prennent en fait les décisions ne sont pas ceux qui en répondent en droit* (1). » Le premier ministre et donc l'ensemble des ministres par solidarité gouvernementale ne peuvent être systématiquement tenus pour responsables suprêmes des faits et gestes de chaque ministre dans, au moins, trois domaines.

Le fameux domaine réservé, tout d'abord : affaires étrangères et défense. Certes, il n'a plus l'ampleur et l'autonomie des débuts de la Ve République. Le premier ministre est réellement associé aux grandes orientations. Ce qui pose problème, c'est un résidu de ce domaine réservé, c'est-à-dire la persistance d'une gestion directe et subalterne d'affaires délicates par l'Elysée et les ministères concernés, en dehors des circuits normaux de décision.

Ensuite, le nouveau « domaine isolé », tant de l'Elysée que de Matignon, caractérisé par l'instantanéité de la décision économique et monétaire. On peut, certes, toujours craindre qu'un docteur Folamour à Bercy, échappant au contrôle de ses experts, bloque, par exemple, toutes les décisions d'investissement des entreprises par l'annonce irréfléchie d'un nouveau régime fiscal d'amortissement. Mais défendre le franc contre la spéculation, intervenir sur le marché monétaire, décider d'engager en quelques minutes des dizaines de milliards de francs de réserves, supposent une compétence et une rapidité d'exécution qui se prêtent mal à la concertation interministérielle, même téléphonique. L'isolement de ce domaine, pour des raisons techniques et non politiques, pose cependant un problème de *democratic accountability* (analogue à celui que posera demain la Banque centrale européenne indépendante), qui ne peut se résoudre par la mise en jeu de la responsabilité collective du gouvernement dans les termes des articles 49 et 50 de la Constitution.

Une autorité renforcée

Enfin, le domaine de la gestion des départements ministériels, qui relève de la responsabilité directe du ministre, échappe par subsidiarité à la compétence du chef du gouvernement. C'est au ministre d'apprécier si la décision de rembourser un médicament, d'infiltrer un réseau de trafiquants, de déplacer des compagnies de CRS ou encore d'agréer une association relève de la simple gestion ou comporte une dimension politique dont il doit, au préalable, saisir le chef du gouvernement.

Autrement dit, chaque fois que le premier ministre n'a pu, pour des raisons politiques ou techniques, impulser, endosser ou arbitrer une décision, c'est la responsabilité individuelle du ministre qui devrait pouvoir être mise en cause directement par le Parlement. A charge pour le premier ministre d'apprécier si la responsabilité de son ministre est ou non détachable de l'action gouvernementale ou s'il entend la couvrir, pour des raisons politiques, en mettant en jeu la responsabilité gouvernementale.

Si le premier ministre avait, dans ses mains, le curseur de la responsabilité individuelle ou collective, nul doute que son autorité en serait renforcée, tant vis-à-vis du gouvernement que du Parlement. Chaque ministre, conscient du risque, même minime, d'être lâché pour ses erreurs de gestion, s'impliquerait davantage dans le contrôle de l'action de son département et chercherait moins à jouer, pour assurer sa carrière, de l'Elysée contre Matignon. Une telle réforme n'altérerait pas la nature du régime semi-présidentiel, le ministre continuerait de procéder du président, mais il obéirait au premier ministre et répondrait de son action au Parlement.

(1) *Le Monde des débats*, décembre 1992.

► François Lamoureux est docteur en droit.

Des saint-cyriens en gants verts ?

par Maurice Duverger

LES élections de mars 1993 vont-elles installer au palais Bourbon un nouveau parti qui trouverait peut-être l'occasion de montrer sa capacité à stimuler la modernisation de notre vie politique ? On peut le penser en voyant l'impressionnante montée des écologistes dans les sondages depuis qu'ils ont établi, dans un délai record, l'unité de candidatures dans toutes les circonscriptions. Les citoyens ont immédiatement récompensé cette union des Verts et de Génération Ecologie en portant de 15 à 19 % les intentions de vote en leur faveur. Mais il ne suffit pas au trio Lalonde-Waechter-Boynet de conserver la confiance ainsi reçue. Il faut aussi l'utiliser pour en tirer le maximum de profit lors des scrutins.

On dit bien des scrutins, et non du scrutin. Car l'essentiel se jouera au second tour. Tant que leur influence restait marginale, les écologistes détestaient le système majoritaire et réclamaient la proportionnelle, qui leur a permis un premier bond en avant lors des élections régionales de l'an dernier. Mais le désordre qui règne dans beaucoup de ces conseils montre les catastrophes que la proportionnelle provoquerait sur le plan national. Sur la base du sondage qu'on vient de citer, elle donnerait environ 230 sièges à la droite, 115 aux socialistes, 105 aux écolos, 60 au Front national, 45 aux communistes. Avec une telle assemblée, la Ve République retomberait dans l'impuissance des IIIe et IVe, en leurs dernières années. La République italienne d'aujourd'hui montre où peut conduire une telle folie.

La renaissance de la gauche

En approchant les 20 % de suffrages probables, les écologistes n'ont plus besoin de réclamer une réforme si contraire aux intérêts du pays. Avec un tel score, pourquoi continueraient-ils à vouloir qu'on jette le bébé avec l'eau du bain, alors qu'ils pourraient obtenir d'excellents résultats électoraux en appliquant simplement les règles du scrutin en vigueur ? Leurs dirigeants et beaucoup de leurs militants peuvent comprendre que la volonté initiale de maintenir tous les candidats verts au second tour serait désormais suicidaire. Ils pourraient méditer à cet égard l'exemple saisissant que la gauche a expérimenté voilà trente-cinq ans quand, au retour du scrutin majoritaire, elle avait oublié les règles d'un système appliqué pour la dernière fois en 1936. Les résultats de 1958, corrigés en 1962, ont été le point de départ d'une renaissance dans les décennies suivantes. Aux élections de 1958, socialistes et communistes n'avaient réuni ensemble que 34 % des suffrages, d'où ils ne reçurent que 52 sièges. Aux élections de 1962, ils n'ont pas pu attirer plus de voix. Mais avec les mêmes 34 %, ils ont plus que doublé leurs sièges, faisant entrer 108 députés à l'Assemblée nationale.

Aucun miracle dans cette extraordinaire croissance. Uniquement la soumission à la règle fondamentale du scrutin majoritaire à deux tours : le désistement mutuel au second entre partis qui ont plus de points communs entre eux qu'avec les autres rivaux. Cela peut se faire sans alliance formelle, sans accord préalable, même si les inimitiés sont profondes et les pratiques différentes. Il suffit que les électeurs respectifs comprennent la nécessité d'un tel rapprochement pour empêcher un succès trop écrasant des partis opposés. A l'époque, l'union de la gauche était inconcevable. Guy Mollet disait des communistes : *« Ils ne sont pas à gauche, mais à l'est. »* En conséquence, eux-mêmes et les socialistes s'étaient partout maintenus au scrutin de ballottage de 1958. Devant l'ampleur du désastre ainsi provoqué, ils firent le contraire aux élections de 1962 : au second tour, les socialistes se retirèrent dans 103 circonscriptions, et les communistes dans 58. D'où le succès électoral des uns et des autres qui n'en continuèrent pas moins de se regarder très longtemps en chiens de faïence.

Dans le cadre suggéré par le sondage précédent, si les candidats verts et les candidats roses se maintenaient l'un contre l'autre au second tour de 1993, les écolos dépasseraient difficilement la quinzaine de députés, et les socialistes en réuniraient péniblement plus de 50, pendant que près de 450 chevau-légers du RPR-UDF caracoleraient dans les travées du palais Bourbon. Avec le retrait au second tour du candidat le moins favorisé au premier, Verts et roses gagneraient chacun une cinquantaine de sièges de plus à peu près. Cela réduirait la droite parlementaire aux alentours de 350 députés : majorité confortable, mais mieux équilibrée par une gauche proche de 160 sièges (communistes compris). Et par un bloc d'environ 65 écologistes avec lesquels il faudrait compter.

Farouchement attachés à l'indépendance de leurs organisations, les dirigeants des Verts et de Génération Ecologie vont-ils commander à leurs troupes d'imiter – toutes proportions gardées – l'exploit inutile des saint-cyriens partant à l'assaut en gants blancs et casoar ? Même si les résultats étaient moins cinglants, les électeurs du premier tour ne pardonneraient jamais un héroïsme aussi stupide. Approcher les 20 % des suffrages et s'en servir pour détourner ces voix en instrument écrasant les socialistes et hypertrophiant une droite victorieuse, cela ne serait pas de l'indépendance mais une trahison, que son inconscience ne rendrait pas plus pardonnable.

On ne peut pas être neutre dans le second tour d'un scrutin qui permet de choisir entre celui qu'on trouve le meilleur ou le moins mauvais pour gouverner et celui qu'on estime le pire : à moins qu'on ait recueilli au premier tour des suffrages qui se porteront à part égale vers la droite et vers la gauche, s'ils étaient libérés au second. Tel n'est pas le cas des voix écologistes, dont les enquêtes d'opinion suggèrent qu'elles viennent d'électeurs portés plutôt à gauche pour les deux tiers, plutôt à droite pour un tiers. Dans ces conditions, stériliser l'ensemble au scrutin de ballottage serait faire le jeu de la droite. Les trompettes de l'indépendance ne parviendraient pas à camoufler cette stratégie.

Brice Lalonde a raison de situer les écolos au centre, à condition de préciser qu'il s'agit d'un centre gauche et que certains Verts intégristes tournent les socialistes de ce côté, jusqu'au gauchisme. De toute façon, la défense de la nature s'oppose à l'impératif de la concurrence et du profit, en imposant des limites et des règles au mécanisme du marché. Qu'on le veuille ou non, cela fait partie de l'idéologie social-démocrate. A cet égard, l'écologie apporte à la gauche les seules idées nouvelles depuis l'édification de l'Etat-providence, entreprise voilà presque un demi-siècle. Mais elles ont besoin d'être approfondies et développées, en dépassant le stade où les enferment certains Verts, qui s'attardent dans l'adolescence comme le note intelligemment Alain Duhamel.

Le besoin d'une forte identité

Finalement, les écologistes d'aujourd'hui sont plus proches des socialistes que ne l'étaient les radicaux de la IIIe République, quand ceux-ci pratiquaient, avec la SFIO, le désistement mutuel au second tour, bien qu'ils fussent très orientés vers la droite sur le terrain de l'entreprise privée, de la libre concurrence, de la loi du marché, et sur l'évolution de la société en général. Ils augmentaient ainsi leur force, force qui leur permettait de figurer dans tous les gouvernements, même modérés, pour défendre la laïcité. Cette valeur commune avec la gauche avait un champ assez restreint pour ne pas empêcher une coopération éventuelle avec la droite. Appliquer la même stratégie électorale n'empêcherait pas plus les écologistes de faire des galipettes dans plusieurs majorités, sans briser leurs liens du second tour.

Qu'ils se méfient cependant. A force de virevolter dans tous les sens, au sein des conseils régionaux, ils risquent de ne pas évoquer les radicaux de la grande époque, décrits ci-dessus, mais ceux de la décadence que les humoristes caricaturaient sous les traits d'une chauve-souris criant alternativement : *« Je suis oiseau : voyez mes ailes. Je suis souris : vive les rats ! »* Avec une idéologie adolescente et fragmentée, une organisation peu structurée, une anarchie paralysante par les vetos de la base, les Verts ont besoin de se donner une forte identité s'ils veulent développer leur puissance politique. Ils ne le pourraient pas avec une quinzaine de députés noyés dans une Chambre introuvable, écrasée par la droite. Mais un groupe d'une soixantaine de parlementaires pourrait devenir le noyau d'un grand parti dans une Assemblée mieux équilibrée. Si les écologistes ne saisissent pas, en mars prochain, l'occasion que l'Histoire leur offre, ils risquent de traverser le ciel politique français comme un météore.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Des saint-cyriens en gants verts?

ÉTRANGER

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Washington indique que les parachutages de vivres profiteront à toutes les communautés

Sous la pression des Russes, les menaces des Serbes et les « conseils » de l'ONU, notamment des commandants de la FORPRONU, le projet américain de parachutage de vivres au-dessus de l'ex-Yougoslavie a changé de nature : au départ présenté comme devant apporter un peu de baume aux Musulmans de Bosnie, il s'est transformé en opération neutre, devant profiter à toutes les parties en conflit.

WASHINGTON et NEW-YORK

de nos correspondants

Il y aura des largages pour tout le monde, *« pour les Musulmans, comme pour les Serbes et les Croates, à égalité de traitement »*, a précisé, mercredi 24 février, un responsable du Pentagone. *« C'est un projet non partisan, l'administration envisage d'aider tous ceux qui en ont besoin dans la région »*, a ajouté Mme Dee Dee Myers, la porte-parole de la Maison Blanche. Un peu en retrait, M. George Stephanopoulos, le chef de la communication de la Maison Blanche, a affirmé que l'objectif prioritaire était *« les Bosniaques »*, mais qu'il y aurait des *« débordements dans des zones où il y a aussi des Serbes. »*

Il n'y a pas si longtemps, les mêmes responsables affirmaient que l'administration entendait venir à l'aide des quelque 200 000 Musulmans de l'est de la Bosnie assiégés depuis deux semaines par les milices serbes qui refusent de laisser passer les convois d'assistance humanitaire. L'idée sous-jacente, expliquait-on de même source, était de faire un geste en faveur du régime bosniaque afin d'inciter son chef, le président Alija Izetbegovic, à revenir à la table de négociation.

Cela était conforme au souci manifesté par M. Bill Clinton, avant comme après son entrée à la Maison Blanche, de voir les Etats-Unis intervenir de façon plus décisive en faveur de la partie qu'il considère comme l'agressé et la victime dans ce conflit : les Musulmans de Bosnie.

Soutien prudent de M. John Major

A en croire une très bonne source, le dernier avatar du projet américain serait dû à l'intervention des Russes, qui, en l'espèce, se sont faits les porte-parole de leurs traditionnels alliés dans les Balkans, les Serbes. En désignant récemment M. Reginald Batholomew comme émissaire américain aux négociations de paix pour l'ex-Yougoslavie, l'administration démocrate avait fait part de son désir d'impliquer davantage les Russes dans le règlement de ce conflit.

Proches des Russes, les Serbes, qu'il s'agisse du régime de Belgrade ou des milices de Bosnie-Herzégovine, n'ont cessé de dénoncer le projet de parachutage de vivres, le qualifiant d'intervention partisane dans le conflit. Les commandants de la force des Nations unies sur place (FORPRONU) – dont les troupes sont majoritairement britanniques et françaises – tout comme le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, n'étaient pas non plus enthousiastes.

L'administration a, apparemment, cédé à cet ensemble de pressions et recalibré son projet de manière à ce qu'il offense le moins de monde possible. L'objectif est moins de manifester la sympathie des Etats-Unis pour les Musulmans de Bosnie que de ne provoquer aucun des camps qui, pour une raison ou une autre, pourrait vouloir s'en prendre aux avions-cargos américains. Tardivement, l'administration a obtenu le prudent soutien du premier ministre britannique, M. John Major, qui, reçu mercredi à la Maison Blanche, a déclaré : *« Je pense que c'est une initiative humanitaire qui est la bienvenue et qui aura notre soutien. »*

Effets positifs sur le terrain

Quelque peu sibyllin, M. Clinton a indiqué qu'il avait toujours l'espoir que *« d'autres pays pourraient être impliqués »* dans l'opération américaine, dont la date n'a pas encore été fixée. Lors d'une mini-conférence de presse conjointe, le président Clinton et M. Major ont encore évoqué la possibilité d'un renforcement des sanctions économiques imposées à la république de Yougoslavie. Dans une lettre rédigée en août, le secrétariat général de l'ONU mettait en doute la réalisation pratique des parachutages de vivres – technique qu'il jugeait la *« plus coûteuse »* et qu'il qualifiait *« d'incroyable extravagance »*.

Il reste que les Etats-Unis, avec cette initiative, s'engagent un peu plus avant dans l'affaire yougoslave, et que leur geste paraît avoir déjà eu un impact sur le terrain. M. Boutros-Ghali observait, mercredi, que *« les convois recommencent à circuler dans l'est de la Bosnie »* et que *« la situation s'est beaucoup améliorée »*.

De son côté, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration appelant tous les belligérants à reprendre *« immédiatement »* les pourparlers interrompus à New-York le 11 février. Les représentants des parties en conflit devraient, en principe, se retrouver, lundi, au siège de l'ONU. Sous le coup de poursuites judiciaires intentées par plusieurs organisations américaines de défense des droits de l'homme, un des chefs des milices serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, devrait bénéficier d'une immunité pour se rendre à New York. *(voir l'article de Florence Hartmann). « Nous pensons qu'il devrait être autorisé à participer »* aux négociations, a indiqué la Maison Blanche.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

M. Karadzic est bien décidé à se rendre à New-York pour les négociations de paix

BELGRADE

de notre correspondante

« J'irai à New-York en dépit des menaces américaines d'entamer une action en justice contre ma personne. M'accuser d'avoir ordonné le viol de trois femmes musulmanes est ridicule ! » Le leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a assuré, mercredi 24 février, au *Monde* qu'il participerait aux négociations de paix qui doivent se poursuivre sous les auspices de l'ONU en fin de semaine, même si Washington refuse de lui accorder l'immunité.

M. Karadzic, qui figure sur une liste de personnes présumées coupables de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie, établie en novembre dernier par le département d'Etat américain, vient d'être accusé par deux organisations américaines de défense des droits de la femme d'être responsable du viol de deux jeunes filles bosniaques musulmanes. Ces mouvements ont intenté une action en justice contre M. Karadzic. *« Je ne suis pas inquiet car je pense que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de se ridiculiser en me jugeant sur des accusations absurdes »*, a-t-il conclu en soulignant que *« toute cette affaire de viol est une farce »*.

Dans son hôtel belgradois, le leader des Serbes de Bosnie a par ailleurs estimé *« inutile et injustifiée »* la décision du président américain Bill Clinton de parachuter de l'aide humanitaire aux populations assiégées de l'est de la Bosnie-Herzégovine. *« Des centaines de convois ont été autorisés à passer, et dans l'avenir ils pourront continuer à traverser nos territoires. Si nous ne pouvons pas assurer leur sécurité en raison des combats, nous proposerons un autre itinéraire pour que les convois parviennent à destination »*, nous a expliqué M. Karadzic.

Dans la journée, le convoi du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) destiné à l'enclave musulmane de Gorazde, dans l'est de la Bosnie, restait toutefois bloqué dans la localité sous contrôle serbe de Podromanja, à une trentaine de kilomètres au nord-est de la ville. Plutôt opposé à ces opérations de largage qui constituent *« un premier pas vers une intervention militaire »*, M. Karadzic considère que celle-ci pourrait provoquer une escalade des conflits dans les Balkans et *« même une troisième guerre mondiale »*.

Affirmant que les Serbes *« ne tireront jamais sur un avion américain ou sur tout autre avion étranger »*, il se déclare convaincu que les Musulmans bosniaques le feront *« car c'est la seule chance qui leur reste de provoquer une intervention militaire étrangère en Bosnie »*.

FLORENCE HARTMANN

Président de la nouvelle Yougoslavie

M. Cosic rêve d'une Europe « sans Kouchner, Finkielkraut et Bernard-Henri Lévy »

M. Dobrica Cosic, président de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), non reconnue par la communauté internationale, attaque violemment, dans un entretien à *Paris-Match* du jeudi 25 février, son homologue tchèque, Vaclav Havel, Bernard Kouchner, et les intellectuels français Alain Finkielkraut et Bernard-Henri Lévy.

A propos de Vaclav Havel, favorable à une intervention militaire en Bosnie-Herzégovine, il déclare : *« Ce n'est pas quelqu'un que je peux considérer comme un homme politique sérieux et encore moins comme un humaniste et un partisan de la paix. Il est tout simplement un militant cosmopolite,* déclare Dobrica Cosic ; *c'est un scandale intellectuel et moral que l'esprit guerrier de M. Havel qui se drape dans sa « révolution de velours. »*

M. Cosic souhaite également vivre dans un continent européen *« sans Bernard Kouchner »*, ministre français de la santé et de l'action humanitaire, et certains intellectuels qui ont fait campagne contre les exactions serbes en Bosnie.

« Si je pouvais choisir un continent où il n'y aurait pas de Finkelkraut, de Bernard-Henri Lévy, de Kouchner, de journalistes allemands, de CNN... », poursuit Dobrica Cosic. *« De la pensée de Descartes, « je pense donc je suis », ils ont fait « je ne pense pas donc je suis. »* M. Cosic reproche d'autre part à la communauté européenne et aux Etats-Unis d'avoir reconnu les anciennes Républiques yougoslaves de Croatie, de Bosnie et de Slovénie *« sans qu'aucune consultation ait eu lieu »* et *« sur des frontières tronquées créées de toutes pièces par Tito »*.

Un général suédois à la tête de la FORPRONU

Le général indien Satish Nambiar achèvera le 2 mars prochain son mandat à la tête de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en ex-Yougoslavie et sera remplacé à ce poste par le général suédois Lars-Eric Wahlgren, a annoncé mercredi 24 février le quartier général de la FORPRONU à Zagreb.

Agé de soixante-sept ans, le général Wahlgren fait partie des forces de l'ONU depuis cinq ans et a participé à plusieurs missions de paix, notamment au sud du Liban de 1988 à 1992, selon le ministère suédois de la défense. Il a participé à l'enquête menée par l'ONU à Sarajevo sur l'assassinat le 8 janvier dernier du vice-premier ministre bosniaque Hakija Turajlic par un milicien serbe alors qu'il était escorté par des casques bleus. – *(AFP*.

Submergée par les réfugiés

La Dalmatie nostalgique... du tourisme

MOSTAR

de notre envoyé spécial

A la nuit tombée, Ivan Ujevic a du mal à reconnaître les rues bordées de minarets. Mostar, en son centre, n'est qu'un champ de ruines et de maisons éventrées, calcinées. Une cité fantôme qu'éclairent difficilement les ampoules de fortune. Les soldats, ici, ont investi la vieille ville. Affairés, deux d'entre eux véhiculent des sacs de ciment sur une civière d'une rive à l'autre de la Neretva.

Ils passent à la hâte devant les éboulis des vieilles boutiques où se vendaient, se souvient Ivan, *« de si jolis chaussons et des tapis magnifiques »*. Car, de tous les ponts de la cité qui enjambent le fleuve, seul le vieux pont piétonnier de 1566 n'est pas tombé. Deux puissants projecteurs l'éclairent et lui redonnent curieusement l'allure d'un haut lieu touristique.



Pour rien au monde, même pour 2 000 deutschemarks (6 800 F) – comme le lui a proposé une association d'aide humanitaire au plus fort des combats – Ivan Ujevic, un guide croate, n'aurait accepté il y a encore quelques semaines d'aller à Mostar, en Herzégovine occidentale, dans cette région de Bosnie essentiellement peuplée de Croates. *« La vie n'a pas de prix,* dit-il, *même à soixante-huit ans. »* Mais Ivan est curieux. Il aime ce pays. Et la tension a baissé.

Alors, cet ancien officier de la marine yougoslave reconverti au tourisme a cédé à la tentation. Malgré les bombardements de l'avant-veille, malgré l'attaque au mortier, quinze jours auparavant, d'un convoi humanitaire qui a fait un mort et un blessé grave. 150 marks, finalement, sont toujours bons à prendre pour améliorer l'ordinaire d'une retraite mensuelle qui ne dépasse pas les 100 marks.

Il regarde, anxieux, la route qui mène – 120 kilomètres plus loin – à Sarajevo. La saison dernière, accompagnant un groupe de retraités français, son car a essuyé une rafale de mitraillette. C'était le début de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Comme la centaine de guides que compte la ville de Split, Ivan n'a plus vu l'ombre d'un touriste en Croatie ou en Bosnie depuis de longs mois. En Dalmatie, où le tourisme constituait la principale activité économique (un million de personnes transitaient chaque année par l'aéroport de Split), les agences de voyage sont certes encore ouvertes, mais leur personnel n'est plus payé qu'à moitié. 10 000 personnes vivaient directement de l'industrie hôtelière avant la guerre. Et 120 000 places d'hébergement (hôtels et logements chez l'habitant) étaient alors disponibles de Sibenik à Dubrovnik.

« Une charge terrible »

Aujourd'hui, les agences n'assurent plus que la billetterie des lignes aériennes et la location de voitures, avec tarif élevé, pour les rares étrangers présents dans la cité de Dioclétien. Seule, la compagnie aérienne nationale croate maintient une liaison entre Zagreb et Split. Les voies ferroviaires reliant les deux villes sont coupées par les zones de combats.

La route côtière, qui longe la ligne de front de la Krajina, permet aux cars de relier en huit ou dix heures le nord au sud ; les ferrys, eux, continuent sans problème leurs rotations entre Rijeka et Split. Sur la côte dalmate et les îles, jadis très fréquentées par les Allemands et les ressortissants de l'ex-Yougoslavie (Serbes et Bosniaques notamment), les hôtels ont tous été réquisitionnés pour l'accueil des personnes déplacées (Croates exilés des zones actuellement sous contrôle serbe) et des réfugiés de Bosnie. Dans la seule région de Split, 60 000 réfugiés ont été recensés. Mais, avec le temps, leur présence est de plus en plus mal ressentie.

« C'est une charge terrible pour nous », explique Mme Dubravka Vuckovic, directrice d'un complexe hôtelier à Kastela, qui, entre camping et hôtels, accueille 3 500 réfugiés. *« Nous devons faire face à des problèmes sanitaires, car nous dépassons toujours les limites autorisées, mais aussi et surtout financiers : l'Etat croate donne en compensation environ 17 francs par réfugié et par jour pour l'hébergement et la nourriture. C'est bien peu en regard des produits d'une saison touristique normale, et surtout nous sommes toujours payés avec deux mois de retard, ce qui est catastrophique avec l'inflation. »* Aussi, les hôtels libèrent-ils progressivement un petit nombre de lits pour héberger, au prix fort et en devises, des étrangers (« casques bleus » et membres d'associations d'aide humanitaire essentiellement). L'argent récupéré peut, dans le meilleur des cas, servir à la rénovation de l'établissement.

En dépit des combats qui ont repris en janvier dans la région de Zadar, qui fut un haut-lieu du tourisme dalmate, à quelque 150 kilomètres au nord-est de Split, le gouvernement croate ne désespère pas de relancer l'industrie touristique.

Les chantiers de Medjugorje

« Nous partons de presque rien, explique M. Tomislav Cicek, président de la chambre régionale de commerce de Split. *Avant la guerre, toutes les devises repartaient vers Belgrade. Nous n'avons donc aucun fonds de départ pour relancer une activité que la guerre a totalement anéantie. Notre premier effort portera sur l'information. Nous devrons être en mesure d'ouvrir un tiers de notre capacité hôtelière au tourisme pour la prochaine saison, soit 25 000 places, sans compter les possibilités chez l'habitant. »*

Pour l'heure, en Bosnie-Herzégovine voisine, seul le « tourisme religieux » a maintenu une activité continue – même infiniment réduite – malgré la guerre. A Medjugorje, où les « apparitions » de la Vierge faisaient déplacer les pèlerins par milliers au milieu des années 1980, on peut apercevoir en permanence deux ou trois cars devant l'église, côtoyant des véhicules d'associations d'aide humanitaire, notamment italiennes. Par charters spéciaux, des petits groupes d'une vingtaine de pèlerins téméraires d'Allemagne, des Pays-Bas et d'Irlande sont encore attendus ces jours ci.

Là, si les sœurs franciscaines ont dû déménager pour cause de couvent bombardé et incendié, et si quelques boutiques ont dû fermer pour cause de manque d'affluence, les habitants, eux, n'ont manifestement pas perdu le sens des affaires. Entourant la nouvelle église du village, les chantiers des futurs hôtels ou logements chez l'habitant n'ont cessé de se multiplier.

JEAN-MICHEL DUMAY

EUROPE

GÉORGIE : tension croissante entre Moscou et Tbilissi

Les soldats russes sont autorisés à « tirer pour tuer »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Tout est dans la manière : même si ce n'est pas la première fois que les autorités militaires russes permettent à leurs troupes stationnées dans des zones de conflit de faire usage de leurs armes pour se défendre contre les agressions dont elles sont victimes, la déclaration, mardi 23 février, du ministre russe de la défense, M. Pavel Gratchev, autorisant les soldats russes cantonnés en Géorgie à *« tirer pour tuer »*, a été ressentie à Tbilissi, la capitale géorgienne, comme une véritable provocation.

Le Parlement a ainsi dénoncé *« l'ingérence des forces réactionnaires de Russie dans les affaires intérieures de la Géorgie »* et lancé un appel à la communauté internationale pour que *« cesse l'agression militaire russe »*, faute de quoi la Géorgie risquait de devenir *« un deuxième Afghanistan »*. Le ministre de la défense, M. Tenguiz Kitovani, a, pour sa part, qualifié les propos de M. Gratchev de *« véritable déclaration de guerre »*.

L'attaque récente par un avion russe de Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie, tenue par les Géorgiens, avait déjà provoqué en début de semaine un tollé à Tbilissi, le président géorgien, M. Edouard Chevardnadze, ayant menacé de décréter la *« mobilisation générale »* si de tels faits se reproduisaient. En fait, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, qui a toujours proclamé sa volonté de privilégier une solution diplomatique dans le conflit de l'Abkhazie, une province « sécessioniste » dans l'ouest du pays, se trouve dans une position de plus en plus délicate.

Pourra-t-il ainsi donner le feu vert à la reprise de négociations avec la Russie, qui devaient avoir lieu le 1er mars, alors que de nombreux parlementaires souhaitent maintenant une rupture plus radicale avec Moscou ? Les Russes se sentent directement concernés par le conflit abkhaze, du fait de la présence dans cette région d'une forte minorité russe, mais aussi parce qu'ils ont besoin d'un accès à la mer Noire. *« La présence de troupes russes en Géorgie est d'une importance stratégique pour la Russie »*, a ainsi reconnu M. Gratchev.

Dans ces conditions, faut-il craindre une réelle accentuation des combats ? Ce n'est pas la première fois que le ton monte ainsi, ni que les responsables géorgiens se livrent à de telles escalades verbales. N'avait-on pas annoncé à Tbilissi, il y a quelques mois, une « opération d'envergure » destinée à reconquérir le terrain perdu en Abkhazie ? Or, pour le moment, la situation militaire semble s'être stabilisée, aucun des deux camps ne parvenant réellement à prendre le dessus. Les « sécessionnistes » abkhazes sont toujours maîtres du nord-ouest de la région et tiennent quelques autres positions dans le Sud. Des missions internationales devaient se rendre sur place pour tenter de faire respecter un cessez-le-feu signé en septembre, mais qui n'a jamais été suivi d'effet.

JOSÉ-ALAIN FRALON

ITALIE

M. Amato demande la confiance au Parlement

Le Parlement italien devait se prononcer, jeudi 25 février, sur la question de confiance posée par le président socialiste du conseil italien, M. Giuliano Amato, à l'issue du débat entamé mercredi sur le remaniement ministériel auquel il vient de procéder après la démission de deux de ses principaux ministres, impliqués dans des affaires judiciaires *(le Monde* du 23 février). M. Amato, confronté à la grogne au sein de sa propre majorité – notamment dans la Démocratie chrétienne, mécontente des conditions du remaniement, et chez les socialistes – entendait donc lever *« l'incertitude permanente »* qui pèse selon lui sur son gouvernement. *« Si le Parlement est en mesure d'en susciter un autre, je serai le premier à en prendre acte. Si ce n'est pas le cas, qu'il vote la confiance au gouvernement actuel et qu'on le laisse travailler »*, a-t-il déclaré mercredi.

M. Amato a également averti à l'ouverture du débat à la Chambre des députés que *« le temps imparti pour redonner confiance est réellement en train de s'épuiser »*. *« Les jours que nous vivons pourraient être considérés (...) comme les plus dramatiques et les plus difficiles pour la République et les institutions démocratiques »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

FINLANDE

Le président du Parti social-démocrate est contraint à la démission

Les scandales financiers qui collaient désormais à son nom ont eu raison de la carrière politique du dirigeant social-démocrate finlandais, M. Ulf Sundqvist. Mercredi 24 février, il a annoncé sa décision de démissionner en mars. L'enquête sur la Banque d'épargne des travailleurs (STS) – qu'il avait dirigée de 1982 à 1991 et qui avait fusionné avec la Kansallis Osake Pankki après avoir enregistré des pertes sur crédit considérables – le met en effet personnellement en cause, pour le prêt de plusieurs millions de marks finlandais accordé à une société dont son frère était co-propriétaire.

Elu en novembre 1991, à quarante-six ans, à la tête du parti, M. Sundqvist apparaissait alors à beaucoup comme celui qui ramènerait les sociaux-démocrates au pouvoir. En prenant la tête du parti, M. Sundqvist avait toutefois tenu à rester directeur de la STS, cumulant ainsi deux salaires. Il l'avait quittée avec une enveloppe de 200 000 marks finlandais (environ 185 000 francs), juste avant la faillite qui allait entraîner plusieurs centaines de licenciements. M. Sundqvist avait dû restituer la somme. Sa crédibilité politique n'a ensuite cessé de se détériorer, au fil des révélations sur la gestion hasardeuse de la banque. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **POLOGNE : mort d'une ancienne résistante juive du ghetto de Varsovie.** – Une ancienne résistante du ghetto de Varsovie, Adina Blady Szwajger, est décédée d'un cancer le 19 février à Lodz, à l'âge de soixante-quinze ans, a annoncé l'un des anciens chefs de l'insurrection du ghetto, M. Marek Edelmann. Adina Szwajger, pédiatre dans le ghetto, avait été agent de liaison de l'Organisation juive de combat. Elle avait quitté le ghetto en janvier ou en février de 1943, à la veille de l'insurrection. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : élection du grand rabbin.** – Les organisations juives russes ont élu, mercredi 24 février, à leur tête le rabbin moscovite Adolf Shayevitch lors de leur premier congrès, au cours duquel ils ont demandé à l'église orthodoxe de mettre un terme à la propagande antisémite répandue par *« certains individus »*. Les 150 délégués ont demandé au patriarche Alexei II, chef de l'Eglise russe orthodoxe, de prendre des mesures pour empêcher la diffusion de l'antisémitisme par certains responsables orthodoxes. Ils ont notamment condamné le métropolitain Ioann de Saint-Pétersbourg et Ladoga qui avait qualifié dans un journal « Le Protocole des sages de Sion » de *« document intéressant »*. – *(AFP.)*

□ **CHYPRE : M. Clérides accepte une reprise des négociations intercommunautaires après le 18 avril.** – Le président chypriote élu, M. Glafcos Clérides, a affirmé *« qu'il n'a jamais refusé de négocier »* avec la partie chypriote turque, mais qu'il souhaiterait un *« bref report »* des discussions, dont la reprise était prévue en mars sous l'égide de l'ONU. Il a expliqué ne pas être en mesure d'aller à New-York aussitôt après sa prise de fonction, prévue dimanche prochain, mais a indiqué *« qu'il serait en position »* de reprendre les négociations après la Pâque orthodoxe, le 18 avril. Pendant la campagne, M. Clérides avait promis d'éliminer les aspects du plan de l'ONU (qui prévoit un Etat fédéral bizonal et bicommunautaire) qu'il jugeait négatifs, avant de relancer les pourparlers. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Dans *le Monde* du 24 février, il était indiqué, à tort, que *« Mme Brunner est la candidate officielle du PS pour diriger la diplomatie »*. Mme Christiane Brunner a effectivement été désignée par le Parti socialiste suisse pour succéder à M. René Felber au Conseil fédéral (gouvernement), mais la répartition des compétences est du ressort de ce conseil, qui y procédera, une fois complété, le 3 mars.

DIPLOMATIE

Un entretien avec le secrétaire au Foreign Office

Suite de la première page

» Nous avons lancé un processus de paix qui a débouché sur un plan. Le plan de paix Vance-Owen n'est pas parfait, il n'est pas accepté par tout le monde, mais c'est le meilleur espoir. Nous devons donc le soutenir. Ensuite nous devons exercer des pressions, au moyen de sanctions. Ce n'est pas une formule magique. Nous le savons. Mais cela peut s'avérer efficace. Troisièmement, nous devons mener une action humanitaire, et les Européens la mènent. En Bosnie, nous avons maintenu en vie des gens qui, sinon, seraient morts cet hiver. Les Américains veulent maintenant nous aider grâce à des parachutages. Leur aide est tout à fait bienvenue.

» Enfin, il y a la question de la justice, qui n'est pas facile à régler. Nous avons accueilli favorablement l'initiative française qui a abouti à la résolution du Conseil de sécurité décidant de la création d'un tribunal devant juger les crimes de guerre. Voilà quatre domaines où Français et Britanniques travaillent ensemble. Et je crois que nous y remporterons des succès.

– N'avez-vous pas le sentiment que les Américains en ce moment prennent les Européens pour des petits enfants ?

– Quand une nouvelle équipe arrive au pouvoir à Washington, elle s'engage à être plus énergique, plus active que la précédente. Elle se repose toutes les questions, réexamine tout depuis le début. C'est très bien. C'est normal. Les Américains avaient écarté les choix que nous, Européens, avions toujours mis en avant. Mais aujourd'hui, ils pensent que ce n'est pas sage d'essayer d'imposer une solution par la force ou d'armer un camp contre l'autre. Il est donc excellent qu'ils soient arrivés aux mêmes conclusions que nous, Britanniques et Français. Les Américains soutiennent désormais le processus de paix, avec certaines réserves sur les détails. Ils approuvent les sanctions et l'effort humanitaire. Nous devons nous en réjouir.

– Pourquoi avez-vous exclu que la Royal Air Force participe aux opérations de parachutage ?

– Parce que nous, comme vous, agissons déjà efficacement sur le terrain. Les troupes britanniques ont jusqu'à présent contribué à acheminer 20 000 tonnes de vivres et de médicaments en Bosnie centrale. C'est la part que nous prenons à l'action. Nous nous réjouissons de ce que les Américains vont faire, mais nous continuerons à faire ce que nous faisons déjà. Et nous pensons que la position de la France est identique.

– N'est-ce pas aussi parce que vous jugez que les opérations de parachutage risquent d'échouer, que les largages seront trop imprécis ou qu'ils risquent d'entraîner une escalade militaire ?

– Non. Je n'ai aucune réserve sur les parachutages. Simplement, à chacun son effort.

– Ces parachutages doivent-ils être menés sous l'autorité, sous le commandement des Nations unies ?

– Sous l'autorité, certainement. Sous le commandement, je ne sais pas. M. Boutros-Ghali est satisfait. Il est très important qu'il y ait une coordination, que l'effort soit cohérent.

– Y a-t-il des différences d'approche à l'égard de la Bosnie entre Américains et Européens.

– Ce danger a existé. Mais je pense qu'il a disparu. Et cela est appréciable, car un désaccord entre Occidentaux dans cette affaire n'offrirait aucun avantage. Nous devons maintenant être en mesure de pousser dans la même direction avec les Américains, mais aussi avec la Russie. Les Russes ont joué un rôle très constructif jusqu'à maintenant. C'est important de les garder à bord avec nous.

– Aux Communes, mardi dernier, vous avez critiqué sévèrement la presse américaine, en lui reprochant son ignorance de la situation sur le terrain ?

– En effet. Un éditorial du *New York Times* laissait entendre que nous, Européens, ne faisions rien, et que les Américains allaient pour la première fois nous montrer la voie de l'effort humanitaire. Voilà de l'ignorance.

« On n'éteint pas un feu en mettant de l'essence dessus »

– Ne craignez-vous pas que l'opération américaine ne soit qu'un show très éphémère et fortement médiatisé ?

– Non. Ils ont tout à fait raison de souligner que les convois de l'ONU n'ont pas pu ravitailler certaines localités de Bosnie orientale. Leur analyse est parfaitement correcte. S'ils peuvent le faire par des parachutages, tant mieux.

– Pourquoi refusez-vous toujours de lever, même partiellement, l'embargo sur les livraisons d'armes aux belligérants de Bosnie ?

– On ne doit pas envisager d'éteindre un feu en mettant de l'essence dessus. Ce n'est pas une bonne technique.

– Le maintien de l'embargo est pourtant ressenti comme injuste à l'égard des Musulmans.

– C'est vrai. Ce sentiment existe avec une certaine force, même en Angleterre. Mais quand on regarde l'état réel des combats, la confusion qui règne sur le terrain, d'une vallée à l'autre, d'un village à l'autre, l'idée même d'une levée partielle de l'embargo, de livrer avec précision des armes à ceux que l'on aime, et de continuer à priver d'armes ceux que l'on n'aime pas, cette idée est irréelle.

« Maastricht est essentiel »

Les amis des Musulmans armeront les Musulmans, les amis des Serbes armeront sans doute les Serbes. Ce serait faire vraiment le choix de la guerre alors que celui auquel nous nous sommes tenus jusqu'ici, c'est le choix de la paix. Nous faisons tout notre possible pour stopper les combats, pas pour les prolonger. Au sein du conseil des ministres des Douze, nous en avons souvent discuté, et l'opinion très largement dominante a toujours été hostile à une levée de l'embargo.

– Pourquoi la Grande-Bretagne s'est-elle toujours opposée à l'idée d'une intervention militaire dans l'ex-Yougoslavie ?

– Tout simplement parce qu'on ne peut pas imposer une solution politique par la force, à moins d'être prêt à lancer une campagne massive et de créer un protectorat impérial. Au demeurant, personne ne suggère cela sérieusement, donc nous n'avons pas à nous y opposer vraiment.

– La procédure de ratification de Maastricht par la Grande-Bretagne est lente. Respecterez-vous le calendrier prévu ?

– Nous gardons en tête le même calendrier. La procédure aux Communes devrait intervenir à peu près au moment du référendum au Danemark, qui se tiendra le 18 mai.

– Avant, ou après ce référendum ?

– A peu près au même moment. Elle se poursuivra à la Chambre des lords et s'achèvera – si possible – à la fin de juillet. Je dis si possible, parce que nous avons un chemin difficile. Chaque jour est un champ de bataille, mais l'autorité du premier ministre et du gouvernement est en jeu. Nous avons l'intention de gagner.

– Le traité de Maastricht est-il encore vivant ?

– Maastricht est essentiel parce qu'il est la base du travail de la



Communauté pour les six ou sept ans à venir. Sans un tel accord, nous savons tous que la Communauté sombrerait dans la confusion et la mauvaise humeur. Nous avons besoin de Maastricht, pas parce qu'il est parfait, ou magique, mais parce que c'est une plate-forme sur laquelle nous sommes tombés d'accord, fût-ce avec quelques réserves. Il y a tant à faire en Europe, tant à faire à l'Est – élargir la Communauté, continuer nos efforts en Yougoslavie, montrer aux Américains que l'Europe n'est pas seulement protectionniste ou égoïste, que nous sommes actifs. Il y a tant de choses à faire que nous ne pourrons pas les faire si nous passons notre temps à continuer à discuter de nos arrangements internes.

– Le chapitre social reste pourtant un sujet de discussion qui n'est pas réglé en Grande-Bretagne ?

– Il y aura toujours des débats à ce sujet. Sur le chapitre social, je veux souligner deux choses. Premièrement, chaque pays a son système de sécurité sociale. Avant de choisir de s'implanter quelque part, les compagnies prennent en compte de nombreux facteurs. Les différences de systèmes sociaux sont un facteur parmi d'autres, mais généralement pas le facteur décisif. Et puis si Hoover a décidé de quitter Dijon, Caterpillar a quitté Glasgow pour s'intaller à Grenoble.

» Deuxièmement, et plus important : les Européens sont de moins en moins compétitifs. Nous ne prenons pas garde aux « tigres » de l'Asie. Nous perdons notre part du commerce mondial. On parlait autrefois du défi américain, maintenant c'est le défi asiatique que nous devons relever. Il faut nous réveiller.

– La nouvelle administration américaine semble plutôt protectionniste...

– Nous ne savons pas encore. Certains signaux – c'est vrai – ne sont pas positifs. Cette nouvelle administration veut mieux réussir aussi dans le domaine commercial. Certaines décisions ont été prises dans cet esprit. Mais je ne crois pas qu'elle ait choisi, par principe, de mener une politique protectionniste. Les prochaines semaines seront à cet égard très importantes. Nous devons être très clairs avec les Américains, sur le fait par exemple qu'ils doivent honorer l'accord conclu en juillet dernier sur Airbus. Il y a aussi un accord sur l'agriculture, l'accord de Blair House, conclu également l'an dernier. Nous devons faire très attention – des deux côtés de l'Atlantique – car si nous commençons à déchirer de tels accords, nous allons aggraver les risques d'une guerre commerciale.

« Salman Rushdie sera reçu bientôt au 10, Downing Street »

– Où en sont les relations franco-britanniques ?

– Je veux insister sur un point qu'a d'ailleurs souligné aussi Pierre Joxe le 6 février dernier à Munich. La France et la Grande-Bretagne ont l'habitude de se lancer les choses à la figure en public. Notre presse s'en mêle, peut-être d'ailleurs plus que la vôtre. Les élections en France approchent, et nous devenons parfois une cible dans la campagne. Tout cela est normal entre la France et la Grande-Bretagne.

» Derrière ce badinage, nous avons certaines différences sur les questions commerciales, le GATT, l'agriculture. Mais dans des domaines immenses – la sécurité, les Nations unies, l'attitude envers la Yougoslavie, envers l'Irak, et à propos de nombreux dossiers qui passent sur mon bureau chaque jour, – il y a un travail en commun beaucoup plus intime entre Britanniques et Français qu'il n'y en a jamais eu. Cela n'est pas fondé sur des déclarations, mais sur le travail quotidien, sur les analyses partagées, sur nos intérêts, nos opinions.

» La Bosnie en est un exemple classique. Il n'y a pas de traité entre nous à ce sujet, ni de communiqués. Mais cela fonctionne. Je tiens à dire cela publiquement, parce que ce n'est pas très bien compris. C'est l'un des développements les plus significatifs dans mon travail depuis deux ans.

– Quand Salman Rushdie sera-t-il reçu au 10, Downing Street ?

– Très bientôt, je pense. J'avais espéré que les Iraniens se rendraient compte que l'encouragement à tuer quelqu'un parce que cette personne a écrit un livre n'est pas une position tenable dans le monde moderne et que de bons musulmans ne pouvaient accepter cela. Mais ils ont persisté. C'est donc une question de principe. Et je suis heureux que d'autres pays en fassent aussi une question de principe. Il n'est pas possible pour nous d'entretenir une amitié normale avec l'Iran, qui est un pays important, aussi longtemps qu'il maintiendra sa menace de tuer un citoyen britannique. »

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Le voyage de M. Major aux Etats-Unis

Entre Washington et Londres la continuité l'emporte sur les divergences

WASHINGTON

de notre correspondant

Malgré certaines divergences de vue entre Londres et Washington, la relation entre les deux pays est encore *« suffisamment spéciale »* pour que le premier ministre britannique, M. John Major, ait été, mercredi 24 février, le premier chef de gouvernement européen reçu par M. Bill Clinton.

L'esprit de continuité l'a donc emporté sur les différences politiques, et les deux hommes sont tombés d'accord sur tous les sujets abordés : pour faire aboutir le GATT, manifester publiquement leur soutien au président russe Boris Eltsine – *« le meilleur espoir des Russes »* ; à peu près d'accord aussi sur le conflit dans l'ex-Yougoslavie, enfin sur la nécessité d'harmoniser les politiques de croissance au sein du G7, le groupe des sept pays les plus industrialisés. Au cours d'un dîner de travail privé à la Maison Blanche, M. Major a, d'autre part, apparemment convaincu M. Clinton de renoncer à l'idée, un temps caressée à Washington, d'envoyer un médiateur américain en Ulster.

Sans la nature particulière des relations unissant ces deux pays *(le Monde* du 25 février), une pareille unanimité n'aurait pu réunir deux hommes qui, comme le rappelait l'hebdomadaire *The Economist* à la mi-décembre, sont de sensibilité pour le moins différente : l'Américain est fasciné par les modèles de politique industrielle à la française ou à l'allemande, son hôte britannique défend une ligne libérale classique ; le premier n'a pas de tabou quant au développement du couple franco-allemand en matière de défense européenne, le second est, paradoxalement, très attaché à la conception traditionnelle de l'OTAN ; l'équipe Clinton s'est prononcée pour une modification de la composition du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Major y est hostile.

Al. Fr.

□ **La République tchèque entre à l'UNESCO.** – La République tchèque est devenue, mardi 23 février, le 172e Etat membre de l'UNESCO. La République slovaque avait adhéré à l'acte constitutif de l'Organisation le 9 février dernier. Le président tchèque, M. Vaclav Havel, est l'un des membres du « Forum de réflexion » appelé à se pencher sur le rôle futur de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. – *(AFP.)*

Le ministre allemand des affaires étrangères critique la position française sur le GATT

M. Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, s'est montré particulièrement critique à l'égard de la position française sur le GATT, dans un entretien paru, jeudi 25 février, dans le journal *Die Welt*. *« Notre conception ne coïncide plus avec celle de la France »*, a déclaré M. Kinkel, précisant que Bonn avait fermement soutenu les positions françaises. Selon lui, *« il revient maintenant à la France de faire preuve de solidarité à l'égard de l'Allemagne, particulièrement dépendante d'un commerce international libre »*, a déclaré M. Kinkel. La France doit renoncer à *« des mesures qui pourraient conduire la CEE à un conflit commercial avec les Etats-Unis »*, a-t-il ajouté.

Il y a quelques jours, M. Pierre Bérégovoy avait écrit au président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, pour lui indiquer que la France opposerait son veto, lors de la réunion du 8 mars, à un vote éventuel des ministres sur l'accord agricole CEE-Etats-Unis.

ASIE

INDE : pour contrer une manifestation hindouiste

New-Delhi a été placée en état de siège

Des heurts entre policiers et manifestants hindouistes hostiles au gouvernement de M. Narasimha Rao ont éclaté, jeudi matin 25 février, à New-Delhi. Des sympathisants du Parti du peuple indien (BJP), brandissant des armes et criant *« Vive le Seigneur Ram ! »* (divinité du panthéon hindou), ont chargé les forces de l'ordre, avant de battre en retraite sous les bombes lacrymogènes et les coups de matraque. Le président de la formation hindouiste, M. M. Joshi, a été légèrement blessé.

Toutes les routes menant à la capitale ont été coupées pour prévenir l'arrivée massive de sympathisants du BJP. Les hindouistes étaient convoqués au Boat Club, devant le palais présidentiel. Toute circulation était interdite au centre-ville. Les principales intersections étaient hérissées de barricades et de barbelés. Les avenues étaient gardées – tout comme les abords des gares – par des dizaines de milliers de policiers. L'armée était en état d'alerte. De nombreux militants du BJP – 200 000, selon le parti – ont été arrêtés. Mais nombre d'autres se sont glissés dans la capitale, elle-même favorable au BJP. Un tel dispositif est sans précédent depuis l'indépendance, en 1947.

Le premier ministre et président du Parti du Congrès a interdit toute manifestation pour trois mois après la destruction, le 6 décembre, de la mosquée d'Ayodhya par des fanatiques hindous. Les chefs du BJP ont pourtant assuré que leur démonstration aurait lieu *« à tout prix »*. Le parti hindouiste veut ainsi appuyer son exigence d'élections anticipées. Il entend, d'autre part, obtenir qu'un temple soit construit sur les ruines de l'édifice islamique. M. Rao a expliqué sa décision d'interdire la manifestation par *« des raisons de sécurité »*. Les autorités craignaient de voir dégénérer une manifestation qui, selon le BJP, devait rassembler un million de personnes. Le climat est, en effet, très lourd entre communautés hindoue et musulmane depuis l'affaire d'Ayodhya. Près de 2 000 personnes, en majorité des musulmans, ont péri dans des émeutes. – *(AFP, AP.)*

CORÉE DU SUD : nouveau chef de l'Etat

Le président Kim Young-sam se dit prêt à rencontrer M. Kim Il-sung « n'importe quand, n'importe où »

M. Kim Young-sam a pris ses fonctions de président de la République sud-coréenne, jeudi 25 février. Premier civil à être chef de l'Etat depuis trente ans, il a, dans son discours d'investiture, appelé à la *« réconciliation »*, à la fois en Corée du Sud et entre Séoul et Pyongyang. *« Une nouvelle ère de démocratie sous un gouvernement civil s'ouvre, nous l'avons attendue pendant trente ans,* a-t-il déclaré. *Au fond de mon cœur, j'ai une vision d'une « nouvelle Corée » qui sera une société démocratique plus libre et plus mûre. »* Après avoir appelé ses compatriotes à combattre le *« mal coréen »*, cette perte de confiance, *« ce défaitisme de l'intérieur »* face aux difficultés économiques, M. Kim s'est adressé au président nord-coréen Kim Il-sung : *« Nous devons être sincèrement désireux de coopérer (...). Nous pouvons nous rencontrer n'importe quand, n'importe où pour discuter de notre rêve (...) de réconciliation et d'unification »*, lui a-t-il lancé.

TOKYO

de notre correspondant

L'arrivée au pouvoir d'un homme qui, il y a une dizaine d'années, était en résidence surveillée et banni du Parlement est symptomatique des changements politiques profonds intervenus en Corée du Sud. La démocratisation entreprise depuis le printemps 1987, sous une forte pression populaire, a porté ses fruits. L'élection de M. Kim Young-sam, le 18 décembre, dénote aussi un réflexe frileux, la crainte du changement plus radical que représentait son adversaire, M. Kim Dae-jung, qui a incarné l'opposition aux dictatures pendant près de trente ans. Opposant certes, M. Kim Young-sam a fait preuve cependant, ces dernières années, d'une souplesse que beaucoup ont qualifiée d'opportunisme, notamment lorsqu'en 1991 il rallia le parti gouvernemental. Une stratégie qui s'est révélée payante puisqu'il succède aujourd'hui au président Roh Tae-woo, ancien général putschiste mué en réformiste, qui fut l'artisan de la démocratisation du pays. Ce dernier quitte la présidence avec un taux de popularité faible. L'inquiétude suscitée par les difficultés économiques, les scandales, et ce qui a été perçu comme un manque de fermeté de sa part – ce qui n'était pas forcément un point négatif dans un pays qui n'en a que trop connu – ont contribué à ternir son image.

Elu avec 42 % des suffrages, le nouveau président, qui dispose, selon la Constitution, de vastes pouvoirs, bénéficie d'une majorité au Parlement qui lui assure une bonne marge de manœuvre. Il est, en outre, servi par l'atonie prévisible de la vie politique.

Le retrait du « vieux lion »

Le retrait de la scène du « vieux lion », M. Kim Dae-jung, conjugué au renoncement à la politique de M. Chung Ju-yong, le fondateur du premier groupe industriel coréen, Hyundai, qui, malgré ses soixante-dix-sept ans, s'était lancé dans la course à la présidence, laisse le champ libre à la nouvelle équipe. Le « Ross Perot coréen », malgré le soutien de sa fortune, n'avait obtenu que 10 % des voix. Outre cette défaite, les poursuites engagées à son encontre pour fraude électorale semblent avoir été un élément décisif dans sa décision de retourner à la gestion de ses affaires. Il est peu probable que son Parti national pour l'unification ait un avenir.

En ce qui concerne le Parti démocrate de M. Kim Dae-jung, un congrès se réunira, en mars, pour choisir son nouveau président : deux candidats sont en lice. Mais aucun n'a le charisme de M. Kim, dont le retrait laisse l'opposition orpheline et crée un vide dans la vie politique.

Les premières batailles qu'aura à livrer le nouveau président seront essentiellement économiques. La stabilité et la reprise économique sont les deux grandes aspirations des électeurs. L'abaissement des taux d'intérêt (déjà commencé), la déréglementation du système financier et, sujet épineux, la réduction du poids des conglomérats industriels sont les priorités auxquelles il devrait s'attaquer. Les avis sont partagés sur l'amplitude des réformes qu'il entreprendra. On s'attend qu'elles soient moins radicales qu'il ne l'avait promis au cours de sa campagne. Son programme était pourtant le plus « mesuré » de ceux des trois grands candidats.

M. Roh laisse à son successeur le dossier des « grands projets », en particulier celui du TGV. Contrairement aux autres candidats, M. Kim Young-sam n'y était pas hostile. La décision de principe a été prise. Restait à faire le choix du partenaire étranger (allemand, français ou japonais). Une offre in extremis des Allemands a conduit à réexaminer le dossier et à ajourner une décision qui aurait dû être prise par M. Roh.

L'autre grande question laissée ouverte est celle de la politique envers la Corée du Nord. Les relations entre Pyongyang et Séoul sont actuellement au plus bas : le dialogue « historique » entre les premiers ministres du Nord et du Sud, qui a permis la signature, en décembre 1991, d'un accord-cadre de non-agression et de coopération, reste bloqué sur la question de l'inspection internationale des installations nucléaires nord-coréennes, que refuse Pyongyang.

PHILIPPE PONS

Visant la Chine et la Corée du Nord

Washington s'inquiète du développement d'armes bactériologiques et nucléaires

Les services de renseignement américains s'inquiètent d'une relance du programme d'armes bactériologique chinois, en violation de la signature par Pékin d'un accord international sur la production de telles armes, a indiqué le *Washington Post*, mercredi 24 février. Selon ces sources, l'un des deux centres civils – mais sous contrôle militaire – de recherches biologiques a été agrandi en 1991. Taïwan pourrait également poursuivre des recherches bactériologiques engagées dans les années '70. D'autre part, dans un rapport au Congrès, les services de renseignement américains ont exprimé leur *« préoccupation persistante »* à l'égard de l'aide apportée par la Chine au développement du programme d'armement nucléaire du Pakistan.

Par ailleurs, selon le nouveau directeur de la CIA, la Corée du Nord – accusée par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) de dissimuler son potentiel nucléaire à ses inspecteurs – disposerait déjà d'un stock de plutonium suffisant pour fabriquer au moins une arme atomique. Selon M. James Woolsey, Pyongyang aurait aussi accepté de vendre des missiles balistiques à la Libye et a fourni à la Syrie et à l'Iran des versions modifiées du Scud soviétique.

□ **HONGKONG : vers une reprise des négociations avec Pékin ?** – Les autorités de la colonie britannique de Hongkong ont repoussé le débat prévu au Conseil législatif (Legco) sur les réformes démocratiques proposées par le gouverneur Chris Patten, dans l'espoir de pouvoir engager des négociations avec la Chine. Pékin, qui s'est opposé avec vigueur à ces réformes, avait, en effet, proposé une reprise des contacts. Cependant, un des responsables de la colonie, M. Michael Sze, a déclaré, mercredi 24 février, que, si les conversations avec la Chine ne reprenaient pas *« de façon imminente »*, Hongkong n'aurait pas d'autre choix que de mettre ces réformes en application.

□ **INDONÉSIE : Djakarta accusé de bafouer les droits de l'homme.** – La torture est répandue en Indonésie et le système judiciaire est contrôlé par le gouvernement, a déclaré, jeudi 25 février, l'organisation américaine Comité des avocats pour les droits de l'homme, selon laquelle *« la structure politique de l'Etat est l'obstacle principal à la prévention de la torture et à l'accès à des réparations en Indonésie »*. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

A l'issue d'une première tournée dans la région

M. Warren Christopher admet que des « obstacles » entravent la reprise des pourparlers de paix

Le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, a quitté Israël, jeudi 25 février, au terme d'une tournée dans plusieurs capitales du Proche-Orient dont les résultats sont plutôt maigres. *« Je quitte le Proche-Orient avec de l'espoir, mais aussi la conscience qu'il reste des obstacles à franchir »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe, mercredi soir, avec le premier ministre israélien. Le principal *« obstacle »* est l'affaire des quelque quatre cents Palestiniens expulsés par Israël en décembre dernier.

« Sans pouvoir établir de calendrier, je peux vous dire que nous allons étudier le problème [des expulsés] *dans les jours et les semaines à venir, et j'espère que les pourparlers* [de paix] *reprendront bientôt »*, a ajouté M. Christopher, après avoir rencontré séparément, pour la deuxième fois en deux jours, une délégation palestinienne des territoires occupés et M. Itzhak Rabin. En ce qui concerne l'affaire des expulsés, *« il ne s'agit pas pour nous de faire pression sur Israël »*, a précisé le secrétaire d'Etat, qui a réaffirmé que Washington *« jouera désormais un rôle actif dans les négociations de paix à condition que celles-ci reprennent »*.

Les entretiens de M. Christopher ne semblent pas avoir été totalement stériles pour autant. Les Palestiniens, qui avaient affirmé qu'ils ne reprendraient pas la négociation avant le règlement du problème des expulsés, ont fait état de relatifs progrès. La discussion a été *« très sérieuse et détaillée »*, a déclaré la porte-parole de la délégation palestinienne, Mme Hanane Achraoui. *« Plusieurs idées ont connu une évolution durant cette rencontre et nous devons en discuter avec notre direction à Tunis et avec d'autres personnes ici »*, a-t-elle ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉGYPTE : décès de Mohamed Zayyat.** – L'ancien ministre des affaires étrangères et ancien conseiller du président Anouar El Sadate, Mohamed Hassan Al Zayyat, est mort dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 février, à l'âge de soixante-dix ans. M. Al Zayyat avait occupé à deux reprises le poste de représentant permanent de l'Egypte auprès de l'ONU (1962-1964 et 1969-1972), avant de devenir, en janvier 1972, ministre de l'information, puis ministre des affaires étrangères et enfin conseiller pour les affaires étrangères du président Sadate. – *(AFP.)*

□ **Une ONG réclame la réforme du système carcéral égyptien.** – Dans un rapport rédigé après une visite dans six prisons égyptiennes, une association américaine de défense des droits de l'homme, Middle East Watch, a demandé, mercredi 24 février, la réforme immédiate du système carcéral égyptien, dénonçant la surpopulation des prisons, les conditions d'hygiène désastreuses et le manque de soins médicaux. La torture n'est pas systématique, mais les châtiments corporels sont pratique courante, notamment *« l'utilisation de matraques électriques et de fouets en cuir auxquels sont accrochés des morceaux de métal »*. – *(Reuter.)*

□ **IRAK : le demi-frère du président irakien devient son conseiller.** – Le président irakien, M. Saddam Hussein, a nommé son demi-frère, M. Barzan Ibrahim El Takriti, jusqu'à présent représentant de l'Irak auprès de l'ONU à Genève, au poste de conseiller politique à la présidence de la république, *« avec rang de ministre »*, a annoncé la presse, mercredi 24 février. – *(AFP.)*

OCÉANIE

□ **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : huit soldats tués dans une embuscade sur l'île de Bougainville.** – Huit militaires papous ont trouvé la mort dans une embuscade tendue, mercredi 24 février, par les rebelles sur l'île de Bougainville, a annoncé, jeudi, à Port Moresby, le ministre de la défense, M. Paul Tohian. Deux autres soldats ont été blessés, mais on ne signale pas de victimes du côté des assaillants. Ce sont les pertes les plus sévères annoncées depuis le début de l'activité des sécessionnistes de Bougainville en 1988. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

IRAK

Bagdad a menacé d'abattre un hélicoptère de l'ONU

Le président de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak a confirmé, mercredi 24 février, des révélations du *New York Times* selon lesquelles des canons antiaériens irakiens avaient été pointés sur un hélicoptère de l'ONU, lors d'une opération d'inspection, lundi 22 février, à l'ouest de Bagdad. A deux reprises, les Irakiens ont clairement menacé d'abattre l'hélicoptère s'il ne faisait pas demi-tour, a indiqué M. Rolf Ekeus.

Convoqué par le président du Conseil, le représentant de Bagdad auprès de l'ONU, M. Nizar Hamdoun, a expliqué qu'il ne s'agissait que d'un *« incident isolé »* et que l'hélicoptère avait tenté de survoler un *« bâtiment appartenant au gouvernement »*, alors qu'il n'y avait pas été autorisé. – *(AFP.)*

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le référendum devrait avoir lieu avant la fin de l'année

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sont parvenus, mercredi 24 février, à un accord pour fixer un délai de trois mois aux négociations entre le Maroc et le Front Polisario, en vue d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental avant la fin de l'année.

Un projet de résolution approuvé par les Cinq invite le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, à intensifier ses efforts diplomatiques, en particulier pour résoudre les difficultés concernant les critères d'identification des électeurs. M. Boutros-Ghali devra présenter, *« au plus tard »* en mai, un rapport au Conseil à ce sujet. Il est également invité à entreprendre *« rapidement »* les préparatifs nécessaires pour l'organisation du référendum. – *(AFP.)*

ZAÏRE

Des centaines de militaires ont encerclé le siège du Parlement provisoire

Des centaines de soldats ont encerclé, mercredi 24 février, à Kinshasa, le bâtiment où siégeait le Haut Conseil pour la République (HCR, qui fait office de Parlement provisoire).

Cette manifestation, qui n'a donné lieu à aucun acte de violence, visait à ce que le HCR reconnaisse publiquement la validité des billets de 5 millions de zaïres (monnaie locale), que le premier ministre a déclaré sans valeur et que les Zaïrois boycottent. Quelques heures auparavant, dans un communiqué adressé aux dignitaires de l'Eglise, le haut commandement des forces armées avait dénoncé la Constitution élaborée par la Conférence nationale, et réaffirmé sa volonté de *« défendre les institutions légalement établies »*. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

SÉNÉGAL : selon les premiers résultats

M. Abdou Diouf arrive largement en tête de l'élection présidentielle

DAKAR

de notre envoyée spéciale

Le président sortant, M. Abdou Diouf, arrive largement en tête de l'élection présidentielle du dimanche 21 février, selon les premiers résultats partiels, rendus publics mercredi soir. Selon ces résultats, qui portent sur près du quart des inscrits, M. Diouf obtient quelque 60 % des suffrages et son rival, M. Abdoulaye Wade, environ 28 %, la participation étant inférieure à 45 %.

Quelques heures avant la publication de ces résultats, le Parti démocratique sénégalais (PDS) de M. Wade avait dénoncé des fraudes, au cours d'une conférence de presse. Le PDS s'insurge, entre autres, contre *«la distribution de 100 000 à 200 000 ordonnances»* (des dérogations permettant à des personnes non inscrites de voter). La formation de M. Wade a, notamment, produit un constat d'huissier, selon lequel, le jour du scrutin, M. Robert Sagna, ministre de l'équipement et maire de Ziguinchor, capitale de la province de Casamance, a *«distribué aux militants du parti socialiste»* des imprimés *«d'ordonnance vierges»*. Une bataille juridique pourrait donc être engagée par le PDS.

D'autre part, une nouvelle attaque a eu lieu en Casamance, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le village de Baghagha, à une vingtaine de kilomètres de Ziguinchor. Des hommes armés, soupçonnés d'être des séparatistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), ont tué l'imam du village. Selon des témoignages, qui n'ont pas été confirmés, dix-huit personnes auraient trouvé la mort lors de cette attaque. D'après le chef du village, les indépendantistes, hostiles à l'élection présidentielle, auraient attaqué Baghagha pour «punir» les habitants qui ont pris part au scrutin. La veille et le jour même du scrutin, trente personnes avaient été tuées dans cette même région, en proie à des troubles depuis dix ans.

MARIE-PIERRE SUBTIL

SOMALIE : à Mogadiscio

Les manifestations anti-occidentales auraient fait cinq morts parmi les émeutiers

Les violentes manifestations anti-occidentales, organisées, mardi 23 et mercredi 24 février, à Mogadiscio, par les partisans du général Mohamed Farah Aïdid (*le Monde* du 25 février) auraient fait plusieurs tués parmi les émeutiers, sans que l'on sache encore qui, des attaquants ou des attaqués, est responsable de ces morts. Jeudi matin, le haut commandement américain (qui dirige la force multinationale en Somalie) affirmait *«ne disposer d'aucune information»* permettant de dire que des Somaliens avaient été tués par les soldats de la coalition.

«Les forces de la coalition n'ont tué personne», a insisté, mercredi soir, le commandant Ken Roberts, porte-parole adjoint des forces américaines en Somalie. Deux membres de la police locale, qui *«participaient à l'escorte de convois de secours»*, ont été abattus *«par des inconnus»*, un troisième policier somalien étant *«grièvement blessé»*, lors de ce même incident, a-t-il ajouté. Une des radios locales, contrôlée par les hommes du général Aïdid, a assuré, mercredi soir, qu'au moins cinq Somaliens avaient été tués par l'armée américaine. Outre l'ambassade des Etats-Unis, l'ambassade de France et le siège de l'Action humanitaire France (AHF) ont été pris pour cible – ces incidents ne faisant aucune victime, a précisé, mercredi à Paris, le ministère des affaires étrangères. L'ambassade d'Egypte a, en revanche, été complètement pillée. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

CANADA : usé par la crise économique et l'échec du référendum constitutionnel

M. Brian Mulroney va abandonner son poste de premier ministre

Après huit ans et demi au pouvoir, M. Brian Mulroney a annoncé, mercredi 24 février, son intention de renoncer à ses fonctions de premier ministre du Canada et de chef du Parti conservateur. M. Mulroney restera en poste jusqu'à ce que son parti lui désigne un successeur, lors d'un congrès qui aura vraisemblablement lieu en juin. Le nouveau dirigeant, qui deviendra automatiquement le dix-neuvième premier ministre canadien, n'aura que quelques mois pour asseoir sa crédibilité et définir son programme avant d'organiser de sélections générales, qui doivent avoir lieu au plus tard en novembre prochain.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Les rumeurs sur la démission de M. Mulroney couraient avec insistance depuis que les Canadiens avaient rejeté par référendum, en octobre dernier, son projet de réforme constitutionnelle dite «entente de Charlottetown». Mais jusqu'à la semaine dernière, le premier ministre disait d'un ton guilleret qu'il était prêt à mener son parti à une troisième victoire électorale consécutive.

Combatif jusqu'au bout, il a affirmé mercredi qu'il se croyait toujours capable de cet exploit mais qu'il estimait après dix ans à la tête du Parti conservateur, *«le moment venu pour moi de partir»*. Ce qu'il aurait fait dès l'automne 1990, a-t-il révélé, si l'échec de la ratification de sa première tentative de réforme constitutionnelle, dite «accord du lac Meech», ne l'avait alors contraint à reporter son départ.

M. Mulroney a expliqué qu'il souhaitait emprunter au Parti libéral une «tradition» qui a historiquement permis à ce dernier de se maintenir au pouvoir avec beaucoup plus de succès que le Parti conservateur. La recette – que les conservateurs n'ont jamais su appliquer – consiste, pour le chef du parti, à passer la main pendant qu'il est encore au pouvoir et non après une défaite électorale qui a rejeté son parti dans l'opposition.

Les plus récents sondages ne créditent le Parti conservateur que de 21 % des intentions de vote, loin derrière le Parti libéral de M. Jean Chrétien (49 %) et précédant le Parti néodémocrate de Mme Audrey McLaughlin (16 %). Mais un quart des électeurs sont indécis, et les caisses du Parti conservateur sont, comme l'a fait remarquer M. Mulroney, bien garnies.

Du soulagement à l'allégresse

«J'ai fait de mon mieux pour mon pays et mon parti», a-t-il déclaré après avoir fait part de sa décision aux députés conservateurs. Et, de l'avis unanime des observateurs, le départ de M. Mulroney rend un ultime service à son parti. Car, ces dernières années, l'impopularité des politiques économiques et sociales de son gouvernement s'est largement cristallisée, dans l'électorat anglophone, en une véritable aversion pour sa personne.

A travers le pays, les réactions recueillies dans les milieux syndicaux, parmi les nombreux groupes de pression toujours violemment opposés aux deux accords de libre-échange signés par M. Mulroney avec les Etats-Unis puis, le Mexique, ou tout simplement dans la rue, allaient du soulagement à l'allégresse.

Après une nervosité initiale, les marchés financiers ont bien réagi, eux aussi, à la nouvelle. Le dollar canadien a clôturé en hausse, de même que les Bourses de Toronto et Montréal, où les opérateurs calculent que le départ de M. Mulroney accroît les chances des conservateurs de se maintenir au pouvoir et donc de poursuivre les efforts de contrôle de l'inflation et de réduction du déficit budgétaire.

A la Chambre des communes, M. Chrétien et Mme McLaughlin ont participé à la pluie d'éloges qui a salué le départ du premier ministre, manifestant leur *«respect»* pour *«son courage»* et *«les efforts qu'il a faits pour son pays»*. Mais devant les caméras, ils développaient déjà leur principal argument électoral : quel que soit le futur chef conservateur, il devra assumer la responsabilité des très impopulaires politiques du gouvernement Mulroney.

En effet, les nombreux prétendants à la succession de M. Mulroney sont tous ministres de longue date dans son cabinet. Aucun ne s'est ouvertement déclaré candidat mercredi, journée qui *«appartenait à M. Mulroney»*, selon l'expression employée par plusieurs d'entre eux. Le calendrier électoral les obligera cependant à dévoiler rapidement leur jeu.

Parmi les candidats possibles, le ministre de la défense, Mme Kim Campbell, député de Colombie-Britannique, aurait la faveur du public et le soutien de l'Ouest du pays. Mais elle aurait peu d'appui parmi les députés conservateurs, notamment dans l'aile droite du parti où les projets de loi pour l'avortement et le contrôle des armes à feu qu'elle a défendus quand elle avait le portefeuille de la justice ont déplu.

Le ministre des communications, M. Perrin Beatty, député depuis vingt et un ans, a une longue liste d'appuis dans le parti, une équipe électorale déjà bien organisée et le soutien des milieux d'affaires de Toronto. Mais ce soutien pourrait se diviser au profit de deux autres candidats potentiels, le ministre du commerce et ex-ministre des finances, M. Michael Wilson, et le ministre des affaires extérieures, Mme Barbara McDougall.

Le jeune (trente-quatre ans) ministre de l'environnement, M. Jean Charest, serait le seul Québécois susceptible d'entrer en lice, ce qui peut être a la fois un avantage et un handicap. On prête aussi de solides appuis régionaux au ministre de l'immigration, M. Bernard Valcourt, un francophone du Nouveau-Brunswick. Enfin, une candidature du ministre des affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, ancien premier ministre (de février 1979 à mai 1980) très populaire si l'on en croit les sondages d'opinion, n'est pas totalement écartée, même si l'intéressé a annoncé samedi dernier qu'il quitterait la vie politique après les prochaines élections.

M. Mulroney n'affiche aucune préférence, et a affirmé qu'il ne sera *«impliqué d'aucune façon»* dans la campagne pour la désignation du nouveau chef du parti. Après les élections, il dit avoir l'intention de retourner à Montréal et de *«reprendre le collier»* d'avocat pour faire vivre ses quatre jeunes enfants. La rumeur veut qu'un poste important lui ait été proposé par American Express.

CATHERINE LECONTE

Le mal-aimé

«Le Canada est un pays extrêmement difficile à gouverner, en raison de son immensité, de la faible densité de sa population et des tensions ancestrales entre francophones et anglophones», reconnaissait récemment M. Brian Mulroney, dans un demi-aveu d'impuissance. Le mal-aimé de la politique canadienne, qui battait depuis longtemps tous les records d'impopularité, aura quand même tenu les rênes du pouvoir pendant plus de huit années, marquées par l'une des pires récessions que le Canada ait connues.

Son retrait, à cinquante-trois ans, est amer. M. Mulroney renonce à briguer un troisième mandat à la tête des troupes du Parti conservateur et annonce sa démission de son poste de premier ministre sans avoir réalisé ses deux grandes ambitions : réconcilier le Québec avec le reste du Canada et redresser des finances publiques qu'il avait trouvées en bien piètre état.

Comparaisons désobligeantes

Sanctionné d'abord et avant tout pour la crise économique dans laquelle le Canada est plongé depuis avril 1990, M. Mulroney n'aura pas attendu les fruits (trop hypothétiques ?) de la reprise actuelle qui eussent amélioré le bilan de son gouvernement. Force est de constater aujourd'hui que le taux de chômage (11,3 % de la population active en 1992) est pratiquement le même qu'à son arrivée à Ottawa en 1984. En huit ans, la dette publique du pays a tant grossi que son seul service absorbe un tiers des revenus nationaux, et le déficit budgétaire n'a pu être ramené que de 32 à 28 milliards de dollars canadiens. Les seuls progrès spectaculaires enregistrés l'ont été sur le plan de l'inflation, revenue à 1,5 % en 1992.

Le premier des handicaps de M. Mulroney fut de succéder à un monstre sacré. Il eut, dès le départ, à souffrir de comparaisons désobligeantes avec le libéral Pierre Elliott Trudeau, personnalité aussi imposante qu'extravagante, dont le pays se sent encore un peu orphelin. Les deux hommes, Québécois d'origine, n'avaient, pour tout point commun, que la même volonté de garder le Canada uni, sans s'accorder du tout sur la manière d'y parvenir. Avec beaucoup d'assurance et quelque panache, M. Trudeau a appliqué la manière forte pour tenter de faire rentrer le Québec sécessionniste dans le rang (en échange d'un bilinguisme imposé sans grand succès à toute la fonction publique fédérale).

Avec beaucoup plus de modestie et de discrétion, M. Mulroney a épuisé tous ses talents de conciliateur pour aboutir au même échec, sanctionné par le «non» retentissant du Québec et de la majorité des autres provinces canadiennes lors du référendum du 26 octobre sur la réforme constitutionnelle.

Alors qu'ils avaient, en 1984, choisi, dans un bel élan, un premier ministre conservateur chaleureux et issu du peuple pour rompre avec un patricien dont la suffisance leur était devenue insupportable, les Canadiens ont vite reproché à M. Mulroney son *«manque de classe, de culture, de vision ou de charisme»*. Certes, le *«p'tit gars de Baie-Comeau»* (localité isolée de la côte nord du Québec où M. Mulroney, d'ascendance catholique irlandaise, est né en 1939) n'avait pas été formé sur les bancs de la Sorbonne ou d'Oxford comme son prédécesseur. Avec ses modestes diplômes en sciences politiques de la petite université d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse) et de droit de l'université Laval de Québec, ce fils d'électricien finit par éprouver une sorte de complexe.

Contenter tout le monde

Les efforts de son épouse Mila pour donner de lui une image plus positive ne furent pas toujours suffisants. Son capital de confiance s'est vite érodé, lorsqu'il est revenu sur sa promesse de ne pas désindexer les pensions de vieillesse ou lorsqu'il a trop tardé à légiférer sur des règles d'éthique spectaculairement bafouées par plusieurs membres de son gouvernement.

Parfaitement bilingue, aussi à l'aise dans la culture anglophone que francophone, M. Mulroney avait su mettre en avant ses origines québécoises pour s'imposer au sein du Parti conservateur, une formation quasiment inexistante dans la Belle Province tout au long des années 60 et 70 parce que trop anglophone. Bon orateur et bon organisateur, il a su y gagner les indispensables appuis (auprès du Parti québécois prêt à tout pour barrer la route aux libéraux notamment) pour parvenir au pouvoir en 1984 et pour s'y maintenir en 1988.

Sa rupture, peu après, avec l'un des ténors des nationalistes québécois, M. Lucien Bouchard (ancien ambassadeur du Canada à Paris), a inauguré une longue série de défections. En tentant de satisfaire des aspirations antinomiques – celles du Québec pour plus d'autonomie et celles des provinces anglophones attachées à un fédéralisme centralisé et respectueux de l'égalité de ses membres, – le gouvernement de M. Mulroney n'a trouvé que des solutions susceptibles de mécontenter tout le monde, que ce soit dans le cadre de l'accord du lac Meech (rejeté en 1990) ou de celui de Charlottetown, repoussé à l'issue du dernier référendum. M. Mulroney a bâti sa carrière sur la volonté de trouver un compromis entre les deux «peuples fondateurs» du Canada. Il avait, dans la même logique, cherché à faire participer activement son pays aussi bien aux instances de la francophonie qu'à celles du Commonwealth.

MARTINE JACOT

□ **CUBA : plus de 10 % de bulletins blancs aux élections législatives.** – Les élections législatives et provinciales organisées, mercredi 24 février, à Cuba ont été marquées par un fort taux de participation, supérieur à 97 %, selon les chiffres officiels. Les candidats uniques présentés par des «organisations de base» favorables au régime l'emportent nécessairement, mais les bulletins blancs et nuls, qui constituent un vote de protestation, ont atteint entre 10 et 20 % du total des suffrages exprimés. Les résultats définitifs devraient être connus dans les prochains jours. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : la popularité de M. Clinton est en hausse.** – La popularité du président Bill Clinton a augmenté depuis l'annonce de son plan économique la semaine dernière, selon un sondage rendu public mercredi 24 février par la chaîne de télévision ABC. Selon ce sondage, 63 % des 1 000 personnes interrogées ont une bonne opinion du chef de la Maison Blanche, contre 54 % il y a neuf jours. Son plan économique, qui prévoit une hausse des impôts, est approuvé dans la même proportion. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : M. Fujimori et les droits de l'homme.** – Le président Alberto Fujimori a affirmé, mercredi 24 février à Lima, que *«deux mille militants et dirigeants du Sentier lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) ont été capturés depuis avril 1992, sans violation des droits de l'homme»*. Le président Fujimori a toutefois reconnu qu'il y avait 4 000 cas non élucidés de personnes disparues depuis 1980. De son côté, la Coordination nationale des droits de l'homme a estimé qu'il y avait eu 114 exécutions sommaires en 1992, contre 99 l'année précédente et que le nombre de disparus était passé de 178 à 300. Selon le même organisme, le Sentier lumineux a tué *«de sang froid»* 946 personnes en 1992, contre 842 l'année précédente. – *(AFP, Reuter.)*

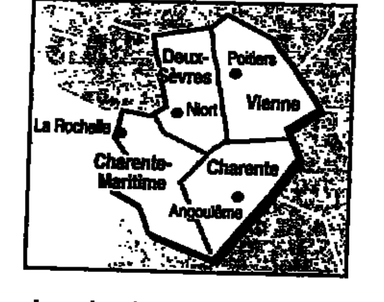
POLITIQUE

La préparation des élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Poitou-Charentes : M. Monory règle ses comptes

Offensé par le RPR dans son fief de la Vienne, le président du Sénat prend le risque de brouiller son image de conciliateur pour affirmer son autorité



POITIERS

de notre envoyée spéciale

M. René Monory est candidat aux élections législatives dans la Vienne. Enfin presque. Tel est en tout cas le sentiment que donne la très curieuse campagne électorale qui s'est ouverte dans ce département. Dans la circonscription de Châtellerault, abandonnée par Mme Edith Cresson, comme dans celle de Montmorillon, tenue par le député RPR M. Arnaud Lepercq, les électeurs seront appelés dans quelques semaines à se prononcer pour ou contre M. Monory. Du résultat des 21 et 28 mars dans ces deux circonscriptions le président du Sénat fait une affaire personnelle, une sorte de référendum sur son image et l'étendue de son pouvoir.

Car c'est lui, et personne d'autre, que l'on est venu défier à Châtellerault, en opposant un candidat RPR, M. Philippe Rabit, à son dauphin du CDS, M. Jean-Pierre Abelin. Ce jour-là, M. Monory a pris une *«gifle»* et a vécu, selon ses propres termes, *«la plus grande désillusion de* [sa] *carrière»*. Or, on ne gifle pas impunément le «deuxième personnage de l'Etat». Depuis qu'il préside aux destinées du Palais du Luxembourg, M. Monory ne manque pas une occasion de rappeler la place que lui accorde désormais la République en son protocole. Ce n'est pas seulement l'homme fort du département, le président du conseil général de la Vienne qui est, ainsi, attaqué, c'est le potentiel président de la République par intérim. *«En devenant président du Sénat, M. Monory est entré dans le club des très grands,* estime l'un des observateurs politiques les plus avisés du département, *et, en le provoquant sur ses propres terres, on lui fait un coup auquel nul ne songerait contre M. Jacques Chirac ou M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est avant tout cela qu'il ne peut pas admettre.»*

M. Monory se contente, lui, de marteler à chacun de ses interlocuteurs qu'il y a eu dans cette affaire *«manquement à la parole donnée»* et qu'une telle transgression est *«grave»*. Agresseur publiquement désigné, le RPR. Agresseur officieusement nommé, M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, qui se vengerait ainsi de sa douloureuse défaite contre M. Monory à la présidence du Sénat le 2 octobre dernier. La réplique ne s'est pas fait attendre : on le provoque à Châtellerault, il se venge à Montmorillon, en soutenant un candidat centriste, M. Alain Fouché, contre le député sortant RPR.

Le «commercial» et l'héritier

Le territoire offrait pourtant un partage équitable aux formations de droite : aux termes des accords nationaux, les deux députés sortants RPR de la Vienne, MM. Jean-Yves Chamard et Arnaud Lepercq, voyaient leur investiture reconduite, et l'UDF, pour sa part, se réservait les deux circonscriptions tenues par le PS, celle de M. Jacques Santrot à Poitiers et celle de Mme Cresson à Châtellerault. Mais le retrait de l'ancien premier ministre de la course électorale a aiguisé les appétits. Abandonnée à son suppléant, M. Guy Montjalon (PS), cette circonscription est en effet susceptible de basculer à droite en mars prochain.

Député de 1978 à 1981, puis de 1986 à 1988, adversaire quasi institutionnel de Mme Cresson, M. Abelin pouvait légitimement prétendre à la candidature unique de l'opposition. Les élections cantonales de mars 1992 sont venues bousculer cet ordre trop bien établi : Mme Cresson, maire de Châtellerault, a été sérieusement menacée par M. Rabit, qui ne lui a concédé que 174 voix d'écart aux deuxième tour. Ce bon score, obtenu contre un premier ministre en exercice, a gonflé d'ambition le candidat RPR qui, depuis, se présente comme le seul candidat crédible de la droite.

Tout le distingue de M. Abelin : à l'allure policée, un peu indolente, de ce centriste qui a trouvé la politique en héritage, son père, Pierre Abelin, aujourd'hui décédé, ancien maire de Châtellerault et plusieurs fois ministre, est resté un des grands noms de la Vienne, – M. Rabit oppose l'activisme forcené du militant. Terriblement agaçant, mais redoutablement efficace. Cadre commercial, il se vend comme un produit de grande consommation : photos couleurs avec madame et enfants, avec chien et sourire, label *«nouveau»* en guise de programme et porte-à-porte. Entré en campagne depuis cinq mois, il affirme tenir, d'ici au 21 mars, le pari de serrer la main de vingt-cinq mille personnes et de visiter les cent dix-huit communes de la circonscription. Il n'a d'ailleurs guère d'autre choix pour rivaliser avec M. Abelin. Car, dans ce département où M. Monory règne en parrain, les notables hésitent à s'afficher avec le candidat gaulliste venu si insolemment braver le dauphin du président du conseil général. Surtout lorsque, comme de nombreux maires de petites communes, on est en attente d'une subvention de l'assemblée départementale pour sa piscine ou son gymnase...

Dans les deux circonscriptions, la «primaire» s'annonce pourtant serrée, et il faudra bien tout le poids de M. Monory pour permettre aux deux candidats centristes d'arriver en tête au premier tour. A Châtellerault, dans le climat actuel de rejet violent de la gauche, M. Rabit remporte déjà un succès d'estime auprès d'électeurs de droite, qui reprochent à M. Abelin son centrisme trop tranquille. Quant à M. Lepercq, il a beau jeu de se présenter, à Montmorillon, en victime d'une rivalité totalement extérieure à sa circonscription. D'autant que son adversaire centriste d'aujourd'hui, M. Fouché, est son suppléant d'hier. Maire apprécié de Chauvigny, ce dernier peut se prévaloir de son dynamisme dans cette partie sinistrée du département, face à l'image un peu usée du député sortant, mais dans le milieu rural encore influent du sud, M. Lepercq bénéficie d'une excellente implantation et d'un électorat fidèle.

En outre, si M. Chirac a semblé se tenir à l'écart de la primaire de Châtellerault, laissant à MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin la responsabilité de venir soutenir M. Rabit, il n'en va pas de même dans la circonscription de Montmorillon, à l'égard de laquelle le président du RPR se sent *«personnellement engagé»*. Pour preuve, il a promis à M. Lepercq de venir animer une réunion publique à Chauvigny le 11 mars.

Pour M. Monory, la partie n'est donc pas sans risque. Personnalité unanimement respectée dans la Vienne, le père du Futuroscope n'avait pas habitué ses concitoyens, jusqu'alors, à de tels règlements de comptes politiques. Sa décision de répliquer immédiatement à l'outrage de Châtellerault par l'organisation d'une «primaire» dans le sud, en a surpris plus d'un. D'agressé, M. Monory devient agresseur et brouille son image. Conscient qu'il joue une part de son crédit départemental et national dans ces élections, le président du Sénat ne ménage pas sa peine. Il a adressé une lettre à tous les maires du département pour leur faire part de son soutien personnel aux candidats centristes; il s'affiche à chaque page de leurs journaux électoraux et les accompagne dans la plupart de leurs réunions publiques, donnant du même coup à la campagne de MM. Abelin et Fouché l'allure d'une préparation d'élections cantonales.

Concurrence en Charente

Le président du conseil général est leur principal atout. Il deviendra, du même coup, le vrai perdant de ces élections si ses deux dauphins ne se montrent pas à la hauteur. Or, on ne manque pas de souligner que dans son propre fief de Loudun une légère alerte a été donnée lors du référendum sur la ratification des accords de Maastricht où, en dépit d'une forte campagne de M. Monory en faveur du «oui», le «non» l'avait emporté le 20 septembre. A la faveur du secret des urnes, d'aucuns pourraient être tentés de donner un avertissement à l'homme fort du département, sans pour autant prendre le risque de servir une gauche trop affaiblie.

Dans les trois autres départements de la région Poitou-Charentes, on suit en tout cas avec attention le combat de M. Monory. Le président du Sénat fait d'ailleurs partie des personnalités les plus sollicitées par les candidats UDF pour venir animer des réunions publiques. On revendique son parrainage et on est fier de s'exhiber à ses côtés sur les tracts de campagne. C'est particulièrement vrai dans la Charente voisine, où le climat traditionnellement froid entre le RPR et l'UDF s'est encore rafraîchi ces derniers mois. Réinvesties sans contestation, les deux personnalités du département, MM. Pierre-Rémy Houssin (RPR), président du conseil général, et Georges Chavanes (CDS), maire d'Angoulême, devraient voir leur mandat reconduit, mais les deux hommes se livrent une lutte d'influence par candidat interposé dans les deux autres circonscriptions de la Charente, tenues par le PS.

Dans ce département où l'image du Parti socialiste est attachée au nom de M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême et député sortant démissionnaire, en fuite en Argentine après avoir été inculpé dans diverses affaires de malversations financières, les fiefs de gauche sont particulièrement menacés et suscitent de nombreuses vocations. Cela va même jusqu'à la caricature dans la circonscription de M. Boucheron, où pas moins de onze candidats se sont déclarés *(lire encadré)*, parmi lesquels deux adjoints au maire d'Angoulême, MM. Jean Mardikian (CDS) et Bernard Vergès (RPR).

La droite entend bien, aussi, faire basculer dans son camp la circonscription de M. Jérôme Lambert (PS). Petit-neveu du président de la République, élu depuis 1986, réélu avec plus de 58 % des voix en 1988, M. Lambert bénéficie d'une bonne image personnelle dans ce réservoir historique de la gauche, qui s'était prononcé à 61 % en faveur de M. Mitterrand à l'élection présidentielle de 1988. Mais l'effet désastreux des affaires liées à M. Boucheron, vis-à-vis duquel M. Lambert a pourtant très vite et publiquement marqué ses distances, risque de peser bien lourd au moment du vote. A droite, la concurrence est sévère entre MM. Henri de Richemont (RPR), maire d'Etagnac, conseiller régional, et Michel Harmand, conseiller général et maire de Mansle, rallié pour la circonstance à l'UDF. Ce dernier part avec un léger avantage, pour avoir battu M. Lambert aux élections cantonales.

L'UDF et le RPR vont aussi s'affronter dans les Deux-Sèvres, faute d'avoir organisé à temps la succession de deux députés sortants qui ne se représentent pas. «Parachuté» en 1986 dans le département, M. Jean de Gaulle (RPR), réélu en 1988 dans la circonscription de Parthenay, s'est vu offrir cet automne par les instances de son parti un cadeau de taille : l'investiture dans le douzième arrondissement de Paris, où il devrait succéder à M. Pierre de Bénouville. Quittant sans regret les Deux-Sèvres, M. de Gaulle n'a pas cherché à désigner de «dauphin», et cette circonscription ancrée à droite va échapper au RPR pour tomber, selon toute probabilité, dans l'escarcelle du candidat UDF, M. Jean-Marie Morisset.

Quatre places fortes de gauche

Du coup, le mouvement gaulliste tente sa chance dans l'autre circonscription tenue par la droite, celle de Bressuire-Thouars, où M. Albert Brochard (UDF) ne se représente pas, provoquant ainsi une «primaire» inattendue entre M. Dominique Paillé (CDS), dauphin et suppléant de M. Brochard, et Mme Armelle Guinebertière (RPR). Là encore, les personnalités nationales et régionales sont mises à contribution : Mme Guinebertière reçoit MM. Chirac et Juppé, M. Paillé invite MM. Chavanes, Jean-Pierre Raffarin, président (UDF) du conseil régional, ou encore François Bayrou, et s'affiche, comme il se doit, aux côtés de M. Monory dans son journal de campagne.

L'union de l'opposition s'est faite, en revanche, là où, sans doute, on l'attendait le moins, en Charente-Maritime. Les susceptibilités exacerbées lors des élections cantonales et régionales, qui avaient conduit à une multitude de candidatures, se sont apaisées. Un temps contesté par la jeune garde du RPR, M. Jean de Lipkowski, député sortant (RPR) de Royan, a vu son investiture renouvelée, tout comme son collègue (UDF) de Rochefort, M. Jean-Guy Branger. Contrairement au mouvement gaulliste, dont le deuxième candidat a très peu de chances de l'emporter face à M. Michel Crépeau (MRG) à La Rochelle, l'UDF pourrait bien enlever au PS les deux autres circonscriptions du département, celle de M. Roland Beix et celle de M. Pierre-Jean Daviaud, suppléant de M. Philippe Marchand, ancien ministre de l'intérieur qui ne se représente pas.

Le retrait de M. Marchand, qui bénéficiait d'un fort crédit de voix personnel, met la victoire à portée de main pour son traditionnel adversaire, M. Dominique Bussereau (UDF-PR), député de 1986 à 1988. La partie devrait être plus difficile pour M. Xavier de Roux, conseiller général, avocat de M. Chalier dans l'affaire Carrefour du développement, qui trouve face à lui un député socialiste apprécié pour son travail de terrain, mais le mécontentement des agriculteurs, nombreux sur la circonscription de Saint-Jean-d'Angély, risque de peser lourd dans la bataille.

La droite, qui tient déjà le conseil régional et les quatre conseils généraux de Poitou-Charentes, a donc de grandes chances de voir son influence renforcée après les élections législatives. Seuls quatre sièges socialistes ou apparentés devraient être reconduits sans trop de difficultés : M. Bernard Bellec, maire (PS) de Niort, qui succède au député sortant, M. André Clert, dans une circonscription marquée par la culture de gauche de la capitale des mutuelles; à La Rochelle, M. Crépeau, qui, en plus de son image personnelle, bénéficie des divisions des écologistes, très présents sur la côte; Mme Ségolène Royal dans les Deux-Sèvres, qui a obtenu un joli score aux élections cantonales de mars dernier et a évité la déroute de la liste socialiste aux régionales. En cinq ans, le ministre de l'environnement, qui agace autant qu'elle séduit, semble avoir réussi son implantation dans une circonscription pourtant très rurale. Enfin, statue du commandeur socialiste dans le département, M. Jacques Santrot, maire de Poitiers, a, lui aussi, de bonnes chances d'être réélu, en dépit des efforts du président de région, M. Raffarin, qui soutient très activement la candidature de son directeur de cabinet, M. Eric Duboc (UDF).

PASCALE ROBERT-DIARD

► Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie et en Basse-Normandie (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 22 et 24 février).

Onze candidats à Angoulême pour le siège de M. Boucheron

ANGOULÊME

de notre envoyée spéciale

M. Jean-Claude Beauchaud cumule tous les handicaps. Il est socialiste. Il est, pour quelques semaines encore, le suppléant du député démissionnaire, M. Jean-Michel Boucheron. Il est, pourtant, candidat dans sa circonscription. M. Beauchaud n'a rien d'un masochiste, d'une victime sacrificielle, d'un provocateur ou d'un inconscient.

Il est entré en campagne tranquillement, sereinement, après avoir obtenu l'investiture des militants contre Mme Sylvie François, membre du secrétariat national du PS, parachutée dans le département en 1991 pour *«faire oublier Boucheron»*. A cette image neuve de la gauche en Charente, les militants ont préféré celle, familière, du maire de Gond-Pontouvre, professeur de mathématiques en retraite et ancien maître-nageur qui a, dit-il, appris la brasse et les rudiments du plongeon à *«plusieurs centaines d'électeurs de cette circonscription»*.

De l'ancien maire d'Angoulême, bien sûr, il accepte de parler. Sans animosité particulière et comme si, pour lui, la page était tournée depuis longtemps. On pressent, d'ailleurs, qu'entre les deux hommes, l'alliance n'allait pas plus loin que l'intérêt électoral bien compris de M. Boucheron. Réélu dans sa commune avec 70 % des voix au premier tour, en 1989, M. Beauchaud veut croire que les électeurs de la quatrième circonscription de la Charente auront encore à cœur, malgré M. Boucheron et malgré les suppressions d'emplois qui touchent fortement ce secteur ouvrier, de rester majoritairement fidèles à la gauche.

Au printemps dernier, ces mêmes électeurs l'avaient, pourtant, partiellement démenti en donnant le canton d'Angoulême-Nord au candidat RPR, M. Bernard Vergès. Ce dernier, adjoint au maire d'Angoulême, M. Georges Chavanes (CDS), fait d'ailleurs partie des onze candidats déclarés de cette circonscription. Il devra affronter, au premier tour, un autre adjoint au maire, M. Jean Mardikian (CDS), très soutenu par M. Chavanes. Si M. Vergès apparaît plus dynamique que le candidat centriste, il a, toutefois, moins de chances de rassembler sur son nom, au second tour, un électorat modéré.

M. Dominici en quête de récompense

Cette division affaiblit une droite qui doit déjà compter avec un éparpillement imprévisible de ses voix au premier tour entre un candidat Front national, un dissident CDS, un ancien journaliste de la télévision, M. Alain Schmit, et, surtout, M. Marcel Dominici, le «tombeur» de M. Boucheron. Revenu de sa liaison avec le Front national aux élections législatives de 1988, où il avait obtenu un peu plus de 6 % des voix, M. Dominici se présente sans étiquette, cette fois, mais avec une légitimité renforcée. Il a vu son acharnement justifié puisque ce sont bien souvent les plaintes qu'il a déposées au nom de son Comité de chômeurs de la Charente qui ont permis l'ouverture d'informations judiciaires contre l'ancien maire socialiste d'Angoulême. Les habitants d'Angoulême pourraient bien lui savoir gré de son combat et lui accorder quelques points de plus qu'en 1988.

A gauche, M. Beauchaud devra partager son capital de voix entre un candidat communiste orthodoxe, un «refondateur» et un militant de Lutte ouvrière (trotskiste), et contenir l'influence du représentant écologiste, M. Pierre Debien (Génération Ecologie). Après avoir laissé sa ville en faillite, contribué à mettre l'image du PS charentais et national en miettes, M. Boucheron tire définitivement sa révérence en rendant sa circonscription ingérable.

P. R.-D.

La préparation des élections législatives

Les socialistes se félicitent de l'initiative de M. Rocard

M. Pierre Bérégovoy a participé, mercredi 24 février, à la réunion hebdomadaire du bureau exécutif du PS, devant lequel il s'est félicité du *« nouvel élan »* et de *« l'effet positif »* donnés à la campagne socialiste par les propositions de M. Michel Rocard, formulées le 17 février à Montlouis-sur-Loire, pour une recomposition de la gauche. M. Laurent Fabius a affirmé, de son côté, que les socialistes *« doivent être au coude à coude dans cette campagne, dans l'unité du parti et dans la perspective de sa rénovation »*, a indiqué le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne.

Si, comme l'a dit M. Queyranne, il n'y a eu *« aucune intervention négative »* au sujet de l'appel de M. Rocard, M. Gérard Collomb, proche de M. Pierre Mauroy, s'est étonné de la rapidité du ralliement de certains socialistes aux positions de l'ancien premier ministre et de l'entrain avec lequel ils décrètent, selon lui, l'enterrement du PS. M. Mauroy lui-même s'est félicité de *« l'analyse »* de M. Rocard, mais, comme plusieurs participants, il a mis l'accent sur la nécessité de donner la parole, dans le processus de rénovation, aux militants, qui restent *« le terreau socialiste »*. M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, a comparé – pour s'en féliciter – la démarche de M. Rocard à celle de M. François Mitterrand en 1967, lorsqu'il avait créé la Fédération de la gauche démocrate et socialiste avec le Parti socialiste SFIO d'alors, sa propre Convention des institutions républicaines et le Parti radical. M. Lionel Jospin a déclaré que l'initiative de M. Rocard va dans le bon sens, étant entendu qu'elle ne doit pas aboutir à un présidentialisme renouvelé.

Interrogé, d'autre part, au « Grand Débat » de Radio-Shalom, M. Max Gallo, président du Mouvement des citoyens qu'a lancé M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré que *« si le projet de M. Rocard, c'est de constituer un rassemblement qu'il chevauche et entraîne pour conquérir le pouvoir, c'est du mitterrandisme vingt ans après »*.

Après les déclarations de M. Lalonde

M. Waechter estime qu'il faudra « des années » pour que le PS et les écologistes deviennent des partenaires

L'acceptation de la *« main tendue »* de M. Michel Rocard par M. Brice Lalonde (voir l'entretien de ce dernier au *Monde* du 25 février) a été jugé comme un geste *« très positif »* par le premier ministre, invité, mercredi 24 février, sur TF 1. *« Il est important de rassembler les femmes et les hommes de progrès dans une alliance d'un type nouveau »*, a affirmé M. Pierre Bérégovoy, avant de souligner : *« Avec nos amis les Verts, et avec beaucoup d'autres, nous avons la même conception du développement économique autour du partage du travail. »*

« Après nous avoir méprisés pendant dix ans, le Parti socialiste nous fait la cour depuis dix mois », lui a répondu le porte-parole des Verts, M. Antoine Waechter. Ce dernier a reconnu que le PS pouvait être *« un partenaire possible »* pour les écologistes, mais, a-t-il ajouté, *« il faudra sans doute des années pour que ce partenariat se réalise »*.

A Martigues (Bouches-du-Rhône), le même jour, M. Waechter a indiqué, en réaction aux propos du président de Génération Ecologie, qu'il ne souhaite pas *« dissoudre l'écologisme dans un grand parti démocrate, où les gens se retrouveraient simplement parce qu'ils veulent peser électoralement plus lourd »*. Il ne juge pas, cependant, que la prise de position de M. Lalonde soit de nature à remettre en cause l'accord passé entre les Verts et Génération Ecologie. M. Waechter a encore rappelé que les candidats écologistes se maintiendront, quand ils le pourront, au second tour des élections législatives, *« sauf dans des cas très particuliers, qui n'entrent absolument pas dans une stratégie d'accord avec le PS ou qui que ce soit d'autre »*. Sur France 3, lors de « La marche du siècle », M. Lalonde a lui-même précisé que sa réponse au discours de Montlouis-sur-Loire de M. Rocard ne visait pas l'ensemble des socialistes. *« Rocard, oui, les socialistes, non!* a-t-il dit. *Le bang, oui, le gang, non! »*

A l'issue de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, M. Christian Pierret, directeur de campagne, s'est félicité des déclarations de M. Lalonde, en jugeant que *« c'est une évolution qui va dans le bon sens »*. Mais, a-t-il ajouté, *« nous verrons bien quelles conséquences les formations écologistes tireront de cette évolution d'un de leurs leaders en ce qui concerne leur attitude après le premier tour des élections législatives »*.

Le plaisir discret d'Edouard Balladur

Suite de la première page

Honnête? *« Pas du genre à piquer dans la caisse, si vous voyez ce que je veux dire... »* (un commerçant de Beaune). Honnête? *« Dans le sens raisonnable, modéré, pas hystérique quand il parle des socialistes, et pas dégoulinant de promesses »* (un menuisier en retraite). Honnête? *« Oui, loyal, sincère, le contraire du roublard. S'il se présente, c'est vraiment qu'il pense être utile à la France »* (un viticulteur de Mâcon). Le grand chambellan du gouvernement Chirac du temps de la cohabitation en rosirait sûrement, ravi d'apprendre que les réflexions en question, recueillies à l'issue de réunions publiques, proviennent d'électeurs... UDF.

C'est comme cela : la période est délicieusement favorable à M. Balladur. *« L'heure n'est plus aux envolées lyriques ni aux grandes imprécations*, assure-t-il d'une voix égale. *Les gens ont une soif de sérieux, de précision, et n'attendent pas qu'on fasse le pitre à la télévision. »* Le pitre? Non, il en serait bien incapable, et les grandes envolées ne conviennent pas à son genre de beauté. Les journalistes anglo-saxons, affriolés par ses performances de « premier ministrable », ne cachent d'ailleurs pas leur déception après l'avoir rencontré : *« Agréable, mais un peu terne »*, notait le *Financial Times* au mois de janvier tandis que le *Wall Street Journal* se montrait encore plus sévère : *« Moins que brillant, prononcé avec peu de panache et peu d'humour mais typique de l'homme : attaché aux faits, sérieux et pessimiste. »* Le costume est étroit.

Le travail et l'effort

Curieusement, c'est en province que la magie Balladur opère le mieux. C'est dans des salles des fêtes endimanchées, des assemblées de paysans inquiets ou des banquets d'élus ruraux que l'on en perce les mystères. Une journée-type? Vendredi 19 février était de celles-là. Direction : la Bourgogne.

En avion. Plus coûteux puisqu'il faut l'affréter mais plus commode. Une dizaine de places occupées par deux proches collaborateurs du cabinet installé boulevard Saint-Germain, une équipe de France 3, deux journalistes de presse écrite et le président très discret du CNI, M. Jean-Antoine Giansily, venu soutenir le premier candidat visité mais auquel M. Balladur ne prêtera qu'une attention polie. Emmitouflé dans le fameux loden gris, l'écharpe noire autour du cou, le gant de cuir retiré uniquement pour choisir un bonbon offert par l'hôtesse – *« Vous avez des caramels? J'adore les caramels... et le gâteau au chocolat »*, – le fondateur de l'Association pour le libéralisme populaire tente d'échapper à la grippe, mais devise joyeusement.

TF 1, apprend-on, lui a proposé pour cette semaine une émission de dialogue avec des Français réunis en plateau. Mais il a refusé. Il ne voudrait pas avoir l'air de riposter au président. Tout de même, s'étonne-t-on, une grande émission... *« Un homme politique de trente-cinq ans aurait sûrement dit oui. Question de génération. »* M. Nicolas Sarkozy? M. Balladur rit. *« Il aurait bondi! »*

« Comment va FR 3? s'enquiert-il soudain auprès du journaliste de la 3. *Il paraît que M. Bourges n'a pas aimé que je dise n'apprécier le service public qu'à condition que cela reste le service public »*. Le ministre de la privatisation de la Une aurait-il des propositions dans ce domaine? *« Il faut libérer le service public de la tyrannie de l'Audimat, mais pour le reste, de grâce, pas de changement! »* Vrai de vrai? Pas de chasse aux sorcières? *« Ce sont des débats moyenâgeux. Les antennes me paraissent relativement objectives, et je ne serai jamais responsable d'une télévision dans la mouvance de l'Etat. »* La journée nous prouvera que « la base » militante n'est pas de cet avis.

Dijon. Accueil à la descente de la passerelle par le sénateur CNI de la Côte-d'Or, M. Bernard Barbier, aussi rond qu'un petit tonneau de vin dont il fait le négoce, et M. Lucien Brenot, candidat CNI. Salutations rapides. Cortège de voitures. Cap sur Chevigny-Saint-Sauveur. Il est 11 h 30. Une salle des fêtes moderne, un grand V tricolore, des gradins archicombles. Premier discours de M. Balladur, qui reçoit la médaille de la ville. *« Rarement élection législative*, dit-il, *aura été aussi importante... »* Dix minutes, du cousu main. Un mot sur le chômage, deux sur l'agriculture, trois sur l'affaire Hoover, qui permet d'évoquer *« une autre conception »* de l'Europe. Un appel à l'espoir, et pas une seule promesse : *« Le redressement ne sera pas rapide. Tout sera difficile. Nous ne ferons pas de miracle. Ce qui nous attend, c'est le travail et l'effort. »* Acclamations, photos, adieux. Tant pis pour le vin d'honneur. Il est midi et quart.

La pluie sur l'autoroute. 150 kilomètres à l'heure. Il faut accélérer si l'on veut respecter les horaires. Beaune, 12 h 45. Déjeuner-débat sous la grande halle où ont pris place quatre cents convives bruyants. Repas à 180 francs. La table des personnalités est surélevée et fait face à la salle. Y ont pris place MM. Robert Poujade, maire de Dijon, Henri Moine, maire de Beaune, Alain Suguenot, candidat UPF, Bernard Barbier et Dominique Perben, député (RPR), maire de Chalon-sur-Saône. Discours introductifs. La salle pour Edouard Balladur a les yeux de Chimène, et Edouard Balladur assume, un tantinet monarque sur cette estrade étrange, la pose affectée mais la prunelle souriante.

TF 1, RTL et France 3 profitent d'une pause pour évoquer le *« big bang »* de M. Michel Rocard. La réaction est assassine. *« Dans son désarroi, il restait encore au Parti socialiste à subir une dernière épreuve. C'est M. Rocard qui la lui inflige. Quelle étrange manière de convaincre les Français que la politique est autre chose que le choc d'ambitions individuelles... »* Retour à la tribune. Discours. *« Depuis que nous sommes sortis de la guerre, nous n'avons jamais été dans une situation aussi grave... Il va falloir de gros efforts, beaucoup de courage et une grande cohésion. Nous ne sommes pas des démagogues. C'est cela, notre faiblesse. »*

« Est-ce que j'ai l'air de m'ennuyer? »

16 h 30. Salle des fêtes de Viré-lès-Macon (Saône-et-Loire). Les viticulteurs entourent des tables en U où reposent deux tonnelets. France 3 a juste le temps de se demander si M. Balladur apprécie ce type de rencontre. *« Mais bien sûr*, s'exclame-t-il. *Tout cela est fort utile, fort instructif, et pourquoi ne pas le dire, fort sympathique. Mais pourquoi me pose-t-on toujours cette question? Est-ce que j'ai l'air de m'ennuyer? »* Non, juste un peu... étranger. Mais qu'importe puisque cela ne lui saute pas aux yeux et qu'il trouve cela *« fort agréable »*.

M. Balladur montre un nouvel entrain en confessant un souvenir très doux : *« C'est à une quinzaine de kilomètres d'ici, à Saint-Amour, que je me suis marié. »* Un ange passe dans la salle. Mais M. Balladur peut faire mieux. *« Je connais bien vos problèmes de viticulteurs. Car j'ai eu moi aussi, autrefois, une petite exploitation agricole en indivision. Nous étions quatre sur 6 hectares »*. Rarissimes sont les allusions de M. Balladur à une vie privée protégée avec pudeur.

Le temps de tremper les lèvres poliment dans un verre de vin blanc, le cortège est parti, envolé. Rendez-vous à Senneeé-lès-Mâcon en suivant *« la grappe »* comme indique une pancarte. Discours. *« Jamais, depuis quarante ans, le pays n'avait connu pareille situation... Il faudra faire de grandes lois. Mais n'attendez pas de miracle... »* L'assistance est debout. *« Enfin, des propos clairs, courageux, sans haine ni démagogie »*, dit une dame.

19 h 30. Le *timing* est parfait. M. Balladur a même le temps de se retirer un quart d'heure pour se relaxer et téléphoner, comme il le fait chaque jour, à sa femme. Invités au dîner qui doit précéder le grand meeting du soir, les élus UDF de Saône-et-Loire s'empressent autour de lui. Ils se moquent d'un collègue *« qui a dû sa carrière aux cartes de sympathie qu'il envoyait systématiquement »* aux électeurs aux diverses occasions de leur vie. *« Je le fais également pour les naissances, les mariages et les enterrements de ma circonscription »*, annonce tranquillement M. Balladur. Silence stupéfait. *« Je suis très consciencieux, vous savez. »* On change de sujet. Et ce pauvre M. Rocard? Et la réforme constitutionnelle? Et les préfets-girouettes qui sentent tourner le vent?...

M. Balladur parti, les élus sont sous le charme : c'est, disent-ils, le premier ministre idéal. *« C'est le plus sécurisant »*, affirme M. René Beaumont, député UDF. *« Le plus tolérant »*, assure M. Lucotte. *« De loin le plus solide »*, tranche M. Jean-Marc Nesme, député (UDF).

Cinquième discours de la journée, celui de Chalon est le plus étoffé, de loin le plus ardent. M. Balladur, comme prévu, se taille un franc succès. *« Il est prêt pour Bercy! »* dit sa collaboratrice en pensant à la salle, et non au ministère. Mais bien avant que le parc des expositions ne soit vidé, le « premier ministrable » avait déjà filé. Direction Chamonix. Un sac avec des vêtements chauds, la biographie de Cromwell, l'*Histoire du pouvoir monarchique en France*, peut-être aussi les *Pensées* de Pascal, l'avaient rejoint sur la banquette arrière de la voiture. Au bras d'un collaborateur, le loden gris repartait en avion pour Paris.

ANNICK COJEAN

Passe d'armes entre M. Chirac et M. Marchais

Les déplacements qu'effectue, ces jours-ci, M. Jacques Chirac dans la banlieue parisienne pour soutenir les candidats de l'opposition aux élections législatives ont donné l'occasion au président du RPR d'avoir un « dialogue » convenu, à distance, avec M. Georges Marchais. A Villejuif ou il encourageait M. Daniel Richard (RPR), mercredi 24 février, M. Chirac a fustigé le député (PC) de la onzième circonscription du Val-de-Marne, qualifié de *« dernier représentant d'un parti politique stalinien, alors que, partout dans le monde, le système et le parti ont été condamnés en raison de leur aspect profondément inhumain »*.

Une telle attention a inspiré au secrétaire général du PCF un communiqué dans lequel il affirme ne pas être *« surpris de la violence des propos »* de M. Chirac. *« Au fur et à mesure que le jour du vote approche et, avec lui, celui de sa revanche, qu'elle attend depuis si longtemps, la droite devient plus arrogante et ne peut plus se retenir de se montrer telle qu'elle est »*, ajoute M. Marchais.

La cote de popularité du pouvoir est au plus bas

Jamais, depuis l'accession de M. François Mitterrand à l'Elysée en 1981, la cote de popularité du pouvoir n'a été aussi faible à un mois d'une consultation électorale. Tel est la constation faite par l'institut BVA dans son dernier « tableau de bord » mensuel pour *Paris-Match* (daté 3 mars). M. François Mitterrand recueille sur son nom 60 % de mécontents (58 % avant les régionales de 1992, 31 % avant les européennes de 1989, 47 % avant les législatives de 1986, 51 % avant les européennes de 1984 et 33 % avant les municipales de 1983) et le gouvernement, 82 %. Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, passe à 52 % de mécontents contre 45 % en janvier. Ce sondage a été réalisé du 15 au 19 février auprès de 989 personnes. Selon un sondage Louis-Harris pour *l'Express* (daté 25 février-3 mars), 36 % des Français approuvent l'action du président de la République et 53 % la désapprouvent. Ils étaient 58 % en janvier. La cote de popularité du chef du gouvernement subit une érosion de 5 points avec 39 % de satisfaits contre 46 % de mécontents. Cette enquête a été effectuée les 19 et 20 février auprès de 1 005 personnes.

Le « baromètre des législatives » réalisé par BVA auprès de 1 962 personnes (15 au 19 février) donne les intentions de vote suivantes : 41,5 % pour le RPR et l'UDF, 20 % pour le PS et le MRG, 15 % pour l'entente Verts-Génération écologie, 12 % pour le Front national et 8 % pour le PC.

□ **M. Bérégovoy souhaite rendre publique la liste des objets donnés en remboursement du prêt de Roger-Patrice Pelat.** – M. Pierre Bérégovoy a annoncé, mercredi 24 février, sur TF 1, qu'il va demander à la veuve de l'industriel Roger-Patrice Pelat de communiquer la liste des *« livres et meubles anciens »* ayant servi à rembourser la moitié du prêt de 1 million de francs que son époux avait consenti au premier ministre en 1986. Interrogé sur les modalités de remboursement de ce prêt, dont le solde a été réglé par chèque en novembre 1992, M. Bérégovoy a précisé qu'il avait donné des *« livres et meubles anciens »* à titre de premier acompte en *« 1988, à l'époque où* [il était] *redevenu ministre des finances »*.

□ **Réunion du conseil national du RPR.** – Réuni mercredi soir 24 février à Paris, le conseil national du RPR a adopté, à main levée et à l'unanimité des présents, le rapport de synthèse présenté par M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement. Cette réunion statutaire précédait les assises nationales, prévues pour le 7 mars au Bourget. M. Juppé a affirmé que, depuis les assises de 1990, sommet de la fronde de MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin, le RPR *« s'est renforcé et a su préserver son unité »*. Espérant la victoire législative de l'opposition *« la plus large possible »*, le secrétaire général a souhaité que le parti chiraquien *« redevienne majoritaire au sein de la prochaine majorité »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 24 février, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié. En voici les principaux extraits.

• Convention internationale

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale de l'Organisation internationale du travail concernant la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérogènes.

• Durée du travail dans les entreprises de transport routier

Le ministre de l'équipement, du logement et des transports a présenté un décret portant modification du décret du 26 janvier 1983 relatif aux modalités d'application des dispositions du code du travail concernant la durée du travail dans les entreprises de transport routier. Dans les entreprises de transport routier, la réglementation permet de décompter pour une durée inférieure à leur durée réelle les périodes d'attente, de simple présence ou de disponibilité passées par les salariés à la disposition de l'employeur.

Il avait été décidé, à l'occasion du conseil des ministres du 15 juillet 1992, de supprimer graduellement ces règles d'équivalence et de compter les heures passées à disposition de l'employeur comme temps de travail effectif. Une première étape de cette suppression a été franchie avec un décret du 3 août 1992.

En l'absence d'accord nouveau entre les partenaires sociaux, l'intervention d'un décret est nécessaire pour parvenir à une deuxième étape. Le décret porte ainsi de 85 à 92 % le coefficient d'équivalence appliqué au temps de travail en cause.

• La garantie des retraites

Le gouvernement entend conforter la retraite par répartition et garantir le droit à la retraite à soixante ans, auxquels les Français sont très attachés.

1 – Dès le 8 avril 1992, le premier ministre avait fixé pour orientation de distinguer, parmi les dépenses de retraite, celles qui relèvent de l'assurance collective et celles qui relèvent de la solidarité nationale. En conséquence, un « fonds de solidarité vieillesse » supportera les dépenses relevant de la solidarité nationale. Le projet de loi créant ce fonds a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale lors de la dernière session parlementaire. Il sera amendé pour que le fonds prenne en charge les dépenses de retraite découlant de la validation sans cotisation des périodes de chômage, qui s'élèvent à 20 milliards de francs par an.

2 – Mais ces mesures ne seront plus suffisantes dans une dizaine d'années pour faire face à la charge des retraites des générations nombreuses de l'après-guerre.

Une « caisse de garantie des retraites » sera donc créée. Cette caisse sera alimentée à concurrence de 100 milliards de francs par les revenus et le produit des cessions réalisés selon la législation en vigueur, afférents aux participations détenues par l'Etat dans les entreprises publiques du secteur concurrentiel.

A partir de 2005, cette caisse procédera chaque année à des versements

Mouvement préfectoral

Wallis-et-Futuna : M. Legrix

M. Philippe Legrix, sous-préfet de Roanne, est nommé préfet, administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna, en remplacement de M. Robert Pommies, nommé préfet du Territoire de Belfort le 20 janvier 1993.

[Né le 30 avril 1938, à Rouen (Seine-Maritime), ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, M. Philippe Legrix est, en 1960, officier de l'armée active. En 1977, détaché en qualité de sous-préfet, il devient directeur du cabinet du préfet du Tarn-et-Garonne. En 1978, il est titularisé dans le corps des sous-préfets. En 1980, il est secrétaire général des Hautes-Pyrénées. Classé administrateur civil en 1984, il devient chef du bureau de la formation et de l'accueil à la direction générale de l'administration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Secrétaire général de la préfecture de Guadeloupe en 1986, il est nommé sous-préfet de Roanne (Loire) en 1990.]

Mayotte : M. Debacq

M. Jean-Jacques Debacq, directeur de cabinet du ministre des DOM-TOM, est nommé préfet, représentant du gouvernement à Mayotte, en remplacement de M. Jean-Paul Coste, préfet, nommé directeur des affaires économiques, sociales et culturelles au ministère des DOM-TOM.

[Né le 2 novembre 1952, à Nantes (Loire-Atlantique), titulaire d'un DEA de droit public et d'un DEA de sciences politiques, M. Jean-Jacques Debacq est assistant à la faculté de droit de Nantes de 1977 à 1981. Chef de cabinet du ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, puis du secrétaire d'Etat chargé de la mer, M. Guy Lengagne, de 1981 à 1984, M. Debacq devient secrétaire général du groupe du Crédit maritime mutuel de 1985 à 1988. Conseiller spécial auprès de M. Le Pensec de 1988 à 1990, puis directeur adjoint du cabinet du ministre des DOM-TOM, M. Debacq était directeur de ce cabinet depuis 1992.]

POLITIQUE

Après la mise en garde du gouvernement

Le service national pourrait devenir une pomme de discorde de la cohabitation

Le service national pourrait devenir une pomme de discorde entre le président de la République et une future majorité de droite, dont certains des dirigeants penchent, aujourd'hui, en faveur d'une armée de métier assortie, au besoin, d'un temps de service beaucoup plus court, selon des formules qui restent à déterminer. La communication du secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, au conseil des ministres, mercredi 24 février, apparaît comme une mise en garde *(lire ci-dessous)*.

Une nouvelle cohabitation sera-t-elle marquée, entre M. François Mitterrand, chef des armées selon la Constitution, et le premier ministre désigné par lui, responsable de la politique de défense au terme du même texte, un divorce fondamental sur la façon de constituer les effectifs militaires en France? La question vient tout naturellement à l'esprit, après la communication faite par M. Mellick, mercredi, au conseil *des ministres*. Le fait que le gouvernement ait annoncé, à cette occasion, qu'il avait retenu le principe de la création d'un service national de solidarité, qui s'ajouterait aux cinq formules (coopération, aide technique, police, sécurité civile et objection de conscience) existantes de service civil à côté du traditionnel service militaire, n'est pas, en soi, une nouveauté qui justifierait, à elle seule, cette communication à quelques semaines de l'échéance électorale.

Le 8 avril dernier, dès sa déclaration de politique générale au Palais-Bourbon, le premier ministre avait déjà évoqué cette hypothèse d'un temps de service consacré à des missions d'intérêt général.

Un contre-feu préventif

Le 21 janvier, encore, M. Pierre Bérégovoy avait lancé le projet d'un service national de solidarité, duquel le secrétaire d'Etat dit aujourd'hui que son principe vient d'être retenu.

Il faut donc chercher ailleurs ce qui motive la déclaration gouvernementale du 24 février. Sans doute l'explication tient-t-elle à l'introduction de la communication, puis à sa conclusion. *«A l'heure où certains,* a reconnu d'entrée de jeu M. Mellick, *contestent l'utilité de cette grande institution républicaine qu'est le service national et seraient tentés de l'abolir, le gouvernement réaffirme solennellement son attachement au maintien de la conscription.»* Et le secrétaire d'Etat à la défense, après avoir cité MM. Bérégovoy et Joxe, a conclu : *«Le service national est une institution bien vivante. Le gouvernement est fondamentalement attaché à sa pérennité.»*

Il est difficile de ne pas voir dans ces propos officiels une pierre jetée dans le jardin de l'actuelle opposition, comme si, en prévision de la cohabitation à laquelle il serait confronté, le chef de l'Etat cherchait d'ores et déjà à prendre ses marques ou à prendre date dans le cas où une nouvelle majorité modifierait les bases sur lesquelles est fondée l'organisation des armées françaises. Nul n'ignore, en effet, que de nombreux responsables de la droite se sont prononcés récemment pour une professionnalisation accrue de l'institution de défense, voire, pour les plus radicaux, en faveur de la mise sur pied d'une force de volontaires.

Par la voix du conseil des ministres qu'il préside, M. Mitterrand a, en quelque sorte, délimité ses choix en la matière et il a lancé un avertissement en direction de ceux auxquels – sait-on jamais? – il prendrait l'envie de s'évader de l'épure ainsi tracée, quitte à ouvrir un *casus belli* avec lui.

Loin d'être aussi innocente qu'elle le paraît à première vue, la déclaration du gouvernement est, à sa manière, une dissuasion, un contre-feu préventif dressé contre ceux des responsables de l'opposition actuelle qui préconisent d'en appeler aux citoyens pour trancher, au moyen d'un référendum, entre le maintien de la conscription et la constitution d'une armée de métier. Elle a le tort, cependant, de vouloir clore le débat trop tôt et trop vite, avec un argument qui se voudrait imparable et qui tend à faire accroire que seul le service national est une institution de la République. C'est sans doute plus un postulat qu'un principe, sauf à considérer que les armées de métier, comme il en existe aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, sont une menace pour la vie démocratique.

JACQUES ISNARD

POINT DE VUE

Consulter le pays

par Jacques Boyon

LE problème du service militaire ne peut plus être évité. Son examen au fond ne pourra être différé par la prochaine législature. A peine un garçon sur deux revêt l'uniforme. Du fait des exigences prédominantes du service militaire, c'est tout le service national, qui avec ses exemptions et ses dispenses, est devenu gravement inégalitaire. Le service militaire est plus discriminatoire encore : de moins en moins d'étudiants, pratiquement plus aucun élève de grande école ou futur cadre du pays ne connaît l'armée car ils sont en fait détournés vers les autres formes de service national (scientifique du contingent, informatique, service en entreprise, coopération, aide technique).

Notre tradition est viscéralement celle de l'armée de la nation : depuis Valmy, depuis Carnot, jusqu'au putsch des généraux d'Alger, seule l'armée de conscription est considérée comme une armée démocratique, soumise en tout au pouvoir légitime.

En outre, le service militaire passe encore aujourd'hui, malgré l'évolution de notre société, de nos écoles, de nos jeunes, comme l'outil du brassage social et régional, comme le ferment du civisme et de l'esprit de défense, comme la garantie de l'union entre la nation et son armée. Ces idées sont solides et, il faut le reconnaître, réparties sur tout l'horizon politique. Beaucoup ont encore la crainte d'une armée coupée de la nation et exposée aux aventures prétoriennes.

Ce débat, il est aujourd'hui urgent de l'avoir, au moment où la France se trouve, pour la première fois depuis plus de trente ans, sans programmation militaire, c'est-à-dire au moment où nos armées sont sans perspective.

Pour dépassionner un peu, rappelons que deux de nos armées ont discrètement, mais efficacement commencé de régler le problème : la marine n'a plus aujourd'hui que 30 % de ses effectifs militaires qui sont fournis par le service national et l'armée de l'air 39 %, contre 60 % pour l'armée de terre.

L'armée de terre doit aujourd'hui s'engager dans la même évolution si elle veut retrouver son efficacité, sa pugnacité, son moral. Cela implique une réduction importante de son «format». Certains officiers et sous-officiers paraissent craindre que la professionnalisation de l'armée ne s'accompagne d'une réduction de leurs effectifs et d'un dégagement des cadres. C'est en fait l'évolution dans laquelle, avec le plan «Armée 2000», l'armée de terre est déjà et inéluctablement engagée, malgré le maintien actuel du service militaire, et sans doute à cause de ce maintien.

Mais les partisans de la professionnalisation ne sont en rien inspirés par un souci financier d'économies. Ce qu'ils veulent, c'est une armée plus efficace, plus disponible, plus mobile. Les effectifs professionnels ne sont donc pas directement en cause.

La formation et le civisme des jeunes

Il est vrai qu'une armée professionnelle coûte plus cher qu'une armée de conscription. Il convient de bien en mesurer l'écart, mais pas à effectif constant : l'armée professionnelle aura moins d'hommes. Il est vraisemblable que, par rapport au budget total de la défense, le surcoût est supportable et même souhaitable au regard de l'accroissement de l'efficacité qui sera obtenu.

Certes, la suppression du service militaire serait mieux acceptée s'il n'y avait déjà tant de jeunes chômeurs. Le service national est bien en effet aujourd'hui un de ces «parkings» qui évitent à des jeunes sans emploi d'être recensés comme chômeurs.

Il est vrai aussi que l'armée, par le service militaire, joue encore un rôle important pour la formation et pour le civisme des jeunes. Mais est-ce bien la mission de l'armée de corriger les défaillances de l'école, même si les militaires accomplissent avec hauteur de vue et conviction ces missions ? Est-il normal de l'imputer sur le budget de la défense ?

Enfin, les partisans du service militaire craignent qu'on ne trouve pas assez d'engagés volontaires pour répondre aux besoins de l'armée ; la mauvaise conjoncture ici sert la cause de la professionnalisation car il est plus facile de trouver des engagés avec 3 millions de chômeurs qu'en régime de plein emploi. Il y a en outre assez de jeunes qui aiment l'aventure, le patriotisme et l'égalitarisme que représente aujourd'hui encore la carrière militaire. Pour aller au Liban, dans le Golfe, en Somalie, l'armée a trouvé plus d'appelés volontaires qu'elle n'en avait besoin.

La solution ne réside pas dans une réduction progressive de la durée du service militaire : plus il sera court, plus il sera source de désordre dans la vie professionnelle des jeunes comme dans le fonctionnement des armées. Une formation militaire générale réduite à quelques mois, même si elle est généralisée à tous, n'est en ce sens guère crédible. Mieux vaut introduire enfin à l'école, pour tous et dès le plus jeune âge, une vraie formation à l'esprit de défense, à travers l'histoire, la culture et l'instruction civique.

Il faut donc aller plus loin et remettre en cause le principe même de la conscription. Le service national mérite d'être conservé si l'Etat peut en assurer le coût, mais il ne doit plus être essentiellement le service militaire. Il pourra être alors plus universel et devra ne plus relever ni dans sa gestion ni dans son financement, du ministère de la défense.

L'idée de demander aux jeunes de donner, gratuitement ou presque, au pays un an de leur vie est belle et noble, mais il faut l'imposer à tous, aux filles comme aux garçons, et renoncer aux dispenses et aux exemptions : pourrait-on continuer d'exempter de service national civil des jeunes parce qu'ils n'ont pas l'état physique que requiert le service militaire ? Mais il faut alors examiner si le pays est en mesure de supporter financièrement le coût d'un service national civil vraiment universel.

L'armée, pour sa part, pourrait sans doute continuer d'y trouver certains apports (gendarmerie, scientifiques du contingent, voire de recrues choisies pour exercer leur emploi civil). Elle devra surtout se tourner vers des volontaires, du type «volontaire service long» qu'on trouvera parmi les jeunes épris de vie active et d'aventure ou désireux d'y trouver une voie d'accès vers l'armée professionnelle.

Ce passage à l'armée professionnelle est techniquement difficile : il demandera du temps pour achever les études et mettre au point un calendrier. Mais multiplier les étapes de transition ne facilitera rien. Bien au contraire, ce serait cause de désordres, de coûts et d'incertitudes dans nos armées.

Le débat au fond ne peut être esquivé davantage. On voit mal comment la France pourrait s'engager dans une nouvelle programmation et une nouvelle politique de défense sans que la question ait été explicitement posée, débattue et tranchée.

S'agissant d'un débat qui concerne tout à la fois l'efficacité de l'outil militaire et un principe traditionnel de notre philosophie sociale et politique, cette réflexion doit être menée conjointement par les militaires et par les civils au sein d'une grande commission d'étude, du type de celle qui fut mise en place pour traiter du code de la nationalité.

De toute manière, le débat ouvert ne peut se terminer que par un large consensus parlementaire. A défaut, le choix entre armée de conscription et armée professionnelle devrait être laissé directement aux citoyens.

▶ Jacques Boyon est député (RPR) de l'Ain et ancien secrétaire d'Etat à la défense dans le gouvernement de M. Chirac de 1986 à 1988.

'ommunique du c

des ministres

au profit de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, pour contribuer aux charges dues à l'augmentation du nombre de retraités.

• Le service national

Le secrétaire d'Etat à la défense a présenté une communication sur le service national.

Le service national est le gage de l'enracinement de l'esprit de défense et de l'esprit de solidarité dans la nation. Le gouvernement est attaché à sa pérennité.

1. Le service national est l'un des fondements de notre défense. Les 260 000 jeunes qui font chaque année leur service militaire tiennent une place essentielle dans l'organisation et le fonctionnement des armées. Ils en représentent la moitié des effectifs. Sans eux, les armées ne pourraient pas remplir l'ensemble de leurs missions, notamment les missions de maintien de la paix organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, auxquelles ont participé trois mille appelés en 1992.

2. Le service national contribue aussi à la sécurité des personnes et des biens avec la présence dans la police nationale et la gendarmerie de 16 500 appelés et l'affectation en 1993 de 2 200 appelés dans les corps de sapeurs-pompiers.

3. Le service national concourt à certaines actions de solidarité nationale. L'aide aux personnes dépendantes, les actions de lutte contre le chômage de longue durée, l'animation des quartiers urbains défavorisés et l'aide aux établissements scolaires situés dans les zones d'éducation prioritaire bénéficient de la participation de près de trois mille appelés.

Afin de mieux organiser cette contribution, le principe de la création d'un service national de solidarité a été arrêté.

4. Le service national sert aussi le rayonnement international de la France sous la forme du service de la coopération et de l'aide technique.

Le ministre de la santé et de l'action humanitaire a rappelé que le programme « Globus » permet à des jeunes disposant d'une qualification technique de faire leur service national en participant à la réalisation d'un projet humanitaire conduit par une organisation non gouvernementale.

□ **Mesures d'ordre individuel.** – Sur proposition du ministre de l'équipement, du logement et des transports, M. Jacques Fournier, conseiller d'Etat, est renouvelé dans les fonctions de président du conseil d'administration de la Société nationale des chemins de fer français ; sur proposition du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Jean-Pierre Aubert est nommé inspecteur général de l'industrie et du commerce ; sur proposition du ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Jean-Paul Coste, préfet, représentant du gouvernement à Mayotte, est nommé directeur des affaires économiques, sociales et culturelles de l'outre-mer ; sur proposition du ministre de la jeunesse et des sports, M. Jean-Pierre Pradie, professeur agrégé, est nommé directeur des sports.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

En attendant la décision de la cour d'appel dans l'affaire du sang contaminé

Un sursis à statuer est requis dans le litige entre la FNTS et ses assureurs

Le représentant du parquet a demandé, mercredi 24 février, aux juges de la première chambre civile de Paris, de ne pas se prononcer dans le litige qui oppose la Fondation nationale de transfusion sanguine (FNTS) à ses assureurs, tant que la cour d'appel de Paris n'aura pas statué sur le sort des responsables du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), condamnés le 23 octobre 1992 par la 16e chambre du tribunal correctionnel dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida.

« Ils savaient, ils n'ont rien dit, ils n'ont rien fait. » Cette accusation sera décidément le leitmotiv des conflits nés de l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. « Ils », c'étaient les responsables du CNTS, jugés en octobre 1992. Ce furent, et ce seront peut-être, des hommes politiques, toujours passibles de la Haute Cour de justice. Aujourd'hui, « ils », ce sont les responsables de la FNTS – héritière du CNTS, – et l'accusation est, cette fois, lancée par les assurances. Car savoir, et ne pas dire à un assureur, que le risque couvert s'est aggravé depuis la signature du contrat est une cause de nullité. Le cas est prévu par l'article L113-8 du code des assurances, et, en faisant ce procès, le groupe Azur, le Gan, les Mutuelles du Mans et l'UAP entendent bien se dégager d'une responsabilité qu'elles affirment ne pas avoir pu mesurer.

Débat technique où les arguments de droit pur s'appuyaient cependant sur des éléments évoqués dans une autre enceinte : celle de la 16e chambre correctionnelle, où le docteur Michel Garretta a comparu avec le professeur Jacques Roux et les docteurs Jean-Pierre Allain et Robert Netter. Me Dominique Cresceaux, pour le groupe Azur-Gan, Jacques Elkaïm, pour l'UAP, Olivier Leclère, pour les Mutuelles du Mans, ont donc énuméré chaque pièce, chaque rapport, qui, à leurs yeux, démontrent que le CNTS savait mais n'avait rien dit. Les courriers de Michel Garretta sont accablants, selon les avocats, et notamment celui adressé en juin 1985 aux centres régionaux de transfusion sanguine pour les prier de *« porter une attention toute particulière à leur police d'assurance responsabilité civile, afin de l'adapter à l'aggravation des risques »*.

Dossier « confidentiel »

Pour Me Elkaïm, les responsables du CNTS ont donc fait *« une fausse déclaration »* en omettant de prévenir les assurances en temps utile, et Me Leclère va plus loin : *« Le mot qui s'imposera est celui de fraude. Garretta et le CNTS ont trompé tout le monde. »*

« Ils savaient, ils n'ont rien dit, ils n'ont rien fait. » Me Bernard Grelon a retourné l'accusation vers les compagnies d'assurances. Le 7 janvier 1988, une réunion avait été organisée avec les assureurs, et un dossier « confidentiel » leur avait été remis, devant leur permettre d'avoir la même appréciation que le docteur Garretta sur la situation des produits sanguins. En outre, les assurances n'ont-elles pas continué à percevoir des primes alors qu'elles pouvaient évaluer le risque ? Cette circonstance entraînerait la prescription de l'action des assureurs puisqu'ils auraient mis trois ans à réagir alors que, dans le cas précis, le délai de prescription est de deux ans.

L'argument a été partiellement repris par M. Jean-Claude Lautru sous forme de questions au tribunal, mais, surtout, le substitut du procureur de la République a estimé qu'il serait *« de bonne administration de la justice »* d'attendre que la cour d'appel se prononce sur les recours formés contre la décision des juges correctionnels. Selon le magistrat, *« la vérité judiciaire »*, actuellement basée sur le jugement de la 16e chambre correctionnelle, pourrait se trouver modifiée *« notamment pour les éléments de datation »*, ce qui aurait une incidence sur les arguments développés devant le tribunal civil.

Jugement le 7 avril.

MAURICE PEYROT

L'annulation d'un jugement du tribunal de Marseille

Vice idéologique

La treizième chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a annulé un jugement du tribunal correctionnel de Marseille dans une affaire d'objection de conscience après avoir considéré que les motifs exposés par le jugement rendu en première instance affichaient *« des opinions partisanes, des convictions religieuses et une idéologie politique »*.

Il y a près d'un an, le président de la chambre correctionnelle chargée des affaires militaires de Marseille s'était rendu célèbre en agrémentant l'un de ses jugements de commentaires très personnels sur Amnesty International et la Convention européenne des droits de l'homme (*le Monde* du 10 juin 1992). Invité à se prononcer sur le cas d'un objecteur de conscience qui avait quitté le service civil au bout d'un an, soit un an avant la fin de son temps, le tribunal présidé par M. Jean Tron avait estimé qu'Amnesty International était un *« mouvement étranger de fondement ou d'obédience maçonnique révélateur d'un courant « anti-France » stigmatisant de prétendues violations de droit et prêchant une Convention européenne des droits de l'homme athée »*.

Au détour de ses attendus, le tribunal s'était ensuite lancé dans une analyse fort peu républicaine de la loi contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie de 1990 : *« Le conseil du prévenu,* notait le jugement, *se garde bien en sa démonstration de dénoncer l'iniquité manifeste et la contradiction d'une loi interne du 13 juillet 1990, loi de circonstance creusant plus avant le divorce entre le pays légal et le pays réel à raison de l'apartheid créé dans son esprit comme dans sa lettre, discriminatoire s'il en était, pour être combattue, en bonne logique cartésienne, par la Déclaration de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, nul ne pouvant être inquiété à raison de ses opinions. »*

« Opinions partisanes »

Lorsque ce jugement avait été rendu public par *le Canard enchaîné*, le monde judiciaire s'était ému et la présidente de la Ligue des droits de l'homme, Mme Madeleine Rebérioux, s'était interrogée dans une lettre adressée au garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, sur l'*« immunité »* des juges. Interrogé par le président du tribunal de Marseille, M. Tron avait reconnu avoir rédigé les attendus en l'absence de ses deux assesseurs. Révoltés par les termes du jugement, l'objecteur de conscience condamné pour désertion et le parquet avaient fait appel et le dossier avait été confié aux magistrats de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

La treizième chambre correctionnelle de la cour d'appel a finalement choisi d'annuler le jugement rédigé à Marseille par M. Tron. Dans un arrêt rendu le 2 février, les magistrats, qui constatent que les motifs du jugement affichent *« des opinions partisanes, des convictions religieuses et une idéologie politique »*, notent qu'il a *« de manière inadmissible et purement gratuite* (...) *gravement mis en cause une association internationale de défense des droits de l'homme, Amnesty International, mondialement reconnue et dont la section française est « d'utilité publique », « qualifié d'« athée » la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales »* et dénoncé *« comme manifestement inique la loi du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. » « Une telle motivation exprimée au moyen d'un excès de pouvoir ne saurait être tolérée dans une décision de justice,* concluent les magistrats de la cour d'appel. *Elle entache le jugement entrepris d'un vice intrinsèque qui en commande l'annulation. »* Le jugement annulé, la cour d'appel a rejugé l'affaire. L'objecteur de conscience qui avait été condamné en première instance à huit mois d'emprisonnement avec sursis pour *« désertion à l'intérieur en temps de paix »* a vu sa peine réduite à six mois d'emprisonnement avec sursis.

ANNE CHEMIN

TOXICOMANIE

Une action sur le terrain à Paris

Eau de Javel préventive

L'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP) vient de remettre à l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) les résultats d'une étude de terrain qui conclut à une situation d'indigence sanitaire chez les toxicomanes et à l'urgence d'*« une campagne nationale de prévention »*.

Plus de la moitié d'entre eux n'ont ni adresse personnelle ni couverture sociale. Dans la capitale, ils vivent à Pigalle, à la Goutte-d'Or ou à Belleville, dans des squatts et ailleurs. Ils ont vingt-six ans en moyenne et la dépendance en commun. Une équipe de sociologues et trois travailleurs de rue sont allés à leur rencontre, un an durant. Ils leur ont parlé du sida, des modes de transmission de la maladie, des risques *« évitables »*.

Le docteur François-Rodolphe Ingold, directeur de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP) et M. Mohamed Toussirt, sociologue à l'IREP, souhaitaient mesurer les changements possibles de pratique des toxicomanes qui utilisent la drogue par injection. Ils ont envoyé trois collaborateurs, Marc Perret, Mohamed Rebihi et Henni Bouchir, battre le pavé parisien avec des fioles d'eau de Javel plein les poches, un mode d'emploi et des questionnaires à remplir, pour tenter de *« créer un produit, un besoin, une mode »* autour du fameux désinfectant. Dans leur rapport d'étude, l'eau de Javel est qualifiée, littérature scientifique à l'appui (1), de *« produit d'utilité publique »*.

Pour éviter la réutilisation de la seringue, vecteur majeur de la transmission du virus du sida chez les usagers de drogue par voie intraveineuse, les chercheurs ont établi le contact petit à petit avec ces toxicomanes. Entre janvier 1992 et janvier 1993, ils ont rencontré *« au moins quinze cent personnes »*. Parmi elles, note le rapport d'étude, « *des consommateurs de drogue par voie orale ou nasale, de très jeunes toxicomanes n'ayant pas recours à l'injection, mais qui peuvent changer de mode de consommation, les partenaires sexuels de toxicomanes, les revendeurs de drogues ayant de multiples contacts sexuels avec des toxicomanes, les délinquants en contact avec le milieu de la drogue »*.

La légende du jus de citron

Des petites bouteilles d'eau de Javel ont pu être déposées chez certains dealers qui ont accepté de participer à cette action de prévention. Les prostitués, hommes et femmes, des quartiers visités se sont eux-mêmes révélés de précieux intermédiaires. Le dialogue avec l'entourage des toxicomanes a permis aux intervenants d'élargir le champ de leur action d'éducation au *« risque sexuel »*, à l'accès aux soins et au dépistage. Au total, 478 toxicomanes ont rempli un questionnaire. Il résulte du dépouillement des réponses une grande méconnaissance, dans cette population marginale, des procédés de désinfection des seringues. Leur réutilisation est identifiée comme une *« pratique courante »*. Lors d'une *« phase d'écoute »* liminaire, de nombreuses fausses informations ont été démenties, notamment *« cette idée selon laquelle le jus de citron est un bon désinfectant. »*

« Il est certain que la mesure de libéralisation de la vente des seringues, intervenue en mai 1987, reste encore la colonne vertébrale de la prévention de la contamination par le virus HIV en milieu toxicomane », estiment les auteurs de cette étude. Ils ajoutent cependant que manquent toujours *« les mesures de complément et d'accompagnement qui auraient dû majorer son impact »*.

Ce choix d'une communication de proximité semble en tout cas bien adapté. *« Tout indique que le message est passé, qu'il a été compris »*, concluent les responsables de l'IREP. Ceux-ci assurent *« qu'un tel message ne concerne évidemment pas que le dix-huitième arrondissement de Paris »* et qu'il est désormais *« une nécessité pour l'ensemble des usagers de drogue, et sur tout le territoire français »*.

LAURENCE FOLLÉA

(1) J. A. Newmeyer : « Why bleach ? Fighting Aids Contagion Among Intravenous Drug Users : the San Francisco Experience », in *Journal Psychoactive Drugs*, 1988.

Après les accusations de MM. Dumas et Mauroy

Le garde des sceaux prend la défense des juges d'instruction

Le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, s'est élevé, mercredi matin 24 février sur RTL, contre les attaques visant les juges lancées ces derniers jours par MM. Roland Dumas et Pierre Mauroy (*le Monde* du 23 et du 25 février). *« Je n'admets pas que l'on s'en prenne aux magistrats dans leur ensemble, ni aux magistrats en particulier »*, a déclaré M. Vauzelle. Le garde des sceaux a toutefois ajouté qu' *« il faut que tous les juges de France respectent la loi. Un juge qui sort du cadre de la loi doit être naturellement replacé dans le cadre de la loi. »* Citant à ce propos le cas de M. Thierry Jean-Pierre, juge d'instruction au Mans, M. Vauzelle a estimé que celui-ci *« fait de la politique »*.

Expulsé de France pour ses liens présumés avec la Mafia

M. Giacomo Pagano ne serait pas inquiété par la justice italienne

Expulsé du territoire français samedi 20 février, M. Giacomo Pagano, un Italien présenté comme un membre influent de la Mafia par le rapport de la commission parlementaire menée par MM. François d'Aubert (UDF) et Bertrand Gallet (PS), a regagné la Sicile sans être inquiété par la justice, selon une enquête publiée jeudi 25 février par *le Dauphiné libéré*. *« Il paraît établi qu'il* [Pagano] *n'a pas été conduit devant un magistrat spécialisé dans les dossiers traitant des activités de la Cosa Nostra »*, écrit le quotidien, en précisant que M. Pagano est libre de ses mouvements dans sa ville natale. Son avocat va présenter un recours en annulation de cette expulsion pour obtenir le retour en France de M. Pagano.

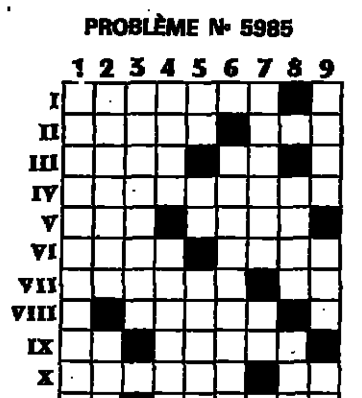
La dénonciation de M. Pagano dans le rapport parlementaire avait donné lieu à une polémique entre les deux députés et le procureur général de la cour d'appel de Grenoble, M. Michel Albarède (*le Monde* du 5 février). Celui-ci avait estimé que les parlementaires avaient porté atteinte à la présomption d'innocence et il avait décidé de suspendre les investigations policières concernant plusieurs « familles » résidant à Grenoble et suspectées d'appartenir à la Mafia.

□ **Un inspecteur de la police de l'air et des frontières de Nice inculpé de corruption passive.** – Chargé de l'accueil des personnalités au salon d'honneur de l'aéroport de Nice-Côte-d'Azur, un inspecteur de la police de l'air et des frontières, M. Georges Martinez, a été récemment inculpé de corruption passive par Mme Elisabeth Servoin, juge d'instruction à Grenoble (Isère). Il est suspecté d'avoir reçu des libéralités de la part de personnes à qui il facilitait l'accès à un salon réservé à des hôtes de marque, ministres ou hommes politiques, leur permettant ainsi d'éviter les contrôles douaniers.

□ **L'enquête sur l'assassinat de Chapour Bakhtiar : perquisition dans une société iranienne.** – Menant l'enquête sur l'assassinat de l'ancien premier ministre du shah d'Iran, Chapour Bakhtiar, le 6 août 1991, dans sa villa des Hauts-de-Seine, la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne a opéré, mercredi 24 février à Paris, une perquisition au siège de la société iranienne IRIB (Islamic Republic of Iran Broadcasting). Cette société, liée à la télévision iranienne, est soupçonnée d'avoir facilité l'obtention des visas accordés aux deux assassins présumés, Ali Rad Vakili et Mohamed Azadi (*le Monde* du 26 octobre 1991), pour leur venue en France.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5985



HORIZONTALEMENT

I. Travail de maître. – II. Des jeunes, elle peut être assimilée à la coqueluche. Parfois blanc pour un délinquant. – III. Pays pour un poète. Symbole. – IV. Qui peut faire son trou. – V. Cité, au Nigéria. Un souci d'autrefois. – VI. Les uns et les autres. Jaune, dans les marais. – VII. Mis en lumière. Un drame. – VIII. Choisir comme un domicile. – IX. Partie de partie. Peut servir à faire des bières brunes. – X. Céleste, en Chine, autrefois. Evoque de très belles affaires. – XI. Comme parfois un propriétaire. Fait comme un rat.

VERTICALEMENT

1. Ses conseils sont dédaignés par les adversaires du régime. – 2. Utile en hiver. Pas indifférent. – 3. Qui marche mal. – 4. Eclairage public. On peut rougir quand il frappe. – 5. Adverbe. Souci quotidien pour le scout. Comme un penseur qui ne croit pas. – 6. Evidemment pas branchées. – 7. Un gâteau qui peut être du tonnerre. Pronom. – 8. Ce n'est pas un moyen. Créateur, pour les gnostiques. – 9. Endroit où il vaut mieux ne pas mettre les pieds. Est ce qu'il est, pour celui qui regarde. Terme musical.

Solution du problème n° 5984

Horizontalement

I. Dortoirs. – II. Idéal. Ath. – III. Gel. Tatou. – IV. Nuit. Tapi. – V. Ire. Net. – VI. Un. Loué. – VII. Arroseurs. – VIII. Io. Tu. Is. – IX. Rude. Plus. – X. Eternelle. – XI. Es. Otées.

Verticalement

1. Dignitaire. – 2. Odeur. Route. – 3. Relieur. Dés. – 4. Ta. Noter. – 5. Olt. Su. Nô. – 6. Atèle. Pet. – 7. Ratatouille. – 8. Stop. Ursule. – 9. Huiles. Ses.

GUY BROUTY

Selon le rapport de la Commission des droits de l'homme

La violence raciste a diminué en France l'an dernier

Le nombre des manifestations de racisme et de xénophobie a diminué en France en 1992 selon le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme qui devait être remis, jeudi 25 février, au premier ministre. Cet apaisement des tensions, constaté à travers les statistiques policières et judiciaires, n'empêche pas le maintien à un niveau élevé des opinions xénophobes. Sur cent Français, vingt peuvent être considérés comme des « racistes convaincus » et plus de trente autres semblent « tentés par le racisme », selon le sondage annexé au rapport.

La fièvre raciste serait-elle proportionnelle au degré d'exacerbation du débat politique sur l'immigration ? Alors que 1991, année des « charters » de M[me] Cresson, des « odeurs » de M. Chirac, de « l'invasion » de M. Giscard d'Estaing, et des « 50 propositions » de M. Le Pen, avait correspondu à une nette recrudescence des actes de racisme, l'année 1992, marquée par l'apaisement des joutes publiques sur les étrangers, semble avoir été plus calme aussi sur le front de la xénophobie. Alors que 51 actions de violence raciste (attentats, agressions physiques) avaient été enregistrées en 1991, 28 l'ont été l'an passé. La diminution du nombre des menaces (inscriptions, tracts, injures) a été plus sensible encore : 111 en 1992 contre 317 l'année précédente.

Ces statistiques du ministère de l'intérieur ne reflètent que les actes estampillés *« racistes »* par la police et la gendarmerie. Le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (1) qui les publie pour la troisième année consécutive, en tire d'ailleurs des conclusions prudentes. Il constate un *« affaiblissement des mouvements activistes d'extrême droite et des groupes skinheads »*. Quant aux violences antisémites, qui restent concentrées en Ile-de-France et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, elles ont chuté en 1992 après le paroxysme de 1991.

Si la France est loin de la situation allemande de violences innombrables contre les demandeurs d'asile et les immigrés, cela tient, selon la Commission des droits de l'homme, au rôle préventif du mouvement associatif et à l'accentuation de la répression, marquée par la multiplication des peines prononcées par les tribunaux et leur sévérité accrue. Si la tentation du racisme se confirme dans une large frange de la population, les passages à l'acte restent rares. L'analyse des affaires élucidées indique que *« le plus souvent, la violence raciste est perpétrée sans réelle préméditation, par des individus isolés »*.

D'inquiétantes tendances

Ce tableau relativement rassurant ne doit cependant pas masquer d'inquiétantes tendances de fond. La commission note un abaissement de l'âge des auteurs d'actes racistes poursuivis. Ce rajeunissement est confirmé par les résultats du sondage réalisé spécifiquement pour le rapport, qui reflète l'ancrage de la tentation raciste chez des jeunes et des sympathisants de gauche. Les Maghrébins continuent de constituer les cibles principales des actes racistes. 1992 a vu la diffusion à grande échelle (par photocopie) de deux tracts particulièrement orduriers à leur égard ; des tracts antisémites et pro-nazis circulent également. A l'inverse, la commission relève, pour la première fois, des manifestations de *« racisme anti-européen »*, notamment *« de nombreuses agressions de militaires français de la part de Maghrébins »* dans la région de Toulouse. Elle note aussi l'utilisation du racisme, par les jeunes issus de l'immigration, comme alibi à la délinquance.

Parmi les manifestations de racisme et d'antisémitisme, la profanation de cimetières semble se banaliser avec la dégradation de huit cimetières – six juifs et deux musulmans – en 1992. Il est vrai qu'une quarantaine de cimetières catholiques et protestants ont subi des dégradations pendant la même période. Parallèlement, la publication constante d'écrits « négationnistes » (niant le génocide juif) est attestée par les poursuites engagées sur la base de la loi de 1990 réprimant la contestation de crimes contre l'humanité, qui a abouti, en 1992, à quelques condamnations judiciaires.

Au-delà des prurits racistes qui peuvent agiter quelques groupuscules spécialisés, le rapport décrit la banalisation continue d'une xénophobie nourrie par le chômage et la crispation identitaire. Ce « nouveau racisme », né des conséquences de la crise économique plus que d'une idéologie de haine de l'autre, apparaît plus difficile à combattre. *« Le sentiment d'insécurité, l'inquiétude face à des menaces plus ou moins réelles, l'impression d'être soi-même défavorisé, voire victime d'injustice, peuvent susciter des réactions de rejet justifiées par une sorte d'« autodéfense »*, analyse la commission. Une forte minorité des Français considère même l'immigré comme... un privilégié, aussi bien pour l'attribution des logements que face à la justice.

Ces « bonnes raisons » d'être raciste peuvent aller de pair avec une volonté générale de lutte contre le racisme, fléau dont l'étranger est aisément tenu pour responsable. Nombre de partisans d'une expulsion systématique des étrangers en situation irrégulière ou délinquants approuvent également la répression accrue du racisme et les mesures favorables à l'intégration des immigrés.

La commission avait déjà souligné l'an passé la nécessité de resituer l'antiracisme dans le combat général contre les discriminations et les exclusions (2). Son dernier rapport dresse un bilan des discriminations dans les domaines de l'école, de la justice, du logement et s'efforce d'analyser les conséquences de l'irruption de l'islam dans la société laïque. Le rôle fondamental de l'école et de la justice dans l'enseignement de la tolérance et du respect des droits est souligné : *« Le bon fonctionnement des institutions devient un levier prioritaire de l'action antiraciste. »* Mais la Commission met en garde contre *« la tentation du répressif à tout prix, les invectives unilatérales ou les discours moralisateurs plaqués sur une réalité complexe et souvent douloureuse »*. La mise au point s'adresse, à l'évidence, à tous les antiracistes.

PHILIPPE BERNARD

(1) *La Lutte contre le racisme et la xénophobie. 1992. Exclusion et droits de l'homme.* A paraître en mars à la Documentation française, 603 pages, 180 F.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme, présidée par M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat, réunit 72 représentants d'associations antiracistes et de défense des droits de l'homme, des syndicats, des cultes et des administrations.

(2) On lira avec intérêt les actes du colloque sur le racisme organisé en 1991 par la revue *Passages*, qui viennent d'être publiés sous la direction de Michel Wieviorka sous le titre *Racisme et modernité*, notamment l'analyse de la crise de l'antiracisme et les remèdes proposés par Pierre-André Taguieff (Editions la Découverte, 1993, 250 F).

Des sentiments contradictoires

Le racisme se porte bien dans l'esprit des Français, selon le sondage annexé au rapport 1992 de la Commission des droits de l'homme (1). 40 % des personnes interrogées se déclarent « plutôt » ou « un peu » racistes (41 % en 1991) alors que 57 % se disent *« pas très »* ou *« pas du tout »* racistes. L'analyse systématique des sondages réalisés depuis 1990 conduit M. Roland Cayrol, directeur de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, à dresser une typologie des comportements racistes. Selon lui, 21 % des Français peuvent être qualifiés de *« racistes convaincus »* et près de 34 % seraient *« tentés par le racisme »*. A l'inverse, 23,5 % sont des *« antiracistes convaincus »* et près de 9 % des *« antiracistes tièdes »*. Enfin, 7 % n'ont *« pas d'opinion »* sur le sujet.

Les travailleurs immigrés sont de plus en plus perçus comme *« une charge pour l'économie française »* (63 % en 1992 contre 54 % en 1990), ce qui n'empêche pas 59 % des personnes interrogées d'approuver l'opinion selon laquelle *« les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française »*, et 42 % de voir dans les immigrés *« une source d'enrichissement culturel et intellectuel. »*

La tolérance gagne timidement quelques points : la construction de mosquées est mieux acceptée, le rôle de l'école dans l'intégration des étrangers est apprécié par 74 % des personnes interrogées (69 % en 1991). La présence des Maghrébins est moins mal tolérée : en 1992, près de deux personnes interrogées sur trois estimaient qu'il y a *« trop d'Arabes »*, contre plus des trois quarts deux ans plus tôt.

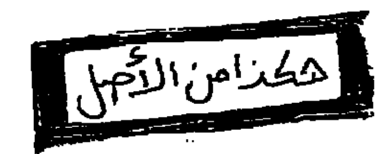
Les idées généreuses s'arrêtent cependant dès que l'on se sent individuellement concerné : les trois quarts des personnes interrogées désapprouvent l'exclusion de l'école des enfants d'immigrés par un maire, mais les deux tiers auraient des réticences à envoyer leur enfant dans une école dont les élèves seraient majoritairement immigrés. De même, 50 % des personnes interrogées trouvent *« normale »* la construction de mosquées (42 % en 1991), mais 51 % n'en veulent pas dans leur-quartier.

(1) Sondage CSA réalisé sur un échantillon national représentatif de 1 017 personnes du 9 au 14 novembre 1992.

EN BREF

□ **Total publie le rapport sur l'explosion de La Mède.** – La commission d'enquête chargée par le groupe Total de déterminer les causes de l'explosion qui, le 9 novembre 1992, a tué six employés de la raffinerie de La Mède (Bouches-du-Rhône), a rendu son rapport mercredi 24 février. Les enquêteurs confirment que la première explosion a été provoquée par la déflagration d'un nuage de gaz échappé d'un craqueur catalytique. La fuite, qui n'était due à aucune manipulation particulière, pourrait avoir été provoquée par une corrosion de la tuyauterie.

□ ***Décès d'un adolescent blessé par un coup de feu dans un bar de Dijon.*** – Grièvement blessé par un tireur non identifié qui avait ouvert le feu à travers la vitre d'un bar de Dijon (Côte-d'Or), un jeune homme de dix-sept ans est décédé mercredi 24 février des suites de ses blessures. L'adolescent se trouvait à l'intérieur du bar, dans la nuit de dimanche 21 à lundi 22 février, jouant aux fléchettes au fond d'une salle quand il a été atteint à la tête par une balle tirée de la rue par l'occupant d'une voiture. Quelques instants plus tard, des coups de feu avaient été tirés, sans faire de victime, contre un foyer d'accueil pour travailleurs migrants situé dans le même quartier de Dijon.



SOCIÉTÉ

Un rapport de Mme Marie-Thérèse Chéroutre sur l'application de la loi de 1901

Le Conseil économique et social s'inquiète de certaines dérives de la vie associative

Le secteur associatif s'épanouit depuis une dizaine d'années. Non sans débordements. A un point tel que le Conseil économique et social (CES), saisi par le gouvernement pour rédiger un rapport et formuler un avis sur «l'exercice et le développement de la vie associative dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901», s'en inquiète.

Présentant à M. René Teulade, ministre des affaires sociales, mercredi 24 février, les travaux de la commission cadre et vie, le rapporteur, Mme Marie-Thérèse Chéroutre, a déploré l'utilisation intempestive de la loi de 1901, tant par les collectivités publiques qui contournent ainsi le droit administratif, que par les affairistes qui veulent déroger aux contraintes du marché et à la fiscalité commerciale.

Ces dérives jettent la suspicion sur l'ensemble du monde associatif et il est urgent d'y remédier. Le Conseil économique et social recommande donc d'accélérer la réforme des procédures administratives et comptables de la fonction publique. Il souhaite une application plus stricte de la circulaire du ministre du budget du 1er février 1988 demandant l'intégration des associations para-administratives dans l'administration et le retrait de toute aide de l'Etat en cas de dérive d'une association. Pour celles qui sont chargées, par la puissance publique, de la collecte et de la gestion de fonds importants émanant de la collectivité, et qui fonctionnent sous statut privé, le CES préconise un contrôle plus sévère à partir de règles déontologiques et comptables précises.

De nouveaux critères d'exonération fiscale

Pour ce qui concerne les associations ayant des activités commerciales, Mme Chéroutre rappelle qu'elles ont l'obligation d'appliquer les principes et les règles des entreprises comparables et auraient intérêt, passé un certain volume d'actes, à créer des filiales commerciales. Elle plaide également pour une meilleure reconnaissance des associations d'intérêt général qui pallient les insuffisances des pouvoirs publics au moment où se multiplient les phénomènes d'exclusion.

Ces associations ne doivent plus dépendre d'un financement précaire et de versements à des dates hypothétiques, mais doivent bénéficier de financements contractuels, inscrits dans des lignes budgétaires spécifiques, tenant compte des charges réelles supportées pour leur action.

Enfin, le rapporteur souhaite une clarification des critères d'exonération fiscale accordée aux associations d'intérêt général. Actuellement, leur «utilité sociale» est appréciée par les administrations fiscales sur des bases qui varient d'un lieu à l'autre. Le conseil propose donc que le ministère de tutelle de l'association, qui attribue l'agrément ou l'habilitation, ait lui aussi son mot à dire. Il estime surtout qu'il *«appartient au législateur de définir les critères d'exonération dans une loi de portée fiscale»*.

CHRISTIANE CHOMBEAU

NOMINATIONS

M. Bernard Challe chef du service central de prévention de la corruption

M. Bernard Challe, procureur général près la cour d'appel de Rouen, a été nommé chef du service central de prévention de la corruption par décret du 22 février paru au *Journal officiel* du 24 février. M. Pierre-Antoine Lorenzi, chef de cabinet du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a été nommé secrétaire général de ce service. Institué par la loi du 29 janvier 1993 relative à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, le service central de prévention de la corruption devra établir chaque année un rapport d'activité. Les avis du service pourront notamment être sollicités par les ministres, les préfets, mais aussi par le président du conseil de la concurrence, les trésoriers-payeurs généraux, ou les présidents de conseils généraux.

[Né le 22 juillet 1939 à Clermont-Ferrand, M. Bernard Challe a commencé sa carrière dans la magistrature en tant que substitut au tribunal de Tours en 1969. Nommé premier substitut à Versailles en 1976, il est devenu, en 1981, premier substitut au parquet de Nanterre. Il a rejoint, en 1987, la cour d'appel de Versailles en tant que substitut général, avant d'être nommé avocat général de cette même cour d'appel en 1990. M. Challe était procureur général de la cour d'appel de Rouen depuis 1992.]

M. Jean-Yves Le Drian inspecteur général de l'éducation nationale

M. Jean-Yves Le Drian, ancien secrétaire d'Etat à la mer, a été nommé, mercredi 24 février, en conseil des ministres, inspecteur général de l'éducation nationale, sur proposition du ministre de l'éducation nationale et de la culture.

[Né le 30 juin 1947 à Lorient, agrégé d'histoire contemporaine, M. Jean-Yves Le Drian est député socialiste du Morbihan depuis 1978, maire de Lorient depuis 1981. Dans le gouvernement de Mme Edith Cresson, il a été secrétaire d'Etat chargé de la mer auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace de mai 1991 à avril 1992.]

SPORTS

FOOTBALL : la mort du défenseur anglais

Bobby Moore, capitaine de légende

Bobby Moore, l'ancien défenseur et capitaine de l'équipe d'Angleterre victorieuse de la Coupe du monde 1966 de football, est décédé, mercredi 24 février à Londres, d'un cancer du foie et du côlon, à l'âge de cinquante et un ans.

Né le 12 avril 1941 près de Londres, Bobby Moore était l'un des joueurs les plus souvent sélectionnés de l'histoire (il avait joué 108 fois dans l'équipe anglaise). Il avait accompli toute sa carrière dans des clubs de la capitale britannique, à Fulham et surtout à West-Ham.

En quinze ans au sein de ce club, pour lequel il a joué 544 matches et marqué 22 buts, Bobby Moore a gagné une Coupe d'Angleterre en 1964, et l'année suivante une Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe. Parti à Fulham en 1973, il y disputera même une finale de la *Cup* contre son ancien club en 1975.

Mais le sommet de sa carrière restera la victoire en Coupe du monde de l'équipe d'Angleterre – composée notamment des frères Charlton et de Gordon Banks – en 1966, devant le public anglais, dans le légendaire stade de Wembley. Capitaine de cette formation, Bobby Moore s'était mis en évidence par l'élégance de son jeu et sa correction, qui faisaient dire à Pelé qu'il était *«le meilleur défenseur qu'il ait jamais affronté sur un terrain»*. L'image du joueur brandissant le trophée après la finale gagnée contre l'Allemagne, 4-2, avait fait de Bobby Moore l'un des footballeurs anglais les plus prestigieux. Un héros national, qualifié de *«gentleman du football»*, dont la popularité dépassait largement les limites des terrains.

Après avoir abandonné le football en 1977, au terme d'une carrière de dix-neuf années et de près de mille matches, il s'était lancé dans les affaires, avant de revenir dans son milieu de prédilection comme manager à mi-temps d'Oxford, puis directeur du club de Southend United.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Le maire de Saint-Denis se porte partie civile après une saisie de cannabis

Après la saisie record de cannabis effectuée à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), et en particulier dans la cité des Francs-Moisins (*le Monde* du 25 février), le maire, M. Patrick Braouzec (PC, refondateur et candidat aux prochaines législatives), a décidé, en tant que premier magistrat et au nom de la commune, de se porter partie civile *«pour obtenir réparation pour la collectivité»*. Considérant que Saint-Denis et sa population ont subi *«un préjudice considérable»* tant matériel que moral – *«atteinte à l'image de toute une cité qui refuse d'être dans sa globalité assimilée aux trafiquants de drogue»*, – l'élu réclame des dommages et intérêts sur ces *«profits criminels»*, qui seront, a-t-il précisé, affectés à des actions de prévention. M. Braouzec souhaite, par cette action de justice, *«faire jurisprudence et contribuer ainsi à une approche plus efficace vers le règlement de ce fléau»*. – (Corresp.)

INTEMPÉRIES

Mises en garde de la sécurité civile

En raison de la vague de froid et des chutes de neige attendues dans les prochains jours, la direction de la sécurité civile du ministère de l'intérieur a rappelé, jeudi 25 février, quelques conseils de prudence aux automobilistes (1,6 million de véhicules de vacanciers sont attendus sur les routes en fin de semaine) : *«Éviter tout déplacement inutile, notamment de nuit. Circuler à vitesse réduite, feux de croisement allumés. Respecter les distances entre les véhicules. Eviter tout freinage ou ralentissement intempestif. Concentrer l'attention sur la signalisation et sur les traces laissées par les véhicules précédents. Circuler avec un réservoir plein de carburant. Utiliser si possible des pneus neige.»*

En cas de panne, il est rappelé qu'il faut *«garer le véhicule de sorte qu'il ne puisse être une gêne pour la circulation, allumer les feux de détresse ou les veilleuses, utiliser le triangle de présignalisation, éviter de quitter un véhicule, notamment en cas d'éloignement d'une agglomération.»* La sécurité civile recommande aux automobilistes *«de se munir de vêtements chauds et de couvertures pour les passagers et de prévoir de quoi alimenter et désaltérer les enfants»*.

LOGEMENT

L'abbé Pierre interpelle les candidats aux élections législatives

L'abbé Pierre demande aux candidats aux élections législatives de s'engager à défendre une politique en faveur des mal-logés, qui, selon la Fondation qui porte son nom, seraient près de cinq millions en France. Il leur propose, à tous, sauf aux représentants du Front national – qui n'ont pas été sollicités, – de signer un manifeste dans lequel ils promettent de *«faire reconnaître comme priorité nationale le droit au logement, mais surtout agir au sein de leur groupe politique pour que soit préparée une loi-programme en faveur de la réhabilitation et de la construction de logements à vocation sociale»*. Les élus doivent également promettre de s'opposer à toute expulsion sans relogement préalable et de décider la création, dans leur circonscription, de relogements d'urgence, comme des hôtels sociaux et des foyers d'accueil familiaux.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 14 h à 18 h.
L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du CCI. Jusqu'au 10 mai.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
HENRI MATISSE, (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Du 25 février au 21 juin.
PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Galerie du forum. Jusqu'au 28 mars.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée-exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES. Françaises. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mars.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30, sam. et dim. jusqu'à 19 h.
ABSALON. Cellules. Jusqu'au 14 mars.
FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en Allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 40 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mars.
DOMINIQUE GONZALEZ-FOETER. Numéro bleu. Jusqu'au 14 mars.
JEAN-JACQUES RULLIER. Jusqu'au 14 mars.
XAVIER VEILHAN. Jusqu'au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
GROUPE 109. 6e biennale. Galeries nationales (42-56-45-07). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 7 mars.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années 80. Galerie nationale du Jeu de paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie nationale du Jeu de paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 mai.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, Musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30, (Tlj pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
MARTIN CHAMBI. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.
CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, Opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
EXPOSITION D'OR ET DE SANG DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARIÈGE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Jusqu'au 7 mars.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des Arts et Traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 29 mars.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Du 25 février au 23 mai.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
SEINE RIVE GAUCHE AVANT-SCÈNES. 4 concours de logements. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 mars.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.
TABLES D'ÉGOISTES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 mars.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

AFFICHES DU CINÉMA EXPRESSIONNISTE. Gœthe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.
ARCHIVES DE LA SCALA DE MILAN. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 26 février.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection al-Sabah, musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
AMADOU BA, SOULEYMANE KEITA, SERIGNE MBAYE CAMARA, OUSMANE SOX. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.
THIERRY BEGHIN, YVES GRENET, ROMAIN PELLAS. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.
LE BON TON DES ANNÉES FOLLES. Autour des dessins de Catherine Marioton. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 février.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.
BRUEL L'ANCIEN. Au pays des pur pur. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 14 mars.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
CAPPIELLO (1875-1942). Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.
ANTONIO CARELLI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 mars.
FABIAN CERREDO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
MANUEL DE FALLA. Compositeur et musicien. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 29 mars.
SALIBA DOUAIHY. Peintures. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.
EPREUVE D'ARTISTE. Sculpture contemporaine du musée Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 mars.
FRAGMENTS D'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 27 février.
ARLETTE GINIOUX, MAURICE-MARTIN. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 février.
HEINER GBBELS. Le bruit et l'octave. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Du 1er mars au 4 avril.
HAITI. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 25 février.
LOIC HAMON. Nord Belgique. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
KAESEBERG. Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 11 mars.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
ANDREAS MAHL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 mars.
FLORENCE MARTEL. Centre culturel de Chaillot, 28, av. George-V (47-20-71-50). T.l.j. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars.
LE MÉCÈNAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIIe, 16-20, rue des Batignolles. T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 mars.
LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.
MUSICAL BOX. Photographies de Pierre Terrasson. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 mars.
JACQUES NOL. Décors et costumes de théâtre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars.
ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.
TANGER : REGARDS CHOISIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.
SARAH WIAME. La Maison du Don Saint-Antoine, 21, rue Crozatier (43-44-32-33). Mer., ven., lun. de 8 h à 16 h, mar., jeu. de 8 h à 19 h, sam. de 8 h à 12 h 30. Jusqu'au 17 mars.
PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février.

GALERIES

HÉLÈNE AGOFROY. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 6 mars.
PEP AGUT. Terrains à vendre. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 27 février.
ARTHUR. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 27 février.
GLEN BAXTER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 6 mars.
PASCAL BAZILÉ. Le monde fanfare. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 15 mars.
BOISROND, COMBAS, DADO, DUFOUR, FASSIANOS, KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 20 mars.
CHRISTOPHE BOUTIN. Loop the Loop. Galerie Christine et Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 27 février.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 3 avril.
CABARET MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 février.
PATRICIO CABRERA, GERARDO DELGADO, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 27 février.
LE COMBAS DANS L'ŒIL DE JACQUES HERIPRET. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 27 février.
CONTRE-ALLÉE. Carte blanche à Philippe Carteron. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 27 février.
CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 6 mars.
CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 mars.
LOUISE DAHL-WOLFE. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 3 avril.
OLIVIER DEBRÉ. Anatomie du sourire. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 27 mars.
MONIQUE DEHAIS, PATRICIA FRANCA, ELIDA TESSLER. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 6 mars.
DIX ANS DE GALERIE ET DE BONHEURS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 27 mars.
WILLIE DOHERTY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 mars.
DOMELA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
PAUL FACCHETTI. La Maison des amis des livres, 7, rue de l'Odéon (46-33-07-27). Jusqu'au 28 février.
BERNARD FAUCON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 27 février au 6 avril.
NATHALIE FAVRE. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 17 mars.
PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 mars.
CALUM FRASER. Voyages. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 mars.
ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 20 mars.
ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 6 mars.
GRORES IMAGES, KRIJN DE KONING, MARTINE NEDDAM. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 27 mars.
YVES GUÉRIN. Signes brûlés. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 27 février.
MICHEL GUILLET. Probable. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 27 février.
OLLE HANSPERS. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 20 mars.
CAROLINE HAWKINS, ALEXANDRA VASSILIKIAN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-06). Jusqu'au 6 mars.
DICK HIGGINS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 2 mars au 27 mars.
GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 27 février.
AXEL HUTTE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 27 février.
HYUN SOO CHOI. Par-delà le noir. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 3 mars.
MARK INNERST, RICHARD PETTIBONE. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 février.
EUGÈNE IONESCO. Œuvres sur papier. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 20 mars.
JAUNE ET BLEU. Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.
CHRISTINE JEAN. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 27 février.
YVES JOLIVET. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 13 mars.
KNEE HIGH FLASHERS, ROSEMARIE CASTORO - TAUTOVER, CARL ANDRÉ. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Du 2 mars au 27 mars.
JANNIS KOUNELLIS. Fumo di pietra. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 février.
PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 27 mars.
BERNARD LALLEMAND. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 20 mars.
CLAUDE LEPOITEVIN. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 27 février.
LA LISEUSE, FRÉDÉRIC BRANDON ET SOPHIE CHAUVEAU. Le Cabinet d'amateur, 11, rue de Miromesnil (42-65-43-62). Jusqu'au 28 février.
STEPHAN LUPINO. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 20 mars.
ERIC MAILLET. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 27 février.
LA MAISON HUBIN DE GAETANO PESCE. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 30 mars.
MAITRES DU TONDO. Télémaque, Kaminer, Kochi, Benanteur. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 27 février.
STÉPHANE MANDELBAUM. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Du 28 février au 6 mars.
LA MANUFACTURE DNSTP. Daniel Nadaud, Nancy Suimont, Pierre Tilman. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.
DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 27 février.
MARTI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 27 février.
JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 27 février. / Lascaux. Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon (42-25-59-29). Jusqu'au 27 février.
MARCELLO MONDAZZI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 27 mars.
FRANÇOIS MORELLET. Relâches & free-vol. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 6 mars.
NIKOLAUS MOSER. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 mars.
LEONEL MOURA. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 27 février.
ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 4 avril.
PATRICIA NOBLET. L'eau, la terre. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 6 mars.
L'ŒIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars.
ANTOINE PERROT. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-38). Jusqu'au 1er avril.
JAUME PLENSA. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
JEAN PONS. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 27 mars.
PORTRAITS D'ARTISTES. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 6 mars.
JEAN PROUVÉ. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.
QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE GALERIE, AUJOURD'HUI ? Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 février.
MAN RAY ET LES FEMMES. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 27 mars.
MARC REBOLLO. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 5 mars.
EMMANUELLE RENARD. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 16 mars.
FRANÇOIS ROUAN. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 27 février.
SAINT-LOUIS LIGHTS. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 6 mars.
MICHEL SAUER. Œuvres 1985-1993. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 février.
HARRY SHUNK. Projects : Pier 18, New-York, 1971. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 27 février.
SOWETO 1982-1992. Par Marie-Laure de Decker et Bongani Mnguni. Fnac Montparnasse, auditorium, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Du 2 mars au 24 avril.
UGARTE. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 27 février.
JP VAN LIESHOUT. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 27 février.
BRAM VAN VELDE. Œuvre gravé. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 27 février.
VRAIMENT PEINTRES. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Du 2 mars au 3 avril.
MARTHE WERY. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Du 27 février au 17 avril.
ZHOU. Galerie Alain Letailleur, 50, rue de Seine (46-33-25-17). Jusqu'au 20 mars.

PÉRIPHÉRIE

ANTONY. Icônes. Bibliothèque d'Antony, 20, rue Maurice-Labrousse (40-96-17-17). Mar. jeu. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, ven. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Du 2 mars au 13 mars.

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-68). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril. Jean-Paul Gilly. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-42-50). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 février.

BIÈVRES. Rémy Poinot. La photographie au futur-présent. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 mars.

LE BLANC-MESNIL. Christine Jean. Château d'eau, 2, avenue de la Division-Leclerc (45-91-70-82). T.l.j. sf dim., lun. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'Art sacré en France au XXe siècle. Musée municipal, 26, avenue André-Morizet (47-12-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. sf dim. de 9 h à 21 h. Egalement au Musée municipal, 26 av. André-Morizet, tél. : 47.12.77.39. Jusqu'au 31 mars.

BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.

CHOISY-LE-ROI. Ipoustéguy. Bibliothèque Louis Aragon, 14, rue W.-Rousseau (46-80-54-87). Mer. de 9 h à 18 h 30, jeu., ven., mar. de 13 h 30 à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h. Egalement à l'hôtel de ville et dans le parc de la mairie. Jusqu'au 13 mars.

CLAMART. Jean Arp et Sophie Taueber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-83). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 mars.

COURBEVOIE. Molière et ses illustrateurs. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (46-67-70-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars.

LA DÉFENSE. Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 9 mai. **Les Monuments de Calder.** Parvis de la Défense. Jusqu'au 28 février. **Mémoires d'Amériques. Itinéraires d'une conquête.** CNIT Paris La Défense, passage Benjamin-Franklin. T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 45 F. Jusqu'au 28 mars.

FRESNES. Rassemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre. **Vladimir Skoda.** Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux (46-68-58-31). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 25 mars.

GUIRY-EN-VEXIN. L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, château de Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars.

HERBLAY. Colette Whiten. Galerie d'art contemporain du Centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Du 27 février au 28 mars.

LEVALLOIS-PERRET. Collection de l'association Carré jaune. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 4 mars.

NEUILLY-SUR-MARNE. Acquisitions nouvelles. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

NOISIEL. Tom Drahos. Fragments. La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme (64-62-77-20). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacle jusqu'à 21 h. Jusqu'au 11 avril.

PONTAULT-COMBAULT. Caroline Feyt. Montagnes et portraits. Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

PONTOISE. Pontoise au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 FÉVRIER

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« L'impressionnisme », 10 h 30, parvis du Musée d'Orsay, à l'éléphant (Mme Cazes).

« Le ministère des finances. Présentation des maquettes, du hall d'honneur et des cours intérieures » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« L'église Sainte-Marguerite, paroisse du faubourg Saint-Antoine, et ses chefs-d'œuvre », 14 h 30, façade de l'église, 36, rue Saint-Bernard (Monuments historiques).

« Le Panthéon, de la crypte au dôme », 14 h 30, entrée, côté rue Clotilde (Visite pour les jeunes ; Monuments historiques).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Séverin », 14 h 30, façade de Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Façades et jardins ignorés, de Blanche à Trinité », 14 h 30, métro Place-Blanche (V. de Langlade).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes au nouveau Drouot », 14 h 30 et 16 h 30, sortie métro Richelieu-Drouot, sous la grande horloge, en face du Crédit du Nord (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le grand Louvre, du donjon à la Pyramide. Nouveaux aménagements et découvertes archéologiques », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant le Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (D. Bouchard).

« Toutes les religions se valent-elles ? », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

CONFÉRENCES

Salle Laënnec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Gnose et kabbale » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

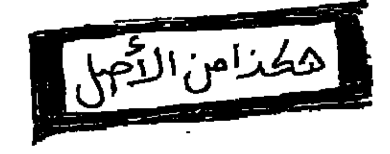
A FLEUR DE MER. Film portugais de Joao Cesar Monteiro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

MALCOLM X. Film américain de Spike Lee, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

PRAGUE. Film anglo-français de Ian Sellar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67).

SIMETIERRE 2. Film américain de Mary Lambert, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS. Film anglo-américain d'Errol Morris, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08).



LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Au sommaire du numéro de février 1993



EN VENTE EN KIOSQUE
LE 10 DE CHAQUE MOIS / 30F

L'EUROPE FACE A LA GUERRE

La Communauté européenne se montre incapable depuis près de deux ans de rétablir la paix dans l'ancienne Yougoslavie. Comment s'explique cette impuissance ? L'analyse du général Jean SALVAN.

Les Européens sont-ils condamnés à suivre les Américains, à n'envisager d'actions militaires qu'à l'intérieur de l'OTAN ? Peut-on concevoir une armée européenne dont les Allemands seraient définitivement exclus ? Les réponses des experts : le Français Pascal BONIFACE, l'Allemand Lothar RUEHL.

Peut-on imaginer une guerre qui ne ferait aucun mort du côté des intervenants ? A-t-on le droit de tuer des innocents pour en sauver d'autres ? Les réflexions du général Claude LE BORGNE, du philosophe Marcel CONCHE, du psychanalyste Daniel SIBONY.

LA RUSSIE DE L'AN II

Un an après la fin de l'URSS, la Russie cherche encore sa voie et a du mal à s'alléger de ses anciennes lourdeurs. Un entretien entre l'historienne Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, le diplomate russe Youri ROUBINSKI et notre spécialiste Michel TATU.

BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊT

La diminution du prix du crédit paraît s'imposer pour relancer l'économie. Mesure nécessaire : est-elle suffisante ? Les points de vue de deux économistes : Christian DE BOISSIEU et Maurice BASLÉ.

ART CONTEMPORAIN : CRÉATION OU IMPOSTURE

Les excès des avant-gardes ont-ils définitivement ruiné la réputation des artistes d'aujourd'hui ? Jean-Philippe DOMECQUE et Philippe DAGEN, deux critiques d'art, vident leur querelle, Olivier SALVATORI raconte l'histoire de cette nouvelle bataille des Anciens et des Modernes.

ABONNEZ-VOUS 1 AN (11 NUMÉROS) : 270 F, SOIT 18 % de RÉDUCTION

Oui, je m'abonne au **Monde des débats** pour 1 an (11 numéros) : 270 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, et bénéficie ainsi de 18 % de réduction.
Pour les abonnements et l'étranger nous consulter au 49-60-32-90, pour les ventes en nombre au 49-60-32-68

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

301 DB 02

Vous trouverez ci-joint mon règlement :

□ Chèque joint

□ Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_| Date et signature obligatoires :

□ Carte Amex n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_|

Bon à renvoyer à :

« Le Monde des débats », service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

CULTURE

CINÉMA

Le trésor de la « Cerisaie » portugaise

Il y a six ans, Monteiro inventait un conte de soleil et de nuit porté par le souffle du mythe

A FLEUR DE MER
de Joao Cesar Monteiro



Laura Morante

Ouverture *moderato*, avec une recette d'assaisonnement du loup de mer, qui recommande la simplicité. En toute simplicité, Monteiro dispose et expose ses lieux – une grande maison, la mer proche, – et ses personnages : trois femmes, singulières et pourtant unies de tendresse et de complicité, trois presque-sœurs d'âge différent. C'est une chronique intimiste. Mais c'est aussi un film d'aventure, quand débarque sur la plage voisine un beau naufragé en fuite, et un thriller politique, puisqu'avec insistance la radio parle de l'assassinat, à Lisbonne, du dirigeant palestinien Issam Sartaoui (le film date de 1986), et que toutes les polices sont aux trousses des tueurs.

Bientôt l'onirique et le burlesque mettront leur grain de sel. La simplicité? Elle demeure, comme une grâce. Jamais le cinéaste ne se laisse entraîner par l'effet, ne capitalise les innombrables références et assonances qui parsèment son film. Il se tient «à fleur de mer», effectivement, au niveau d'un conte délicat et sensuel, servi par les splendides images du grand chef opérateur Acacio de Almeida. Sous cette surface troublée de moments de terreur où grincent les spectres de l'ancienne dictature, irisée de moments de bonheur épicurien, s'agitent d'étranges monstres aquatiques, au gré d'imprévisibles courants.

Dans les profondeurs du film, le fantôme de Virgile tient la main de Pessoa, Hemingway trinque avec Tchekhov à la santé de Stevenson, du *Hollandais-Volant* débarque Ulysse accueilli par une Nausicaa des *Mille et Une Nuits*, ou est-ce celle du chasseur? Les contrebandiers de Moonfleet trafiquent du Botticelli à la sauvette, tout cela parle toutes les langues, en un carnaval joyeux de traductions et de trahisons sur lequel pèse une malédiction tragique, discrète comme un songe. On vient de rééditer, chez POL, *Un début dans la vie*, de Balzac, précédé d'un passionnant petit texte de Pierre Michon qui note à propos de César Birotteau et de Pierrot le Fou : *«Si la culture a un sens, elle est ce salut fraternel aux mânes des grands morts.»* Monteiro fait mieux que les saluer, il joue avec eux, en toute révérence et accointance.

Par quel sortilège sont invoquées ainsi ces apparitions? Par la beauté d'abord, surnaturelle, mythique. La beauté des lieux et des choses, des fruits et des sons, des lumières diurnes et nocturnes. Et par la beauté des personnages et de leurs interprètes (Laura Morante, Philip Spinelli, Manuela de Freitas, Teresa Vilaverde), filmés avec une justesse qui doit plus à la qualité du regard qu'à celle de la technique.

Mais, surtout, par l'ironie souveraine de Monteiro, qui fait merveille. Ce griot-expert sait ralentir le rythme du récit pour laisser espérer et craindre, il sait fourvoyer son public quand le chemin des évidences menace de s'ouvrir, dire au lieu de montrer quand guette l'artifice spectaculaire. Et soudain, en un tournemain, relier les fils épars, harmoniser les mélodies aux tonalités dispersées.

Le 27 février 1991, une onde de choc commençait de se propager à fleur de cinéphilie (française). Depuis ce jour, qui vit la sortie du superbe *Souvenirs de la maison jaune*, la nouvelle se propage doucement, sans clapotis ni remous, que là-bas, en bas de l'Europe, sévit un cinéaste unique et précieux : le Portugais Joao Cesar Monteiro. Confirmé l'automne dernier par l'apparition de *Silvestre*, ce lent et irrésistible mouvement ne pourra que s'amplifier grâce à l'irruption d'*A fleur de mer*.

JEAN-MICHEL FRODON

DANSE

La volupté de la mort, selon Pina Bausch

La confrontation du préclassicisme allemand et d'une chorégraphe incarnant la modernité de l'Allemagne

ORPHÉE ET EURYDICE
au Palais Garnier

Le dernier tableau est véritablement sublime. Non, ce n'est pas le triomphe de l'Amour, dans l'allégresse générale, lorsque le petit dieu joufflu a ressuscité Eurydice tuée par le regard interdit de son époux. Ce happy end n'était pas dans le registre de Pina Bausch : elle l'a coupé. Orphée meurt près de sa bien-aimée, et les chœurs reprennent la grande lamentation du début... L'ouvrage est redivisé en quatre tableaux : *Deuil*, *Violence*, *Paix* et *Mort*.

En 1974, à peine installée avec sa nouvelle troupe à Wuppertal, Pina Bausch monte son premier «opéra dansé» sur la musique de Gluck : *Iphigénie en Tauride*, qu'on a pu voir au Palais Garnier il y a deux ans (*le Monde* du 23 février 1991). Elle récidive dès l'année suivante avec *Orphée et Eurydice* du même Gluck, qui disparaît bientôt de son répertoire et qu'elle n'a repris que récemment. Est-ce la toilette des souvenirs, est-ce la dramaturgie différente des deux ouvrages? Jusqu'au tableau final, *Orphée* nous a paru moins puissant, moins captivant qu'*Iphigénie*. Cependant, que d'images frappantes, quelle leçon de simplicité! Le dépouillement de la scénographie et des costumes de Rolf Borzik (quasi-nudité pour les hommes, longues robes pour les femmes), aux antipodes de la pompe du XVIII[e] siècle, nous rapproche de la tragédie grecque.

Premier tableau : une grande boîte de toile grise, approfondie par une sorte d'alcôve ; un arbre mort est couché, arraché avec ses racines ; au fond, une cage de verre enferme un petit tumulus. Epinglée comme un papillon, très haut dans une encoignure, Eurydice assiste à sa propre déploration, dans son immense robe de mariée-linceul, des roses rouges sur les genoux. Apportant les ordres de Jupiter, Amour trace à la craie une longue ligne sur le plateau : la frontière de l'interdit? A l'acte II, la caverne de Cerbère (un Cerbère à trois têtes : trois danseurs nus sous un tablier de cuir) n'est plus qu'un frêle mur de rideaux bas dans le gouffre ténébreux du plateau de l'Opéra. A droite, une forêt de chaises aux pieds démesurés, entre lesquels errent de livides fantômes. On distingue des corps allongés sous des suaires, les Cerbère se passent et se repassent un cadavre. Amour lui-même porte un corbeau noir au poignet... Les Champs Elysées? *«Asile aimable et tranquille par le bonheur habité, riant séjour de la félicité»*, comme chantent les chœurs? Pénombre sinistre, canapés de terre glaise – mais gracieuses jeunes femmes en mousseline rose. Poignante confiance du geste d'Eurydice, mettant sa main dans celle de son époux qui lui tourne le dos...

Trois chanteuses et leurs doubles

La chorégraphe a dédoublé les personnages principaux comme l'avait fait Béjart dans sa *Damnation de Faust* au Palais Garnier, en 1964. Créé par un castrat, chanté par un ténor dans la version de Paris, le rôle d'Orphée est le plus souvent confié aujourd'hui à une contralto, Amour étant traditionnellement féminin : les trois chanteuses, donc, vêtues de noir, évoluent sur le plateau, proches ou éloignées de leurs doubles dansants. Annette Jahns est la plus belle, Orphée aux attitudes aussi émouvantes que sa voix. Situés dans la fosse, les choristes viennent de Wuppertal, comme les solistes, l'orchestre et le chef Peter Gülke : on ne voit que du bien à en dire.

Dominique Mercy et Malou Airaudo, piliers de la troupe de Pina Bausch, reprennent les rôles d'Orphée et d'Eurydice qu'ils avaient créés il y a dix-huit ans. Lui, visage impassible, exprimant sa douleur par chaque muscle, chaque fibre de son corps ; elle, plus «dramatique» au sens habituel du terme. Dans le tableau final plus haut célébré, Mercy reste prostré sur le sol tandis que son double chante *J'ai perdu mon Eurydice* (en allemand) : mieux valait sans doute éviter de danser sur ce «tube»...

Pour les chœurs dansants comme pour les solistes, Pina Bausch a réglé une chorégraphie très fluide, enchaînée sans solution de continuité, utilisant de souples torsions des bustes et de magnifiques mouvements des bras. La «dame de Wuppertal» se montre encore ici fille de l'expressionnisme allemand (elle a étudié chez Kurt Jooss) et de la modern dance américaine (elle a passé douze ans aux Etats-Unis). Aussitôt après *Orphée*, puis la saison suivante, en 1976, elle se soumet encore à une partition intégrale et à un livret non conçus par elle, avec *le Sacre du printemps* et *les Sept Péchés capitaux*. Mais dès 1977 surgit le terrible *Barbe-Bleue*, qu'on a pu voir ou revoir, dimanche dernier, dans la soirée thématique consacrée par ARTE à Pina Bausch. Un génie naissait alors, qui n'allait plus rien devoir à personne.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Palais Garnier, les 25, 26 et 27 février, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F.

Les suites du rapport Cluzel

M. Lang présente une quinzaine de mesures en faveur du cinéma

M. Jack Lang a présenté, mercredi 24 février, au cours d'une conférence de presse, une quinzaine de mesures visant à soutenir et développer l'industrie cinématographique. Ces dispositions font suite aux conclusions du rapport commandé en juin dernier par le ministre de l'éducation nationale et de la culture à M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, et rendues publiques en décembre (*le Monde* du 17 décembre).

L'une des principales innovations consiste en une modification de la base de calcul des subventions que les pouvoirs publics accordent au cinéma, par le biais du Compte de soutien au cinéma (953 millions de francs en 1993) – auquel contribueront à partir du 1[er] juillet 1993 les éditeurs vidéo – et du budget général de l'Etat (434,4 millions de francs en 1993). Cette aide à la production tiendra désormais davantage compte des résultats en salle (80 % au lieu de 65 %) que des droits de diffusion télévisuelle (20 % au lieu de 35 %). M. Lang a, d'autre part, émis le souhait que ces derniers soient indexés sur les résultats en salle. Les recettes provenant de la diffusion des films en salle seront également prises en compte pour l'établissement d'un taux de soutien majoré dans l'aide à la distribution.

Autre volet, l'aide au développement des longs-métrages, d'un montant annuel de 10 millions de francs et jusqu'à présent attribuée film par film, sera fournie sous la forme d'une enveloppe globale remise à certaines entreprises de production, pour soutenir des ensembles de projets évalués sur deux ou trois ans. Cette décision bénéficierait notamment à quelque vingt-cinq entreprises de taille moyenne.

Une série d'autres mesures concerne l'aide à la diffusion des films français et européens. Les chaînes hertziennes, auxquelles obligation est faite de consacrer 3 % de leur chiffre d'affaires au développement de la production d'œuvres cinématographiques originales françaises, seront autorisées à fournir, au sein de cette enveloppe, 0,5 % de leur chiffre d'affaires à des coproductions cinématographiques européennes réalisées en version originale non française. La part des crédits affectés au tirage des copies consacrées aux films européens passera, quant à elle, de 50 % à 65 %.

Obligation de contrats écrits

Une opération de doublage de films français (jusqu'à présent sous-titrés) distribués aux Etats-Unis devrait intervenir cet été en Floride sous l'égide d'Unifrance, tandis qu'est prévue une restructuration du GIE France Cinéma Diffusion, organisme destiné à soutenir l'exportation du cinéma français, auquel est confiée une action prioritaire au Brésil, au Mexique et en Inde. Une incitation aux tournages en France pourrait également voir le jour, sous la forme d'une majoration du «soutien automatique film par film» en fonction du nombre de journées de tournage effectives sur le territoire métropolitain.

M. Lang a également annoncé la suppression de l'obligation minimale d'investissement de 15 % dévolue aux producteurs. Cette mesure, qui pourrait entrer en application au 1[er] mars, devrait, selon lui, permettre une désinflation des devis présentés.

Le ministre de la culture – qui a rappelé l'existence de la loi du 13 juillet 1992 autorisant les collectivités locales à apporter une aide financière directe aux salles réalisant moins de 2 000 entrées hebdomadaires – prévoit aussi une modification des barèmes du soutien financier à l'exploitation, afin d'inciter davantage au lancement de travaux de modernisation. Exploitants et distributeurs devront en outre, en vertu d'une prochaine décision réglementaire prise en vertu d'une loi de 1957, se soumettre, dans leurs relations, à l'obligation de contrats écrits.

Un autre point épineux touchant l'exploitation en salles concerne «les trois grands» circuits. Gaumont et Pathé, qui ont connu, il y a un an, un important échange d'actifs portant sur Paris, et UGC. Pour atténuer les ententes de programmation préjudiciables aux «petits» distributeurs indépendants (difficulté pour certaines salles d'obtenir des films face aux trois circuits, difficulté pour certains films d'accéder aux salles Gaumont, Pathé ou UGC), une solution d'ensemble est préconisée. Après une réforme de la commission de la diffusion (qui avait connu remous et démissions), le problème sera placé, en accord avec le ministre des finances, Michel Sapin, sous la tutelle du Conseil de la concurrence, dont l'avis sera déterminant et pourra déboucher sur des «sanctions graduelles». Cela concerne Gaumont-Pathé, mais aussi, et c'est une nouveauté, UGC.

M. Lang a enfin annoncé la création à La Ciotat d'une Maison des scénaristes et des auteurs dramatiques. Ce centre, dont l'ouverture est prévue pour janvier 1994, sera installé dans l'ancienne demeure de Michel Simon, une *«bastide du dix-huitième siècle construite sur un terrain de 12 hectares en bord de mer»*.

En revanche, deux des mesures que préconisait le rapport Cluzel n'ont pas été retenues par le ministre de la culture : la réduction du délai de commercialisation d'un film en vidéocassette et l'augmentation du nombre de films diffusés à la télévision.

J.-B. de M.

La salle modulable de la Bastille devrait ouvrir en 1996

Le ministre de la culture et de l'éducation nationale s'est expliqué, mardi 23 février, devant la presse, sur l'*«impératif»* que constitue à ses yeux la construction de la salle modulable de la Bastille. Il a rappelé que cette construction avait d'abord paru prioritaire au moment de la définition du projet, mais que la priorité avait été inversée au profit de la grande salle. Une étude artistique a finalement été demandée l'an dernier et une maquette réalisée par M. Seban. Cette maquette était exposée mardi 23 février dans la salle de réunion du ministère.

Elle montre que la «modulabilité» de la future deuxième salle sera relative : la disposition frontale restera obligatoire, mais on pourra escamoter les gradins et disposer ainsi, selon les publics et les productions, de 400, 600, 800 ou 1 200 places. Les plafonds et les murs seront modifiables, par un jeu de passerelles. *«La Bastille disposera là d'un laboratoire du passé et de l'avenir»*, a indiqué M. Lang (l'opéra baroque cohabitera avec le théâtre lyrique contemporain). Des commandes seront ainsi passées à des créateurs vivants. La programmation prévue par Jean-Marie Blanchard pour la saison à venir (*le Monde* daté 14-15 février) tiendra compte de l'espace tel qu'il est.

C'est l'équipe en place qui prendra la direction des opérations : Pierre Bergé à la présidence, Jean-Paul Cluzel à la direction générale, Jean-Marie Blanchard et Brigitte Lefèbvre à l'administration générale de Bastille et Garnier. L'Etablissement public de l'Opéra-Bastille (EPOB) disparaît de ce fait. La salle modulable devrait ouvrir en 1996, soit trente mois après l'achèvement des études préparatoires. Son coût de construction se situerait, selon le ministère, entre 200 et 250 millions de francs.

Les travaux vont se poursuivre également à Garnier. Après la rénovation de la bibliothèque et des loges des danseurs, après la création d'une librairie, il est prévu que le restaurant sera rénové en 1993, ainsi que la rotonde Zambelli et les statuaires. Un plan de cinq ans (coût total : 100 millions de francs) sera lancé pour la restauration des façades et commencera par le nettoyage de la façade principale (coût : 8 millions de francs).

M. Lang a enfin rappelé qu'un rapport avait été demandé à l'Inspection générale de l'administration de l'Opéra de Paris après l'accident de Séville l'été dernier. Une commission avait été constituée. Dans ses conclusions, déposées le 7 janvier, elle suggère que les règles de sécurité des décors soient consignées dans un mémento, qu'un conseil national de la scénographie soit constitué et que soit élaboré avant juillet 1993 un cahier des charges et des conventions types sur ces questions. Les mesures de sécurité ont été renforcées à la Bastille (création d'un bureau de contrôle, etc.). Pour les victimes de l'accident de Séville, a été prévu un mode d'indemnisation qui couvrira tous les frais que n'assumerait pas le régime ordinaire de la Sécurité sociale.

A. R.

MUSIQUES

Un « Fidelio » à la mer

Un orchestre hongrois, un jeune chef brésilien pour l'unique opéra de Beethoven

FIDELIO
aux Champs-Elysées

L'orchestre semble sur pilotage automatique. Ce sont les musiciens et les chœurs de l'Opéra national hongrois. Ces gens-là donnent 288 représentations par an – la Bastille n'en souhaiterait pas tant dans ses rêves les plus fous de «montée en puissance». Au rythme approximatif d'un *Fidelio* par semaine, on sent bien que rien de fâcheux ne peut leur arriver dans l'unique opéra de Beethoven. Les notes y sont, dans tous les cas.

L'impulsion, l'interprétation, c'est le rôle du chef. Mais nos Hongrois n'ont pas eu que des Klemperer ou des Fricsay à leur tête. Ils ont appris à se débrouiller avec les moyens du bord, surtout ces dernières années. C'est ce qu'ils font, mardi 23 février, au Théâtre des Champs-Elysées.

L'humour de la situation, c'est que ce *Fidelio* a été commandité par un bureau de concert brésilien pour faire découvrir au public parisien l'immense talent d'un chef d'orchestre de vingt-trois ans né à Rio-de-Janeiro, au pedigree impressionnant sur le papier (débuts à cinq ans, premiers contacts avec un orchestre à treize ans, assistanat chez un ancien assistant de Swarowsky, etc.). Son nom : Maximianno Cobra. Son talent? Vous vous souvenez de Roberto Benzi dans *Prélude à la gloire?* Un ravissant garçon s'efforçant de battre la mesure sans se laisser distancer par ses musiciens. Cobra, c'est à peu près ça, sans le col de dentelles mais avec beaucoup de culot.

Un baryton splendide

Car s'attaquer à *Fidelio* quand on maîtrise si approximativement la technique de direction! Heureusement que les Hongrois étaient là, impavides, marmoréens. Et qu'un jeune chanteur avait décidé de prendre la situation en main, côté distribution. Tomas Bator, juvénile Rocco, est un baryton splendide, la justesse de sa voix est digne d'un diapason électronique, ses graves ont la légèreté de ceux d'un basson, il porte les ensembles vocaux à bout de voix, il est le rythme, le style, l'impulsion de cette exécution. Il veille du coin de l'œil sur le ténor Andras Molnar, un Florestan qui eut ses heures de gloire, et sur la soprano Eszter Somogyi, jeune Léonore au timbre profond : l'énergie, l'émotion du rôle, exactement.

Le reste de la distribution n'aurait pas déparé une production scénique. Mais les décors *«étaient restés bloqués»* (?), il avait fallu y renoncer au dernier moment. A 400 F les places de première catégorie, comment s'étonner que l'auditoire se soit trouvé clairsemé?

Directeur artistique du bureau de concert, Musispace, qui a fait venir la troupe hongroise pour deux exécutions seulement de ce *Fidelio* (l'œuvre a été redonnée le lendemain, puis les musiciens ont repris l'avion), Maximianno Cobra bénéficie pour ses audacieuses entreprises de promotion du mécénat d'une pianiste brésilienne liée aux milieux de la haute finance, Monna Lisa Getzel. Mais on ne se construit pas une carrière en louant pour deux soirs le Théâtre des Champs-Elysées. Ce *Fidelio*, lancé à grands frais pour séduire l'opinion, n'était qu'une – très onéreuse – bouteille à la mer. Cobra sait nager, il est vrai. Il a prévu de revenir avec trois opéras de Wagner dans les années à venir, et avec un *Ring* complet en 1996-1997. L'orchestre de Bayreuth sera-t-il commandité?

ANNE REY

□ **Solti quitte *le Festival de Pâques* de Salzbourg.** – Sir Georg Solti quitte à sa demande la direction artistique du Festival de Pâques de Salzbourg. Agé de quatre-vingts ans, le chef britannique d'origine hongroise souhaite désormais *«se consacrer entièrement à la musique dans sa forme créative»*. Il a demandé à la direction du festival de le relever de ses fonctions à la fin de cette saison. Sir Georg Solti avait repris cette direction en catastrophe, après la mort de Karajan, le 16 juillet 1989. Ce dernier avait créé le Festival de Pâques en 1967 pour y diriger des productions avec la Philharmonie de Berlin dont il était le chef à vie (le Festival d'été repose sur la Philharmonie de Vienne). Le nouveau patron de la Philharmonie de Berlin n'étant pas Georg Solti mais Claudio Abbado, des rivalités s'étaient fait jour entre les deux chefs à propos des manifestations pascales.

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Andreas Mahl le technicien

Une rétrospective d'un coloriste kitsch

Manifestement, Andreas Mahl est un photographe poli, raffiné, délicat. Il aime les jolies couleurs, les fesses de garçons et de filles, les fleurs, les torses musclés et les poupées. Et Delphine Seyrig, dont il a suivi la carrière depuis *la Bête dans la jungle* (1981). Virtuose de la manipulation, il se joue des solarisations, découpages, tressages, grattages, coloriages, décollages d'images sous l'eau...

Surnommé « le cinglé des cimetières », il réalise à la fin des années 70 une série sur les statues du Père-Lachaise, qu'il colorie. *« C'est une façon de les faire revivre par les couleurs kitsch, sophistiquées »*, explique Andreas Mahl dans une vidéo qui accompagne l'exposition de l'Espace photo des Halles.

Voulant avant tout *« créer ses propres images »*, Andreas Mahl trouve dans le Polaroid un matériau idéal pour *« trafiquer les fleurs »* et rendre les photos plus *« picturales »* : on le voit, à la fin de la vidéo, élimer au scalpel la matière photographique encore fraîche. Le fond devient blanchâtre, seule la fleur reste intacte. Avec la chambre Polaroid 50×60 – *« Il en existe une seule en Europe, trois dans le monde »* – il a ensuite réalisé une série sur les poupées de collection et quelques natures mortes.

Les fanas de technique essaieront de percer le secret des clichés. D'autres trouveront ses images décoratives. Les nostalgiques des années 70 se souviendront que le photographe touchait à la couleur – et à l'image – à une époque où peu en France s'y risquaient. Mais Andreas Mahl est-il à sa place dans cet espace de qualité ? Car, il ne faut pas le dissimuler, ses allégories sont lourdes – un pistil proéminant entre les jambes d'un garçon – et les poses stéréotypées.

MICHEL GUERRIN

▶ Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4-8, Grande Galerie, place Carrée. 75001, Paris. Tél. : 40-26-87-12. Jusqu'au 14 mars. Catalogue, 68 pages. 250 francs.

ART

Beauté matérielle, béatitude spirituelle

L'art contemporain et la religion chrétienne ont renoué depuis le début du XXe siècle, pour le meilleur et pour le pire

LE TEMPS DES CHANTIERS
DU DÉSIR DE SPIRITUALITÉ DANS L'ART CONTEMPORAIN
à Boulogne-Billancourt

La chapelle Saint-Symphorien, sans doute le plus ancien lieu de culte chrétien à Paris, vient de rouvrir ses portes après une campagne de fouilles archéologiques et un réaménagement. L'état d'origine de cette annexe de Saint-Germain-des-Prés, détruite, reconstruite, remaniée, abandonnée, modifiée, reprise, est à jamais inconnu. Aussi la Ville de Paris a-t-elle demandé à un artiste contemporain, Pierre Buraglio, d'intervenir dans ce lieu.

Le travail minimaliste de Pierre Buraglio, un moment proche du mouvement Supports/Surfaces, s'accorde parfaitement avec l'austérité, la nudité de ces murs, dont les vestiges les plus anciens remonteraient au VIe siècle. Une grande croix métallique se détache sous une arcature, au chevet de l'édifice. A l'intérieur de l'arc, on distingue les restes d'une fresque médiévale. L'autel, dessiné par Serge Landois est éclairé par la lumière tombant d'un vitrail traité en grisaille bleu outremer.

Le chemin de croix est constitué de seize plaques carrées (12 x 12 cm) de tôle émaillée où sont évoqués, par quelques traits, les instruments de la Passion du Christ. Sur le mur sud, une vierge du XVIe siècle se profile sur un rectangle de plâtre ciré. *« J'ai besoin de me sentir dans la peau d'un peintre occidental qui s'inscrit dans une certaine tradition »*, explique Buraglio.

Une tradition reprise entre les deux guerres, avec la volonté de l'Eglise de renouer avec l'art de son temps. Mais sortir de l'ornière sulpicienne où elle s'était enfoncée était une tâche difficile. Une exposition qui se tient à Boulogne, sur deux sites différents, a l'ambition de nous faire parcourir ce chemin. Hélas ! l'exiguïté des lieux, l'abandon d'un troisième pôle (à Meudon) où le visiteur devait découvrir les années 50 et 60 – les plus riches – amoindrissent singulièrement le propos de ses organisateurs. Reste un catalogue assez complet, qui comble les lacunes de cet ensemble disparate et touffu.

Avec plus ou moins de bonheur

Les salles du Musée de Boulogne ne sont pas bien grandes. Pourquoi avoir entassé ici tant d'images pieuses dont bien peu sont convaincantes ? Le pompiérisme n'est pas mort en 1914 et, longtemps encore, les commandes ecclésiastiques se contentèrent du plus mauvais Maurice Denis. Paul Landowski fait figure de titan au milieu de ces artistes, qui n'ont retenu du cubisme et de l'expressionnisme que des recettes sommairement appliquées. Rescapées de tant de médiocrité, quelques œuvres de Bourdelle, dont celle qui devait orner l'église du Raincy conçue par Auguste Perret. La prolifération aidant, il a été impossible de montrer l'évolution de l'architecture religieuse, qui, elle, à la même époque, est passionnante. La construction de la basilique Notre-Dame-de-la-Trinité à Blois, des églises du Saint-Esprit et Sainte-Odile, à Paris, ou Saint-Pierre, à Roye, indiquent le souci de formes nouvelles qui anime une partie du clergé français et qui se concrétisera, après la guerre, dans des réussites signées Le Corbusier (Ronchamps, Tourette, Firminy), Novarina (plateau d'Assy), ou Gillet (Royan).

Le père Couturier (1877-1954) fut la cheville ouvrière de ce renouveau. Grâce à lui, des artistes aussi différents que Matisse, Léger, Germaine Richier, Braque, Bazaine, Manessier, Lipchitz, ou Chagall, participeront à la décoration d'églises nouvelles ou anciennes. Ce mouvement se poursuit, aujourd'hui, avec plus ou moins de bonheur. On peut en voir quelques exemples au Centre culturel de Boulogne, avec les œuvres de François Rouan, Louis Cane, Jean-Michel Alberola, Gérard Garouste ou Geneviève Asse.

EMMANUEL DE ROUX

▶ « Le temps des chantiers (1920-1940) », Musée municipal de Boulogne, 26, avenue Morizet. Tél. : 47-12-77-39. Fermé le mardi. Jusqu'au 31 mars. Entrée 15 F.

▶ « Du désir de spiritualité dans l'art contemporain », Centre culturel de Boulogne, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 31 mars. Entrée libre.

▶ Catalogue : *l'Art sacré au XXe siècle en France*, sous la direction de Bruno Foucart, 312 pages, 450 F.



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

PHILATÉLIE

Jeux méditerranéens 1993

La Poste mettra en vente générale, lundi 15 mars, un timbre à 2,50 F pour annoncer les prochains Jeux méditerranéens, qui se dérouleront du 16 au 27 juin 1993 en Languedoc-Roussillon.



Un milliard de francs a été investi pour ces XIIes Jeux méditerranéens qui auront pour cadre dix-neuf villes et mettront aux prises trois mille cinq cents sportifs d'une vingtaine de pays pour mille cinq cents épreuves réparties en vingt-quatre disciplines.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par René Fatton, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

A noter que la République de Saint-Marin a déjà émis, le 29 janvier, un timbre à 1 300 lires sur ce sujet, dans le cadre d'une série consacrée aux événements sportifs de 1993.

P. J.

▶ Vente anticipée à Montpellier (Hérault), les 13 et 14 mars, de 9 à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Espace République, 20, rue de la République ; le 13 mars, de 8 à 12 heures, à Montpellier-Recette principale (boîte aux lettres spéciale).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **« Magic » Johnson, Charles Barckley, Michael Jordan et les autres.** – La poste de Saint-Vincent a mis en vente, le 22 décembre 1992, deux feuillets de six timbres chacun sur le Dream Team américain, qui a remporté le tournoi olympique de basket aux Jeux olympiques de Barcelone. Chaque timbre, d'une valeur de 2 dollars, est à l'effigie d'un joueur : Pippen, « Magic » Johnson, Bird, Laettner, Malone, Robinson, Jordan, Barkley, Stockton, Mullin, Drexler et Ewing.



• **Poste aux armées.** – Les points-philatélie, de la poste aux armées changent d'adresse : Point-philatélie des forces françaises en Allemagne : BPM 507, SP 69410, 00500 Armées ; point-philatélie du Pacifique, BPM 701, SP 91701, 00200 Armées ; point-philatélie de la poste aux armées : BPM Paris-Armées 01, 00481 Armées.

• **Carnet Médiamétrie.** – La Poste a mis en vente générale, le 22 février, dans tous les bureaux de poste de Paris et des Hauts-de-Seine, un carnet de dix timbres d'usage courant *Marianne* à 2,50 F autocollants – c'est une première – avec couverture publicitaire Médiamétrie. Le dernier carnet publicitaire (M & M's) classique remontait à février 1992. La diffusion localisée – innovation là aussi – contraindra les philatélistes désireux de se procurer ce carnet à s'adresser au Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15. Attention : tirage limité à 500 000 exemplaires.

• **Le SNTP au SAGA.** – Le Service national des timbres-poste (SNTP) participe au Salon de l'estampe contemporaine (SAGA), du 3 au 8 mars au Grand Palais à Paris (stand A 2). Plusieurs œuvres originales ayant servi de modèle pour des timbres seront exposées sur le stand : celles d'Alberto Burri, de Tàpies, d'Olivier Debré, de Niki de Saint-Phalle, ainsi que les créations signées Alechinsky, Blais, Garouste et Raysse, pour le bicentenaire de la République. Claude Jumelet et Jacky Larrivière, graveurs de l'imprimerie de Périgueux, réaliseront un poinçon devant les visiteurs.

• **Souvenirs de Fréjus.** – Après l'émission du timbre *Mémorial des guerres en Indochine* (*le Monde* du 12 février), la délégation à la mémoire et à l'information historique propose des souvenirs philatéliques : enveloppe « premier jour » (17 F) et encart (40 F). Commandes : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, délégation à la mémoire et à l'information historique, 37, rue de Bellechasse, 75700 Paris 07 SP (tél. : (1) 48-76-11-35, poste 25-34).

ÉCONOMIE

BILLET

Famille et emploi

Fierté nationale, la politique familiale distribue chaque année 200 milliards de francs. Mais cette belle machine tourne à vide. Les travaux publiés mercredi 24 février par le Centre d'étude des revenus et des coûts (Documents du CERC nº104) viennent opportunément préciser ce constat qui appelle un changement radical d'orientation.

Certes, il ne fait pas de doute que la relative bonne tenue du taux de fécondité en France par rapport aux autres pays de la Communauté tient en partie aux importants moyens consacrés à la politique familiale. Contrairement à la plupart de nos voisins, celle-ci poursuit des objectifs ouvertement natalistes même si la compensation des charges familiales est moins assurée en 1990 qu'elle ne l'était en 1960 et que, souligne le CERC, *« le niveau de vie s'abaisse lorsque le nombre des enfants s'accroît, en particulier à l'arrivée du premier et du deuxième »*.

Pourtant, le rapport coût-efficacité démographique de cet édifice paraît bien modeste. L'un de ses effets pervers est d'amoindrir l'intérêt financier d'un second salaire alors que les femmes revendiquent de plus en plus de pouvoir mener de front travail et éducation des enfants. Le taux d'activité des mères ayant trois enfants ou plus n'a-t-il pas doublé en trente ans ? Il faut donc se rendre à l'évidence : la politique familiale, fondée sur le principe implicite de la femme au foyer, va à l'encontre des évolutions sociologiques profondes en écartant les mères du marché du travail. *« Peut-être pourrait-on soutenir efficacement la natalité (...) en s'appliquant, au contraire, à aider le plus possible les femmes à concilier leur fonction maternelle avec une carrière professionnelle aussi continue que possible »*, suggère le CERC.

Plutôt que de se donner bonne conscience en pratiquant le saupoudrage qui consiste à distribuer à l'aveuglette des prestations d'une incroyable complexité et dont certaines ne tiennent pas compte du niveau de revenus des bénéficiaires, mieux vaudrait sans doute privilégier la réalisation d'équipements collectifs (crèches, par exemple) ou le développement d'activités de formation. Cela permettrait de faciliter l'activité des femmes et, au passage, de créer des emplois dans les services. Toutefois, concède le CERC, le niveau actuel du chômage représente un handicap de taille à la mise en œuvre de tels objectifs.

JEAN-MICHEL NORMAND

Selon les comptes de l'INSEE

Le recul des exportations et des investissements a fait baisser le PIB au quatrième trimestre 1992

Les chiffres viennent de confirmer ce que les enquêtes de conjoncture laissaient pressentir : la production nationale a nettement baissé en France à la fin de l'année dernière.

Exprimé en termes de PIB marchand (produit intérieur brut) (1), le recul a été de 0,5 % au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre, selon les comptes de l'INSEE publiés mercredi 24 février. Pour l'ensemble de 1992, la croissance économique n'a été que de 1,6 % alors qu'un taux de 2,2 % avait été prévu fin 1991 par le gouvernement.

Le mauvais résultat du quatrième trimestre 1992 s'explique notamment par les exportations, les investissements et les stocks. Les premières, qui avaient fortement augmenté depuis le deuxième trimestre 1991, ont diminué de 1,4 % au quatrième trimestre 1992, ce qui correspond à un recul de 5,6 % en rythme annuel. Les investissements ont continué de se réduire fortement, au rythme de 4,4 % en fin d'année. Enfin, les stocks se sont fortement contractés.

« Plus de croissance que le reste de l'Europe »

En progressant assez rapidement (+ 0,7 %, soit presque 3 % en rythme annuel), la consommation des ménages qui avait déjà fortement augmenté au troisième trimestre, a limité le recul de la demande et finalement de la production intérieure. Il faudra attendre les résultats du premier trimestre 1993 pour savoir si l'économie française connaît une récession, c'est-à-dire deux trimestres consécutifs de baisse.

Dans un communiqué, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, en se basant sur le PIB total (2) utilisé pour les comparaisons internationales, qui a progressé de 1,8 % en 1992 malgré une baisse de 0,3 % au quatrième trimestre, a affirmé, mercredi 24 février, que *« la France a eu deux fois plus de croissance que le reste de l'Europe »*.

Pour M. Sapin, *« c'est la conséquence de nos bons résultats en matière d'inflation et donc de notre politique de stabilité monétaire »*.

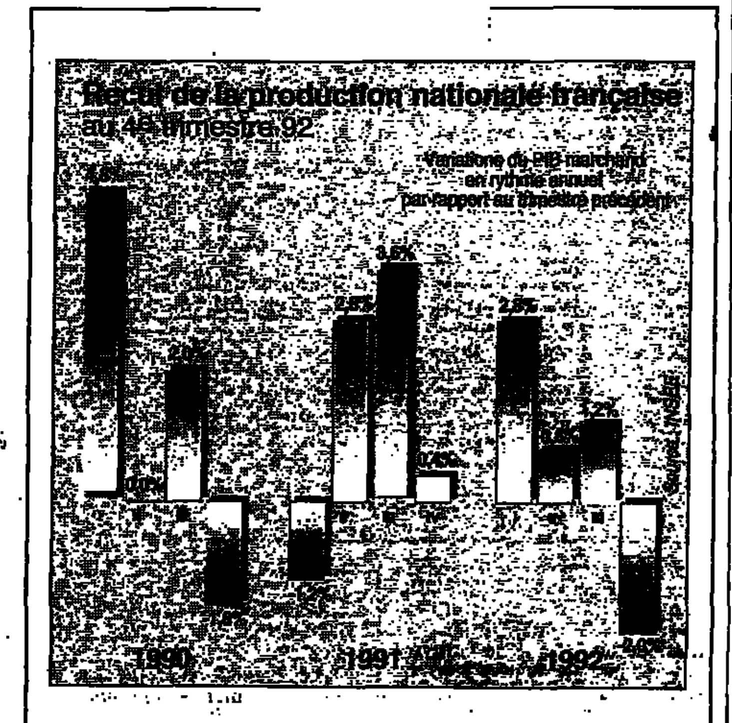
M. Sapin ajoute : *« Il ne faut cependant pas se bercer d'illusions. Même avec une bonne politique économique, un pays ne peut pas espérer échapper tout seul au ralentissement économique mondial.*

C'est pourquoi, au-delà des mesures purement nationales que nous avons décidées, la France a été très active pour promouvoir une initiative européenne de croissance. C'est le renforcement de la coopération internationale qui permettra à la croissance de s'accélérer, pas les politiques du chacun pour soi. »

Selon la Direction de la prévision du ministère des finances, la croissance du PIB en 1992 dans les pays du G7 a atteint 2,1 % aux Etats-Unis, 1,8 % en France, 1,6 % au Japon (estimation), 1 % au Canada, 0,8 % dans la CEE hors France (estimation), 1,1 % en Italie (estimation), 1 % en Allemagne de l'Ouest et – 0,5 % au Royaume-Uni.

(1) Le PIB marchand mesure l'ensemble de la production marchande (industrie, services, agriculture).

(2) Le PIB total inclut les services fournis gratuitement (ou quasi gratuitement) par les administrations.



Le recul du PIB marchand de 0,5 % au quatrième trimestre de 1992 correspond à une baisse en rythme annuel de 2 %, soit la plus importante enregistrée au cours des dernières années.

Les signes de récession se multiplient en France

Suite de la première page

Aujourd'hui, M. Michel Sapin, ministre de l'économie, se garde bien de chanter les louanges de la *« désinflation compétitive »* et se contente d'observer *« la meilleure résistance de l'économie française »*, grâce à *« la politique de soutien sélectif de l'activité »* menée par le gouvernement.

Le problème est que le gouvernement a trop longtemps sous-estimé la gravité de la situation économique et a donc tardé à réagir. Et le décalage s'accroît entre la perception de la réalité par les salariés et les chefs d'entreprise et la publication de statistiques qui présentent une photographie déjà dépassée de trois à six mois. Il n'est pas nécessaire d'attendre la publication, sans doute le 1er mars, de statistiques du ministère du travail indiquant, selon toute probabilité, que la France a atteint le seuil des trois millions de demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières, pour observer la montée continue du chômage et de l'exclusion sociale. Ce constat existe déjà.

Indicateurs en rouge

De même, pour la plupart des industriels, la récession est déjà là, même si formellement elle se définit par deux trimestres consécutifs de baisse du PIB. Comme le note le dernier bulletin de l'UIMM (patronat de la métallurgie), les industriels, *« au vu de leurs carnets de commandes de plus en plus dégarnis et de leurs trésoreries souvent exsangues, surtout dans les PME, constatent que non seulement l'activité se tasse de plus en plus, mais que les perspectives à moyen terme s'assombrissent, notamment avec la récession qui se profile dans l'ex-RFA »*.

Il est vrai que beaucoup d'indicateurs passent au rouge, et de plus en plus d'industriels redoutent que la France soit même entrée dans *« un processus déflationniste »*. Les comptes de l'INSEE font apparaître une baisse de la production manufacturière de 2,1 % au quatrième trimestre 1992. Et la direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais, dans ses prévisions d'activité pour 1993, envisage un recul de la production dans vingt-huit branches, seules dix (dont la pharmacie, les cosmétiques et, dans une moindre mesure, l'agroalimentaire) pouvant espérer tirer leur épingle du jeu.

Les exportations, qui avaient tiré la croissance en 1992, ont diminué de 5,6 % en rythme annuel au quatrième trimestre, continuant à subir l'effet des dévaluations des monnaies faibles du SME et du ralentissement de l'activité en Allemagne. La chute de l'investissement est continue depuis huit trimestres, même si la baisse semble désormais de moindre ampleur. Une situation qui entretient le doute sur l'effet d'une baisse des taux d'intérêt pour doper une hypothétique reprise. Il sera difficile de faire repartir l'activité si les carnets de commandes des entreprises restent désespérément plats.

En attendant la consommation

Le seul espoir pour 1993 réside dans une éventuelle reprise de la consommation, qu'un homme comme le président de Casino, M. Antoine Guichard, ne voit pas avant deux ou trois ans. Déjà, au quatrième trimestre de 1992, elle a augmenté plus rapidement que prévu, limitant ainsi les dégâts. Dans sa dernière analyse de conjoncture, la Société générale estime que, en 1993, *« deux types de facteurs permettraient un raffermissement de la consommation des ménages : une amélioration du pouvoir d'achat et une stabilisation, voire un léger repli, du taux d'épargne »*. Dans la dernière période, et depuis deux ans, les ménages ont marqué une certaine préférence pour l'épargne de précaution – nourrie par l'inquiétude née de la montée du chômage – et ont commencé à se désendetter, ce qui a limité la consommation. Un regain est-il possible ? Là aussi, certains industriels se montrent sceptiques en pariant sur un ralentissement des salaires et une augmentation des prélèvements sociaux...

Quoi qu'il en soit, l'année 1993 s'annonce fort sombre, et certains observateurs n'excluent pas une croissance zéro cette année, aucune amélioration de l'activité n'étant attendue avant le second semestre. Cela fragilise le gouvernement actuel. Cela montre aussi une nouvelle fois l'étroitesse de la marge de manœuvre de la future majorité. Elle ne pourra pas s'appuyer sur la situation économique pour entretenir des illusions. Notamment pour contrer la montée du chômage.

MICHEL NOBLECOURT

AFFAIRES

Première défaillance bancaire liée à la crise de l'immobilier

Le Comptoir des entrepreneurs condamné à trouver un repreneur

Le Comptoir des entrepreneurs, institution financière spécialisée (IFS) dans le financement de l'immobilier s'est retrouvée, la semaine dernière et à deux reprises (*le Monde* du 25 février), dans l'incapacité d'honorer des échéances sur le marché interbancaire. Le Trésor et la commission bancaire ont pris l'affaire en main, mais la situation est suffisamment grave pour qu'on évoque aujourd'hui la nécessité d'une reprise pure et simple du Comptoir des entrepreneurs.

A force de prédire une défaillance majeure liée à la crise de l'immobilier, les mauvais augures du système bancaire français ont fini par avoir raison. Mais contrairement aux hypothèses, l'incident de place, c'est-à-dire l'impossibilité pour un établissement de faire face à ses engagements à court terme n'est pas venu d'une petite banque mais d'une des quatre grandes institutions financières spécialisées, le Comptoir des entrepreneurs (CDE).

« Le temps presse, il faut maintenant trouver vite une solution », affirme un banquier. *« Non seulement parce que les créances non remboursées ont été gelées par la commission bancaire, mais plus encore parce que la crise est de nature à jeter la suspicion sur de nombreuses autres signatures et à porter atteinte au fonctionnement même de la place financière française »*, ajoute-t-il. Car le CDE a notamment fait défaut sur le paiement de titres de créances à court terme à des sicav monétaires. Certes, les sommes en jeu sont faibles et peu de sicav semblent concernées, mais leur vocation les condamne à une liquidité quasi totale.

La solution miracle pour un renflouement du CDE semble en tout cas difficile à trouver. Les pouvoirs publics cherchent manifestement à faire pression sur les actionnaires du CDE, à commencer par le premier d'entre eux, avec plus de 20 % du capital, les AGF. L'assureur, candidat à une privatisation prochaine, cherche à éviter de reprendre seul un établissement *« dont le métier n'a rien à voir avec le nôtre »*, explique-t-on Rue de Richelieu. Compte tenu du statut particulier du CDE, dont le président est nommé en conseil des ministres et dont deux administrateurs sont des représentants de l'Etat, les AGF considèrent implicitement que le sauvetage du CDE peut-être considéré comme une affaire de place. Mais ils n'échapperont pas à une part de la recapitalisation.

Le montage à l'étude impliquerait d'autres actionnaires comme l'UAP et le GAN ainsi que le Crédit foncier de France (CFF), une des quatre autres institutions financières spécialisées avec le CEPME et le Crédit national. Du coup, le cours de Bourse de l'action CFF a chuté mercredi 24 février de 4,7 % et celui du titre AGF de 2 %. Les analystes considèrent en effet que pour porter ses provisions à un niveau *« raisonnable »*, le CDE aurait besoin d'au moins 1,5 milliard de francs.

Dans cette affaire, la COB (Commission des opérations de Bourse) aura finalement été la première, avant la Commission bancaire chargée pourtant directement du contrôle des établissements de crédit, à tirer le signal d'alarme. La cotation de l'action Comptoir des entrepreneurs est ainsi suspendue depuis le 8 février et la COB a ouvert une enquête sur des ventes d'actifs l'an dernier. L'agence de notation financière Standard and Poor's lui a emboîté en rétrogradant à deux reprises les émissions du CDE.

Quant à M. Jean-Jacques Piette, le président du Comptoir des entrepreneurs, il semble avoir largement sous-estimé les risques et réalisé peu de provisions par rapport à ses confrères. Il se retrouve également victime du statut du CDE qui en fait le seul établissement de crédit de taille moyenne à ne pas être adossé à un grand groupe. Du coup, c'est la question même de l'avenir et de la vocation du CDE qui est posée.

ERIC LESER

Le groupe allemand en « surcapacité »

Grundig renforce sa collaboration avec Philips

Pour *« faire face aux défis issus des problèmes du marché de l'électronique »*, le groupe allemand Grundig va collaborer plus étroitement avec Philips. Ce dernier, qui détient 31,6 % du capital de Grundig, l'intégrera rétroactivement dans ses comptes au 1er janvier 1992. Malgré ses difficultés – mises en lumière en France par l'éventuelle fermeture de l'usine de Creutzwald, – l'autonomie de la marque allemande n'est officiellement pas menacée.

FRANCFORT

de notre correspondant

« Nous souffrons comme tous nos concurrents du secteur de l'électronique de loisir ». Au siège de Grundig, à Fürth près de Nuremberg, on ne cache pas que les résultats sont très décevants. Sur l'année comptable précédente, close le 31 mars 1992, Grundig a vu son chiffre d'affaires rétrécir de 7 % et ses effectifs de 6 % à 20 500 salariés dans le monde. Cette année (avril 1992 à fin mars 1993), les ventes auront fléchi à nouveau de 10 % et le nombre de salariés aura été ramené à 17 000. Mais le groupe reste *« en surcapacité »*, explique son porte-parole, qui refuse de chiffrer les départs encore nécessaires. Plus diserts, certains analystes évaluent l'excédent au tiers des capacités de production existantes.

L'an dernier (1991-1992), les pertes ont été de 19 millions de marks. Elles atteindront 200 millions cette année (670 millions de francs), tant les espoirs ont été déçus. Grundig savait que la conjoncture en Allemagne comme à l'étranger, serait difficile et que le secteur connaîtrait de surcroît une guerre des prix conduite par les concurrents du Sud-Est asiatique. Mais il comptait néanmoins mener *« une politique agressive de gain de parts de marché »* et ainsi stabiliser son chiffre d'affaires (4 243 millions de marks en 1991-1992). Tel n'aura pas été le cas.

Grundig, qui a failli être repris par Thomson en 1983, est entré à ce moment-là dans la galaxie de Philips en affirmant, alors, garder toute son autonomie. *« La baisse des ventes et le rétrécissement des marges exigent une exploitation optimale des économies d'échelle »*, indique aujourd'hui Grundig, en précisant que les coûts de production des deux groupes ne pourront être vraiment réduits qu'avec la suppression de tous les doubles emplois, notamment dans la recherche-développement et la fabrication, à l'image de la coopération qui existe dans les magnétoscopes et le téléphone sans fil.

La consolidation des comptes de Grundig dans ceux de Philips encouragera ce *« processus de rationalisation »*, tout en prenant en compte, selon la firme allemande, *« la responsabilité financière »* du géant néerlandais à son égard. Ces décisions ne remettraient pas en question l'autonomie de Grundig et l'avenir de la marque ne serait pas menacé. Ces explications n'ont pas suffi aux représentants du personnel au conseil de surveillance, qui se sont prononcés contre des décisions correspondant, selon eux, à une mise sous tutelle de la société allemande.

Grundig, malgré ses difficultés, a investi 322 millions de marks en 1991-1992 pour moderniser ses usines dont celle de Creutzwald. Les dépenses de recherche-développement atteignent 3,5 % du chiffre d'affaires. Le groupe n'a que peu suivi les engagements européens en faveur de la télévision D2-Mac, misant plutôt sur le PAL-Plus, une norme qui améliore simplement le système actuel en Allemagne et parallèlement sur le tout numérique. Un choix qui, compte tenu de l'échec désormais très probable de la norme D2-Mac, devrait finalement se révéler judicieux et intéresser Philips, centré jusqu'alors sur la norme européenne.

E. L. B.

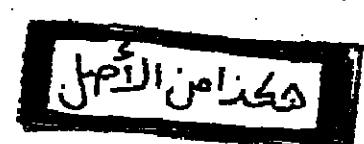
MONNAIES

L'agitation sur le marché des changes

La livre et la lire atteignent leur plus bas niveau historique vis-à-vis du mark

La livre sterling et la lire italienne, qui ont toutes deux quitté le système monétaire européen (SME) en septembre, ne cessent de s'enfoncer sur le marché des changes. Mercredi 24 février, elles ont toutes deux franchi de nouveaux plus bas cours historiques vis-à-vis du mark. A Londres, la livre sterling valait 2,32 DM, et à Milan, il fallait 985 lires pour 1 mark. Depuis le mois de septembre, les deux monnaies ont chacune perdu plus de 20 % par rapport aux devises du SME. Mercredi, l'ancien chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson (qui avait démissionné en 1989) a déclaré que la sortie du SME constituait une *« humiliation pour la Grande-Bretagne »*. Selon lui, les conditions de l'entrée de la livre dans le mécanisme de change, en octobre 1990, avaient été mal négociées avec l'Allemagne. La livre souffre toujours des hésitations de la politique économique britannique cinq mois après la sortie du SME. Quant à la lire, elle subit les conséquences de la grave crise politique à Rome.

La livre et la lire ne sont pas les seules à être l'objet de mouvements de ventes. La peseta espagnole est toujours affaiblie, et la Banque d'Espagne est de nouveau intervenue sur les marchés mercredi. Quant au franc français, il a subi l'annonce d'une contraction de 0,5 % du PIB au quatrième trimestre, le mark repassant au-dessus de 3,39 francs.



signes de récession
multiplient en France

ÉCONOMIE

Tandis que les marins-pêcheurs sont appelés à manifester à Bruxelles

Les directeurs européens de la pêche se mettent d'accord sur le principe de prix minima

Les directeurs européens de la pêche se sont mis d'accord, jeudi 25 février, sur le principe d'un prix minimum à l'importation pour le cabillaud, l'aiglefin, le lieu noir, le merlu et la lotte dans la CEE. Les modalités d'application de cette mesure, proposée jusqu'au 30 juin 1993, doivent être précisées par la commission.

Le comité de survie de la pêche avait appelé les marins-pêcheurs à participer, jeudi 25 février à Bruxelles, à une manifestation «pacifique».

En France, M. Jacques Chirac, en tournée électorale à Villejuif (Val-de-Marne), a vivement critiqué *«la toute-puissante et irresponsable Commission de Bruxelles (...) qui n'a pas été capable de gérer nos affaires et d'être porteuse de nos intérêts»*. De son côté, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a souhaité que la Commission *«mette en œuvre des quotas, des prix garantis et des mécanismes de protection monétaire»*. Prêchant la compréhension vis-à-vis des pêcheurs, il a indiqué que *«les poursuites continueront»* contre les contrevenants.

Sur le terrain, le comité local des pêches de Cherbourg (Manche) a demandé au directeur du port de *«prévenir les différentes compagnies maritimes transManche de suspendre le transport de cargaisons de produits de la mer d'origine étrangère dans les jours qui viennent»*.

Jeudi, une cinquantaine de pêcheurs des Sables-d'Olonne (Vendée) bloquaient l'accès au port de commerce.

En outre, une vingtaine de chalutiers des ports du Sud-Ouest ont occupé en mer, mercredi 24 février, la zone de tir du centre d'essais des Landes.

«A quoi bon aller en mer?»

GUILVINEC (Finistère)

de notre envoyée spéciale

On n'avait jamais vu cela. Il y avait bien eu des mauvaises saisons comme on dit, voire des années de poisse; un naufrage parfois pour rappeler cruellement que la mer n'est ni alliée ni aimable; des séries d'avaries, des coques abîmées, des moteurs et des filets qui cassent; l'effondrement des marchés, la terrible crise de la sardine, la raréfaction d'espèces et, depuis peu, la guérilla en mer... La vie de pêcheur avec ses accrocs et ses drames. Mais jamais le pays bigouden n'avait connu pareille révolte.

Cela les épate d'ailleurs, ces pêcheurs bigoudens, de se sentir si unis, si braves. *«Regardez-les donc*, disait Gwenaël Le Cleach, l'un d'eux, mercredi soir, en désignant les quelque cinq cents volontaires qui attendaient, dans la nuit glaciale de Pont-l'Abbé, d'embarquer dans des cars affrétés pour Bruxelles. *Il n'y a plus ni syndicats ni militants politiques qui comptent, plus de polémiques entre caseyeurs, palangriers ou chalutiers. Il n'y a plus ici que des marins qui sont une même famille, qui sont même un pays.»*

«Solidarité rage, survie...»

La fièvre et la fatigue les rendent grandiloquents. Et certains mots les dopent : *«Solidarité, rage, survie...»* N'ont-ils pas fait de ce dernier l'enjeu – et le nom – de leur rassemblement? *«Il fallait une structure rassembleuse qui n'ait pas d'autre étiquette que celle de notre profession et travaille dans l'urgence»*, raconte André Le Berre, le patron de l'*An Yvidig*, leader bonhomme et chaleureux. *«Samedi 13 février, on créait donc le comité de survie.»* Douarnenez, Brest, Paimpol, Audierne, Concarneau adhéraient aussitôt au mouvement. Et puis l'île d'Yeu, Le Croisic, Saint-Brieuc, Les Sables-d'Olonne.

Le littoral allait s'enflammer et les marins pêcheurs passer à l'action. Lundi 15 février, déversement de déchets de poisson sur la piste de l'aéroport de Quimper, retardement d'un TGV en gare de Brest, blocage de la circulation à l'entrée de Saint-Brieuc. Mardi 16, nouvelles actions à Brest, Douarnenez, Saint-Malo, Concarneau et sur le pont de Plougastel. Mercredi 17, distribution de poisson dans les rues de Quimper, inspection des supermarchés...

Et puis les séquences du film vont s'emballer. Un commando, dimanche, contraindra le ferry venant de Plymouth avec 300 tonnes de poisson à préférer Cherbourg à Roscoff. Les installations d'un grossiste mareyeur seront saccagées et la cargaison d'un camion danois sabotée. Lundi sera journée morte à Douarnenez, Concarneau et à Guilvinec. Avant la folle équipée vers Rungis.

Communauté-passoire

Ils en parlent sans détour. Ils assument. Même si André Le Berre, gardé treize heures en garde à vue et sorti en héros, assure avoir aperçu *«des casseurs de banlieue»* qui n'avaient rien à voir avec les pêcheurs. *«Le spectacle à Rungis avait de quoi rendre fou de rage*, explique Gwenaël Le Cleach. *Dans une boîte étiquetée Scottish Salmon* (saumon écossais) *j'ai découvert des morues. Oui, des morues avec un tampon russe! ... Il existe des filières et combines inouïes pour contourner frontières et quotas. La Communauté est une vraie passoire».*

Rungis a confirmé leurs présomptions : *«Il y avait des homards du Canada, de la morue d'Islande, des encornets d'Inde, des coquilles Saint-Jacques de Norvège alors que la nôtre ne se vend pas...»* Les étiquettes leur ont donné le vertige : *«Cuba, CEI, Montréal, Calcutta, des rougets du Sénégal... J'en aurais pleuré. Alors j'ai renversé tout, saccagé peu.»* Comment s'arrêter après cela? Chaque jour qui passe aggrave la situation des plus démunis. Les cours sont au plus bas. Des exemples? La langoustine à 21 francs le kilo au lieu de 35 l'an passé. La «royale» à 42 francs, son prix de retrait alors qu'elle se vendait 100, la lotte est à 22 francs au lieu de 30/35. La limande-filet tombe entre 15 et 20 francs au lieu de 40.

«A quoi bon aller en mer, dit un petit patron. *Après quinze jours de marée, je ne couvre même pas mes frais!»* Les paies ont été, ces derniers mois, divisées par deux, représentant des sommes ridicules pour le plus jeune matelot (1 000 francs parfois pour une marée de treize jours!), largement insuffisantes pour permettre au patron artisan de rembourser ses dettes.

Les saisies sur salaire sont de plus en plus nombreuses. Les retards innombrables pour le paiement des impôts, des fournisseurs et des charges sociales. Réunis à Saint-Guénolé il y a quelques semaines, les entrepreneurs de la région liés aux activités de la pêche ont évalué à 20 millions de francs les retards de paiement les affectant. Et sur le port de Guilvinec, pas une activité aujourd'hui qui ne soit en danger. A un emploi en mer correspond, dit-on, cinq à terre. Mécaniciens, forgerons, électroniciens, avitailleurs vivent à l'unisson.

Paysans et pêcheurs même combat

La maintenance des bateaux est moins bien assurée. On ne les peint plus qu'une fois par an et la rouille triomphe. *«C'est simple*, grogne un marin, *si on appliquait strictement la loi, la moitié des bateaux de Guilvinec ne quitteraient pas le port. Combien d'entre eux ont payé l'assurance?»*

Mais quels slogans choisir pour crier la révolte? Ils sont embarrassés. Ils hésitent, biaisent un peu. *«SOS nous coulons!»* est un peu pathétique. *«Les Bigoudens dans la tourmente»* se limite au constat. *«Exigez du poisson breton!»* a des accents régionalistes. *«Halte aux importations!»* est trop systématique. Il faudrait préciser *«importations extra-communautaires»*, estime André Le Berre.

«Nous sommes européens, ajoute-t-il, *et la plupart de nos voisins affrontent les mêmes problèmes. L'idéal serait de constituer avec eux un front commun pour faire pression sur Bruxelles.»* Le comité de survie a donc écrit aux organisations professionnelles des différents pays de la Communauté pour les *«sensibiliser»* à la question, effectué une petite mise au point – *«la destruction du marché de poissons de Rungis ne visait pas la production des pays de la Communauté»* – et souhaité leur présence et soutien à Bruxelles le 25 février. *«On peut rêver»*, ont dit quelques pêcheurs lors de la réunion où se trouvaient, mercredi après-midi, quelque 600 d'entre eux.

Les marins débattent donc ou plutôt s'organisent pour intensifier le mouvement et maintenir la pression.

Le *Piejuka*, mercredi, a donc repris la mer – *«la mort dans l'âme, l'esprit à terre»* – comme une dizaine d'autres hauturiers, ces bateaux de haute mer dont les marées font une quinzaine de jours. *«Attention, hein! C'est en plein accord avec le comité. On n'est pas des briseurs de grèves.»*

L'affaire est entendue. Tandis qu'un homme de chaque équipage soutiendra à terre le mouvement, les bateaux continueront d'approvisionner les mareyeurs, qui risqueraient, sinon, de se fournir à l'étranger, et assureront une rotation normale du port, seule façon d'éviter son encombrement, la simultanéité des retours et un nouvel effondrement des cours.

ANNICK COJEAN

La répartition des subventions des Fonds structurels dans la CEE

La carte des régions pauvres s'élargit

La carte de la prospérité relative, dans la Communauté, a quelque peu évolué au cours des cinq dernières années : la liste des régions en retard, qui bénéficient de plus des deux-tiers des crédits répartis par la CEE au titre des Fonds structurels, compte dix noms supplémentaires.

BRUXELLES
(communauté européenne)

de notre correspondant

Principaux responsables de cette inflation, les cinq Lander de l'ex-RDA, ainsi que Berlin-Est. Mais la tache du sous-équipement s'élargit en Espagne, où la Cantabrique rejoint le gros peloton des dix régions dont le PIB est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. Elle gagne également au Royaume-Uni, où l'Ecosse des Highlands et des îles, ainsi que le Merseyside, rejoignent l'Irlande du Nord. Elle apparaît, avec le Hainaut, dans ce qu'on croyait être la riche Belgique, illustrant la cassure, entre le nord du pays, flamand et riche, et le sud, francophone.

Une région italienne, les Abruzzes, est retirée de la liste pour cause de net enrichissement. Il a failli arriver la même mésaventure, si l'on ose dire, à la Molise, autre province de la péninsule.

La France compte toujours deux régions, les DOM et la Corse, cette dernière un peu par protection, puisque son PIB se situe à 79,3 % de la moyenne communautaire. Au cours de la période 1989-1993, la France aura reçu 888 millions d'écus (2,5 % du total), mais 1 227 millions d'écus au titre de «l'objectif 2», qui concerne l'action en faveur des régions industrielles en déclin (18,3 %) et 960 millions d'écus au titre de «l'objectif 5b» qui vise la modernisation rurale (36,8 % du total distribué).

Des crédits considérables

La Commission a approuvé mercredi ses propositions concernant le fonctionnement des Fonds structurels (Fonds régional, Fonds social, Fonds agricole auquel s'ajoute désormais le Fonds de cohésion, réservé, lui, aux quatre pays les moins prospères de la CEE, à savoir l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Portugal) au cours de la période 1994-1999.

C'est un dossier que les gouvernements vont suivre avec attention, vu l'importance de plus en plus considérable des crédits ainsi redistribués par l'intermédiaire du budget européen : 21 milliards d'écus en 1993, 30 milliards en 1999. Les subventions accordées aux quatre pays les moins prospères doubleront ainsi au cours de la période.

PHILIPPE LEMAITRE

SOCIAL

Importante manifestation unitaire en Moselle

Contre «la casse» industrielle

Pour la première fois en Moselle, toutes les organisations syndicales de salariés appelaient à se mobiliser mercredi 24 février pour réclamer la *«fin de la casse»* industrielle dans le département. Une manifestation unitaire, à Metz, réunissait en début d'après-midi de 10 000 à 15 000 personnes, selon les sources. Dans le cortège conduit par les sidérurgistes, se succédaient les mineurs du bassin houiller, ceux des mines de fer et diverses corporations comme les pompiers et les douaniers. La marche était fermée par une délégation de 300 à 400 salariés de l'usine Grundig de Creutzwald.

Toute la journée, les bassins sidérurgique et houiller ont été paralysés par des grèves. La gare d'Hagondange a été bloquée et le train Luxembourg-Paris a été retenu pendant trois heures dans la matinée. Entre Luxembourg et Metz, dans les deux sens, le trafic a également été interrompu sur l'autoroute A 31.

Une action unitaire de cette ampleur ne s'était pas vue depuis 1984. L'objectif de la journée était d'exprimer la solidarité de tous les secteurs d'activité touchés par la crise en Lorraine.

Deux textes au «Journal officiel»

Le gouvernement prolonge l'indemnisation exceptionnelle du chômage partiel

Deux mesures relatives à l'indemnisation du chômage partiel par l'Etat sont prolongées suite à la publication, mercredi 24 février, au *Journal officiel* d'un décret et d'un arrêté du ministère du travail.

En précisant que *«le taux horaire de l'allocation spécifique pour privation partielle d'emploi est égal à 106,7 % du minimum garanti en vigueur au 1er juillet de chaque année»*, le décret précise que l'Etat continuera *«jusqu'au 30 juin»* de rembourser aux entreprises 18 francs par salarié et par heure de chômage partiel.

Un arrêté précise, d'autre part, que l'Etat continuera durant toute l'année 1993 de prendre en charge au taux maximum de 100 % les indemnités de chômage partiel versées par l'employeur.

ÉTRANGER

IBM licencie

IBM va licencier, pour la première fois de son histoire. Le géant américain, qui jusqu'à présent avait réussi à remplir ses objectifs de réductions d'effectifs en jouant sur les départs volontaires, les mutations internes et les non-remplacements, a confirmé mercredi 24 février qu'il allait recourir à des mesures plus drastiques. C'est Armonk, le siège même de la société, qui est touché. IBM avait prévu d'y supprimer 500 emplois dans le cadre des 25 000 suppressions d'emploi programmées dans l'ensemble du groupe pour 1993. *«Des licenciements seront nécessaires»*, a averti un communiqué du groupe, sans en préciser toutefois l'importance.

VIE DES ENTREPRISES

Après une perte record de 9,8 milliards de francs en 1992

British Aerospace mise sur ses avions de combat et sa coopération avec Taïwan

LONDRES

de notre correspondant

L'optimisme affiché, mercredi 24 février, par le président de British Aerospace (BAe), M. John Cahill, semble *a priori* déplacé : le montant des pertes avant impôt enregistrées en 1992 par BAe – 1,2 milliard de livres, soit environ 9,8 milliards de francs – est le plus important jamais annoncé par un groupe industriel britannique. Ces chiffres tiennent compte d'une provision de 1 milliard de livres destinée à la restructuration des activités du groupe liées à l'aviation commerciale, sévèrement touchée par la récession mondiale. L'usine de Hatfield, près de Londres, a été fermée, et plus de 8 000 emplois devraient disparaître cette année, après 13 400 suppressions de postes en 1991-1992.

Mais BAe a conclu un accord de partenariat avec Taïwan Aerospace pour la production d'avions régionaux, et les affaires d'Airbus Industrie, dont British Aerospace possède 20 %, demeurent satisfaisantes, bien que les récentes critiques du président Clinton à l'égard des subventions qui auraient été attribuées au consortium européen ne soient pas de bon augure.

Tout en jugeant les résultats *« clairement insatisfaisants »*, M. John Cahill voit, dans l'accord avec Taïwan, le premier de trois importants motifs d'espoir : en décembre dernier, l'Allemagne a accepté un compromis pour la poursuite du programme d'avion de combat européen (EFA) et un important contrat (estimé à 4 milliards de livres) a été signé, en janvier, avec l'Arabie saoudite, portant notamment sur la vente de 48 avions Tornado.

Bref, avec des carnets de commande de quelque 12 milliards de livres et une réduction importante de ses coûts de production, BAe voit la menace d'une OPA s'éloigner. Lord Weinstock, président de GEC (General Electric Company), à qui on prêtait l'année dernière une telle intention, aurait donné des assurances. Mais la convalescence de British Aerospace est fragile : Rover, la filiale automobile du groupe, a enregistré des pertes s'élevant à 49 millions de livres, et son chiffre a stagné aux alentours de 3,6 milliards de livres. La société a supprimé 1 277 emplois en janvier et la production a chuté de 470 000 à 421 000 véhicules en 1992.

Les activités les plus bénéficiaires de British Aerospace demeurent celles de la division défense (avions et munitions), laquelle représente 40 % des ventes totales. Les bénéfices y ont atteint 352 millions de livres en 1992, ce qui traduit cependant une baisse sur l'exercice précédent (371 millions de livres).

LAURENT ZECCHINI

Malgré une baisse du résultat net

Bonnes performances pour Casino en 1992

« Nous ne voyons pas de reprise de la consommation avant deux ou trois ans » : M. Antoine Guichard, président du conseil de gérance de Casino, n'a pas fait de prévisions, mercredi 24 février, sur les performances que son groupe espère réaliser en 1993. Malgré la baisse de 10 % du résultat net (part du groupe) à 438 millions de francs, il a néanmoins qualifié de *« très satisfaisantes »* les performances réalisées en 1992, expliquant leur recul par une chute des éléments exceptionnels.

Il s'est également félicité de l'état du groupe breton Rallye, racheté en 1992, dont l'exploitation, a-t-il estimé, est *« tout à fait saine »*. Casino se donne d'ailleurs trois ans pour intégrer Rallye et *« bien faire les choses »*. Estimant qu'il y a *« peu d'entreprises de distribution pouvant montrer une situation aussi équilibrée et aussi saine »* (le crédit fournisseur du nouveau groupe est de soixante-dix jours), M. Guichard a affirmé que *« Casino peut dormir sur ses deux oreilles et saisir d'éventuelles opportunités »*.

Dans le contexte de morosité de la consommation, le groupe a fait un gros effort sur les prix, étrillant ses coûts et son organisation pour y parvenir. Le prix de vente des produits de grande consommation a baissé de plus de 3 % dans les hypermarchés du groupe et de près de 5 % dans ses supermarchés. Cette politique va être poursuivie cette année.

Le groupe, qui mène une réflexion sur sa politique d'enseignes après l'arrivée de Rallye, s'interroge aussi sur la nécessité de se lancer dans le *hard discount* (1) : en effet, compte tenu de l'attachement des consommateurs français au choix offert par les magasins, les dirigeants de Casino ne sont pas persuadés de la pérennité de la formule – quelque peu spartiate – du *hard discount*.

F. V.

(1) Le *hard discount* est le système pratiqué par les chaînes de magasins qui proposent une gamme réduite de marchandises à bon marché.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTAT

□ **Natio-Vie (BNP) : résultat net en hausse de 38 %.** – Natio-Vie, filiale assurance-vie du groupe BNP, a annoncé un résultat net de 208 millions de francs en 1992, en hausse de 38 %. Le chiffre d'affaires du groupe BNP dans l'assurance-vie a progressé de 87 %, passant de 5,3 milliards de francs à 10 milliards de francs, alors que la progression globale des entreprises d'assurance-vie devrait atteindre 15 % pour 1992. Ce chiffre d'affaires comprend celui d'Assu-Vie (351 millions de francs), filiale du GAN et de Natio-Vie. Pour 1993, Natio-Vie compte sur un chiffre d'affaires d'au moins 10 milliards de francs et prévoit de stabiliser sa part de marché. Le groupe BNP représente 3,7 % du marché total de l'assurance-vie (270 milliards de francs environ) et 7,4 % de la part du marché occupée par les réseaux à guichets. Natio-Vie gère 35 milliards d'actifs pour 600 000 clients soit 58 000 francs environ par client.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

□ **Zenith Data Systems annonce 375 suppressions d'emplois.** – Zenith Data Systems, filiale du groupe informatique français Bull, va supprimer 375 emplois dans les prochaines semaines en raison d'une baisse d'activité dans le secteur des ordinateurs privés. Ces mesures toucheront l'ensemble des salariés dans les différentes sites de la société, a indiqué mercredi 24 février son porte-parole, Mme Paula Hancock-Wheeler. Zenith, dont le siège est à Buffalo Grove (Etat-Unis), emploie 2 000 personnes dont 1 250 à son unité de St. Joseph (Michigan). Selon le porte-parole, ces suppressions d'emplois ne sont pas liées à la perte d'un marché de 740 millions de dollars par le groupe au mois de décembre 1992 pour un programme d'équipement informatique du Pentagone. Le contrat a depuis été partagé entre Zenith et Government Technology service mais est contesté par les deux autres concurrents, Electronic Data systems et CompuAdd Computer.

DÉMISSION

□ **M. Jose Dedeuwaerder, président du comité exécutif d'Interbrew, démissionne.** – M. José Dedeuwaerder, administrateur-délégué et président du comité exécutif de la brasserie belge Interbrew et ancien président de Renault Inc. (Etats-Unis), a démissionné de ses fonctions pour raisons personnelles. La présidence du comité exécutif sera assurée provisoirement par M. Jean-Marie Descarpentries, qui était jusqu'à présent vice-président et directeur général de la firme française Novalience.

RACHAT

□ **Haviland et Parlon (porcelaine) repris par les Cristalleries de Champagne.** – La société porcelainière de Limoges Haviland et Parlon (160 salariés, 46 millions de francs de chiffre d'affaires) vient d'être reprise par les Cristalleries de Champagne, une filiale de la holding Borgosesia (Martini et Rossi) qui cherche à constituer un groupe des arts de la table. Issu de la dynastie américano-limousine qui a fait au 19e siècle la gloire internationale de la porcelaine de Limoges, Haviland et Parlon est spécialisée dans les petites séries de collection (signatures de Jean Cocteau, Léonor Fini, Brayer, Labisse, etc.) et dans la reproduction de pièces anciennes. Elle a notamment réédité le service créé, il y a un siècle, par Claude Monet ; elle a aussi travaillé pour le Metropolitan Museum de New-York. – *(Corresp.)*

ACCORD

□ **ATT signe un accord avec Taïwan.** – American Telephone and Telegraph (ATT) a conclu un protocole d'accord avec le gouvernement de Taïwan pour former une *« alliance stratégique »* en vue de pénétrer le marché régional. Selon cet accord, le ministère de l'économie de Taïwan aidera ATT à trouver des partenaires locaux pour la création de joint-ventures incluant des transferts de technologie et d'autres projets, a indiqué mercredi 24 février le vice-ministre taïwanais de l'économie, M. Yang Shih Chien. ATT avait annoncé, la veille, la signature d'un accord de *« partenariat étendu »* avec la Chine lui donnant un large accès au marché chinois du téléphone, en pleine expansion.

NOMINATION

□ **Société générale : M. Jean-Paul Delacour, vice-président.** – M. Jean-Paul Delacour, soixante-deux ans, unique directeur général de la Société générale, a été nommé mercredi vice-président du Conseil d'administration, poste nouvellement créé aux côtés du PDG, M. Marc Viénot. M. Daniel Bouton, entré à la Société générale il y a deux ans presque jour pour jour en qualité de directeur à la présidence chargé des grands projets du groupe, a été nommé directeur général. Désormais, deux directions (développement et communication) relèvent directement du PDG, tandis que le nouveau vice-PDG prend en charge les directions du réseau France, de la clientèle individuelle et des gestions mobilières, des affaires internationales, des relations humaines et du secrétariat général. M. Bouton aura compétence sur les directions des grandes entreprises, des marchés de capitaux, des financements spéciaux, de la gestion technique, et conserve la supervision des projets risques, réseaux terminaux agences, moyens de paiement et siège central.

CONTREFAÇON

□ **Rolls-Royce copie conforme.** – Elle a le style, le logo et porte même le nom Rolls-Royce et pourtant ce n'en est pas une. Le cabriolet Phantom VI State présenté comme *« la plus chère Rolls-Royce jamais construite »*, sera visible, le 2 mars, au Salon de l'automobile de Genève, au grand dam de la firme Rolls-Royce. Car cette automobile de 6,45 mètres de long, mise en vente 2,1 millions de livres (presque 17 millions de francs) a été fabriquée par M. Royle, un constructeur indépendant, à partir d'un châssis fabriqué par la vraie firme Rolls-Royce. De la petite statuette ailée *Spirit of Ectasy* à l'avant du capot aux deux « R », logo du célèbre constructeur, dessinés sur la moquette, aucun signe distinctif ne manque à la Phantom VI State, habillée d'une distinguée robe bordeaux sur les photos distribuées. Ce lancement audacieux a pris de court la société Rolls-Royce qui envisage de pousuivre Royle Cars en justice.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 février ⬇ Hésitante

La Bourse de Paris était hésitante jeudi 25 février après le petit sursaut de fin de séance observé la veille. En hausse de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 n'affichait plus une heure plus tard qu'un gain de 0,05 %. A la mi-journée, les valeurs françaises s'étaient installées dans le rouge et abandonnaient en moyenne 0,3 %. Le montant des échanges avoisinait 1 milliard de francs.

Les milieux financiers avaient donné l'impression en début de journée de faire l'impasse sur les mauvaises nouvelles et pourtant elles ne manquaient pas. Mercredi, le marché apprenait que le PIB avait baissé de 0,5 % au quatrième trimestre et que la France s'acheminait à grands pas vers la récession. Les nouveaux remous monétaires qui affectaient la lire, la peseta et la livre fragilisaient le franc français.

Une affaire comme celle du Comptoir des entrepreneurs (CDE), qui scandalise plus d'un boursier, n'invite pas à acheter des actions, déclarait un gestionnaire qui déplorait l'absence de cotation du titre *(voir par ailleurs)*.

En fait, estiment les analystes, les investisseurs jouent actuellement une baisse des taux d'intérêt en France avant et *« sûrement »* après les élections législatives de la fin mars, pour relancer la machine. Ce mouvement pourrait être enclenché par un nouveau geste de la Bundesbank après l'annonce mercredi d'une petite diminution de l'inflation dans deux Länder allemands, la Bavière et la Rhénanie-Westphalie.

Metrologie, qui avait déjà progressé de 20 % la veille, prenait encore 16,7 %. La Banque Colbert progressait de 6 %, UGC de 2,3 %. Casino, qui avait cédé du terrain la veille à la suite de l'annonce d'une baisse de 10 % du bénéfice 1992, perdait encore 4 %.

NEW-YORK, 24 février ⬆ Embellie

Wall Street a retrouvé le chemin de la hausse, mercredi 24 février, grâce au bas niveau des taux d'intérêt à long terme. L'annonce d'un recul moins fort que prévu (– 1,7 % au lieu de – 3 %) des commandes de biens durables en janvier aux Etats-Unis, a également aidé la Bourse new-yorkaise. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 356,50 points en hausse de 33,23 points, soit une progression de 1 %. Quelque 299 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de douze contre sept : 1 210 contre 694 554 titres ont été inchangés.

Les gains du Dow Jones ont été enregistrés grâce principalement à la reprise des titres des secteurs pharmaceutique et du tabac qui ont fait l'objet d'importantes liquidations au cours des derniers jours. Les valeurs automobiles se sont également redressées après avoir reculé mardi en raison de l'annonce d'une nette baisse de la confiance des consommateurs américains en janvier.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'est redressé à 6,88 % contre 6,82 % mardi soir, les prix rendant une partie des gains enregistrés la veille.

VALEURS	Cours du 23 fév.	Cours du 24 fév.
Alcoa	71 1/4	71 3/4
ATT	54 5/8	56 1/8
Boeing	34 1/2	34 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	31
Du Pont de Nemours	47 3/4	46 7/8
Eastman Kodak	50 7/8	50 3/8
Exxon	63 1/2	63 1/2
Ford	44 7/8	45 7/8
General Electric	83 1/2	84 1/8
General Motors	36 7/8	37 7/8
Goodyear	67	68 1/4
IBM	51 1/8	51 3/4
ITT	73 3/4	74 3/8
Mobil Oil	67 3/8	67 1/8
Pfizer	57	57 3/4
Schlumberger	58 7/8	59 1/2
Texaco	62 1/8	62 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	111 7/8	114
Union Carbide	16 5/8	17
United Tech.	44 3/4	44 5/8
Westinghouse	13 1/4	13 1/4
Xerox Corp.	81	82

LONDRES, 24 février ⬇ Léger recul

Les valeurs ont été irrégulières mercredi 24 février au Stock Exchange et ont terminé la séance en léger recul. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse d'un point à 2 817 points, soit un repli symbolique de 0,03 %. Le volume des échanges s'est élevé à 588,1 millions de titres contre 496,7 millions la veille.

L'incertitude subsiste dans l'attente de la publication du budget britannique le 16 mars.

Du côté des valeurs, l'annonce d'une perte avant impôt de 1,2 milliard de livres pour British Aerospace en 1992 n'a pas affecté la tendance, car elle avait été anticipée. Les groupes de construction ont été faibles, mais les pharmaceutiques ont amorcé une reprise. ICI, qui doit publier ses résultats annuels et annoncer, jeudi, sa décision sur son projet de partition en deux entités, a terminé en hausse de 7 pence à 1 082, après avoir perdu du terrain pendant la première moitié de la séance dans la crainte d'une augmentation de capital.

VALEURS	Cours du 23 fév.	Cours du 24 fév.
Allied Lyons	5,94	5,88
B.P.	2,76	2,75
B.T.R.	5,60	5,50
Cadbury	4,60	4,58
Glaxo	6,52	6,53
G.U.S.	25,60	25,50
I.C.I.	10,71	10,76
Reuters	13,15	13,20
Shell	5,79	5,81
Unilever	11,58	11,85

TOKYO, 25 février ⬆ Progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, jeudi 25 février, grâce à des achats opérés par des institutions publiques et des fonds d'assurance sur l'ensemble de la cote. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 108,45 points, soit 0,65 % à 16 907,39 points, dans un volume de 250 millions de pièces contre 200 millions, la veille. Le marché a également bénéficié d'achats liés à l'indice.

Les échanges sont restés confinés dans des marges étroites, les boursiers s'inquiétant des résultats de sociétés.

« Les achats des fonds publics se sont intensifiés, mais le marché n'est pas assez convaincu pour sortir de ses récentes marges », a dit M. Shigeru Masuda de Yamatane Securities.

VALEURS	Cours du 24 fév.	Cours du 25 fév.
Ajinomoto	1 210	1 210
Bridgestone	1 160	1 160
Canon	1 320	1 310
Fuji Bank	1 760	1 760
Honda Motors	1 250	1 280
Matsushita Electric	1 040	1 040
Mitsubishi Heavy	499	500
Sony Corp.	3 880	3 920
Toyota Motors	1 330	1 340

CHANGES

Dollar : 5,5220 F ⬆

A Paris, le dollar regagnait en fin de matinée un peu de terrain en Europe et en Asie jeudi 25 février. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,5220 francs contre 5,4920 la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	24 fév.	25 fév.
Dollar (en DM)	1,6195	1,6320
TOKYO	**24 fév.**	**25 fév.**
Dollar (en yens)	116,93	117,53

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (25 fév.) .... 11 1/4-11 5/16 %
New-York (24 fév.) .... 2 %

BOURSES

	23 fév.	24 fév.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	520,44	515,34
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 944,13	1 953,39

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	23 fév.	24 fév.
Industrielles	3 323,27	3 356,50

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	23 fév.	24 fév.
100 valeurs	2 818	2 817
30 valeurs	2 180,70	2 172,90
Mines d'or	93,50	95,30
Fonds d'Etat	96,54	96,52

FRANCFORT

	23 fév.	24 fév.
Dax	1 661,58	1 644,24

TOKYO

	24 fév.	25 fév.
Nikkei Dow Jones	16 798,94	16 907,39
Indice général	1 275,28	1 278,20

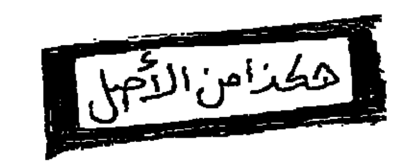
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5125	5,5145	5,6335	5,6405
Yen (100)	4,6906	4,6964	4,7929	4,8033
Ecu	6,5433	6,5496	6,5775	6,5916
Deutschemark	3,3911	3,3916	3,4205	3,4249
Franc suisse	3,6596	3,6634	3,7172	3,7249
Lire italienne (1000)	3,4718	3,4776	3,4733	3,4835
Livre sterling	7,8525	7,8610	7,9652	7,9821
Peseta (100)	4,7147	4,7246	4,6706	4,6921

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/4	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8	9 3/16	9 5/16
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 3/16	5 5/16
Lire italienne (1000)	11 1/4	11 1/2	11 5/16	11 9/16	11 1/8	11 3/8
Livre sterling	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	5 7/8	6
Peseta (100)	18	20	15	16 1/2	13 1/4	14 3/4
Franc français	11 1/2	11 15/16	11 5/8	12	10 5/8	11

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 24/2

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 25/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 492	....	5 3	5 8
Ecu	6 553	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 390	....	328	348
Belgique (100 F)	16 463	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 530	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 450	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 330	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 241	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 919	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 504	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	387 480	....	365	375
Suède (100 krs)	70 780	....	67	76
Norvège (100 k)	79 370	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 226	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 669	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 670	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 359	....	4 1	4 6
Japon (100 yens)	4 695	....	4 5	4 7

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/2
Or fin (kilo en barre)	58400	58800
Or fin (en lingot)	58800	58850
Napoléon (20f)	340	338
Pièce Fr (10 f)	419	401
Pièce Suisse (20 f)	336	336
Pièce Latine (20 f)	336	342
Souverain	430	435
Pièce 20 dollars	2095	2105
Pièce 10 dollars	1102 50	1102 50
Pièce 5 dollars	700	700
Pièce 50 pesos	2160	2180
Pièce 10 florins	348	348

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 24 février 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 160 456

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,62	115,80	116,20
Précédent	113,76	116,16	116,34

CAC 40 A TERME Volume : 31 895

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 959	1 985	1 991
Précédent	1 950	1 973	2 000

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Le 2 février 1993

AGATHE

est née, à la grande joie de

Blandine et Bruno DEVAUX.

Elle est la sixième des petits-enfants de

Jérôme et Bernadette ROSTAND

et la vingt-deuxième des arrière-petits-enfants de

Georges et Nicole ROSTAND.

– Brigitte et Jean-Paul COSTA,
Fabienne, Florence,
Delphine, Valentin, Orian,
Astrid et Mathias,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Octave, Paul, Daniel.

Paris, le 23 février 1993.

Décès

– Mme Félix Amar,
Mme Jean-Louis Amar,
Et ses enfants Gilles, Francine et Guillaume,
M. et Mme J.-C. Lellouche,
Les familles parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis AMAR,
survenu le 23 février 1993.

L'inhumation a eu lieu ce jour au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Huguette Arbona,
M. et Mme Patrick Arbona
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Arbona
et leur fille,
Mme Marguerite Arbona
et ses fils,
ont la douleur de vous informer du décès de

M. Barthélémy ARBONA,
ingénieur principal hors classe
à la SNCF, en retraite,
officier de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père et frère, survenu le 23 février 1993, dans sa soixante-seizième année.

La levée du corps aura lieu en son domicile de Viroflay et l'inhumation, dans le caveau de famille, au cimetière de Rabiac, à Antibes.

Pour les dates et heures, merci de contacter la famille au (1) 30-54-96-49 ou (1) 30-58-43-80 ou (1) 30-24-36-70.

Priez pour lui.

1, rue Hippolyte-Maze,
78220 Viroflay.

– Jean-Michel et Violette Boissenin,
Jean-Pierre et Marie-France Debuc,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gaston BOISSENIN
née Yvonne Maltret,

survenu à Reims, le 23 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

54521 Laxou Cedex CPN BP 1010
21, avenue Paul-Chandon,
51200 Epernay.

– Montbrison (Loire).

Pierre, Emmanuelle, Marie-Anne, François Cohendet,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Bernard COHENDET,
chirurgien,

survenu à Montbrison, le 23 février 1993.

Ses funérailles auront lieu le vendredi 26 février, à 10 h 30, en la collégiale Notre-Dame de Montbrison.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Jean et Marie-Béatrix Cournot,
ses parents,
Mme Nicole Cournot,
son épouse,
Isabelle et Christian Fleuret,
Nathalie et Sophie Cournot,
ses enfants,
Vincent, Pierre, Victoire, Judith,
ses petits-enfants,
Louis, Michel, Claude, Béatrice, Monique, Elisabeth, Jean-Pierre, Marc,
ses frères et sœurs
et leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
Mme Françoise Charpentier,

ont la douleur d'annoncer que

M. Yves COURNOT,
avocat à la cour d'appel de Paris,
ancien membre du conseil de l'ordre,
chevalier de la Légion d'honneur,

nous a quittés le 24 février 1993.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu dans l'intimité.

Une cérémonie, dont la date sera prochainement annoncée, sera célébrée à Paris.

« Bienheureux les miséricordieux, car ils trouveront miséricorde. »

2, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

– Auguste Fouque,
son père,
Maryvonne Fouque,
sa femme,
Emmanuel et Jérôme Fouque,
ses fils,
Christiane et Michel Eon,
sa sœur et son beau-frère,
Les familles Adam, Aznavour, Cahen, Eon, Forget, Linssen et Moisselin,
Denise Marvitte,
Les médecins, collègues et amis qui l'ont assisté,
font part du décès de

Jean-Claude FOUQUE,
conseiller à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 février 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Villiers-sous-Grez (77).

2 *bis*, place Barthélémy,
76000 Rouen.
45, rue Blanche,
75009 Paris.

– **Maxime GRANGE**

s'est endormi dans la paix du Seigneur le 24 février 1993 à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 février à 13 h 45 en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, rue Saint-Louis-en-l'Isle, Paris 4e.

De la part de
Anne-Marie Grange,
son épouse,
M. et Mme Alain Grange,
ses enfants,
Mme Hélène Grange,
Et de ses petits-enfants.

Cet avis tient de lieu de faire-part.

1 *bis*, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

– Paris.

M. et Mme Philippe Roger-Vasselin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme John B. Golden,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Philippe Haour
et sa fille,
Mme Georges Morel,
M. et Mme Patrick Combette de Rymon
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Philippe Haour,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Léon Hartmann,
sa belle-sœur,
Ses nièces, ses neveux,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

M. Pierre HAOUR,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 21 février 1993, dans sa cent unième année.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église de Remoulins (Gard), le mardi 2 mars, à 11 heures.

Une messe sera célébrée à Paris, le mercredi 10 mars, à 9 heures, en l'église de Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Le docteur Madeleine Spire-Weill,
son épouse,
Raymond et Elvy Weill,
Etienne-Bertrand et Jacqueline Weill,
Jacqueline Lévy-Spire,
ses frères et belles-sœurs,

Guillaume et Betty Weill,
Laurent et Françoise Weill,
Catherine et Lionel Follet,
ses enfants,

Tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Martine et Jacques Péguy
et leurs enfants,
Hélène et Pierre-Jean Garcia
et leurs enfants,

Les familles Ulmann, Spire, Jacob,
Parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude WEILL,
ancien élève de
l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm,
professeur agrégé de philosophie,

survenu le 20 février 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ils rappellent le souvenir de sa mère,

Jeanne ULMANN-WEILL,

morte en déportation en 1943.

L'enterrement civil a eu lieu à Pouilly-en-Auxois, le 23 février.

2, boulevard de la Trémouille,
21000 Dijon.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 26 février 1983,

Marie-Louise BRET,
née Perret,

rejoignait son époux

André Bret

décédé le 28 novembre 1972.
Priez pour eux, vous qui les avez aimés.

– Il y a vingt ans, le 26 février 1973, disparaissait

I. S. REVAH
professeur au Collège de France,
pionnier des recherches
sur les parlers judéo-espagnols
et l'histoire des marranes,

toujours présent à la pensée de sa famille, de ses élèves et de ses amis.

Conférence

– « L'enseignement de la Kabbale accessible à tous »; séance d'information, lundi 1er mars, 20 h 30, centre de la Kabbale, 20, pass. Turquetil, Paris 11e. Tél. : 43-56-01-38.

Communications diverses

– Chrétiens et juifs de France (AJCF) : jeudi 4 mars 1993, 20 h 30, Maison protestante, 27, rue de l'Annonciation, Paris-16e : **Le catéchisme de l'Eglise catholique dans la perspective des relations judéo-chrétiennes**, par le Père Jean Dujardin.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

COMMUNICATION

L'interdiction de deux chaînes francophones en banlieue de Bruxelles

La télévision otage de la nouvelle « guerre des Flandres »

Deux chaînes de télévision francophones, Canal Plus et Télé-Bruxelles, ne pourront plus émettre dans la banlieue de Bruxelles. Ainsi en ont décidé les autorités flamandes (*le Monde* du 25 février).

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

M. Hugo Wecks est flamand. Il est aussi ministre de la culture et des affaires bruxelloises pour sa communauté linguistique. Sa calvitie et ses lunettes métalliques ont fait un tabac, mardi 23 février, sur les écrans de télévision de Télé-Bruxelles. Toute la soirée, cette chaîne francophone d'informations locales de la région bruxelloise, brusquement exclue de diffusion dans deux communes de la périphérie de Bruxelles, Wemmel et Drogenbos a diffusé en boucle l'interview de son censeur.

Toute la soirée donc, M. Wecks a expliqué qu'il fallait *« mettre fin au désordre »* que représentait cette incursion intempestive du français en territoire flamand. Les journalistes de Télé-Bruxelles auraient bien aimé interroger M. Wecks la veille, mais, ce jour-là, la conférence de presse du ministre était uniquement réservée aux journalistes flamands.

Alors que Bruxelles est la capitale d'une Commission qui construit l'Europe d'une truelle vigoureuse, alors que les états-majors européens des multinationales américaines et japonaises y ont installé leur siège, alors que cette ville a toujours été un carrefour international et que les principales langues d'Europe y ont droit de cité *via* trente chaînes au moins de télévision câblée, le conseil de la communauté flamande a décidé, samedi 20 février, d'appliquer la loi à la lettre : parce que les communes de Wemmel et Drogenbos se trouvent en Flandre, Canal Plus et Télé-Bruxelles risquent d'être évincées des télécommandes flamandes. Bien que 120 000 francophones aient installé leurs pénates dans les six communes flamandes de la périphérie de Bruxelles, deux autres localités, Wezembeek-Oppem et Kraainem sont dans le collimateur de M. Wecks.

Quoi qu'en disent les francophones de Flandre, les autorités flamandes sont en droit de les priver de tout accès à des chaînes francophones non autorisées. Depuis 1987, un décret oblige toute station de télévision francophone à passer par un agrément administratif pour être diffusée en Flandre. Or, ni Canal Plus ni Télé-Bruxelles ne bénéficiaient d'une telle autorisation. La première parce que, depuis août 1991, sa demande d'autorisation est... *« à l'étude »*. *« Tous les six mois*, déclare M. Patrick Blocry, responsable de la communication de Canal Plus Belgique, *nous recevons une lettre très gentille de M. Wecks qui nous dit que le dossier est à l'étude »* ... Télé-Bruxelles, elle, n'avait jamais demandé aucun agrément dans la mesure où, selon son directeur général, M. Michel Jocquet, *« les Flamands n'ont jamais souhaité une télévision régionale francophone à Bruxelles »*. Passant outre, Télé-Bruxelles a donc commencé d'émettre au milieu des années 80 sur le réseau hertzien en profitant d'un émetteur de la RTBF (Radio télévision belge francophone), chaîne reçue en Flandre en vertu d'un accord de réciprocité.

Les problèmes ont commencé lorsque cette diffusion hertzienne a été relayée par le câble et que ce câble a entrepris de respecter les frontières linguistiques. Les techniques modernes de diffusion câblée sont ainsi faites qu'elles autorisent un contrôle accru sur la diffusion des images.

Un débat pipé

L'exclusion annoncée de Canal Plus et de Télé-Bruxelles du paysage audiovisuel flamand provoque en tout cas, chez les francophones, un tollé d'autant plus assourdissant que la décision est tombée, non par hasard, chacun se plaît à le souligner, en plein débat parlementaire sur la réforme fédérale. Le ministre président de l'exécutif francophone, M. Bernard Anselme, a parlé d'un *« repli sur soi »* des Flamands. Le président de la commission communautaire française, M. Serge Moureaux, a stigmatisé le *« mépris profond de l'exécutif flamand à l'égard des francophones »*. Quant à la presse, elle s'en donne à cœur joie. *Le Soir* parle de *« censure »*, *la Libre Belgique* de *« virus communautaire »*. *Vers l'avenir* d'*« épuration cathodique »*, *la Nouvelle Gazette* de *« provocation flamande »*, *la Wallonie* d' *« intolérance »*. Les éditorialistes ne s'embarrassent pas de circonlocutions pour dire ce qu'ils pensent; celui de *D. H.*, Michel Marteau, traite M. Wecks de *« pauvre type »*. Quant aux habitants des communes concernées, si l'on en croit les télé-trottoirs qui ont occupé les écrans des journaux d'informations télévisées francophones, ils n'ont pas encore pleinement réalisé ce qui leur arrive.

Côté Télé-Bruxelles, pourtant, on jubile. Grâce à M. Wecks, cette petite chaîne d'informations locale se paye depuis la fin de la semaine dernière une formidable campagne de publicité gratuite. Canal Plus n'est pas mécontente non plus : la polémique a pris une telle ampleur en Belgique que des négociations sont en passe de s'engager au plus haut niveau.

Négocier? Tout le monde, ici, apparemment, le souhaite. M. Wecks a formellement invité son homologue francophone à venir discuter *« réciprocité »*. Sans décliner cette proposition, celui-ci a lui-même invité les Flamands à intégrer d'abord, dans leur décret de 1987, l'idée même de *« réciprocité »*.

En fait, le débat est pipé. Chacun sait, en Belgique, qu' *« il s'agit*, comme le dit M. Jocquet, *d'engranger un maximum de cartouches en vue des échéances politiques »*. La Belgique s'étant officiellement transformée, depuis le 6 février, en Etat fédéral, chaque camp linguistique stocke des munitions en vue des prochaines passes d'armes parlementaires. La télévision est ainsi devenue un otage idéal.

Ces calculs politiques ne sont pas exempts non plus d'arrière-pensées économiques. La TF 1 flamande, TVM, n'est pas mécontente de la décision de M. Wecks : son bassin publicitaire en Flandre se voit ainsi protégé contre toute incursion francophone, celle d'un moustique comme Télé-Bruxelles, mais aussi celle, plus menaçante, d'une autre chaîne en français, RTL 4. Les autorités flamandes ont d'autant moins intérêt à accroître le bassin d'audience de Télé-Bruxelles qu'elles ont en chantier leur propre projet de chaîne locale en flamand sur Bruxelles, « TV Brussel ». Mais celle-ci sera-t-elle autorisée à déborder sur les communes flamandes de la périphérie de la capitale belge? Il va de soi que les francophones suivent le dossier avec attention...

Pour clochemerlesque qu'elle puisse paraître vue de loin, cette « histoire belge » n'en est cependant pas une dès lors que ce débat culturel éminemment politique se déroule à Bruxelles, c'est-à-dire au cœur du laboratoire de l'audiovisuel européen. Dans un univers hypermédiatisé où la télévision est devenue un marché international, elle laisse présager que les conflits pourraient bien se cristalliser, à l'avenir, sur la protection des bassins linguistiques et publicitaires. Et la France en sait elle-même déjà quelque chose si elle veut bien se souvenir de la brutalité avec laquelle ses chaînes nationales ont travaillé, en 1992, pendant l'agonie de La Cinq, à l'exclusion de la rivalité italienne incarnée par M. Silvio Berlusconi...

YVES MAMOU

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 23 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-200; Les Carroz-d'Araches : 60-260; Chamonix : 15-330; La Chapelle-d'Abondance : n.c.; Châtel : 50-150; La Clusaz : 25-200; Combloux : 50-100; Les Contamines-Montjoie : 40-180; Flaine : 84-260; Les Gets : 35-70; Le Grand-Bornand : 30-130; Les Houches : 40-155; Megève : 30-180; Morillon : n.c.; Morzine : 20-200; Praz-de-Lys-Sommand : 60-110; Praz-sur-Arly : 40-120; Saint-Gervais 40-150; Samoëns : 15-250; Thollon Les Mémises : 15-25.

SAVOIE

Les Aillons : 20-60; Les Arcs : 55-340; Arèches-Beaufort : 40-235; Aussois : 30-100; Bessans : 50-70; Bonneval-sur-Arc : 60-260; Le Corbier : 10-100; Courchevel : 30-200; Crest-Voland-Cohennoz : 40-80; Flumet : 30-120; Les Karellis : 25-240; Les Menuires : 25-160; Méribel : 35-190; La Norma : 20-110; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-100; Peisey-Nancroix-Vallandry : 15-160; La Plagne : 120-320; Pralognan-la-Vanoise : 30-80; La Rosière 1850 : 115-260; Saint-François-Longchamp : 60-200; Les Saisies : 75-125; Tignes : 135-375; La Toussuire : 40-60; Val-Cenis : 15-125; Valfréjus : 10-140; Val-d'Isère : 100-180; Valloire : 15-110; Valmeinier : n.c.; Valmorel : 20-160; Val-Thorens : 120-330.

ISÈRE

L'Alpe d'Huez : 40-250; L'Alpe-du-Grand-Serre ; 20-60; Auris-en-Oisans : 20-60; Autrans : 30-50; Chamrousse : 30-50; Le Collet-d'Allevard : 20-110; Les Deux-Alpes : 20-220; Gresse-en-Vercors : 35-50; Lans-en-Vercors : 20-30; Méaudre : 15-25; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-60; Les Sept-Laux : 15-50; Villard-de-Lans : 40-50.

ALPES DU SUD

Auron : 10-30; Beuil-les-Launes : 0-0; Briançon : 20-100; Isola 2000 : 20-50; Montgenèvre : 25-120; Orcières-Merlette : 15-120; Les Orres : 30-130; Pra-Loup : 5-50; Puy-Saint-Vincent : 20-120; Risoul 1850 : 20-80; Le Sauze-Super-Sauze : 15-40; Serre-Chevalier : 30-110; Superdévoluy : 5-60; Valberg : 30-0; Val-d'Allos-Le Seignus : 15-40; Val-d'Allos-La Foux : 15-70; Vars : 25-85.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-60; Barèges : 20-50; Cauterets-Lys : 35-160; Font-Romeu : 50-70; Gourette : 5-70; Luchon-Superbagnères : 20-50; Luz-Ardiden : 15-30; La Peyragudes : 15-45; Piau-Engaly : 25-95; Saint-Lary-Soulan : 15-45.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-10; Besse-Super-Besse : 0-10; Super-Lioran : 10-0.

JURA

Métabief : 23-47; Mijoux-Lelex-La Faucille : 30-60; Les Rousses : 15-60.

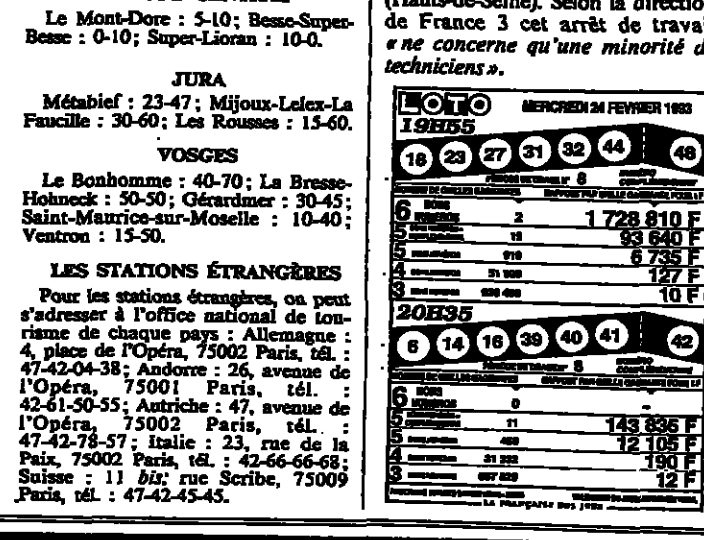
VOSGES

Le Bonhomme : 40-70; La Bresse-Hohneck : 50-50; Gérardmer : 30-45; Saint-Maurice-sur-Moselle : 10-40; Ventron : 15-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

□ **Une grève empêche la diffusion des journaux télévisés de France 3.** – Le journal national de France 3 et les éditions régionales de Paris-Ile-de-France n'ont pas été diffusés, mercredi 24 février, à la suite d'un arrêt de travail d'une partie du personnel. Deux syndicats de techniciens, le SNA-CFTC et le SNRT-CGT, ont déposé un préavis de grève à durée illimitée pour protester contre le déménagement de France 3 Ile-de-France à Vanves (Hauts-de-Seine). Selon la direction de France 3 cet arrêt de travail *« ne concerne qu'une minorité de techniciens »*.


LOTO MERCREDI 24 FEVRIER 1993

19H55

18 23 27 31 32 44 — 48

6	2	1 728 810 F
5	11	93 640 F
5	910	6 735 F
4	31 100	127 F
3	490 400	10 F

20H35

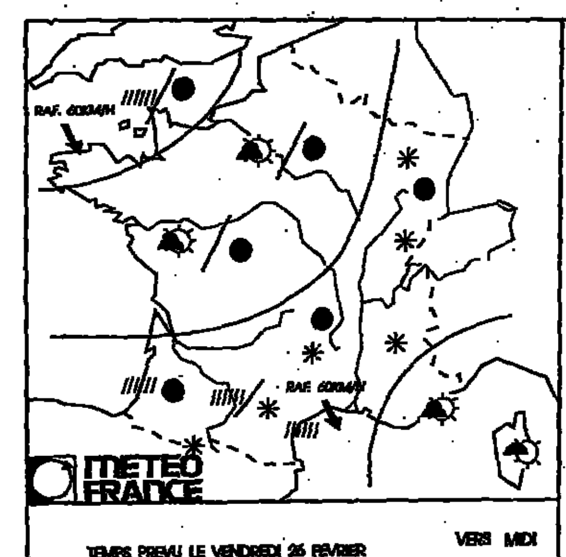
6 14 16 39 40 41 — 42

6	0	–
5	11	143 836 F
5	480	12 105 F
4	31 232	190 F
3	607 820	12 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER 1993



Vendredi : pluie et neige par l'ouest du pays. – Le matin, le ciel sera très nuageux au nord d'une ligne Bordeaux-Lille. Du Sud-Ouest au Massif Central jusqu'aux régions Nord et Nord-Est, il pleuvra ou neigera modérément. Des Pyrénées-Orientales jusqu'au Jura et aux Alpes du Nord, les nuages deviendront plus nombreux au fil des heures.

Sur les Alpes du Sud et en Corse, le soleil sera encore au rendez-vous.

L'après-midi, les chutes de neige s'intensifieront du Nord-Est au Massif Central jusqu'aux Alpes du Nord.

Il neigera sur les Pyrénées. De l'Aquitaine au Languedoc-Roussillon, il y aura de faibles chutes de pluie et neige mêlées. Sur les Alpes du Sud et le pourtour méditerranéen, le ciel se couvrira avec de la neige en soirée en altitude, gagnant en cours de nuit les côtes méditerranéennes. En Corse, nuages et éclaircies alterneront.

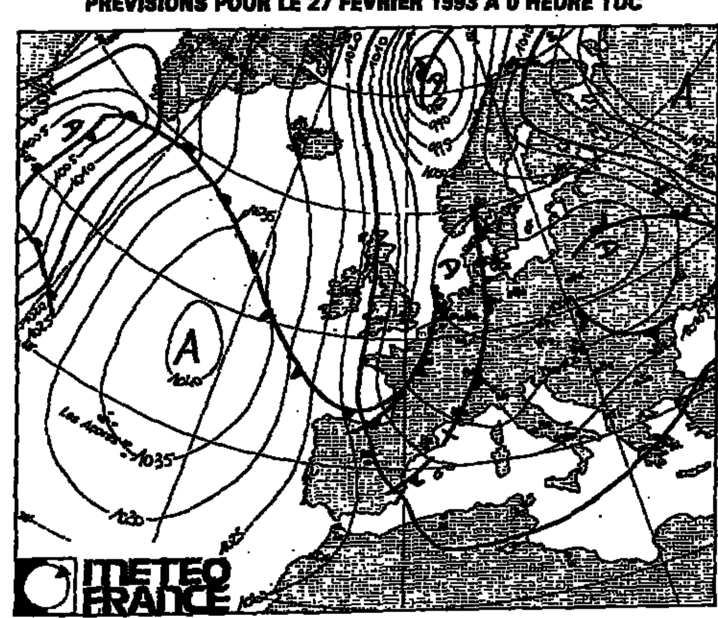
Les nuages seront encore abondants sur le nord-ouest du pays avec, à nouveau, des pluies et neige mêlées gagnant par la Bretagne. Mistral et tramontane souffleront à 80 km/h en rafale.

Côté températures, il fera toujours froid.

Le matin : 1 à 4 degrés sur le Nord-Ouest et – 5 à 0 degrés ailleurs.

L'après-midi, 5 à 6 degrés sur les côtes de la Manche, dans l'Ouest et le Sud-Ouest, 6 à 8 degrés près de la Méditerranée, 0 à 2 degrés dans le Nord-Est et 1 à 4 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-2-1993 à 18 heures TUC et le 25-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	18	–5	D	STRASBOURG	1	–9	D	MADRID	12	–5	D
BIARRITZ	5	–6	D	TOULOUSE	3	–6	D	MARRAKECH	19	8	D
BORDEAUX	5	–6	D	TOURS	3	–3	C	MEXICO	26	12	D
BOURGES	3	–5	D					MILAN	6	–6	D
BREST	6	–2	D					MONTRÉAL	–12	–18	N
CAEN	4	2	C	ALGER	13	3	N	MOSCOU	–3	–12	D
CHERBOURG	4	3	N	AMSTERDAM	2	0	C	NAIROBI	24	13	N
CLERMONT-FER.	1	–11	D	ATHÈNES	8	4	C	NEW-DELHI	21	15	C
DIJON	1	–7	D	BANGKOK	33	24	N	NEW-YORK	–3	–7	D
GRENOBLE	3	–4	C	BARCELONE	8	–1	D	PALMA	9	–4	D
LILLE	6	0	C	BELGRADE	–1	–3	*	PÉKIN	5	–4	D
LIMOGES	1	–7	D	BERLIN	1	–1	*	RIO-DE-JANEIRO	28	23	–
LYON	3	–5	D	BRUXELLES	6	1	C	ROME	9	–3	D
MARSEILLE	7	–3	D	COPENHAGUE	1	–2	C	HONGKONG	17	13	–
NANCY	–1	–11	D	DAKAR	22	16	D	SÉVILLE	19	5	D
NANTES	5	–3	C	GENÈVE	–2	–4	D	SINGAPOUR	32	24	C
NICE	8	1	D	ISTANBUL	6	2	P	STOCKHOLM	–2	–3	B
PARIS-MONTS.	5	2	C	JÉRUSALEM	18	6	N	SYDNEY	30	18	D
PAU	3	–7	D	LE CAIRE	26	11	N	TOKYO	11	3	D
PERPIGNAN	6	0	D	LISBONNE	15	7	D	TUNIS	11	1	N
POINTE-A-PITRE	30	21	D	LONDRES	9	5	C	VARSOVIE	2	–1	*
RENNES	5	2	C	LOS ANGELES	14	11	N	VENISE	6	–3	D
ST-ETIENNE	–1	–9	D	LUXEMBOURG	0	–9	D	VIENNE	–3	–3	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Questions de fond

DANIEL SCHNEIDERMANN

« LA Marche du siècle » avait accompagné une banlieusarde dans son *épopée quotidienne. Elle habitait* Choisy-le-Roi et *travaillait à la* Défense (aux lecteurs non-parisiens, *expliquons simplement que Choisy-le-Roi et La Défense sont situés aux antipodes de la ville.* Quand il fait jour à Choisy, il fait vraisemblablement nuit à la Défense). Cette banlieusarde était de tendance résolument CBA. Ce n'était pas le sigle de son parti *politique,* de son courant ni de son institut de sondage favoris, mais signifiait simplement que pour se rendre de son domicile à son travail, elle empruntait successivement chaque matin les *lignes C, B, et A du métro régional.* Le soir, elle se transformait d'ailleurs sans états d'âme en banlieusarde ABC. A la suivre dans son *odyssée ferroviaire, on se souvenait* non sans effroi que tous les trois matins, la radio nous annonce des perturbations sur la ligne A du métro régional. Ou la ligne B. Ou la ligne C. Dans les trois cas, en ce qui la concerne, elle était bonne pour l'auto-stop.

Ni Cavada ni ses invités ne s'appesantirent sur ce cas tragique. On était là pour aborder le grand sujet de l'heure, la question de fond : le big bang, déjà effleuré au « 20 heures ». Tentons un résumé de la soirée. Antoine Waechter, en *duplex* de Marseille, avait expliqué sur TF 1 n'avoir rien contre, mais être en revanche résolument allergique au Big Mac (une toute petite feuille de salade écologiste entre deux tranches de viande socialistes, le tout assaisonné de *ketchup* communiste). Pierre Bérégovoy, lui-même big bangiste fervent, avait jugé très positif que Waechter s'exprimât ainsi. S'il avait un secret appétit de Big Mac, il n'en laissa rien transparaître. Bernard Tapie aurait les idées plus claires après le match. Brice Lalonde, après avoir aimablement suggéré à Michel Rocard d'adhérer à Génération Ecologie, confirma chez Cavada ce qu'il annonçait dans nos colonnes : il consentait finalement au big bang – question d'honneur, de reconnaissance, de spontanéité, etc. – mais pas à l'instauration des *« big gangs »* (la mainmise des gangs sur la vie politique du pays).

On eût aimé entendre de la bouche de Jérôme Jaffré, lui aussi invité de Cavada, le pourcentage des anti-big-bang tendance Big Mac, rectifié des variations big gangs, qui verraient bien les écologistes dans les ministères techniques. On eût aimé que Luc Ferry nous livrât le point de vue du philosophe. On eût aimé connaître en duplex l'avis de Madame CBA, mais à cette heure elle devait encore se trouver dans le métro.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 février

TF 1

20.45 **Téléfilm : L'Irlandaise.** De José Giovanni
22.25 **Magazine : Méfiez-vous des blondes !** Présenté par Amanda Lear. Invité : Michel Leeb.
23.35 **Série : Mike Hammer.** Une balle... trois cibles, de Jon Anderson.
0.30 **Divertissement : Le Bébête Show.**
0.35 **Journal et Météo.**
0.40 **Série : Intrigues.**

FRANCE 2

20.50 **Débat : Audition publique.** Présenté par Paul Amar, Arlette Chabot et Albert du Roy, en direct et en public. Spécial élections législatives. Thèmes : éducation, morale politique, justice. Invités : François Bayrou (U.D.F.) ; Bruno Mégret (F.N.) ; Gisèle Moreau (P.C.) ; Lionel Jospin (P.S.) ; Michel Sapin (P.S.) ; Jacques Toubon (R.P.R.) ; Antoine Waechter (Les Verts).
22.20 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invitée : Jane Birkin.
23.45 **Journal et Météo.**
0.00 **Sport : Basket-ball.** Pau-Orthez-Trévise.

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : L'inspecteur ne renonce jamais.** ■ Film américain de James Fargo (1976).
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Magazine : Pégase.** Histoire de 7, de Bernard Besnier.
23.55 **Téléfilm : Transatomic Express.** De Paul Krasny.
1.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.35

18.50 **Flash d'information.**
18.55 **Sport : Football.** Monaco-Marseille. Présentation du Match de la 27e journée du championnat de France de D1, en direct. A 19.25, coup d'envoi du match.
21.30 **Flash d'informations.**
21.35 **Cinéma : Chucky, la poupée de sang.** □ Film américain de John Lafia (1990).
22.55 **Cinéma : L'Eveil.** ■ Film américain de Penny Marshall (1990) (v.o.).
0.55 **Cinéma : Permanent Record.** ■ Film américain de Marisa Silver (1988).

ARTE

20.40 ▶ **Soirée thématique : Maternité ou IVG, une affaire d'Etat.** Soirée conçue par Otto Wilfert.
20.41 **Présentation de la soirée.** Par Maria von Welser.
20.45 **Reportage : Allemagne, deux lois pour un pays.** De Gerd Tocken.
21.10 **Reportage : L'IVG en France, liberté sous surveillance.** De Jacqueline Pérard.
21.25 **Reportage : L'Affaire du RU 486.** De Peter Treppner. Suivi d'un débat.
21.55 **Reportage : Messe, ménage et maternité.** De Stanislas Krzeminski.
22.20 **Reportage : Le Ferry des Irlandaises.** De Gina Keller. Suivi d'un débat.
22.55 **Reportage : Les Femmes violées en Bosnie.** De Babette Boers. Suivi d'un débat.
23.15 **Téléfilm : Inquisition en Bavière.** De Norbert Kückelmann, avec Hans Zischler, Jörg Hubo (100 min).

M 6

20.45 **Cinéma : Le Mariage du siècle.** □ Film français de Philippe Galland (1985).
22.35 **Téléfilm : Contes d'outre-tombe.** De Walter Hill.
0.00 **Informations : Six minutes première heure.**
0.10 **Musique : Flashback.** Spécial années 70.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Théâtre maghrébin.** 10. La Récréation des clowns, de Nouredine Aba.
21.30 **Profils perdus.** Jean Prouvost. 2. Le poids d'un patron, le choc des journaux.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La vie sous X... (3).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean-Yves Guérin (Camus, portrait de l'artiste en citoyen).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné au Concertgebouw d'Amsterdam) : Benvenuto Cellini, ouverture, de Berlioz ; Ma mère l'Oye, de Ravel ; Symphonie nº 1 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink.
23.09 **Feuilleton : Maldoror.**
23.19 **Ainsi la nuit.** Impromptus pour piano op. 5, de Schumann ; Lieder, de Clara Schumann ; Sonate pour violon et piano, de R. Schumann.
0.33 **L'Heure bleue.**

Vendredi 26 février

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.05 **Feuilleton : Santa Barbara.**
16.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.50 **Côté enfants** (et à 22.20).
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 23.55).
20.00 **Journal. Météo, Trafic infos et Infos neige.**
20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol. Docteur marathon ; Le miraculé de Pâques ; Le miroir maudit ; Tornade sur le lac ; A bicyclette.
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Les châteaux de Bavière : Neuschwanstein. Soif de liberté ; El Gringo ; Voyage canadien ; Windsurf Symphony.
23.25 **Divertissement : Sexy Dingo.**
0.00 **Journal et Météo.**
0.05 **Série : Mésaventures.**
0.35 **Série : Côté cœur.**

FRANCE 2

15.20 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Autour du juke-box.
16.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.45 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.10 **Magazine : Giga.**
18.50 **Jeu : Score à battre.** Animé par William Leymergie.
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Série : RG.** Un mariage explosif, d'Alain-Michel Blanc.
22.20 **Sport : Boxe.** Championnat du monde des poids plume IBF : Manuel Medina-John Boum-Boum Johnson.
23.40 **Journal des courses, Journal et Météo.**
0.00 **Cinéma : La Grande Illusion.** ■■■ Film français de Jean Renoir (1937).

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez. Spécial Québec. Invités : Robert Charlebois, Carole Laure.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** Journal 1940-1950, de Jean Galtier-Boissière.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** La Grande Invasion, de Nathalie Hayter et Daniel Brosset.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Italie : une journée au Vatican ; France : le trompettiste aux lèvres d'or ; Turquie : chameaux de combat.
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Le Divan.** Invitée : Valérie Rauchbach, peintre et sculpteur.
23.30 **Série : Les Incorruptibles.**
0.15 **Court métrage : Libre Court.** Babel, de Thierry Boscheron.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
16.15 **Cinéma : Les Enfants du naufrageur.** ■ Film français de Jérôme Foulon (1991).
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Le Top.**
19.20 **Flash d'informations.**
19.30 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Rediffusion des meilleures émissions.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : L'Arbre de la discorde.** De François Rossini.
22.10 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 27e journée du championnat de France de D1.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Le Parrain 3.** ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Les lendemains qui chantent.** De Jacques Fansten (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.** Uis Marbond/Peter Moosleitner.
19.30 **Documentaire : Palettes.** D'Alain Jaubert. Claude Monet.
20.00 **Documentaire : Tiny & Ruby, Hell Divin'Woman.** De Greta Schiller et Andrea Schiller.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Revue de presse, documentaires, etc.
22.10 ▶ **Magazine : Macadam.** Son cubano, une histoire de la musique cubaine, de Dominique Roland et Jean-Christophe Hervé.
23.35 **Magazine : Lire et écrire.** De Pierre Dumayet et Robert Bober. *Marc Chagall, Marcel Proust (65 min). Le Chagall de la période 1917-1922 ; les « catleyas » si chers à Proust : enquête à surprise sur l'orthographe du mot.*

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.** Mylène Farmer.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Magazine : Capital** (et à 1.00). Les garagistes nous roulent-ils vraiment ?
20.45 **Téléfilm : Commando antiterroriste.** De William Friedkin.
22.35 **Série : Mission impossible, vingt ans après.** Echec et mat.
23.30 **Magazine : Emotions.**
0.00 **Magazine : Culture rock.** La saga de James Brown.
0.25 **Six minutes première heure.**
0.35 **Magazine : Rapline.** Spécial rap français. Tonton David, Sens Unik, I am.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Candide, de Voltaire, adapté par Jean Tardieu.
21.28 **Poésie sur parole.**
21.32 **Musique : Black and Blue.** Offensives éditoriales.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La Vie sous X... (4).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (concert donné le 27 janvier 1993) : Tief ist der Brunnen der Vergangenheit, de Matthus ; Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre op. 43, de Rachmaninov ; Pelléas et Mélisande, poème symphonique op. 5, de Schoenberg, par l'Orchestre symphonique du Mitteldeutscherundfunk.
23.09 **Feuilleton : Maldoror.**
23.19 **Jazz club** Luther Guitar Junior Johnson and The Magic Rockers.
1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse.

Le Monde

Selon un document de la police d'Asuncion

Le criminel de guerre nazi Martin Bormann est mort au Paraguay en 1959

L'ancien lieutenant d'Adolf Hitler Martin Bormann, l'un des criminels de guerre les plus recherchés depuis la fin de la seconde guerre mondiale, est mort en 1959 au Paraguay, où il séjournait depuis trois ans, selon un document de la police politique datant de 1961 et publié mercredi 24 février à Asuncion. Selon ce document authentifié par un juge, Bormann, officiellement disparu depuis mai 1945, est mort d'un cancer de l'estomac le 15 février 1959 et a été enterré, de nuit et anonymement, à Ita, à 30 kilomètres au sud-est d'Asuncion.

L'ancien médecin-chef d'Auschwitz, Josef Mengele, serait venu au Paraguay en 1958 pour soigner Bormann, ajoute le document. Ce rapport policier de l'un des départements spécialisés dans l'espionnage et les opérations de répression sous la dictature du général Alfredo Stroessner (1954-1989) cite notamment comme source des informations confidentielles fournies par les services de renseignement de RFA pour l'Amérique latine. – *(AFP, AP.)*

Pour empêcher un éventuel blocage du Parlement

M. Boris Eltsine décide d'associer les régions aux privatisations

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Manœuvres politiques ou nécessités économiques? La décision, prise mercredi 24 février par M. Boris Eltsine, de modifier le calendrier du programme de privatisation des entreprises publiques, le plus important jamais envisagé au monde, dépend certainement de ces deux facteurs. Officiellement, c'est *« pour donner aux régions une plus grande part de responsabilité dans le processus »* que le président russe a retiré, pour l'amender, le projet de deuxième phase de privatisation qui devait être discuté dans les semaines qui viennent par le Parlement.

Initialement, cette deuxième phase, visant à améliorer les mécanismes déjà en fonction, devait entrer en vigueur dès le début de 1993. Or le Parlement, dominé par les conservateurs, souhaitait profiter de cette discussion pour donner un droit préférentiel aux collectifs des travailleurs des entreprises privatisables. C'est, semble-t-il, pour éviter cet écueil que Boris Eltsine veut donner plus de poids aux représentants des régions, favorables dans leur ensemble à la réforme de l'économie, et qui demandent notamment de partager avec le gouvernement central les fruits de la privatisation.

En attendant cette nouvelle mouture, le programme de privatisation continue donc sur les anciennes bases. Les citoyens russes peuvent ainsi acheter, souvent lors de ventes aux enchères, les actions des entreprises mises sur le marché. Pour cela, ils peuvent se servir des *vouchers*, d'une valeur initiale de 10 000 roubles, qu'ils ont reçus l'année passée. De nombreux députés reprochent à ce système de favoriser outrageusement les « nouveaux riches » qui rachètent, à des prix souvent dérisoires, des quantités impressionnantes de *vouchers* et peuvent ainsi acquérir le contrôle de nombreuses entreprises.

Le cours du *voucher* étant descendu à moins de 5 000 roubles, et la monnaie russe perdant tous les jours du terrain par rapport aux devises étrangères, la Banque centrale russe a annoncé qu'elle envisageait la mise en place d'un taux de change spécial du rouble pour les opérateurs étrangers désireux d'acquérir des bons de privatisation. Cette mesure, permettrait, selon M. Victor Gerachtchenko, le directeur de la banque, de limiter l'accès des étrangers à ces titres.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Conséquence de la crise monétaire

L'activité bancaire internationale a connu à l'automne sa plus forte progression depuis dix ans

La crise qui a secoué le système monétaire européen en septembre n'est pas passée inaperçue dans les comptes des banques. Dans son rapport paru jeudi 25 février, la Banque des règlements internationaux (BRI) souligne qu'entre juillet et septembre *« les tensions sur les marchés des changes européens et les importants mouvements de fonds transfrontaliers qui les ont accompagnés ont contribué à la plus forte expansion trimestrielle en dix ans »* de l'activité bancaire internationale.

Au total, les créances internationales des grandes banques mondiales ont augmenté de 285 milliards de dollars, après s'être contractées de 110 milliards au premier semestre, et 90 % de cette très forte progression est liée à l'activité des établissements européens. En soustrayant les duplications d'écritures, les crédits bancaires nets se sont élevés à 130 milliards de dollars contre une moyenne trimestrielle habituelle de 20 milliards. La BRI met en avant que pour les deux tiers, les fonds ont été acheminés vers l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis et avaient pour origine la France, l'Italie, le Royaume-uni et l'Espagne.

La campagne du Centre d'information civique

« Chaque vote construit la France »

Comme il le fait à la veille de chaque consultation électorale, le Centre d'information civique (CIC) a mis en place une campagne d'explication et d'incitation au vote sur le thème : *« Chaque vote construit la France, à nous d'élire les députés. »* Les affiches, dossiers, publications et autres matériels préparés pour la circonstance seront à la disposition des mairies, des collectivités locales, des services publics et des associations. Une campagne d'affichage, commencée le 22 février, se déroulera jusqu'au 28 mars. Un spot sera diffusé gracieusement par les chaînes de télévision et un message le sera par les radios nationales et locales. Au nombre des moyens d'information retenus par le CIC figurent également un service de renseignements téléphoniques, Elections-Service (45-44-41-66 à Paris) et un serveur Minitel (3615 CICINFO).

Selon le CIC, le fait que les dispositions de la loi du 15 janvier 1990 relative au déroulement des campagnes électorales vont s'appliquer pour la première fois sur l'ensemble du territoire national *« devrait conduire les différents partis à substituer l'action pédagogique à l'action publicitaire, ce qui, sans aucun doute, favorisera une meilleure participation des citoyens. »*

► **CIC, 242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. 45-44-14-17. Télécopieur : 45-48-37-34.**

L'affaire du sang contaminé

« L'Evénement du jeudi » condamné pour avoir publié une conversation téléphonique

L'Evénement du jeudi, qui avait publié le contenu d'une conversation téléphonique entre Mᵉ François-Xavier Charvet, l'un des avocats du docteur Michel Garretta, et un journaliste du *Monde*, a été condamné mercredi 24 février par la 1ʳᵉ chambre du tribunal de Paris à payer 50 000 francs de dommages et intérêts au docteur Garretta et à l'avocat. Le tribunal, présidé par Mᵐᵉ Jacqueline Cochard, a ordonné de plus la publication de ce jugement dans deux journaux, mais il a débouté Mᵉ François Morette, autre avocat du docteur Garretta, en déclarant qu'il n'avait pas subi de préjudice.

Le 5 novembre 1992, quelques jours après la condamnation du docteur Garretta, *l'Evénement du jeudi* avait publié, sous le titre « La contre-attaque médiatique du docteur Garretta », un extrait d'une conversation téléphonique entre l'avocat – qui se trouvait aux Etats-Unis auprès de son client – et notre collaborateur Franck Nouchi, qui enquêtait sur les conditions du retour en France du docteur Garretta. Le juge des référés avait refusé à l'époque de saisir l'hebdomadaire, comme l'avait demandé Mᵉ Charvet (*le Monde* du 6 novembre 1992). Mercredi, le tribunal a estimé que *l'Evénement* avait *« manqué aux devoirs professionnels du journaliste (...) en n'hésitant pas à divulguer, à l'insu des intéressés et avec un écho particulier, le contenu d'une communication »* sans pouvoir ignorer qu'*« elle avait été enregistrée dans des conditions pour le moins illégitimes »*.

□ **Michel Garretta demande sa mise en liberté.** – La 13ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris doit examiner, lundi 1ᵉʳ mars, la demande de mise en liberté présentée par le docteur Michel Garretta. Incarcéré à la Santé à Paris depuis son retour des Etats-Unis, le 28 octobre 1992 (*le Monde* du 29 octobre 1992), l'ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui a été condamné, le 23 octobre, à quatre ans de prison et 500 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire du sang contaminé, a déposé cette demande afin de préparer sa défense dans le procès en appel qui doit commencer le 3 mai.

EN BREF

□ **La Légion d'honneur à trois officiers français en poste à Sarajevo.** – La Légion d'honneur sera décernée, vendredi 26 février, à Vannes (Morbihan), par M. Pierre Joxe, ministre de la défense, à titre exceptionnel, à trois officiers français qui ont participé comme « casques bleus » aux missions de l'ONU en Bosnie. Cette décision a été prise par le conseil des ministres du mercredi 24 février. Le colonel Patrice Sartre, l'ancien commandant du bataillon français de Sarajevo mis en cause pour n'avoir pas pu empêcher l'assassinat par les Serbes d'un vice-premier ministre bosniaque (*le Monde* du 30 janvier), est promu officier de la Légion d'honneur. Le colonel Charles Beaudru, commandant le détachement « air » de Sarajevo et responsable des opérations aériennes sur l'aéroport, est lui aussi promu officier. Enfin, le capitaine Philippe Lassallette, le commandant de la compagnie de protection du bataillon français de soutien logistique en Croatie, qui avait accueilli M. François Mitterrand, en juin 1992, à Sarajevo, est fait chevalier.

□ **Jacques Chirac au secours de la chanson française.** – Le président du RPR a proposé mercredi 24 février qu'un quota soit appliqué sur les médias à la chanson française, conformément à celui qui est en vigueur pour le cinéma. *« La chanson est un aspect important de la culture française, de la langue française et de l'image de la France à l'extérieur »*, a déclaré Jacques Chirac au cours d'une réunion électorale dans le Val-de-Marne à laquelle assistait le chanteur-compositeur Didier Barbelivien dont M. Chirac s'est déclaré un *« fan »*. *« Actuellement, 90 % de ce que l'on entend en France est anglo-saxon. Ce serait normal si nous n'avions pas de bons artistes, mais ce n'est pas le cas »*, a ajouté le maire de Paris.

□ **Le premier prix Lazare-Carnot décerné à un mathématicien.** – Le prix Lazare-Carnot, doté d'un montant de 200 000 francs par le ministère de la défense, a été décerné pour la première fois, mardi 23 février, au mathématicien Pierre Raviart, cinquante-trois ans, professeur à l'Ecole polytechnique et directeur de recherche au CNRS, pour ses travaux mathématiques et numériques dans le domaine de la mécanique des fluides.

□ **AFRIQUE DU SUD : plus de cent morts en un mois, dans la province du Natal.** – Au moins cent sept personnes ont été tuées, durant le seul mois de février, dans la province du Natal, victimes des violences politiques, a annoncé, mercredi 24 février, à Johannesburg, la Commission sud-africaine des droits de l'homme. Selon cet organisme indépendant, les incidents les plus graves ont eu lieu dans les cités noires des faubourgs de Durban. – *(Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : des détenus islamistes se sont mutinés.** – Une dizaine de gardiens ont été blessés, samedi 20 février, lors d'une mutinerie dans un centre de détention d'islamistes à Ouargla, à 800 km au sud d'Alger, a rapporté, mercredi, l'agence officielle APS. Les détenus ont incendié *« plusieurs biens »* de l'établissement et tenté de voler des armes. Les dégâts sont évalués à 8 millions de dinars (2 millions de francs environ). Les forces d'intervention spéciales ont maîtrisé les mutins dont une centaine ont été déférés devant le parquet militaire. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : un observateur de l'ONU enlevé au Cabinda.** – Un observateur de l'ONU, de nationalité jordanienne, a été enlevé par des inconnus armés, dans l'enclave de Cabinda (dans le nord du pays), a déclaré, mercredi 24 février, à Luanda, un responsable des Nations unies. La représentation de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) à Abidjan (Côte-d'Ivoire) a démenti *« catégoriquement »* toute implication de son mouvement dans cet enlèvement. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : M. John Smith veut réduire l'influence des syndicats au sein du Labour.** – M. John Smith, le leader du Parti travailliste britannique, a soutenu, mercredi 24 février, lors d'une réunion du comité exécutif du parti, un projet visant à réduire de 70 % à 50 % des voix le poids des syndicats sur les décisions majeures du Labour, en cas d'absence de majorité à main levée, lors des congrès annuels. Il a également souhaité une réduction du poids électoral des syndicats (actuellement jusqu'à 40 % des votes) pour la désignation de la direction du parti et des candidats à la députation. Ces propositions doivent à présent être débattues dans les circonscriptions, et un projet précis sera soumis en octobre à l'approbation de la conférence annuelle du parti. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un policier tué dans un attentat.** – Un policier a été mortellement blessé dans un attentat à la voiture piégée, jeudi matin 25 février, près de Loughgall, dans le comté d'Armagh, en Irlande du nord. L'homme, dont l'identité n'a pas été communiquée, se rendait chez un ami lorsque sa voiture a explosé. L'attentat n'a pas été revendiqué. – *(Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1993 a été tiré à 465 229 exemplaires

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : Valparaiso, légendes à-quai

Premier havre après l'enfer du cap Horn, Valparaiso, au Chili, restera marqué encore longtemps par les récits des équipages qui venaient s'y remettre des effrois du voyage. Ce port de légende continue à exercer la même fascination et le même trouble que par le passé. Une visite sur les hauteurs et près des navires amarrés à la jetée Prat.

Première parution des « Dossiers et documents littéraires » du « Monde »

Les *Dossiers et documents* du *Monde* fêtent à la fois leurs vingt ans et la naissance d'une nouvelle série. Dans le numéro spécial de mars (24 pages, 10 francs) actuellement en kiosque, nos lecteurs pourront trouver les deux premiers numéros des *Dossiers et documents littéraires*. Ces cahiers, établis grâce à une collaboration entre des journalistes du « Monde des livres » et des professeurs de lettres, s'adressent à tous ceux qui s'intéressent à la littérature. Ils ont aussi pour but d'éclairer des points particuliers des programmes scolaires de français et d'aider à la préparation des examens. Le bac, d'abord, puisque le premier des dossiers porte sur Proust et son temps. Une sélection d'articles parus dans « le Monde des livres » permet de mieux comprendre le regard aigu que Marcel Proust portait sur ses contemporains.

Le second dossier est plus spécifiquement destiné aux classes préparatoires scientifiques, qui ont pour thème d'étude imposé « L'autre et l'ailleurs ». D'Homère à Claude Lévi-Strauss et à Henri Michaux, des journalistes et des écrivains se penchent sur différentes formes d'itinéraires et d'analyses de l'altérité.

A partir de la rentrée 1993, ces *Dossiers et documents littéraires* seront publiés séparément, quatre fois par an.

هكذا من الأصل

DES LIVRES

Un entretien avec Nathalie Sarraute

L'auteur de l'Usage de la parole *ne s'exprime que rarement dans la presse écrite. Elle parle — et se parle — à travers ses livres. « L'écriture, dit-elle, c'est d'abord un texte que j'écoute. »*

Nathalie Sarraute, plus que les mots, aime la parole. Le mot qui se fait matière, qui engendre le geste, qui se creuse de silences, qui en appelle à d'autres paroles. C'est dans cet espace entre les mots et la vie qu'elle a délimité son champ littéraire, à la fois minuscule et immense, *« cette parcelle de réalité encore inconnue »* qu'elle traque de livre en livre, *« ces mouvements sous-jacents, contradictoires, évanescents »* dans lesquels, au-delà de la comédie sociale, se lisent, pour peu qu'on y prenne garde, nos rapports réels avec nous-même, avec les autres et avec le monde.

Cette extrême attention aux choses dites s'accompagne évidemment d'une grande méfiance envers tout ce qui paraît fixer la fluidité du discours, enfermer le dialogue dans un jeu mécanique de questions et de réponses, opérer un retour aux schémas conventionnels de la conversation. Nathalie Sarraute n'a jamais accordé beaucoup d'entretiens à la presse écrite. Elle préfère l'échange des discussions, des conférences, de la radio. Elle préfère surtout écrire ses livres, lentement rédigés chaque matin, mille fois refaits : dix romans à ce jour et un onzième en préparation, des essais, des pièces de théâtre, traduits, lus et jouées partout dans le monde.

Il est d'usage que les écrivains les moins bavards acceptent de parler lorsqu'un de leurs livres sort en librairie. Ce n'est pas le cas ici. A quatre-vingt-onze ans, auteur d'une œuvre que chacun reconnaît comme l'une des plus importantes de la littérature de notre époque, Nathalie Sarraute ne se soucie guère de sa « promotion ». La Comédie-Française va reprendre deux de ses pièces, *Elle est là* et *le Silence*, du 7 avril au 13 juin, au théâtre du Vieux-Colombier ; Jean-Yves Tadié prépare avec elle la publication de ses romans dans la « Bibliothèque de la Pléiade », mais l'édition n'en paraîtra qu'à l'automne prochain. Plutôt que l'actualité, c'est le plaisir et l'intérêt littéraire et intellectuel qui expliquent cette rencontre avec l'auteur de *l'Usage de la parole*.

P. L.

« Quels sont vos rapports avec votre Russie natale ?

– J'ai quitté la Russie quand j'avais deux ans, avec ma mère qui s'est établie à Paris. Mes parents étant séparés, je retournais, un mois par an, chez mon père à Ivanovo, où je suis née. Je gardais donc un certain contact avec le pays. Ensuite j'ai suivi ma mère à Saint-Pétersbourg où je suis restée entre six et huit ans. Pendant ce temps, mon père était parti en France pour des raisons politiques longues à expliquer. Le fait est qu'à l'âge de huit ans et demi je me suis retrouvée avec mon père à Paris. Et donc je ne suis plus allée en Russie même si je pratiquais couramment la langue avec ma belle-mère. Mon père, lui, ne me parlait que le français.

» Mon premier voyage d'adulte, là-bas, je l'ai fait avec la femme de mon père en 1936, c'était juste après l'assassinat de Kirov, j'en suis revenue très effrayée. J'y suis retournée vingt ans plus tard en 1956, pour un congrès de quelques jours. Là, Staline était mort. Mais c'était affreux. Ensuite, j'ai fait plusieurs autres voyages à titre d'échange avec des écrivains soviétiques. En 1967, nous avons passé un mois au bord de la mer Noire, en touristes. Mon dernier voyage remonte à 1990. J'étais invitée par la ville de Ivanovo. Ils ont retrouvé la maison de mon père où je suis née. A Moscou, j'ai rencontré de la famille, une de mes cousines, qui est morte pendant mon séjour. En fait il ne reste plus personne, juste le fils d'une cousine germaine. Je gardais des souvenirs précis d'une des pièces de la maison, dont j'avais des photos. En revanche, je ne voyais pas du tout la maison en pierre, je la voyais en bois peint comme la plupart des maisons d'alors.

– On se souvient plus des livres qu'on a lus que des lieux de son enfance ?

– J'ai toujours beaucoup lu. Une vraie passion, toujours vive. Je me rappelle en Russie, avec ma mère, je lisais beaucoup de livres français car elle avait peur que j'oublie cette langue. Je dévorais littéralement la bibliothèque rose, la comtesse de Ségur, *Sans famille*, Alexandre Dumas. Dumas, c'était fou, une vraie passion. Ponson du Terrail aussi. Plus tard j'ai aimé lire les auteurs qu'on lisait alors, Pierre Loti, Boylesve...

– Vous ne lisiez que des Français ?

– Non, des Russes aussi. Je me souviens de *la Maison de glace*, de Lagechniko, et des romans de Mme Charsker lus à Saint-Pétersbourg. Les enfants étaient passionnés par ses livres. J'avais essayé d'en écrire un à mon tour, inspirée par elle, je raconte ça dans *Enfance*... Lire, c'était la sécurité, l'isolement. Ça a toujours été ça pour moi. Je me jette toujours sur les livres comme sur un refuge. La nuit quand j'ai des insomnies... Quand je n'essaye pas d'écrire, je lis. Très lentement. A haute voix dans ma tête. Je lis en écoutant les mots. Quand j'écris aussi, j'entends les mots. L'écriture, c'est d'abord un texte que j'écoute. J'écris et je prononce en même temps. Il faut que je m'entende. J'espère qu'au café, les gens d'à côté ne m'entendent pas eux aussi !

Propos recueillis par Michèle Pardina

Lire la suite page 29



Nathalie Sarraute photographiée par François-Marie Banier.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Le démon du voyage

Les voyages forment-ils la vieillesse ? Gide, en tout cas, a cinquante-six ans quand il s'embarque, en juillet 1925, pour l'Afrique. *« Un projet de jeunesse »* qu'il réalise enfin *« dans l'âge mûr »* et qui donnera le *Voyage au Congo*. Dix ans plus tard, viendront le célèbre *Retour d'URSS*, puis *les Retouches à mon retour de l'URSS*, qui feront le scandale que l'on sait. Encore quelques années et ce seront les *Carnets d'Egypte*. Tous ces titres ont été rassemblés par Gallimard, dans un fort volume de la collection « Biblos ». Leur délectable lecture le confirme : pour qui sait voir et écouter, le voyage est bien une hygiène spirituelle nécessaire, une instructive mise à l'épreuve du physique et de l'imaginaire.

Page 26

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le mystère du charme

Traversant tous les régimes avec bonheur et légèreté, Dominique Vivant Denon s'attira successivement les faveurs de Louis XV, de Robespierre et de Bonaparte. Quel était donc le secret de ce baron de charme ? On dira, selon son humeur, que c'était de l'opportunisme ou de la diplomatie. D'ailleurs, Vivant Denon fit une carrière de diplomate. Mais il fut aussi graveur, dessinateur, archéologue, directeur des Musées nationaux... Et écrivain.

Page 26

Les fêtes dionysiaques d'Eminescu

Deux nouvelles d'un grand poète roumain du siècle dernier

LE PAUVRE DIONIS
(Sarmanul Dionis)
suivi de **Cezara**
de Mihaï Eminescu.
Traduit du roumain
par Michel Wattremaz,
Actes Sud, 158 p., 100 F.

Lorsque naît Mihaï Eminescu en 1850 à Ipotesti, village au nord de la Moldavie, Hölderlin, son devancier allemand, est mort depuis six ans. A l'époque, les principautés danubiennes, Moldavie et Valachie, ne sont pas encore réunies. Elles le seront, grâce à la France, seulement en 1859, mais Eminescu, arpenteur des étoiles et esprit brillant, qui devait modeler la langue de son peuple, se sentait déjà un Roumain.

Venu au monde dans une famille pléthorique de petits hobereaux, il allait s'éteindre trente-neuf ans plus tard, fou, emporté par un mal d'amour contracté lors d'une aventure passagère, à Vienne probablement. Sa vie, ponctuée de voyages entre son pays, l'empire des Habsbourg, et l'Italie, itinéraires troublés d'impossibles passions, a été marquée autant par la misère matérielle que par une quête permanente d'un absolu introuvable qu'il a su pourtant restituer dans la beauté d'une œuvre encore inédite en France.

Serait-il l'*« homme total »* de la culture roumaine, celui qui incarnerait la spiritualité d'un peuple, apparition météorique surgie après plusieurs siècles d'invasion, d'oppression et de néant culturel ? Rappelons qu'en ce milieu du dix-neuvième siècle un fantôme, le romantisme, hantait notre Vieux Continent. A la clarté froide des Lumières, l'*Aufklärung* des Allemands, répondent les tourments du *Sturm und Drang*, « tempête et élan », qui devait marquer alors l'esprit des plus importants écrivains européens. Avec *les Souffrances du jeune Werther*, Goethe apitoyait ses contemporains, les poèmes de Schiller, Lenau et Heine bouleversaient les lois de la prosodie, alors qu'en France les *Mémoires d'outre-tombe* et les *Méditations poétiques* assuraient la célébrité de leurs auteurs.

Parti d'Angleterre, le raz-de-marée de cette réaction au dix-huitième siècle français allait gagner l'Italie, l'Espagne et, bien sûr, les pays danubiens en voie d'émancipation. Passéiste et novatrice, nostalgique et mobilisatrice, la vague de fond romantique, porteuse de mythes et de traditions, était également l'expression d'une identité collective à laquelle adhéraient les peuples fascinés par le concept tout nouveau de l'Etat-nation. C'est au sein de ce courant européen qu'il convient de situer Eminescu, auteur d'une œuvre qui demeure sacrée pour les Roumains.

La plupart de ses poèmes épiques ainsi que les tentatives théâtrales du poète s'inspirent de vieilles chroniques et légendes roumaines. Ils portent l'empreinte des commencements barbares, se font l'écho du combat entre Daces et Romains, saisissent la genèse des principautés danubiennes selon les impératifs d'un sentiment national qui culminera avec des articles, souvent xénophobes, publiés par *Timpul* (le Temps), quotidien conservateur de Bucarest. Eminescu est sans doute le plus traditionnel, mais aussi le plus inventif des écrivains roumains de l'époque.

Le Pauvre Dionis et *Cezara* demeurent les plus importantes de ses proses. Ecartelé entre sa vision, ses passions et l'exigence de la triviale réalité, l'écrivain nous restitue un univers où les obsessions existentielles ne sont que leurres révélés par des esprits immuables, qui se cherchent, et recherchent, à travers plusieurs devenirs possibles, la félicité première de l'Eden perdu. Ainsi, Dionis, étudiant démuni amoureux de Maria, jeune fille belle et riche qui habite dans sa rue, erre de taverne en taverne à Bucarest vers la fin du siècle dernier. Lorsqu'il regagne sa mansarde encombrée de grimoires et vieux livres, l'alcool, la faim, la fatigue, lui font perdre la conscience.

Après une opération magique, commence pour ce jeune homme un étonnant voyage à travers l'espace et le temps, qui le mène en Moldavie, au quatorzième siècle. Il s'y retrouve sous les traits d'un anachorète, Dan, épris lui aussi d'une noble Maria.

Incarnation de Zarathoustra, dépositaire pessimiste de la connaissance du bien et du mal (n'oublions pas que Nietzsche et Schopenhauer furent les contemporains d'Eminescu), l'ascète arrive sur la Lune à la faveur d'une promenade allégorique signifiant l'abandon de la réalité apparente, ombre d'un esprit sans fin ni commencement. C'est dans la nuit sidérale que Dionis-Dan célébrera ses retrouvailles avec le bonheur absolu en compagnie de sa bien-aimée.

Edgar Reichmann

Lire la suite page 31

LE FEUILLETON

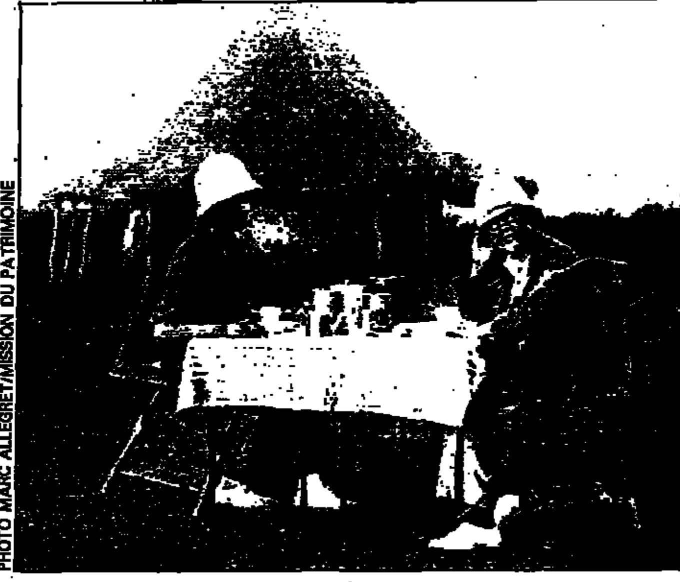
de Michel Braudeau

Le démon du voyage

VOYAGE AU CONGO, LE RETOUR DU TCHAD
RETOUR DE L'URSS
RETOUCHES A MON RETOUR DE L'URSS
CARNETS D'EGYPTE

d'André Gide. Gallimard, coll. « Biblos », 574 p., 150 F.

QU'EST-CE qui nous pousse à voyager, quel mauvais démon nous fait sortir de la chambre où, à en croire Pascal, nous serions à même de goûter la vraie sagesse à condition de n'en pas bouger? Ne plus voir les mêmes têtes, changer de climat, d'habitudes, fuir, là-bas fuir... Il y a des gens raisonnables qui disent qu'on ne se quitte jamais, qu'on emmène avec soi ses malheurs, comme son ombre, ne les croyez pas. On s'en distrait et c'est déjà beaucoup. On les use, on les fane. On rencontre d'autres mœurs, d'autres visages, et c'est l'une des meilleures gymnastiques que l'on puisse pratiquer pour lutter contre la routine, et se faire une idée plus pleine du genre humain, même si cette idée n'est pas rose. Le voyage est une diététique, une hygiène spirituelle nécessaire, une mise à l'épreuve, en général, du physique et de l'imaginaire, rarement dans le sens qu'on attendait. Tout cela, on en trouve une confirmation instructive et délectable dans ce fort volume des voyages d'André Gide, qu'il faudrait, idéalement, compléter par toutes les pages consacrées, dans le *Journal* et les textes autobiographiques, aux séjours, tout aussi révélateurs, en Afrique du Nord.


PHOTO MARC ALLÉGRET/MISSION DU PATRIMOINE

Au Congo...

LES voyages forment-ils la vieillesse? Pourquoi pas, se dit Gide, qui a mis très longtemps à se trouver vieux, et qui ne l'a peut-être été qu'une fois mort. En tout cas, il a cinquante-six ans quand il s'embarque pour l'Afrique, en juillet 1925, sur *l'Asie*. Il a de l'argent, une vague mission officielle et la compagnie du jeune Marc Allégret qui va filmer l'expédition et se charger de toute l'intendance. Dès la page d'ouverture, intitulée «Les Escales-Brazzaville», en date du 21 juillet, tout Gide est là. Il estime qu'on ne bercera jamais assez les enfants dans leur prime jeunesse, *«et même je serais d'avis qu'on usât, pour les calmer, les endormir, d'appareils profondément bousculatoires»*, puisque lui, né de mère huguenote, n'a connu que l'ennui des lits fixes, ce qui le prédispose au mal de mer, et, dans la foulée, répond à un passager du bateau qui l'interroge sur le sens de son voyage : *«J'attends d'être là-bas pour le savoir.»* Même s'il reconnaît, en son for intérieur, que ce voyage au Congo, il le désire depuis l'âge de vingt ans, que c'est *«un projet de jeunesse réalisé dans l'âge mûr»* (quelle belle définition de ce qu'on appelle réussir une vie...), il n'est pas vraiment préparé à ce qu'il va trouver.

Il a lu, et relira, quatre fois et plus, *Au cœur des ténèbres*, de Joseph Conrad, auquel ce livre est dédié, qui l'a précédé dans cette jungle. Mais il ignore tout des travaux de Lévy Bruhl et de sa *Pensée primitive*, qu'il ne découvrira qu'à son retour, trop tard. Il reconstruira ses impressions ensuite, mais en notes, au bas des pages où il a d'abord consigné des étonnements, des incompréhensions de touriste cultivé mais par trop étranger. Il n'est pas tout à fait à l'abri de quelques préjugés racistes dont la période coloniale n'est pas avare. Il ne croit pas les Noirs capables d'un grand développement cérébral, mais note aussitôt que, s'il y a dans le cerveau des indigènes quelque obscurité, c'est, avant tout, parce que les Blancs prennent soin de les y enfoncer. Ces Blancs brutaux et vulgaires pour lesquels il n'a pas assez de mépris (*«Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête»*), et qui reproduisent en Afrique le triangle maudit, qu'il exècre en Europe, du sabre, du fric et du goupillon : *«A M'Baïki, visite à M. B., représentant de la Compagnie forestière. Nous trouvons, assis sous la véranda, devant des apéritifs, deux Pères missionnaires. Que ces agents des grandes compagnies savent se faire aimables! L'administrateur qui ne se défend pas de leur gentillesse, comment, ensuite, prendrait-il parti contre eux? Comment, ensuite, ne point prêter la main, ou tout au moins fermer les yeux, devant les petites incorrections qu'ils commettent? Puis devant les grosses exactions?»*

De grosses exactions, il s'en fera le témoin, au récit de divers massacres où des dizaines d'hommes, de femmes, d'enfants, sont fusillés, égorgés, pour avoir été «fainéants», avoir refusé de faire des jours de marche, pour un salaire dérisoire, afin de récolter un peu de caoutchouc, ou traîné dans la construction d'une route à travers la forêt, les marais, une route symbole du progrès blanc, où ne roulera jamais que la seule automobile de l'administrateur. *«Quel démon m'a poussé en Afrique? Qu'allais-je donc chercher dans ce pays? J'étais tranquille. A présent je sais : je dois parler.»* Il parlera, en effet, et ce voyage au Congo fera un bruit considérable, retentissant jusqu'en URSS où il se rendra dix ans plus tard.

LE voyage de Gide en URSS, en 1936, est connu. Son enthousiasme de grand bourgeois pour la générosité du rêve communiste est à la mesure de sa désillusion, une fois rendu sur place. Il assiste aux funérailles de Gorki, prononce diverses allocutions, rencontre des gens pleins de chaleur, de sympathie, et même des ribambelles de petits komsomols en vacances, mais, en s'échappant des cortèges officiels, la réalité n'est pas aussi belle que l'affiche du parti. Il lui faut le dire : *«Il arrive trop souvent que les amis de l'URSS se refusent à voir le mauvais, ou du moins à le reconnaître; de sorte que, trop souvent, la vérité sur l'URSS est dite avec haine, et le mensonge avec amour.»* Ni le *Retour de l'URSS* ni les *Retouches* n'ont la vivacité d'un journal de voyage. Ce sont des textes brefs, qui seront d'autant plus insupportables aux intellectuels de Paris, peu désireux de réviser si tôt leur religion toute neuve, que les effets de littérature y sont rares.

Au Congo, les étapes étaient longues, harassantes, des marches de 25 kilomètres par jour dans la fournaise et les mouches tsé-tsé (eh oui, le corrupteur de la rue Vaneau avait plus d'énergie et de courage que ses détracteurs, globe-trotters de bistrot, tel Blaise Cendrars), la remontée des fleuves en baleinière interminable, et Gide lisait ses classiques, Milton et Racine, Bossuet aussi, comparant les mérites des oraisons funèbres des deux Henriette, de France et d'Angleterre. Il avait le temps, au cours d'une soirée joueuse avec Dindiki, petit paresseux apprivoisé, de noter des remarques sur le *Second Faust*, de Goethe, ou *le Maître de Ballantrae*, de Stevenson, de prendre la pause et dégainer le mot rare : *«Je m'empoicre dans une immonde fondrière.»* Et de décrire, avec un luxe de détails écœurants, le dépeçage, par ses porteurs et piroguiers, d'un hippopotame dont la viande et les viscères sont mises à boucaner sur le pont du bateau, empestant des jours d'affilée, ce qu'il supporte, pour le sourire, la reconnaissance de ses troupes. D'où l'aspect bigarré, mélange de dénonciation au vitriol et de dentelle littéraire, du *Voyage au Congo*. Rien de tel avec le *Retour de l'URSS*. D'autant plus «impardonnable» et actuel.

LES *Carnets d'Egypte* sont plus minces. Gide a soixante-dix ans. Il ne s'occupe plus de politique, ni de littérature pour l'heure. Il pense à son *Journal* qui est en train de sortir dans la Pléiade, à Paris. A la multitude des beaux enfants qui s'offrent à lui, à la perfection du jeune Ali embrassé au fond d'une barque. *«Un pays ne me plaît que si de multiples occasions de fornication se présentent. Les plus beaux monuments du monde ne peuvent remplacer cela.»* En Egypte, le vieux galopin avait trouvé les uns et les autres sous le même ciel. Comme quoi le diable a toujours de la chance.

★ A signaler également *André Gide et le théâtre*, de Jean Claude (*Cahiers de la NRF*, Gallimard, 2 volumes, 592 p. et 320 F, 539 p. et 280 F).

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le mystère du charme

VOYAGE EN SICILE

de Dominique Vivant Denon. Le Promeneur, 216 p., 130 F.

TRÈS aimé des femmes, Dominique Vivant Denon parvint à séduire également les hommes. Il s'attira successivement les faveurs de Louis XV, de Robespierre et de Bonaparte. Traversant tous les régimes avec bonheur et légèreté, ce baron de charme eut sans doute la plus belle collection de *«protecteurs»*. Mais, en apparence, il ne commit aucune bassesse pour cela. Il savait *«tirer parti des circonstances»*, voilà tout. Selon son humeur, on dira que c'était de l'opportunisme ou de la diplomatie. D'ailleurs, Vivant Denon fit une carrière de diplomate. Il fut aussi graveur, écrivain, dessinateur, archéologue, directeur des Musées nationaux et receleur des rapines de Napoléon...

Né le 4 janvier 1747, à Chalon-sur-Saône, il fit son entrée dans l'époque, juste avant le départ de Vauvenargues. Le destin fait bien les choses lorsqu'il s'applique. Vivant Denon était de la même génération que Chamfort, Laclos, Condorcet et Mirabeau. Le siècle mettait en place les acteurs de la deuxième mi-temps...

Dès l'âge de vingt-deux ans, le jeune homme de Chalon-sur-Saône réussit à se faire remarquer par Louis XV. Et celui-ci, pour le récompenser, le chargea de s'occuper du Cabinet des médailles, qui venait de la Pompadour. Cinq ans plus tard, Vivant Denon prit la route de la Russie, pour être secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg. Mais Catherine II le jugea trop indiscret. De plus, il commit une imprudence de jeunesse : il essaya d'enlever une comédienne. Réprouvant sans doute les excès romanesques, l'impératrice renvoya ce Français trop remuant. Cela ne ruina pas sa carrière, car il devint le «protégé» de Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XVI. Dans quelle école avait-il appris l'art de rebondir?

EN 1775, il profita d'une mission à Genève pour passer chez Voltaire, à Ferney. Celui-ci avait d'abord refusé de le recevoir, à cause de sa fatigue et de son âge. Mais Vivant Denon sut convaincre le vieil homme. *«Je ne m'aviserai point de vous faire des compliments,* lui écrivit-il. *Vous êtes au-dessus de mes éloges et vous n'avez pas besoin de mes humilités.»* A la fin de cette lettre, Vivant Denon se disait le «camarade» de Voltaire. Etrange idée... Mais ils étaient, tous les deux, des «gentilshommes de la Chambre du roi». Et, dans sa réponse, le vieillard des Lumières appela Vivant Denon *«Monsieur mon respectable camarade»*. *«Je ne dîne point, je soupe un peu,* lui précisait-il. *Je vous attends donc à souper dans ma caverne.»* La nièce de Voltaire prépara le repas. J'ignore quel fut le menu et sur quoi porta la conversation, mais tout le monde sembla très content de cette rencontre.


BERENICE CLEEVE

Dans la lettre qu'il écrivit à l'auteur de *Candide*, pour le remercier, Vivant Denon lui parla de son *«existence aérienne»*. Répondant à cela, Voltaire ne se montra pas moins aimable : *«Je suis, Monsieur, plus édifié de votre jeunesse que vous n'êtes indulgent pour ma décrépitude.»* Lequel «tournait» le mieux les compliments, comme on dit? Hélas! il y eut ensuite l'histoire du portrait que Vivant Denon fit de Voltaire et qui déplut à ce dernier. *«Vous m'avez dessiné en singe estropié»*, ronchonna le vieil homme, ajoutant que c'était *«un grand malheur de chercher l'extraordinaire et de fuir le naturel»*.

Vivant Denon tenta de se disculper en faisant valoir que le portrait avait beaucoup de succès à Paris, mais il ne remâcha pas longtemps ses remords. En avait-il? Autre chose l'occupait. Le monde, les dames, la diplomatie et la littérature. En 1777, il fit paraître son petit chef-d'œuvre romanesque, *Point de lendemain*. Le livre ne portait pas de nom d'auteur. Seulement les initiales M. D. G. O. D. R. (1). Cette étrange signature (dans la manière des services secrets) dissimulait le récit d'une éducation libertine et sentimentale. Une leçon d'amour, qui débutait de cette façon : *«J'aimais éperdument la comtesse de...; j'avais vingt ans, et j'étais ingénu; elle me trompa, je me fâchai, elle me quitta. J'étais ingénu, je la regrettai; j'avais vingt ans, elle me pardonna : et comme j'avais vingt ans, que j'étais ingénu, toujours trompé, mais plus quitté, je me croyais l'amant le mieux aimé, partant le plus heureux des hommes.»* Dans notre littérature, cette œuvre se place entre les histoires de Crébillon fils et *Adolphe* de Benjamin Constant. Elle réveille les questions que l'on se pose, depuis toujours, sur le mystère du charme.

NOMMÉ conseiller d'ambassade à Naples, Vivant Denon fut à l'heure pour observer l'éruption du Vésuve, en 1778. Un autre diplomate s'intéressait à la nature des volcans. C'était l'abbé Galiani, l'ami napolitain de Mme d'Epinay. Les deux hommes eurent, peut-être, l'occasion de se rencontrer... Durant cette même année, Vivant Denon visita la Sicile et Malte. Il en rapporta un récit de voyage qui se trouva pris, ensuite, dans une ténébreuse affaire de paternité. C'est le texte que l'on réédite à présent...

Vivant Denon découvrit Messine en mai 1778, alors que Voltaire se mourait à Paris. Il ne manqua pas d'aller se promener sur l'Etna. Il pensa que cet endroit mariait le *«genre aimable»* et le *«genre terrible»*. Néanmoins, c'est Palerme qu'il préféra, à cause des flâneries nocturnes sur le bord de mer. *«Tout le monde s'y confond et s'y perd, s'y cherche et s'y retrouve,* écrivit-il. *(...) Admis, dès le premier soir, à une de ces jolies parties, (...) je cherchais les maris et les Siciliens sans pouvoir les reconnaître; et je commençais à mettre leur jalousie au nombre de ces choses que l'on se raconte sur parole, deux cents ans après qu'elles n'existent plus. Ce fut dans cette belle erreur que le jour me surprit.»*

La révolution fut d'abord défavorable à Vivant Denon, mais il eut la chance de pouvoir rencontrer Robespierre. Et son charme fit (encore) le reste. Il devint *«graveur national»* et dessina les costumes de la Convention... En 1797, lors d'une soirée chez Talleyrand, il donna de l'orangeade à Bonaparte et *«gagna l'amitié»* de celui-ci. L'année d'après, on l'emmena dans l'expédition d'Egypte. Et, naturellement, il fit de l'«égyptologie». Dans leur livre sur le Directoire, les Goncourt affirment que la France était *«prête pour César»* (2). L'ancien jeune homme de Chalon-sur-Saône avait devancé tout le monde, grâce au verre d'orangeade...

Bonaparte le nomma directeur des musées nationaux en 1802. Et Vivant Denon s'occupa, ensuite, de gérer les rapines de la Grande Armée. Je veux dire les œuvres d'art que l'on rapportait des pays conquis. Après la chute de l'Empire, l'auteur de *Point de lendemain* démissionna, car il ne voulait pas restituer les œuvres volées. Il termina son existence sur le quai Voltaire. Il semblait *«sortir d'une fête de Watteau»*, comme l'écrit Anatole France. Les rides n'avaient pas altéré son air aimable.

(1) *Point de lendemain* est réédité par les Belles Lettres, suivi de *la Nuit merveilleuse* (mise en vente le 16 mars, 144 p., 80 F).

(2) *Histoire de la société française pendant le Directoire* d'Edmond et Jules de Goncourt. Le Promeneur, 316 p., 145 F.

In memoriam Dada

Curiosité ou nostalgie, les études sur l'éphémère mouvement se multiplient. Et mettent surtout en évidence les contradictions de ses initiateurs

DADA A PARIS
de Michel Sanouillet.
Flammarion, 732 p., 235 F.

TRISTAN TZARA DOMPTEUR DES ACROBATES
de Marc Dachy.
Textes de Richard Huelsenbeck et Emil Szittya,
lettres de Guillaume Apollinaire et Hugo Ball,
L'Echoppe (P. Cotensin, 30, rue Léopold-Bellan, 75002 Paris).
96 p., 84 F.

QU'EST-CE QUE DADA ?
de Theo Van Doesburg.
Préambule de Marc Dachy,
L'Echoppe, 66 p., 66 F.

Parodiant Hugo : sur le Dada défunt, l'adorateur pullule. Est-ce à ce point un âge propre à faire rêver, de nos jours, que ces années de guerre à Zurich, d'après-guerre à Paris ? Dans les ouvrages des historiens – savants, parfaitement savants ! – du dadaïsme, passent autant de regrets que d'exclamations admiratives. Au cabaret Voltaire, au café Certa, il y avait alors des jeunes gens de méchante humeur. Ils en voulaient à leurs parents, à leurs contemporains, aux généraux, aux chefs de gouvernement, aux littérateurs, aux marchands d'armes et aux marchands de bonne conscience – à la terre entière, à la nature humaine et à la Nature majuscule, au ciel et au Dieu qui y logerait selon certains. Ils prétendaient imposer à leurs semblables un principe très simple : la vanité, l'absurdité de toute action, parole ou littérature. Autrement dit : ce que vous dites et écrivez ne sert à rien, ce ne sont que bruits de fond et balbutiements perdus.

Cette philosophie est assez rudimentaire et peu nuancée. Elle condamne le poète et le peintre, elle ne tolère que dérisions et parodies. Ce serait déjà un reproche suffisant si les récits et documents qui reparaissent ne donnaient du dadaïsme une image peu séduisante. Que montrent-ils ? Un peintre épris de publicité – Picabia – et l'obtenant par les moyens les plus triviaux, l'insulte et l'exhibitionnisme ; un agitateur d'idées non moins théâtral – Tzara – qui organisait parades burlesques et revues bouffonnes ; et trois jeunes auteurs – Breton, Soupault et Aragon – qui travaillaient à augmenter leur réputation. Pour y réussir, ils usaient des mêmes procédés de bateleurs que Picabia et déclaraient leur mépris pour tout ce qui les environnait. Ils se prétendaient, sur le ton le plus péremptoire, ennemis de la poésie et du roman et résolus à n'en publier aucun. Ils faisaient bruyamment profession de silence littéraire. Entre 1919 et 1923, ils cajolèrent la belle idée du vide.



Francis Picabia, Aello, 1930.

La mettre en pratique exigeait cependant l'abnégation désespérée, le dandysme misanthropique dont ne furent capables que les suicidés de Dada, Vaché et Rigaut. Pour les autres, leurs admirateurs proclamés, ils se firent vite hommes de lettres.

Il se peut que ce soit cela – le récit d'une trahison – le plus instructif de l'ouvrage de Michel Sanouillet, réédition revue, corrigée et complétée de l'étude qu'il avait publiée en 1965. L'auteur dépeint ses héros balançant entre le nihilisme achevé et la *NRF*, la retraite et la littérature, l'abstinence et les tirages numérotés. Terrible tableau : Breton, nouveau saint Antoine, hésite entre le désert et la protection de Gide et Valéry, qui l'appellent auprès d'eux avec des sourires engageants. Au fond, dans l'ombre où il se cache, Aragon corrige les épreuves d'*Anicet ou le Panorama*, un « roman ». Drieu La Rochelle fume, adossé à un rocher. Gala, moderne reine de Saba, s'appuie aux bras d'Eluard et de Max Ernst. Celui-ci montre en cachette ses derniers collages – œuvres dadaïstes, si paradoxale que soit la rencontre des deux mots pour qui s'en tient à la logique. Telle est la contradiction : ces débutants de la peinture et de la poésie affectaient de les mépriser et les cultivaient cependant, admirateurs d'Apollinaire, de Reverdy, de Picasso et de Chirico. Des tableaux de ces derniers, ils faisaient du reste commerce.

Vers 1923, Breton et Tzara rompirent leur entente, on se battit un peu lors de la soirée du *Cœur à barbe* et Breton cassa d'un coup de canne le bras de Pierre de Massot qui prononçait une litanie sacrilège, *« André Gide mort au champ d'honneur, Pablo Picasso mort au champ d'honneur, Francis Picabia mort au champ d'honneur... »* Peu après ces rixes, Dada mourut abandonné.

Il n'y eut plus ensuite que de pauvres querelles de paternité pour déterminer qui avait prononcé le premier le mot « dada », Tzara ou Huelsenbeck. Afin de les éclairer, Marc Dachy a retrouvé et traduit quelques témoignages qui valent par leur pittoresque et l'apparition, au cabaret Voltaire, de Lénine, *« impressionnante figure mongole »*. Quant à l'opuscule de Theo Van Doesburg, plus célèbre pour sa participation à la revue *De Stijl*, il illustre l'éphémère – nécessairement éphémère – succès de Dada parmi les disciples de Mondrian.

Philippe Dagen

Rêveurs du jour

L'aventure surréaliste au quotidien vue par Pierre Daix

LA VIE QUOTIDIENNE DES SURRÉALISTES
de Pierre Daix.
Hachette, 448 p., 120 F.

Les surréalistes ont cultivé la *« faculté merveilleuse »* de percevoir dans le quotidien des signaux insolites, des *« rapprochements soudains, des pétrifiantes coïncidences »*. Peut-on, en retraçant leur existence, retrouver cette *« lumière »* dont parle Aragon dans *Une vague de rêves* ? Ou, du moins, montrer leur recherche d'un « style » qui transfigurerait leur vie quotidienne ? C'est ce qu'a voulu faire Pierre Daix, dans un ouvrage très documenté et vivant où il évoque leurs aventures pendant quinze ans, de la formation du groupe en 1917 à sa transformation puis à son éclatement, lorsque la radicalisation politique amène Aragon et Breton à placer le surréalisme *« au service de la révolution »*.

La couverture reproduit le fameux tableau de Max Ernst, *Au rendez-vous des amis*. Pourtant, les groupes successifs ont souvent été dispersés, d'abord par la guerre, ensuite, plus banalement, par les vacances, enfin par les amours, seul motif d'absence véritablement admis. Les réunions ne sont régulières que lorsque Breton tient table ouverte, d'*Entrée des médiums* à la fin de la Centrale surréaliste. Soupault prend bientôt ses distances. *« Le groupe reprend en 1927-1929,* commente Daix, *quand Aragon, Breton et Eluard sont malheureux. »*

Les fondateurs de la revue *Littérature* sont de très jeunes gens, en conflit avec leurs familles. Aragon et Breton abandonnent leurs études de médecine. Libres de leur temps, ils ont la disponibilité requise pour aller au-devant de la trouvaille, de la rencontre. Autour d'eux, tous sont célibataires, sauf Eluard (la liaison de sa femme Gala avec Ernst fait de sa vie un *« drame à la Dostoïevski »*, selon Tzara). Peu à peu, outre d'inévitables tâches matérielles – les lettres commandées à Breton par Jacques Doucet, le travail d'Aragon au théâtre Hébertot ou celui de Desnos au journal *Paris-Soir*, – ils s'imposent des règles contraignantes. Si des interdits frappent la création artistique en tant que telle, on connaît la fécondité des activités collectives : expériences de parole ou d'écriture automatique, sommeils sous hypnose, mais aussi séances de lecture, débats, enquêtes – de « Pourquoi écrivez-vous ? » aux « Recherches sur la sexualité » publiées dans l'unique numéro de *Révolution surréaliste*.

Le surréalisme est lié à la ville, à sa géographie secrète. Les flâneurs, les noctambules – Aragon, Noll, – les amateurs de bals – Masson, Leiris, – s'opposent aux « ascètes » comme Artaud ou Breton. Les lieux qu'ils hantent sont divers : de la librairie de René Hilsum, Au Sans Pareil, à la galerie de Roland Tual, des boîtes comme le Zelli's à la foire du Trône. Mais tous se retrouvent chaque jour, assidus, ponctuels, à l'heure du Mandarin-curaçao, dans les cafés : le Cyrano ou le Certà, aujourd'hui disparu, mais éternisé par *le Paysan de Paris*.

Le drame d'Eluard

Les femmes sont peu nombreuses dans le groupe même si *« l'unique, le confondant et l'indubitable amour »* est une attente essentielle des surréalistes. Outre le portrait (peu flatteur) de Gala, ceux de Nancy Cunard et de Léona (la vraie *Nadja*), Pierre Daix fait une évocation très séduisante de la cousine de Simone Breton, Denise (la Bérénice d'*Aurélien*), remarquable traductrice de Hölderlin, qui, avant de devenir la femme de Naville, a inspiré des poèmes à Breton, Eluard et Char.

C'est un des aspects les plus passionnants du livre, qui met aussi l'accent sur le drame personnel d'Eluard, dont le départ mystérieux fascine ses amis comme celui de Rimbaud, et dont le retour – de Tahiti – les déçoit. On voit aussi la complexité des relations d'Aragon et de Breton : les contradictions de chacun, les divergences et les affinités. Enfin, Daix, qui, dans sa biographie d'Aragon, a montré la place de Drieu dans la première période du surréalisme, rappelle ici l'*« attention émerveillée »* de celui-ci avant que les choix politiques, de part et d'autre, ne provoquent un éloignement définitif.

Le surréalisme, conclut-il, a été l'affaire d'hommes qui identifiaient leur vie et leur art. Leur engagement a pris une forme politique, mais d'abord et surtout esthétique et morale. *« On ne pouvait être surréaliste à temps partiel »*, dit Pierre Daix. Les auteurs de *Clair de terre* (Breton), de *Capitale de la douleur* (Eluard) ou de *la Défense de l'infini* (le manuscrit d'Aragon dont ne subsistent que des fragments) ont aussi vécu en rêveurs définitifs : la poésie, selon Breton, *« émane davantage de la vie des hommes, écrivains ou non, que de ce qu'ils ont écrit ou de ce qu'on suppose qu'ils pouvaient écrire »*.

Monique Pétillon

PREMIER ROMAN

Caprices du temps

LE CONTRAIRE DU COTON
de Jean-Baptiste Harang.
Grasset, 177 p., 89 F.

Il y a mille façons de parler du temps qui passe ou qui tarde à passer. On peut le mesurer, le maudire, prendre ses dimensions philosophiques ou, tout bonnement, le raconter. Jean-Baptiste Harang, lui, semble avoir décidé de le réduire à néant en l'inscrivant, par défaut, dans une histoire qui n'en est pas vraiment une. *Le Contraire du coton*, son premier roman, n'a pas l'ossature classique d'un récit avec un début et une fin. C'est, en une langue souvent belle et ornée de drôleries macabres, un curieux entrelacs de souvenirs en trompe-l'œil et de menus renoncements. La mise en scène d'un rodéo mental où les pensées de trois protagonistes ramènent le lecteur à un temps circulaire.

Circulaire, ou presque, comme le visage d'Etienne Dun, le seul narrateur qui s'exprime à la première personne. *« J'ai le visage ovale »*, répète-t-il à l'envi. Lui, c'est un mort en sursis qui examine son corps de soixante-sept ans avec une froideur circonspecte. Il le soumet à une espèce d'autopsie prématurée, passant en revue les carrés de peau encore tendre, les affaissements sans gloire et les méchants interstices qui l'obligent à se bourrer de pain pour éviter les flottements. *« Je cale mes os comme je peux,* écrit-il, *les petits contre les grands pour que rien ne grince. »* Etienne Dun a eu une maîtresse, Odette Maillart, qui *« ressemble à une grand-mère de publicité »*. Il a eu un père, aussi, l'irascible Georges Dun, qu'il ne voit plus depuis trente ans et dont Odette fut la maîtresse après avoir été la sienne.

Le Contraire du coton est le tableau à trois faces de ces vieillesses entrecroisées. La réminiscence y est à la fois omniprésente et niée. Elle n'a rien, en tout cas, de ces images pieuses que l'on met derrière les vitrines. Vu par Jean-Baptiste Harang, cela devient un mode de vie, un sport du troisième âge, un art de reconstruire des passés truqués, de transformer le présent et même un avenir imaginaire en une matière épaisse qui a déjà la consistance des souvenirs. Par l'effet d'une vertigineuse mise en perspective, les temps se télescopent, les récits s'emboîtent au petit bonheur, comme des poupées gigognes mal équarries.

Mémoires en négatif

A chacun sa méthode. Etienne Dun, qui *« n'aime pas les souvenirs »*, rédige ce qui pourrait s'apparenter à des mémoires. Mais des mémoires en négatif, qui sapent toute idée d'éternité, sauf dans la conscience de l'échec. Il se souvient de ce qu'il n'a pas été, de ce qu'on ne lui a pas donné, il s'étourdit d'une cascade de questions sans réponses et d'affirmations qui s'annulent entre elles. Odette Maillart, de son côté, a *« des souvenirs de cinéma, des souvenirs pour raconter »*. Faux, bien entendu, mais plus vrais parfois que la vie elle-même. Et puis il y a Georges, le personnage auquel tout renvoie car les heures se sont arrêtées au-dessus de sa tête. Jean-Baptiste Harang peint avec une précision troublante cet individu qui a presque cent ans depuis si longtemps qu'il enterrera son fils et qui inverse les chronologies en faisant un beau pied de nez au temps.

Raphaëlle Rérolle

Chessex, le sacré et l'impur

Un trio sulfureux, nouvelle « Trinité », dans une sarabande satanique : une méditation sur la mort, le désir et l'idée de Dieu

LA TRINITÉ
de Jacques Chessex.
Grasset, 262 p., 100 F.

Judas le transparent, le Calviniste, Jonas... : souvent, chez Jacques Chessex, le titre ou l'exergue invite à déceler une dimension mystique ou métaphysique. Pour son dernier livre, *la Trinité*, c'est un fragment d'une épître de Saint-Jacques qui fustige d'abord le lecteur inattentif ou mal intentionné : *« Si quelqu'un écoute la parole et ne la met pas en pratique, il est semblable à un homme qui regarde dans un miroir son visage naturel et qui, après s'être regardé, s'en va et oublie aussitôt quel il était. »* Et pour le cas où le patronage théologique ne suffirait pas, voici le patronage littéraire, le souvenir de Rilke, qui hante la clinique de Valmont où se situe l'action. Le poète qui s'insurgeait sur la signification de l'art et de la mort et le défenseur de la parole divine montent la garde à l'entrée du roman : nous voilà bien prévenus de ne pas y trouver une suite de situations scandaleuses ou morbides.

« Lumière fine, couleur dorée de l'été en montagne », beauté et mystère enveloppant la clinique de Valmont – l'auteur, pourtant, nous interdit de penser à Thomas Mann. Fasciné par l'emprise du lieu, Bernard Rouvre, universitaire en mal de roman, remarque un couple étrange, un homme âgé et une jeune femme, dont le comportement aura bientôt de quoi surprendre.

Les délices de la chute

Après une *« illumination »* du narrateur – qui voit, entre autres, l'incarnation de l'Aveugle et de la Fille de Jérusalem dont parle Isaïe – et quelques tergiversations, Ben Gousenberg, le vieillard incurable, offre à Rouvre d'être l'amant de sa jeune femme, Sarah. Et Chessex, toujours expert dans l'art de prévenir les critiques, ironise au passage sur son narrateur, qui *« se prend pour saint Augustin »*, ou s'interroge, non sans provocation : *« D'image idéale en assistance sainte, ne me laisserais-je pas tenter par la facilité systématique qu'ont certains esprits à magnifier les situations les plus simples pour les soustraire à l'obscène ? »*

La religion chez Chessex est souvent l'anticipation de la chute imminente et des délices – à la fois peur et attirance – qui la précèdent. Dans ce trio sulfureux, nouvelle « Trinité », s'instaure une danse frénétique du désir et de la mort. Eros et Thanatos entament leur sarabande satanique et, à défaut de la parole divine, le miroir dont parle saint Jacques est bien là : chacun se regarde avec complaisance ou épie l'autre à travers les jeux de glace déformante des fantasmes et de la perversion.

Chessex ne craint pas les mélanges détonants : angoisses métaphysiques (*« Dieu absent, mais d'autant plus visible que son absence le suppose, l'exige, l'appelle avec une urgence de chaque instant »*), masochisme à coloration religieuse dans la *« scène violente et grotesque »* du fouet, fascination morbide pour les progrès de l'agonie et la sinistre désintégration du malade... Le « bon goût » n'a pas sa place ici. On soupçonne même que Chessex, lui, est foncièrement hostile à la démarche « spirituelle » ou « intellectuelle » supposant toutes les insolences, comme ces horribles dialogues entre Sarah et le vieux Gousenberg, dialogues justifiés sans doute par l'intensité des angoisses du moment (ou le sadisme de l'auteur ?).

« Ratages, passions basses, complications de scènes équivoques, triste théâtre automnal où trois ombres achevaient la partie dans l'apothéose du vide... » La méditation sur la mort, l'angoisse, l'idée de Dieu, la réflexion sur le destin juif, les références à la France calviniste, la quasi-réhabilitation *post mortem* de Sarah, à la fin du livre, n'empêchent pas de penser que ce roman-fantasme – c'est-à-dire né d'un fantasme et prétexte à fantasmes – ne respecte guère la suite de l'épître de saint Jacques : *« La religion pure et sans tache consiste en ceci (...) : se garder de toute la souillure du monde. »*

Florence Noiville

□ **Rectificatif.** – Dans le compte-rendu d'une rencontre des clubs de livre organisée à Madrid par le groupe Bertelsmann (« le Monde des livres » du 4 décembre 1992), plusieurs erreurs ont été commises, notamment sur les propos de M. Christian Brégou, PDG du Groupe de la Cité, au sujet des meilleures ventes du club France-Loisirs. Celles-ci, contrairement à ce que nous écrivions, concernent en majorité des auteurs français, comme le précisait M. Brégou : *« L'offre nationale éditoriale n'est pas assez variée. Elle doit souvent être complétée par une littérature importée, alors que les Français semblent, à tort ou à raison, plus attirés par les auteurs nationaux (...). Sur les vingt best-sellers historiques de France-Loisirs, seulement deux auteurs sont étrangers. »* Par ailleurs, France-Loisirs n'est pas une filiale des Presses de la Cité, mais une filiale du Groupe de la Cité (détenue à parité – 50/50 – avec Bertelsmann).

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Vues d'en bas

LA MISÈRE DU MONDE
sous la direction de Pierre Bourdieu.
Seuil, 949 p., 160 F.

IL commence à s'éloigner le temps où les gagneurs occupaient la scène, où le récit des performances s'imposait à la façon d'une épopée contemporaine. La misère – et les petites misères qui corrodent les existences – semblait alors en voie de disparition ; au moins dans les pays que l'on disait riches, et capables de devenir toujours plus riches. Le paysage social a changé, les malheurs et les maux ne peuvent plus être cachés par les apparences. Ils sont encore apaisables, mais l'effort de l'Etat-providence et les solidarités privées approchent de leur limite. La nouvelle pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, la mise hors travail et le mal-être ne sont plus réductibles à une formule générale qui en fait des abstractions, des problèmes : « malaises sociaux ».

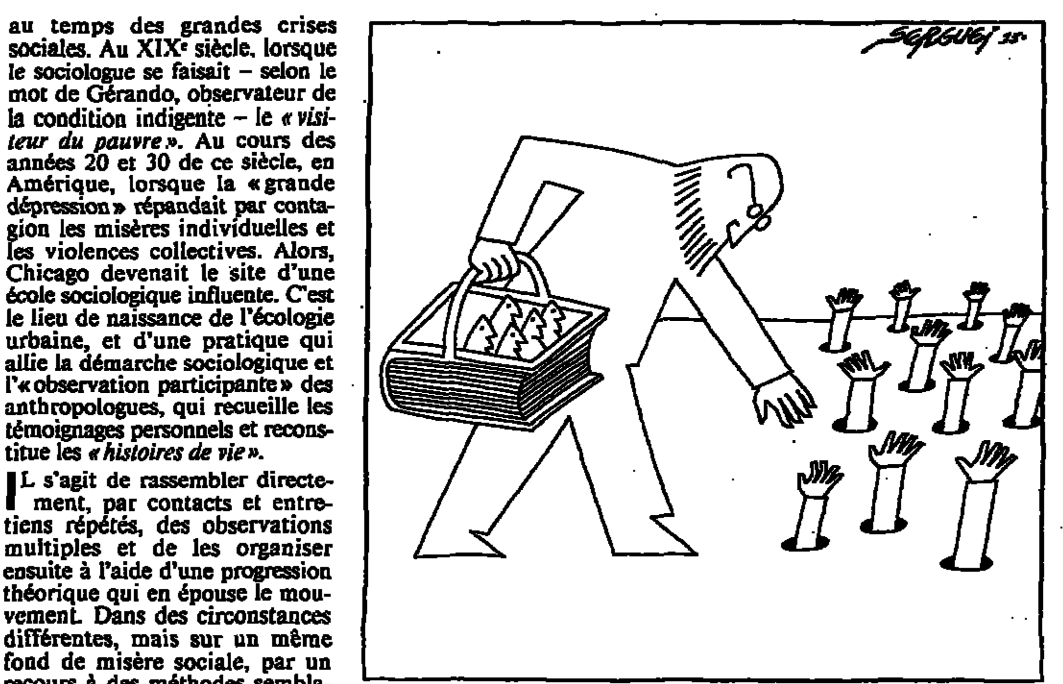
Les politiques le savent, à qui il est reproché de rester trop loin des préoccupations et des difficultés de vie quotidienne des gens ordinaires, de les connaître surtout par des médiations – données statistiques, rapports des commissions et des experts, informations bureaucratiques. L'événement seul les met en relation directe, en situation de connaissance immédiate, et d'urgence. Ils sont régulièrement invités à être présents sur le « terrain », à accueillir la « parole » de ceux qu'ils représentent, à être attentifs à ce qui se voit d'en bas.

Les sociologues ne peuvent ignorer cet appel qui les concerne aussi en les incitant à briser la clôture du métier et à réduire la distance que leur impose l'exigence scientifique. Ils n'ont pas à être un impuissant remède des défaillances, mais des facteurs de compréhension et d'interprétation tout en préservant la rigueur de la méthode. Ils contribuent à faire apparaître, à rendre manifestes, à multiplier les points de vue que cachent l'accoutumance à l'ordre des choses et le masque des intérêts.

Aujourd'hui, parce que les situations critiques sont nombreuses, la sociologie retrouve les démarches qui ont été les siennes au temps des grandes crises sociales. Au XIXe siècle, lorsque le sociologue se faisait – selon le mot de Gérando, observateur de la condition indigente – le *« visiteur du pauvre »*. Au cours des années 20 et 30 de ce siècle, en Amérique, lorsque la « grande dépression » répandait par contagion les misères individuelles et les violences collectives. Alors, Chicago devenait le site d'une école sociologique influente. C'est le lieu de naissance de l'écologie urbaine, et d'une pratique qui allie la démarche sociologique et l'« observation participante » des anthropologues, qui recueille les témoignages personnels et reconstitue les *« histoires de vie »*.

IL s'agit de rassembler directement, par contacts et entretiens répétés, des observations multiples et de les organiser ensuite à l'aide d'une progression théorique qui en épouse le mouvement. Dans des circonstances différentes, mais sur un même fond de misère sociale, par un recours à des méthodes semblables, mais avec des moyens nouveaux et un équipement théorique élaboré lors de précédentes enquêtes, l'équipe dont Pierre Bourdieu a été à la fois l'animateur et le principal acteur a opéré derrière *« les écrans qui cachent les vraies raisons de la souffrance »*.

De cette recherche collective, ouvrant nombre de perspectives, il résulte un imposant ouvrage fait pour être lu *et* vu. C'est un recueil d'histoires individuelles, mises en situation, construites à partir du *« discours naturel »* de chaque interlocuteur, éclairées par les commentaires qui démocratisent la *« posture herméneutique »* en la tenant à propos des *« récits ordinaires d'aventures ordinaires »*. Ces histoires aident à comprendre pourquoi les gens sont ce qu'ils sont, et font ce qu'ils font. Chacune d'entre elles peut se lire comme une petite nouvelle ; Bourdieu a raison de le signaler, d'évoquer à cette occasion Faulkner, Virginia Woolf, et Flaubert qui enseignait d'apprendre à porter sur Yvetot le regard accordé plus volontiers à Constantinople.


SERGUEI

Le livre est aussi fait pour être vu, adapté à une culture où le visuel prévaut. Il l'est non pas pour des raisons iconographiques, mais typographiques. La mise en page se transforme en mise en scène ; les récits se lient comme dans un film à personnages multiples illustrant les multiples visages des misères actuelles ; le rythme lui est donné par les changements du caractère retenu pour l'impression, selon la nature du texte, et par les citations en gros corps qui signalent les enchaînements de séquences.

Pour celles-ci, quatre titres principaux : l'espace des points de vue, les effets de lieu, la démission de l'Etat, les déclins, que conclut un épilogue à la fois scientifique et politique. L'ouverture se fait sur les espaces qui rapprochent, obligent à cohabiter, difficiles à vivre parce qu'ils imposent l'affrontement de « visions du monde » et d'usages mal compatibles – et que l'interaction sociale y révèle quotidiennement la *« misère de position »*. C'est là où les *« misères de la coexistence »* renforcent les *« misères de chacun »*.

Les étrangers, les jeunes, les chômeurs et les mal-payés, les gardiens de cités pauvres, les travailleurs sociaux et la commerçante « pillée », animatrice d'un comité de défense, en sont des figures illustratives. Ainsi que le sont leurs contradictions : désir d'être entendu, mais « ils » n'écoutent pas ; volonté d'être intégré, mais le racisme exclut ; tentatives d'effacer l'image du ghetto, mais les gens *« plus ou moins bien »* s'en vont ou rêvent de vivre ailleurs ; tentation d'agir, de retrouver l'initiative, mais les uns sont en attente d'un populisme musclé et les autres sont convaincus que c'est seulement une façon de *« déguiser la pauvreté »*.

LES lieux dits « difficiles » sont d'abord difficiles à décrire et à penser. Dans une comparaison esquissée entre les situations américaines et françaises, il est mis en garde contre l'effet des fantasmes, des images et des émotions qui conduisent à assimiler les unes aux autres. C'est une invitation à repousser *« le spectre du syndrome américain »*, à voir plutôt dans l'Amérique – comme dans une « utopie négative » – ce qui pourrait se produire. Comprendre ce qui s'observe sur le « terrain » requiert le détour par l'Etat, la reconnaissance des enchaînements qui vont de ce centre *« jusqu'aux régions les plus déshéritées du monde social »*.

Il faut partir de ce qui compose la *« vision d'Etat »* et de sa construction par les médias selon leur propre logique, de ce qui concourt à transformer les problèmes personnels en problèmes de société relevant d'une responsabilité peu localisable. Ensuite, la sociologie de proximité inverse le parcours : elle découvre l'échec scolaire et les ratés de l'institution pédagogique, le malaise des juges et le double jeu institutionnel, le *« désordre chez les agents de l'ordre »* et la misère de la *« police des pauvres »*, la *« double contrainte »* subie par les travailleurs sociaux et l'institution placée sous l'effet de la peur des gens dans la rue.

Les « images » de la dernière séquence, les récits de vie qui leur sont associés, sont ceux qui jalonnent les étapes des déclins engendrés par les grandes transformations à l'œuvre durant les récentes décennies. Illustrations du haut coût social des mutations. Des agriculteurs qui se trouvent en difficulté de vivre, ou d'assurer leur succession en raison des désertions de la descendance. Des ouvriers de la sidérurgie que la fin de leur monde emporte dans son effacement, et tous ceux dont le travail se déqualifie, se réduit à des activités intérimaires, dont le travail n'entretient plus la conscience ouvrière ni le militantisme. Des licenciés pour cause économique, cadres y compris, dont les carrières sont brisées et qui souffrent souvent du *« désaveu de leur entourage »*. Des gens dont les métiers disparaissent, comme les petits commerçants, ou se déclassent alors que les difficultés de les exercer s'accroissent, comme les enseignants confrontés aux violences scolaires. Et tous ceux qui expriment leur certitude qu'*« il y a tout qui va pas »*.

CE n'est pas l'inventaire des complaintes, mais des formes d'un même appel : être vu, entendu, compris ; ne pas être abandonné et anonyme dans le fourre-tout des malaises sociaux. Pierre Bourdieu précise bien qu'il ne s'agit pas de considérer des *« cas cliniques »*, mais de comprendre et d'interpréter dans un même mouvement. Il faut pouvoir se mettre en pensée à la place de l'autre, avoir le *« regard compréhensif »*. Bourdieu va jusqu'à entraîner la méthode dans ce qu'il qualifie d'*« exercice spirituel par oubli de soi »*. Ce qui est aussi une invitation à faire la politique autrement, en échappant à l'*« alternative de l'arrogance technocratique »* et de la *« démission démagogique »*.

Philosophies de la misère

GOUVERNER LA MISÈRE
La question sociale en France 1789-1848
de Giovanna Procacci.
Le Seuil, 362 p, 180 F.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET SES PAUVRES
de Serge Paugam.
PUF, 318 p., 160 F.

A travers les paroles dites et à travers les silences, l'ample et poignante enquête dirigée par Pierre Bourdieu sur *la Misère du monde* met en évidence l'impossibilité de réduire la souffrance sociale à l'économie. Et donc de résoudre la question de la misère par la « simple » application de mesures économiques. C'est bien le fonctionnement de la société entière qui est en jeu lorsqu'on admet que la misère fait scandale.

Deux livres, d'ambition et de facture très différentes, viennent soutenir ce propos. Celui de Giovanna Procacci est l'œuvre d'une historienne, formée aux enseignements de Michel Foucault et d'Albert Hirschman, qui examine comment le discours politique de la démocratie inauguré par la Révolution française se heurte au déni de l'extrême pauvreté et comment l'idéologie libérale, fondée sur l'individualisme, s'échoue sur l'existence du social et se trouve contrainte à substituer aux droits de l'homme une manière de charte des devoirs. Celui de Serge Paugam analyse, par une approche sociologique, les évolutions qui ont permis l'instauration, en décembre 1988, du revenu minimum d'insertion (RMI) et fait un premier bilan des effets de cette loi, qui marque, à bien des égards, une rupture avec la manière française de « penser » la misère et les moyens d'affronter ses formes les plus insupportables.

On sera surpris de constater que ces deux démarches si dissemblables se rejoignent, au point que le livre de Paugam semble parfois une illustration contemporaine des analyses théoriques avancées par Procacci à partir des années 1789-1848. Ce qui peut passer pour une vérification de la justesse de ces théories. L'un et l'autre auteurs, il est vrai, se réfèrent à une base commune, celle des principes énoncés en 1790 par le comité de mendicité de l'Assemblée constituante et par son président, le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, un ci-devant libéral et disciple de Montesquieu.

Un contrat donnant-donnant

Pour La Rochefoucauld-Liancourt, plus tard pour Tocqueville et pour toute la tradition libérale française – qu'on retrouvera dans les débats sur le RMI en 1988, – le contrat qui lie la collectivité aux miséreux est de type donnant-donnant : je te donne les moyens de ne pas mourir de faim, tu me donnes ton travail. Ainsi est-il possible d'écarter de l'échange les « mauvais pauvres », les fainéants. Mais que se passe-t-il lorsque le travail lui-même ne parvient pas à éloigner la misère, comme dans le raz-de-marée de paupérisation qui accompagne la révolution industrielle ? Que se passe-t-il encore lorsque la collectivité se révèle incapable d'offrir le travail qu'elle réclame en échange de son aide, comme c'est le cas depuis vingt ans ?

Giovanna Procacci, s'appuyant avec rigueur sur la notion de *« gouvernement »* telle que l'a mise en place Foucault – *« Gouverner, c'est agir en sorte de structurer le champ d'action possible d'autrui »*, – montre comment le libéralisme, au prix de sa cohérence idéologique, s'est efforcé de *« gouverner la misère »* plutôt que de remettre en cause les *« inégalités naturelles »*. Serge Paugam met en relief, dans les débats sur le RMI, les séquelles du donnant-donnant qui hantent encore certains discours politiques : *« En aucun cas, le lien entre activité et revenu ne doit être rompu. Dans notre société, ce n'est pas le revenu qui est un droit, c'est le travail. Rien ne serait plus grave que de laisser se développer l'idée folle selon laquelle il serait possible en France d'être payé à ne rien faire. »* (Jacques Godfrain, *Journal officiel*, 5 octobre 1988).

L'ombre du duc de La Rochefoucauld-Liancourt n'a pas empêché le projet de loi de Michel Rocard d'être adopté à l'unanimité. Pour la première fois dans la législation française, le lien se trouve rompu entre travail et assistance, tout comme se trouve contredite l'individualisation du social qui voulait qu'il n'y ait pas de pauvreté mais seulement des pauvres. Cette rupture doit sans doute plus aux circonstances historiques – à la montée fortement médiatisée de la « nouvelle pauvreté » – qu'à une évolution profonde des esprits. Elle n'intéresse pas seulement les exclus d'une société d'abondance. Serge Paugam y voit un pas vers une action du corps social tout entier pour *« faire reculer la menace d'une société désintégrée et anomique »*. Giovanna Procacci conclut en écrivant qu'*« il se peut bien que le pas à franchir aujourd'hui aille vers une démocratie fondée sur des droits inégaux »*, destinés à compenser les injustices économiques. Pierre Bourdieu parle, lui, d'*« une autre façon de faire de la politique »*. Autant de manières de se défier de la soi-disant « autonomie du politique » et de ne pas séparer la question de la démocratie de la « question sociale », sans laquelle la première n'est qu'abstraction.

Pierre Lepape

La kabbale et la modernité

Trois ouvrages d'un même auteur qui tente de conjuguer richesse des textes traditionnels et pensée juive vivante

CONCERTO POUR QUATRE CONSONNES SANS VOYELLES
Au-delà du principe d'identité
de Marc-Alain Ouaknin.
Balland, 374 p., 135 F.

MÉDITATIONS ÉROTIQUES
Essai sur Emmanuel Levinas
de Marc-Alain Ouaknin.
Balland, 185 p., 99 F.

TSIMTSOUM
Introduction à la méditation hébraïque
de Marc-Alain Ouaknin.
Albin Michel, 252 p., 55 F.

Ces trois ouvrages, dus à un jeune auteur qui a reçu une formation rabbinique et philosophique à la fois, cherchent à mieux faire connaître les richesses de la pensée juive traditionnelle en montrant ses affinités avec d'autres horizons intellectuels. Certains rapprochements, souvent fondés sur une étymologie créatrice, peuvent cependant provoquer notre perplexité tant l'auteur fait preuve de hardiesse. L'impression d'ensemble reste cependant positive puisque le but recherché est de faire coïncider une certaine connaissance des textes traditionnels avec une pensée juive vivante. Les richesses de la kabbale et de son descendant spirituel, le hassidisme, sont mises à la portée du plus grand nombre même si, parfois, l'authentique spécialiste des études juives est un peu désorienté. Il demeure que le travail effectué par l'auteur est salutaire puisqu'il tente de désenclaver un legs spirituel largement tombé en désuétude.

Pourquoi avoir appelé le dernier ouvrage paru, celui sur la méditation hébraïque, *Tsimtsoum*, terme consacré à la kabbale lourianique qui avait cours durant le XVIe siècle et qui a largement imprégné la spiritualité juive ? Probablement parce que l'auteur fait partie de cette nouvelle classe de bons vulgarisateurs qui trouvent dans les enseignements kabbalistiques les ferments de la modernité juive. En effet, les mouvements kabbalistiques du XIIIe et du XVIe siècles se sont voulus des réflexions juives d'un type nouveau. L'esprit authentiquement juif se présentait tel qu'il était, dépouillé des oripeaux de la philosophie d'Aristote et de ses commentateurs musulmans. Mais comment résumer en peu de lignes le discours de cette kabbale qui a tenté de renouveler de fond en comble la spiritualité juive ?

Isaac Louria, qui a donné son nom à la kabbale du XVIe siècle, avait conçu une nouvelle image du monde qui s'écartait de celle du judaïsme rabbinique sans toutefois lui tourner résolument le dos : vivant peu après l'expulsion des juifs d'Espagne, il a conçu une image du cosmos qui faisait plus appel au mythe et au symbole qu'à la pensée réellement conceptuelle. Ses catégories fondamentales étaient justement au nombre de trois : le *tsimtsoum*, la brisure des vases, et le *tikkun*, qui signifie la restauration de l'harmonie cosmique.

Pourquoi l'idée de *tsimtsoum ?* Ce terme signifie l'autocontraction de l'essence divine désireuse d'évacuer un espace primordial où le monde créé pourrait prendre place. A l'origine, nous dit un midrash, il n'existait que Dieu et son Nom. Dieu a donc dû opérer un retrait en lui-même alors qu'il n'est pas une réalité étendue. Ce processus est donc largement d'ordre spirituel. Pour que le monde ainsi produit pût subsister, il fallait lui offrir des flux vivifiants qui devaient être contenus dans des vases cosmiques. Mais quel récipient aurait pu contenir sans défaut une telle puissance séminale ? Il se produisit donc un drame à l'échelle cosmique : les vases, censés recevoir l'influx divin, se brisèrent, laissant déborder le précieux liquide dans les ténèbres du néant. Ici le symbolisme de la lumière prend la relève du symbolisme sexuel : on parle désormais des étincelles de lumière perdues dans un océan de ténèbres d'où il convient de les tirer. C'est l'homme juif qui assume cette tâche aux yeux de Louria en faisant sa prière correctement. L'objectif escompté est le *tikkun*, c'est-à-dire la rédemption universelle. Louria définissait ainsi une nouvelle vocation juive.

Au milieu du XVIIIe siècle, les disciples du Baalshemtob reprirent cette idée d'élévation *(haala)* des étincelles de lumière perdues dans un abîme de ténèbres. Un esprit philosophique relève immédiatement la connotation mythique, voire dualiste, mais un être plus porté à la méditation y verra l'accomplissement d'une tâche exaltante. On comprend dès lors les évocations quasi magiques que ce terme *tsimtsoum* n'a pas manqué d'éveiller pour des générations de penseurs juifs. Mais cette évocation ne fut pas toujours sans danger : le spectre du sabbataïsme planait déjà et sa menace ne fut vraiment écartée que par le hassidisme.

Maurice-Ruben Hayoun

★ De Marc-Alain Ouaknin vient également d'être réédité *le Livre brûlé. Philosophie du Talmud*, paru chez Lieu Commun en 1986 (Points-Seuil, coll. « Sagesse », n° 62, 448 p.)

RENCONTRE

Un entretien avec Nathalie Sarraute

Suite de la page 25

– Vous écrivez régulièrement au café ?

– Oui, c'est une habitude que j'ai contractée après la guerre. Les cafés étaient alors les seuls endroits chauffés. Ici, j'ai toujours le même café depuis vingt ans. Comme on peut y jouer au tiercé, il est toujours ouvert, même le dimanche. Les clients sont pour la plupart des Libanais. Ils parlent arabe, je ne les comprends pas, ils n'interfèrent pas avec mes mots. De toute façon les conversations ne me gênent pas, c'est un bruit de fond qui m'isole bien. Je m'installe dans mon coin, je me concentre comme nulle part ailleurs. Et là, au milieu de tous ces gens, je n'éprouve pas cette solitude angoissante que j'aurais à ma table ici. Puis, j'aime bien sortir de chez moi le matin, aller faire quelque chose ailleurs. De plus comme il faut que je marche, les quelque dix minutes du trajet sont un peu d'exercice. Avant, je partais plus tôt, vers neuf heures et quart. Désormais je ne pars plus qu'à dix heures.

– Tout le monde vous connaît là-bas, vous attend ?

– Tous ces gens du café sont très gentils avec moi, très attentifs. Il n'y a pas très longtemps que le patron a appris que j'étais un écrivain. Il l'a appris par le journal *Minute* qui avait publié un article sur son établissement après qu'il eut fait faire quelques travaux. Le commentaire était : *« Que pense Madame Sarraute de son nouveau café ? »*. C'est plutôt amusant.

« Ce qui est sous le monologue intérieur »

– En ce moment par exemple, vous êtes en cours de récit, vous commencez quelque chose ?

– Je viens de terminer un texte de soixante et onze pages. Je pourrais le publier, mais je ne suis pas pressée. Commencer est le plus difficile et pour moi, chaque étape d'un livre est un commencement. J'ai toujours beaucoup de mal à me lancer dans un texte. Ce qui m'intéresse dans l'écriture, ce sont ces mouvements aux limites de la conscience qui sont sous le langage, ce qui est sous le monologue intérieur. Je n'analyse pas les sentiments, je cherche à montrer des actions intérieures. Flaubert a dit quelque part dans sa Correspondance que ça l'intéressait de voir ce qui se passe avant qu'on ne sente qu'on a de la sympathie ou de l'antipathie pour quelqu'un. C'est là que je me trouve. C'est cela même, que, faute de mieux, j'ai appelé tropisme. Mais c'est difficile parce que le langage est tellement concret, tellement usé. Le signe musical, la peinture permettent d'aller beaucoup plus loin que les mots.

– Vous entretenez des rapports privilégiés avec la peinture ?

– Mon mari aimait beaucoup la peinture, et c'est lui qui m'a initiée. Je me rappelle une exposition de Picasso en 1937. J'avais été impressionnée et je m'étais dit : Quelle chance il a de pouvoir montrer un visage à la fois de face et de profil, en même temps, et sans que cela nuise à la perception qu'on a de ce visage. En littérature, quand on veut exprimer la même chose, on est obligé de le faire à la suite, jamais dans la simultanéité. Lorsque j'écrivais *l'Ère du soupçon*, je pensais que la peinture avait au moins cent cinquante ans d'avance sur l'écriture.

– Vous avez toujours voulu être écrivain ?

– Comme je vous l'ai dit, j'ai toujours aimé lire. Les livres sont mon univers. J'ai fait, curieusement comme beaucoup d'écrivains, des études de droit. Je me suis inscrite au barreau, parce que j'aime beaucoup parler. Au départ je ne me rendais pas compte que le quotidien d'un avocat c'était plus le droit que la plaidoirie. Et le droit m'ennuyait. J'ai été longtemps stagiaire. Puis j'ai abandonné. J'ai un excellent souvenir des conférences de stage. Elles m'ont appris à m'arracher à la langue écrite, à entrer dans la langue parlée, la seule à pouvoir exprimer ce frémissement des êtres qui m'intéresse dans l'écriture.

– C'est ce qui explique aussi votre goût pour le théâtre et le fait qu'on ait mis en scène même des textes de vous que vous ne destiniez pas au théâtre ?

– Quand j'écris, je ne vois pas les personnages. Sur scène, je vois toujours quelque chose de différent de ce que je voyais en écrivant. Mais cela m'intéresse. J'ai eu de grandes émotions au théâtre avec les pièces des autres. Je me souviens en 1924 de la représentation de *Six personnages en quête d'auteur* de Pirandello. C'était merveilleux et au début nous étions dix dans la salle pour l'applaudir. *La Danse de mort* de Strindberg avec Vilar, m'a laissé une impression très profonde.

– Vous considérez-vous comme un écrivain solitaire ou avez-vous le sentiment d'appartenir à un groupe, le nouveau roman par exemple ?

– J'ai toujours été plutôt solitaire. Après la publication de *Tropismes* chez Denoël, Sartre m'avait envoyé un petit mot très gentil. Si j'écrivais un jour un roman, il voudrait le voir, me disait-il. Après la Libération, je l'ai revu au Flore. Je lui ai montré *Portrait d'un inconnu*. Il en a pris une partie pour *les Temps modernes*. Ensuite, il a écrit une préface. Nos relations ne sont jamais allées au-delà. A l'époque, Simone de Beauvoir était aussi très connue. Quand *les Mandarins* sont sortis, personne ne se serait risqué à dire qu'il n'aimait pas ça. Les critiques craignaient de laisser passer un chef-d'œuvre. Simone de Beauvoir était entourée de femmes qui lui étaient très dévouées : Colette Audry, Violette Leduc qu'elle m'a fait connaître plus tard. Je n'avais pas du tout de relations avec Elsa Triolet. J'étais totalement seule.

– Mais il y a eu le groupe du nouveau roman...

– J'ai commencé à réfléchir sur le roman bien avant les autres écrivains du nouveau roman, j'ai vingt ans de plus qu'eux : *l'Ère du soupçon* a intéressé Alain Robbe-Grillet qui a repris *Tropismes* – que j'avais publié avant la guerre – aux Editions de Minuit. Cette deuxième édition de *Tropismes* est sortie en même temps que son livre *la Jalousie*. C'est à ce moment-là que le critique Henriot a écrit que nous faisions du *« nouveau roman »*. En réalité, ma démarche, très intérieure, n'avait rien à voir avec l'extériorité revendiquée par Robbe-Grillet qui a toujours été le plus militant. On a dit de nous tous que nous formions *« l'école du regard »*. A tort, on m'a classée dedans. Nous étions tous d'accord pour dire que le personnage, l'intrigue, étaient des choses dépassées. Butor, le plus jeune d'entre nous, venait d'écrire *le Passage de Milan*. Simon, Pinget étaient là eux aussi. Mais nous n'avons jamais formé à proprement parler un groupe. En réalité je n'ai vraiment rencontré Claude Simon et Pinget qu'en 1982 à New-York. J'ai revu Simon plus tard, à Helsinki. J'ai découvert un homme modeste, d'une infinie gentillesse.

Le citron de Chardin

– Même si votre démarche est totalement solitaire et originale, vous sentez-vous des pères ou des maîtres en littérature ?

– On m'a attribué des liens privilégiés avec Dostoïevski, d'abord parce qu'il est russe je pense, ensuite parce que je me suis attachée à montrer dans l'un de mes textes que le mouvement du père Karamazov ressemblait à un tropisme. J'aime énormément Dostoïevski, mais il écrivait à une époque où il était obligé de construire des personnages, de les montrer, de les faire agir. Ce qu'il écrit est remarquable, mais cela a peu de rapport avec mes préoccupations actuelles.

» Après la guerre, on mettait d'un côté Dostoïevski, de l'autre Kafka. J'ai lu Kafka assez tard. Proust, que j'ai découvert quand j'avais vingt-quatre ans, m'a plongée dans un monde inconnu. Je suis en train de le relire. C'est une œuvre inépuisable. Il a beaucoup fait évoluer le roman même s'il était encore de son temps attaché aux personnages et à l'intrigue. Je crois qu'on travaille avec les contraintes de son siècle. Chardin, lorsqu'il voulait mettre du jaune sur sa toile peignait des citrons. Kandinsky ne pouvait pas peindre comme Rembrandt, et réciproquement. Joyce a fait faire un grand bond au récit et à l'écriture. Mais comprenez-moi bien, si je dis qu'on ne peut plus écrire aujourd'hui comme Balzac, ça ne veut pas dire que Balzac n'est pas un grand créateur.

– Pensez-vous que Freud et la psychanalyse ont pu avoir un rôle important sur l'écriture romanesque en général, sur la vôtre en particulier ?

– Freud montre un univers qui n'a rien de commun avec ce que je cherche à écrire. Un univers qu'on ne peut découvrir qu'à travers les catégories freudiennes toujours identiques et simples. Je trouve ses théories extrêmement réductrices et désuètes. Son mérite en tout cas est d'avoir libéré de l'idée de la folie et déculpabilisé ses patients. C'est drôle qu'il ait pu croire ces femmes névrosées et oisives viennoises qui lui mentaient. Il a fini par s'en rendre compte.

– Vous avez élevé vos trois filles sans jamais cesser d'écrire. C'était difficile d'être femme, mère et écrivain ?

– Je n'ai jamais mêlé ma vie familiale et ma vie d'écrivain. Mais il ne faut pas dire que pour les femmes bourgeoises de ma génération, écrire était difficile. Nous étions très aidées. Pour les ouvrières, oui, la vie était dure, pas pour nous. Les femmes bourgeoises qui ont prétendu ne pas avoir pu avoir une vie de famille et une vie d'écrivain exagèrent. S'occuper d'enfants en étant secondée est tout de même moins prenant que de diriger le Quai d'Orsay comme Saint-John Perse ou être ambassadeur comme Paul Claudel.

– On dit souvent que votre œuvre, sauf* Enfance*, est d'un accès difficile, qu'en pensez-vous ?

– Je ne sais pas. Je ne crois pas. On a mis longtemps à m'éditer, on m'a refusé *Tropismes* pendant deux ans et *Portrait d'un inconnu* préfacé par Sartre a aussi été refusé partout. Puis on a mis longtemps à me lire ; mes premiers livres sont patiquement sortis sans écho dans la presse. Ça m'a permis d'acquérir une peau d'éléphant. J'ai appris à ne rien attendre. Ce sont quelques articles et *Ce que voient les oiseaux* qui ont commencé à intéresser des lecteurs, des critiques, des écrivains.

– Mais le* Planétarium *a marqué une génération. Des générations...

– Pour *le Planétarium*, il m'est arrivé une jolie histoire. Lors d'un voyage à Moscou, nous étions avec un groupe de Français invités par les Soviétiques. Et, parmi ces gens, il y avait un ouvrier français, extrêmement sympathique, qui avait voulu savoir avec qui il voyageait. Il avait donc lu l'un de mes livres, *le Planétarium*. Il m'a dit une chose qui m'a fait un plaisir extrême. Il m'a dit : *« Ce que ce livre a pu me rappeler les histoires de ma mère et de mon père ! Elle s'était fait faire deux fauteuils en satin, et elle ressemblait tout à fait à votre personnage qui se lève la nuit pour vérifier que les poignées de portes vont bien avec la couleur des tentures. »* J'étais aux anges. On m'avait tellement dit que j'écrivais pour un petit monde. La critique avait trouvé *le Planétarium* difficile, et voir que quelqu'un qui n'avait aucun *a priori* sur le roman s'y retrouvait ainsi simplement me rendait très contente. Ce que j'écrivais correspondait à ce qu'il sentait lui-même. La tante Berthe lui faisait penser à sa mère qui tenait une épicerie de village. Le fait que lui, un ouvrier, se sente chez lui dans un livre dont on avait souligné les préoccupations bourgeoises prouvait que ce livre-là avait aussi un caractère général.

– Parmi tous les étudiants que vous avez rencontrés dans vos multiples périples à travers les universités du monde, lesquels vous ont le plus étonnée ?

– Les Américains sont très charmants, décontractés, ils connaissent très bien la littérature moderne. A Moscou, les jeunes gens et filles que j'ai rencontrés me posaient exactement les mêmes questions que les Américains. Lors d'une conférence à Polytechnique, à Paris, j'ai été très surprise par le niveau des connaissances de ces étudiants qui m'ont poussée très loin. Mon souvenir le plus cocasse, je l'ai rapporté du Japon. Là-bas, on vous demande toujours de rédiger votre conférence à l'avance afin qu'elle soit traduite. Donc en rentrant dans la salle tous les étudiants avaient mon texte. On m'a assise près du professeur, sur l'estrade et il a commencé à lire ma conférence, en japonais. Je ne comprenais évidemment rien. Mais à un moment donné, il y avait déjà assez longtemps qu'il avait commencé, j'ai entendu le nom de Mallarmé, qui se trouvait près du début de mon exposé. J'étais affolée. En réalité, le professeur commentait au fur et à mesure qu'il lisait. Quand il a terminé, deux heures plus tard, j'ai à mon tour pris la parole. Mais nous étions en 1978, et peu d'étudiants japonais parlaient alors le français ou l'anglais. Je n'ai pas eu droit au jeu habituel des questions. On m'a juste interrogée sur la revue *Tel Quel*.

– Entrer, comme vous le faites très prochainement, dans la prestigieuse Bibliothèque de la Pléiade, c'est un bonheur ?

– Je suis ravie que mes livres puissent sortir dans la Pléiade. C'est agréable parce qu'on pourra lire tout mon travail. Je suis aussi très heureuse que ce soit Jean-Yves Tadié qui s'occupe de l'édition. Le travail qu'il a fait sur Proust est remarquable. Mais il n'y aura qu'un seul état des manuscrits. Je refuse qu'on intègre des variantes sorties de ces piles de papiers qui sont la genèse de mes livres mais qui ne valent rien pour les autres. Ce sont seulement des indications pour moi. Ça n'apporterait rien au lecteur. Je fais parfois cinquante pages pour une page, mais les quarante-neuf autres sont à jeter.

– Les autres vont pouvoir vous relire, est-ce que la Pléiade sera aussi une occasion pour vous de vous relire ?

– Sûrement pas. J'ai horreur de relire mes livres. Je ne les relis jamais.

Propos recueillis par
Michèle Pardina

EN POCHE

L'audacieux Maître Eckhart

On peut se figurer Maître Eckhart sous les traits d'un homme qui marche et qui parle. L'un des plus hauts représentants de la mystique occidentale chrétienne qui, au début du quatorzième siècle, donna à la théologie ses formulations négatives les plus hardies et les plus admirables, fut un voyageur et un prêcheur. Vite reconnu au sein de l'ordre dominicain comme un maître, il porte sa parole et sa pensée – spéculatives et ferventes, étrangement calmes cependant, – dans les monastères, de Cologne à Toulouse, de Paris à Strasbourg. De plus, il exerce son magistère universitaire et pose les fondements de ce qu'on appellera la mystique rhénane, illustrée notamment par Suso et Tauler.

L'audace d'Eckhart ne tarde pas à effrayer ; l'époque, c'est vrai, est troublée, violente : en 1310, au moment de son retour à Paris, on brûle, sur la place de Grève, une béguine du Hainaut, Marguerite Porete. A côté de cette violence, la culture, qui n'a encore guère que Dieu pour objet, atteint des sommets. Les auteurs chrétiens, mais aussi les philosophes, d'Aristote à Proclus, sont étudiés, discutés, avec une intelligence et une liberté qui cadrent mal avec l'image d'un Moyen-Age obscurantiste.

C'est surtout à partir de 1325 que les thèses les plus intrépides d'Eckhart sont contestées (par exemple : *« L'âme juste doit être près de Dieu à égalité avec Lui et à côté de Lui, absolument égale à Lui... »*) ; un procès d'inquisition est instruit. L'accusé porte lui-même l'affaire devant le pape Jean XXII. Il meurt en 1328, quelques mois avant la condamnation de dix-sept propositions *« contenant des erreurs ou entachées d'hérésie »* (Bulle *In agro dominico*). Mais, au-delà de ses aspects déplaisants, ce procès exprime la tension d'une pensée religieuse qui ne cesse de se chercher à l'extrémité d'elle-même. Notons enfin que l'œuvre du mystique rhénan ne fut redécouverte en Allemagne qu'au milieu du siècle dernier.

La remarquable édition d'un large choix de l'œuvre allemande de Maître Eckhart – *Traités et sermons* – due à Alain de Libera fera date. Abondamment annotée, avec l'indication claire des passages condamnés, elle prend la suite de celle, complète, publiée par Jeanne Ancelet-Hustache (Seuil, quatre volumes, 1971-1979), elle aussi établie à partir de l'original moyen haut-allemand. Alain de Libera, responsable par ailleurs de l'édition des œuvres latines de Maître Eckhart au Cerf, explique dans son introduction ses propres options quant à la traduction. En rendant accessible, sans le vulgariser, ce chef-d'œuvre de la pensée occidentale, l'édition de poche donne la plus belle et la plus haute idée de sa vocation.

Patrick Kéchichian

► **Traités et sermons**, *de Maître Eckhart, traduction d'Alain de Libera, GF-Flammarion, 546 p.*

● Signalons également, dans le même domaine, la réédition d'une anthologie des *Philosophes médiévaux des XIII[e] et XIV[e] siècles*, dirigée par Ruedi Imach et Maryse-Hélène Méléard ; on y retrouvera, aux côtés de saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Dante et Guillaume d'Ockham, un sermon de Maître Eckhart traduit par A. de Libera (10/18, n° 1760).

Couleurs noires

Ni réquisitoire ni plaidoyer, l'autobiographie romancée de Darryl Pinckney raconte, avec une séduction corrosive, l'histoire du peuple noir aux Etats-Unis

NOIR, MARRON, BEIGE
(High Cotton)
de Darryl Pinckney.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michèle Albaret.
Rivages, 336 p., 149 F.

Black, Brown and Beige est le titre d'un célèbre morceau de jazz de Duke Ellington. Les éditions Rivages l'ont choisi pour le livre de Darryl Pinckney, le préférant au titre original *High Cotton* (la saison du coton), sans équivalent en français. *Noir, marron, beige* a le mérite de décliner d'emblée le propos central de l'autobiographie romancée de ce jeune écrivain américain. En douze chroniques douces-amères, il raconte ses années de jeunesse au sein de la communauté noire dans les années 60 et 70.

C'est l'aventure d'un jeune homme en quête d'identité, moins préoccupé de s'intégrer et de réussir son ascension sociale que de s'affirmer parmi ses frères de couleur. Chaque famille résume les divergences entre trois générations de Noirs. Les vieux, témoins de l'ancienne ségrégation, se mêlent à leurs enfants obsédés par le pouvoir et la réussite. Mais se heurtent à leurs petits-enfants qui ruent dans les brancards, avides de liberté et soucieux de récupérer la culture noire que les Blancs se sont appropriée.

Le titre français souligne les répercussions paradoxales de la déségrégation à l'intérieur de la communauté noire, divisée en castes qui reproduisent, inversés, les ostracismes liés à la couleur plus ou moins foncée de la peau. Le *black*, moralement correct, bannit ceux qui n'ont pas la nette conscience de leur négritude. Mais le titre français limite aussi les perspectives romanesques de ce très beau livre qui, à partir d'un thème social et politique, décrit avec un humour féroce les comportements paroxystiques qu'engendre toute révolution. Darryl Pinckney pratique aussi l'autodérision. Nostalgique d'une enfance surprotégée, il veut se libérer de la fidélité obligatoire à des ancêtres dont on ressasse les sacrifices et les victoires. Pinckney parle peu de ses parents, acteurs fades d'une transition sans éclat, qui se contentent d'être affiliés à la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur).

Le narrateur est davantage obnubilé par son grand-père, pasteur excentrique déchiré entre ses aspirations individuelles et le sens d'une liberté collective dont un dieu blanc a défini avec trop de rigueur les frontières décentes. Ce grand-père, l'enfant en a honte parce qu'il porte dans son corps raide de dignité une trop visible reconnaissance envers ceux qui ont aboli l'esclavage et lui ont octroyé les droits civiques.

Mais l'enfant l'aime pourtant parce qu'il incarne la longue marche de l'émancipation des Noirs : *« La façon dont ils appréhendaient leur condition d'homme de couleur, de Nègre, de Noir, d'Afro-Américain, la vie qu'ils avaient menée à cause de cet état de fait et celle qu'ils avaient menée en dépit de ce même état de fait me hantait, comme on bataille pour rejeter ou accepter la religion acquise à la naissance. Je regardais mes vieux parents comme des textes révélateurs, des guides capables de me conduire à travers cette grande débâcle, et de me dire, le moment venu, que ressentir face à*



NANCY CRAMPTON

Darryl Pinckney : truculent, mais pudique

cette ode enfermée dans un coquillage, cette ode du nom de négritude. » Ce grand-père pasteur régente ses ouailles avec la ferveur coléreuse d'un chef accablé par la turbulence suicidaire de sa troupe. Il est l'interlocuteur privilégié du narrateur enfant, aimé et haï par l'adolescent comme le père qu'on doit tuer pour naître.

Le roman de Darryl Pinckney n'est ni un réquisitoire ni un plaidoyer. Les Blancs sont rarement pris à partie. Ils restent une présence, obstinée, certes, mais rarement hostile. Ils sont racistes par légèreté et parfois au plus fort de leur dévouement. Les pages qui relatent la brève amitié entre l'auteur, occasionnellement homme de ménage, et l'écrivain Djuna Barnes sont un régal d'ironie chaleureuse. Pinckney n'oppose jamais deux mondes antagonistes. C'est le secret de la séduction corrosive d'un conteur qui décrit des individus mais nous laisse tirer la leçon de leurs gesticulations.

Par la narration directe de destins particuliers et la mise en scène de personnages disparus – une centaine de portraits au total, – Pinckney raconte à sa manière subversive l'histoire du peuple noir : une grand-tante mulâtre confite en commérages, enfermée depuis son veuvage dans une immense demeure en Alabama, souveraine despote d'un musée de souvenirs; un oncle errant, mégalomane et truqueur; des copains de classe snobs; plus tard, une beauté noire affolée de passion pour un jeune photographe parisien, blanc-bec aux flancs blêmes qui confond ses rêves d'exotisme et d'érotisme avec l'amour; un jeune couple gauche noir-caviar; des travestis; des putains et « Sœur Egba », pasionaria cinglée et jusqu'au-boutiste des Héritiers de Malcolm, qui veulent succéder aux Panthères noires déjà moribondes...

L'originalité de *Noir, marron, beige* est de nous confronter à une évidence qui traverse l'aventure de la liberté. Les ukases des Noirs copient ceux des Blancs. Seuls les bourreaux changent de bord. Le jeune Noir qui ne souhaite rien d'autre qu'un bon travail et de bons amis se trouve immolé à une double tyrannie : celle des Noirs qui lui interdisent toute compassion pour ses frères blancs, celle des Blancs qui lui dévoluent le rôle du révolté intransigeant qu'ils n'ont plus de raison d'être eux-mêmes.

Noir, marron, beige est un livre truculent mais pudique. Un livre tendre sur ceux que la vie gruge en douceur et dont le refuge est la famille déjà rompue à l'usage de la défaite. L'auteur charrie avec bonheur une surabondance de mots qui disent l'allégresse de l'innocence jamais vaincue par l'échec. *Noir, marron, beige* est aussi un roman de l'amertume qui, au-delà des hiérarchies sociales, réunit tous les laissés-pour-compte. Le grand-père voulait dédommager ses frères des relents de leur servitude en leur vantant un paradis où les anges sont noirs. Le petit-fils a compris qu'ils aspirent à manger leur pain blanc sur cette terre. Le combat pour l'égalité est souvent désespéré, nécessaire de toute façon : *« S'il m'avait fallu rester assis à l'endroit où les vieux de la vieille étaient restés assis, j'aurais eu l'impression d'avoir été ficelé sur la chaise électrique. »*

Hugo Marsan

Les paradoxes de Dinesh D'Souza

Les campus américains théâtre d'un racisme inversé au détriment des étudiants blancs ? C'est la thèse d'un ouvrage qui fait grand bruit outre-Atlantique. Et que conteste, ici, un universitaire français enseignant à New-York

Robert Solé a rendu compte, dans le Monde *du 9 janvier, du livre de Dinesh D'Souza,* l'Education contre les libertés *(1). Eric Fassin, qui enseigne à l'Institut d'études françaises de l'université de New-York, apporte le point de vue d'un observateur de la vie intellectuelle et universitaire américaine sur le double débat que ce livre suscite : sur le mouvement de* political correctness, *mais aussi sur la campagne anti-universitaire dont ce mouvement a été l'occasion – ou le prétexte.*

La politisation des campus américains est bien moins bruyante que dans les années 60 ; elle n'en inquiète pas moins. Le philosophe conservateur Allan Bloom, dans son best-seller *l'Arme désarmée* (2), et William Bennett, secrétaire à l'éducation sous Ronald Reagan, avaient donné le ton de la campagne anti-universitaire, et, depuis, les pamphlets se sont succédé, incriminant étudiants, administrateurs, et surtout professeurs, ces « radicaux de la chaire » qu'attaque un Roger Kimball. Chez Dinesh D'Souza, l'offensive contre les idéologues universitaires est redoublée par la dénonciation des périls communautaristes. Comme l'historien Arthur Schlesinger Jr, il s'inquiète de la balkanisation de la société américaine, fragmentée en groupes ethniques refermés sur leur identité : *« Le melting-pot cède la place à la tour de Babel. »* Deux polémiques brûlantes se croisent donc dans son livre. On comprend qu'il ait déclenché les passions.

Pour D'Souza, les universités américaines sont aujourd'hui *« des ilots de répression dans un océan de liberté »*. Au fil de son enquête, menée sur six campus prestigieux, composant le sottisier des idéologies en vogue, il brosse le portrait inquiétant d'institutions captives subissant la *« tyrannie des minorités »* : l'éducation se dresse contre les libertés. Ainsi, pour telle enseignante, *« il n'est pas question de déterminer si tel étudiant blanc est raciste ou tel étudiant mâle sexiste. Il ou elle l'est, incontestablement. »* La politisation universitaire trouve là son expression la plus pure, ou, du moins, la plus dure. La *« révolution des victimes »*, Noirs, femmes ou homosexuels, D'Souza en voit partout l'effet désastreux : dans les programmes des « humanités », où, comme à Stanford, l'activiste Rigoberta Menchu, récent prix Nobel de la paix, aurait remplacé Shakespeare; dans le recrutement des étudiants, comme à Berkeley, ou même des professeurs, comme à Duke, où la justice et le mérite seraient bafoués par le traitement préférentiel accordé aux Noirs; et, plus généralement, dans les mœurs universitaires, où prévaudrait la plus farouche intolérance, l'orthodoxie de gauche, multiculturaliste et féministe, censurant tout écart de langage, comme à l'université du Michigan ou à Harvard.

Le premier, Dinesh D'Souza a pris la peine de faire un véritable travail de journaliste : à partir de documents et d'entretiens, il accumule les citations, les anecdotes et les chiffres. Pour autant, le portrait est-il fidèle ? On peut douter, avec le sociologue Nathan Glazer, de la représentativité de l'échantillon : la radicalisation se rencontre surtout sur les campus d'élite, ceux-là mêmes qu'étudie D'Souza. Que les minorités y soient justement sous-représentées n'en fait sans doute pas le meilleur lieu pour étudier le problème ethnique aux Etats-Unis : ce n'est pas sur le campus presque uniformément blanc de Duke que se joue l'avenir du melting-pot.

Surtout, la volonté d'exagération est manifeste. Ainsi, il est absurde de demander : *« Pourquoi les universités chassent-elles Homère, Aristote, Shakespeare et autres* « mâles blancs » *de leurs programmes obligatoires ? »* A Duke et ailleurs, on continue fort heureusement d'enseigner les classiques. Les théories à la mode comme la déconstruction, importée de France, peuvent s'abandonner au relativisme des valeurs sans, bien au contraire, brader, au profit des minorités, la valeur des enseignements et des enseignants. A Stanford, l'ouverture des programmes, finalement modérée, ne saurait être résumée par la formule polémique de l'auteur : *« Leur menu intellectuel se réduit maintenant largement à quelques slogans politiques occidentaux caricaturaux présentés comme la pointe de la pensée du tiers-monde. »*

Le « juste milieu » ?

De même, d'un sondage selon lequel *« 75 % des Blancs déclarèrent qu'il était* « très probable » *ou* « assez probable » *qu'ils se verraient refuser un emploi en faveur d'un Noir aussi ou moins qualifié »*, il serait trompeur de déduire que la menace est à la hauteur de leur peur : celle-ci est plus réelle que celle-là. Comment expliquer, sinon, que les Noirs restent si peu représentés dans les positions les plus convoitées, et jusque sur les campus les plus *politically correct* ? Enfin, sans nier la réalité d'une intolérance dont aucun camp n'a le monopole, on pourra tout du moins suggérer que la liberté de parole n'a peut-être pas totalement disparu des campus, puisque Dinesh D'Souza y est, depuis la parution de son livre, fréquemment invité à prix d'or. Nous voici loin du maccarthysme et de ses brutales exclusions.

Ce biais systématique a de quoi surprendre chez un auteur qui affirme, sur un ton modéré, rechercher le *« juste milieu »*. D'Souza, en un prélude autobiographique, confesse ainsi que, originaire d'Inde, il *« sympathise tout particulièrement avec les étudiants des minorités »*. Il néglige pourtant d'inclure dans son récit son rôle d'agitateur à Darmouth College, dont il dirigeait la revue étudiante ultraconservatrice au début des années 80 : il y dénonçait, déjà, les actions antidiscriminatoires (*affirmative action*) en publiant, par exemple, une satire en petit-nègre ou un entretien avec un ancien dirigeant du Ku Klux Klan. Après avoir écrit une biographie du télévangéliste fondamentaliste Jerry Falwell, il a ensuite travaillé, très jeune, à la Maison Blanche comme conseiller de Ronald Reagan, avant d'être financé par une fondation conservatrice pour préparer son ouvrage.

Cet éclairage politique n'est peut-être pas inutile pour comprendre les prises de position de l'auteur sur les questions raciales (la « politique du sexe » retient beaucoup moins son attention). Selon lui, si les incidents racistes se multiplient sur les campus, c'est en raison de l'exaspération que soulève l'antiracisme dogmatique. Bref, avec la « nouvelle censure », on devient raciste parce qu'on n'a plus le droit de l'être. Mais il y a mieux (ou pis) : les incidents racistes sont souvent exagérés par les antiracistes, ce qui *« donne la fausse impression d'une épidémie nationale de racisme »*. Le racisme est donc doublement une création des démagogues. Enfin, dernier renversement, le racisme n'est pas où on l'attend, témoin cette étudiante noire : *« Le seul racisme flagrant dont elle ait été témoin à Columbia est celui dirigé contre les Blancs. »* On retrouve là des paradoxes chers aux néoconservateurs. De même la Maison Blanche a-t-elle attribué les émeutes de Los Angeles aux programmes de lutte contre la pauvreté.

Crise de l'Université

Si le tableau que nous offre D'Souza n'est pas un portrait ressemblant, mais une caricature de l'Université, comment expliquer son succès ? Sans doute la radicalisation idéologique, théorique et rhétorique d'universitaires enfermés dans leur profession y est-elle pour quelque chose. Et la controverse entourant la *political correctness* aura du moins eu le mérite d'arracher certains aux facilités de la démagogie et de la provocation pour entrer dans l'arène de la discussion publique. Surtout, ce succès reflète une crise de l'Université dont témoignent maintes affaires. Les études coûtent de plus en plus cher, et elles garantissent de moins en moins sûrement l'accès à la classe moyenne. D'où un mécontentement diffus et profond. Enfin, l'impact du livre repose sur la prise de conscience nationale d'une désintégration ethnique, signalant la fin du modèle américain. Tous ces problèmes, Dinesh D'Souza les ramène à un seul; il désigne un coupable, l'idéologie universitaire (elle serait même responsable de la baisse du niveau), et beaucoup ne demandent qu'à le croire : c'est la faute des intellectuels.

On peut regretter que la polémique fasse obstacle à la lecture sereine des propositions plus modérées avancées en conclusion. Même si une part de la bourgeoisie noire doit aux mesures antidiscriminatoires son existence sociale, il est vrai qu'en son sein des intellectuels en ont mis en cause l'efficacité, et non pas seulement le principe. Il ne faudrait pourtant pas oublier que les traitements préférentiels ont été conçus en réaction contre l'inégalité des chances, et même des droits, qu'ils n'ont donc pas créée entre les races. De même, le problème de la liberté d'expression sur les campus, dans un pays où l'incitation au racisme est légale, la Cour suprême l'a récemment rappelé, demanderait-il une analyse plus équilibrée : le racisme n'est pas un fantasme de Noirs. Enfin, les tentations communautaristes ne peuvent être réduites à l'effet d'idéologies pernicieuses propagées par des intellectuels nihilistes : il ne faudrait pas prendre les symptômes pour la cause du mal. Mais pareilles réflexions n'ont pas lieu d'être dans ce livre : il s'agit d'un pamphlet. Aussi bien ne faut-il pas prendre au pied de la lettre les slogans sur la « tyrannie des minorités » et le nouveau maccarthysme. Car ne nous y trompons pas : le fardeau de l'homme blanc reste, aux Etats-Unis, et jusque dans les universités, le moins lourd à porter.

Éric Fassin

(1) *L'Education contre les libertés. Politiques de la race et du sexe sur les campus américains*, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Delamare, Gallimard, coll. « Le messager », 427 p., 150 F.

(2) Julliard, 1987

Le labyrinthe des désenchantements

LE MATIN D'UN MIRACLE
(Dimineata unui miracol)
de Bujor Nedelcovici.
Traduit du roumain
par Alain Paruit,
Actes Sud, 250 p., 128 F.

Le ciel n'est pas vide et l'espoir demeure, pour ceux qui sont privés de repères, frappés par la dépression, ou bien engagés dans les projets les plus fous : telle se dessine la philosophie tonique de Bujor Nedelcovici, à travers son troisième roman paru en français, toujours aussi bien traduit par Alain Paruit.

En 1986, le Prix de la liberté du Pen Club récompensait l'écrivain pour *le Second Messager*, allégorie qui démontait les rouages infernaux d'une métamorphose, celle de l'utopie en cauchemar. Avec *Crime de sable*, faux roman policier, Nedelcovici décrivait d'une manière prémonitoire le mécanisme complexe par lequel l'injustice des uns et l'indifférence des autres aboutiront à cette violence qui allait ensanglanter la Roumanie, son pays, peu après (1). Aujourd'hui, lorsque le désenchantement gagne chaque jour davantage les populations rescapées d'une dictature implacable, les textes de ce romancier contraint à l'exil depuis 1987 nous apportent enfin une bouffée d'air frais.

Tels les personnages de Kundera, ceux de Nedelcovici se promènent entre la capitale asservie de leur pays et Paris. Maria, jeune femme peintre qui a dû abandonner la peinture, ensuite devenue décoratrice de films, sans travail, et couturière de ses amies, aime Iosif Rabovski, écrivain réfugié en France. Elle le rejoint mais, poussée par la nostalgie du passé, de sa langue, écrasée sous l'insupportable poids d'être, Maria regagne son terroir malgré l'horreur qu'elle éprouve à vivre dans une ville où règnent le mensonge et le désespoir.

Le miracle qu'attend Maria demeure celui d'un amour total, sans rivage, accompli. Elle recevra Erasme, messager et ami de Iosif, porteur du roman, enfin publié, auquel ce dernier travaillait à Paris. Nous plongeons ici dans un étonnant jeu de miroirs, où la réalité vécue par la jeune femme se mélange avec celle que restitue le livre de son ancien amant. Nedelcovici, ou son double, nous promène à travers une fascinante galerie d'exilés « intérieurs », ou bien partis en France, lettrés, compositeurs mystiques, faux cyniques et vrais déracinés, travailleurs immigrés, diseuses de bonne aventure et vieilles dames juives, slaves, portugaises, hongroises, saisies par l'auteur avec une tendresse infinie.

Un beau matin pourtant, le miracle surgit ; il impose ses joyeuses certitudes, et sa gravité, au sein d'un monde prisonnier d'une profonde léthargie. Maria « ressuscite » lorsqu'elle apprend que Iosif est revenu au pays pour la retrouver. Le beau roman de Bujor Nedelcovici, situé dans un pays « de nulle part », probablement cette Roumanie sans foi ni repères, conduit son lecteur sur les traces de ces femmes et de ces hommes en quête de leur vérité, parmi les ruines d'un passé ravagé.

E. R.

(1) Albin Michel. Voir « Le Monde des livres » du 25 avril 1986 et du 15 décembre 1989.

Les fêtes dionysiaques d'Eminescu

Suite de la page 25

Réveillé de son évanouissement, l'étudiant bucarestois tente de trouver l'explication de ses aventures dans une lettre de Théophile Gautier, dont l'exigence de « *beauté pure* » et la fascination pour le fantastique avaient profondément marqué Mihaï Eminescu : « *On n'est pas toujours du pays qui vous a vu naître, et alors on cherche à travers tout sa vraie patrie. Ceux qui sont faits de la sorte se sentent exilés dans leur ville, étrangers dans leur foyer et tourmentés... Il serait facile d'assigner non seulement le pays, mais aussi le siècle où aurait dû se passer leur existence véritable.* »

Romantisme crépusculaire

Ce sont encore les amours entre un moine, Hiéronim, et une jeune fille de l'aristocratie, c'est encore la tentation érotique sublimée par la fuite vers l'espace édénique, qui nous sont racontées dans *Cezara*. C'est de ce terreau romantique crépusculaire que viennent les racines du pessimisme de Cioran et l'obsession de l'éternel retour si cher à Eliade, sans doute aussi le fatalisme existentiel que pratiquent encore un grand nombre de Roumains.

L'antisémitisme d'Eminescu était-il réel ? Selon Carol Iancu, universitaire qui fait autorité dans l'étude du judaïsme roumain, une recherche approfondie sur Eminescu et les juifs reste à faire : « *Ses attitudes furent souvent ambiguës, et l'antisémitisme qui se dégage de ses écrits polémiques devrait être considéré plutôt comme une composante, importante certes, de son idéologie nationaliste, mais non comme une réaction instinctive atavique* (1). »

Revendiqué par l'ensemble de la classe intellectuelle comme symbole même de toute création poétique, récupéré, hélas ! en raison de ses articles par les pires chauvins, demeure-t-il « le » « *poète national* », « le » « *plus grand des écrivains roumains* », comme l'affirment certains de ses exégètes ainsi que la quatrième de couverture des deux textes magnifiques qui paraissent aujourd'hui dans une excellente traduction, peut-être trop respectueuse du texte initial ?

Poète dans l'acception la plus noble du mot, qui ne supporte ni adjectif ni carcan réducteur, porté par une langue colorée, raffinée et sauvage à la fois, mais de faible circulation, Mihaï Eminescu est poursuivi par son destin tragique même après sa disparition : les difficultés immenses auxquelles se heurtent la plupart de ses traducteurs (2) l'empêchent toujours d'accéder à l'audience universelle qui lui est due.

Edgar Reichmann

(1) *Les Juifs de Roumanie*, de Carol Iancu, éditions de l'université de Provence.

(2) Parmi les rares traductions, rappelons l'*Anthologie de la création poétique d'Eminescu*, réalisée sous la direction de Valeriu Rusu (Publications de l'université de Provence, 1990), et celle parue dans l'anthologie intitulée *les Grands Poètes roumains des dix-neuvième et vingtième siècles*, collection « Poésie vivante et Poétique », Le Théron, 84110 Puyméras.

Trio chinois

Ma Desheng, poète, A Cheng, nouvelliste, Whang Shuo, romancier : trois jeunes auteurs de l'ère post-maoïste

VINGT-QUATRE HEURES AVANT LA RENCONTRE AVEC LE DIEU DE LA MORT
de Ma Desheng.
Traduit du chinois
par Emmanuelle Péchenart,
Actes Sud, 127 p., 128 F.

CHRONIQUES
de A Cheng.
Traduit du chinois
par Noël Dutrait.
Ed. de l'Aube, 141 p., 92 F.

FEU ET GLACE
de Whang Shuo.
Traduit du chinois
par Patricia Batto.
Ed. Philippe Picquier, 140 p., 100 F.


A. RIND et M. SCHNEIDER

Ma Desheng : une puissance tourmentée

Ma Desheng, né en 1952, est une des figures essentielles de la première dissidence chinoise post-maoïste : il était le principal animateur du groupe d'avant-garde artistique Les Etoiles, qui donna bien du fil à retordre aux apparatchiks chinois de la culture, au tout début des années 80. Installé en France depuis 1986, il est surtout connu pour ses peintures, gravures et calligraphies, souvent exposées à Paris, New-York, Lausanne ou Stockholm. On le savait aussi poète, et ceux qui ont eu l'occasion de l'entendre déclamer lui-même ses textes ont déjà pu apprécier la puissance tourmentée de ses créations. Avec ce long poème allégorique en prose, *Vingt-quatre heures avant la rencontre avec le dieu de la mort*, il s'impose aujourd'hui comme un des meilleurs poètes de sa génération.

L'approche de la mort, c'est bien connu, est propice aux évocations du passé, aux bilans ; surgissent alors toutes sortes de souvenirs, fugitifs et incohérents, ou bien agencés, c'est selon. C'est cet accéléré d'images que Ma Desheng a voulu retenir.

Son œuvre est divisée en vingt-quatre tableaux, qui répondent au cycle des heures d'une journée. Chaque heure s'enroule autour d'un thème principal : la vieillesse, la guerre, l'hypocrisie, le rêve, la peinture, la solitude, etc. La postface de la traductrice fournit les principales clés d'interprétation, sur la symbolique des chiffres ou des couleurs, qui s'intègrent, dans la tradition chinoise, dans un système de correspondances visant à organiser l'univers.

Traduire de la poésie chinoise, fût-elle contemporaine, est une gageure presque impossible. Comment rendre, en effet, les contrastes musicaux et graphiques, sans parler des oppositions de tons ? La version française d'Emmanuelle Péchenart confine pourtant à la perfection. Elle a remarquablement bien gardé le rythme, la sonorité, les allitérations et même souvent le parallélisme, qui font la force de l'écriture poétique de Ma Desheng. Enfin, pour le plaisir visuel que procurent aussi les caractères chinois, le lecteur peut toujours se plonger dans le texte original, publié en fin de volume, et régulièrement calligraphié de la main même de Ma Desheng. Un livre à ne pas manquer (1).

Portraitiste talentueux

A Cheng, né en 1949, a aussi commencé à écrire dans les revues littéraires contestataires nées du premier « printemps de Pékin » (1978-1981). La publication d'un excellent recueil de nouvelles en 1985, *les Trois Rois* (2), l'a fait reconnaître d'emblée comme un des jeunes écrivains les plus prometteurs. Depuis son installation aux Etats-Unis en 1987, il continue à écrire, certes, mais ses textes ont quelque peu déçu. Les récits regroupés dans le volume *Perdre son chemin* étaient souvent ternes (3). Aujourd'hui, Noël Dutrait, traducteur attitré d'A Cheng, nous présente les « chroniques » qu'il confie régulièrement, depuis 1989, au mensuel de Hongkong, *les Années 90*.

Ce bloc-notes évoque des comportements, des détails apparemment anodins de la vie quotidienne pendant la révolution culturelle et les années qui ont suivi. L'auteur y tourne en dérision l'attitude pusillanime de ses contemporains. Le style est toujours alerte, incisif, parfois caustique, et A Cheng fait la preuve qu'il est aussi un portraitiste talentueux. Mais ces historiettes à la Tallemant des Réaux ne sont pas toutes intéressantes, loin s'en faut. Si certaines d'entre elles sont drôles et singulières (celle sur les cabinets d'aisance dans l'enceinte de la Cité interdite, par exemple), d'autres, une bonne majorité à dire vrai, sont insipides. On attend aujourd'hui d'A Cheng qu'il revienne à la fiction, qu'il écrive un roman.

Feu et glace, de Wang Shuo, est encore un peu court pour être un vrai roman, mais tous les ingrédients nécessaires à la confection d'une grande œuvre classique sont présents : l'amour et les problèmes de société sont les moteurs essentiels d'une histoire qui mûrit et se développe selon un modèle implicitement organique.

Le récit ne cesse de rebondir, ce qui n'étonne guère de la part d'un auteur qui a l'habitude de voir ses œuvres adaptées en séries télévisées très prisées du grand public, qui supporte toujours mal les intermèdes trop longs. Il débute par les micmacs de deux délinquants qui s'accoutrent tous les soirs en policiers, avant de faire irruption dans des chambres d'hôtel occupées par des étrangers, afin de leur extorquer facilement de l'argent, et pour cause : ces derniers sont pris en flagrant délit avec une fille de joie, complice évidemment des deux coquins. L'un d'entre eux, le héros, rencontre ensuite une étudiante bien sage. Elle s'éprend de lui plus que de raison, perd sa virginité, se prostitue à son tour par dépit et finit par se suicider, le jour même où le réseau est démantelé par la police. Les apprentis proxénètes sont alors déportés dans des camps de travail. Le héros, libéré au bout de deux ans pour raisons médicales, erre un moment sans but, affaibli et asthénique ; au cours d'un voyage dans une île du Sud, il fait la connaissance d'une nymphette dont il tombe amoureux. Las ! cette dernière, qui se veut affranchie, le trouve trop timoré et prisonnier des traditions, et elle lui préfère la compagnie de deux « écrivains » qui s'avèrent être en fait des voyous qui la violeront.

Mais on aurait sans doute tort d'expliquer le succès réel rencontré par Wang Shuo ces dernières années par la seule originalité de ses scénarios. La qualité littéraire de ses compositions y est aussi pour beaucoup : les personnages sont bien vivants, le style est leste et familier, sans être simple ou naïf. Ce jeune auteur de trente-quatre ans, que la critique du *New York Times* a déjà surnommé le « Jack Kerouac chinois », est assurément sensible à la langue ; il puise largement dans le stock lexical du pékinois populaire, ce qui enrichit son vocabulaire. L'utilisation de différents registres à des fins stylistiques n'est cependant pas encore parfaitement maîtrisée. Le lecteur peut ainsi avoir l'impression que la traduction française est parfois maladroite. Il n'en est rien. Elle est bien conforme à l'original chinois.

Alain Peyraube

(1) Ma Desheng participera à un dîner-débat animé par Jean-Pierre Rosnay – suivi par un récital des œuvres de l'écrivain – mardi 2 mars à partir de 19 heures au Club des poètes, 30, rue de Bourgogne, 75007 Paris (tél. : 47-05-06-03).

(2) Traduit, en 1988, aux éditions Alinéa. Voir *le Monde* du 3 juin 1988.

(3) Editions de l'Aube, 1991. Voir *le Monde* du 28 février 1992

Burlesque suisse

LE PARADIS DE L'OUBLI
(Das Paradies des Vergeffens)
d'Urs Widmer.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Jean-Claude Capèle,
Fayard, 117 p., 89 F.

Voici un nouveau mythe littéraire mis à mal : celui du manuscrit disparu, du chef-d'œuvre qui échappe à jamais à la connaissance des mortels. Le narrateur du *Paradis de l'oubli* a toujours admiré ces « *écrivains décontractés qui prennent le métro ou organisent des beuveries dans des bars de banlieue en emportant les manuscrits de leurs chefs-d'œuvre dont ils ne possèdent pas de copie. Après, bien entendu, les manuscrits ont disparu.* » Afin de goûter à ce frisson inédit, Urs Widmer écrit un livre de cinq cents pages, puis fait tout pour le perdre.

C'est le début d'un petit thriller mi-cocasse mi-angoissant à la manière du film de Scorsese, *After Hours*. Hélas ! Ses tentatives pour égarer le manuscrit se soldent toutes par un échec : contrairement à la croyance, il se trouve de par le monde de nombreuses âmes charitables et suffisamment éprises de la chose écrite pour rapporter à l'auteur distrait son encombrante progéniture. De guerre lasse, l'auteur renonce à son jeu et donne le manuscrit à son éditeur qui aussitôt... le perd.

Le Paradis de l'oubli contient tous les livres : une autobiographie comateuse (Urs Widmer est né en Suisse alémanique), une éducation sentimentalo-kitsch, la romance burlesque d'un auteur avec son éditeur adepte de courses cyclistes, et même une satire politique qui pourrait s'intituler *Heidi chez les mafieux*, et qui fait le récit de l'ascension fulgurante d'une jeune femme devenue ministre de l'intérieur en Helvétie...

En cent vingt pages, Urs Widmer fait entrer les Marx Brothers dans la grande maison de la littérature, où ils se livrent au blanchiment des idées sérieuses. Leur philosophie est simple : le véritable génie est un gâteux, le chef-d'œuvre un canular.

Roland Jaccard

D'Souza

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La victoire de l'absurde

ÉCRITS

de Daniil Harms.
Publiés, préfacés et traduits du russe par Jean-Philippe Jaccard.
Christian Bourgois, 584 p., 190 F.

L'ABSURDE n'a pas de frontières. Et n'a jamais connu de loi. Seulement la prison, parfois. Ou le goulag. Ou la détention psychiatrique... Le troupeau des gens normaux – c'est-à-dire ceux qui sont dans la norme de l'époque – se défend, sévit, croit se débarrasser pour toujours de l'authenticité qui perce sous l'absurde. Ainsi la découverte, depuis une quinzaine d'années, du poète Daniil Harms (1905-1942), le méconnu, le censuré, l'oublié, apparaît-elle comme une victoire de l'écriture absurdiste sur l'absurdité de l'histoire. Ce passionnant recueil d'*Ecrits*, qui comporte un choix important des proses de Daniil Harms, permettra au lecteur français de se familiariser avec l'œuvre époustouflante de ce personnage singulier qu'on découvre tardivement en français (un volume de ses textes, intitulé *Sonner et voler*, avait paru cependant chez Gallimard, dans la collection « Littératures soviétiques », en 1976).

Circulant dès les années 50 en samizdat, mais publié en Russie seulement en 1988, Harms est devenu un des auteurs préférés des générations nouvelles, qui se sentent proches de lui. *« Cet engouement*, écrit Jean-Philippe Jaccard, qui est l'auteur de la première thèse en français sur lui (1), *s'explique par le fait que la réalité décrite dans ses textes en prose n'avait pas beaucoup changé à l'époque brejnévienne : le même désordre insensé dont l'individu ne peut que rire, de ce rire tragique qui permet de ne pas sombrer dans le désespoir. »* Et qu'elle n'a pas vraiment changé depuis. *« A le lire aujourd'hui*, conclut le préfacier, *on se rend compte qu'il est une figure de première importance, et ce pas seulement dans la littérature russe : exemple vivant des difficultés dans lesquelles se sont trouvées les avant-gardes face à des régimes totalitaires, il a fini par s'inscrire de manière organique à la fois dans la tradition de la prose russe telle que l'avait inaugurée Gogol au XIXe siècle et dans le vaste courant existentialiste qui a pris toutes les littératures européennes au XXe siècle. »*

NÉ le 17 décembre 1905 à Saint-Pétersbourg, mort le 2 février 1942, réhabilité en 1956, entré officiellement dans l'*Encyclopédie littéraire* en 1975, Daniil Harms (de son nom Iouvatchov), cet excentrique, dans sa manière d'être, de se vêtir comme dans son écriture, fait ses débuts en littérature en 1925, alors qu'Essenine vient de se suicider, que Khlebnikov est mort depuis trois ans, que le pouvoir a déjà commencé à mettre au pas la vie artistique et à liquider les mauvais esprits. Il se choisit un pseudonyme (qu'il n'orthographie pas toujours de la même manière) tiré à la fois de l'anglais *harm* (le mal) et du mot « charme ». Admis à l'Union des poètes comme poète *zaoum* (la poésie transrationnelle héritée des futuristes), il en est exclu en 1929, en même temps qu'Ossip Mandelstam et d'autres. Il devient le chef de file du groupe Obériou (Union de l'unique art réel), la dernière organisation littéraire « de gauche » fondée en 1927 et dont les interventions publiques seront interdites dès 1930. Le groupe, qui se définit comme *« une nouvelle avant-garde de la gauche révolutionnaire dans les beaux-arts, le théâtre, le cinéma et la littérature »*, s'est donné comme mot d'ordre : « L'art comme une armoire ». Peut-on y mettre n'importe quoi?

LES critiques officiels prolétariens partent en guerre contre cette *« abomination contre laquelle il faut lutter »*; les obérioutes sont bientôt dénoncés comme des *« ennemis de classe »* et leur poésie comme un *« acte de protestation contre la dictature du prolétariat »*. Fin 1931, Harms est arrêté, exilé à Koursk (*« Koursk est une ville très désagréable*, écrit-il à un ami en août 1932. *Je préfère la prison préventive. Ici, je passe pour un idiot auprès de la population locale »*). Lorsque naît, en 1932, l'Union des écrivains, l'avant-garde est muselée. Elle sera bientôt décimée. En août 1941, Harms est arrêté et interné dans un asile psychiatrique où il meurt le 2 février 1942, à trente-six ans. Il laisse derrière lui une œuvre considérable sauvée grâce à un ami, le philosophe et musicologue Drouskine, qui transmettra ces archives en 1980.

Une œuvre, que nous découvrons dans ce volume, très variée, faite de miniatures et de courtes pièces de théâtre, presque essentiellement des années 30, composées par cet héritier de l'avant-garde pour qui *« le mot est plus large que le sens »*, et qui n'aura pas le temps de publier avant d'être réduit au silence. Au début de sa carrière, Harms s'était surtout consacré à la poésie et au théâtre, comme en témoigne sa pièce de 1927, *Elizaviéta Bam*, un cauchemar en forme de mélodrame avec la menace d'arrestation d'Elizaviéta (*« Maintenant tu vas voir, la porte va s'ouvrir et ils entreront... A coup sûr, ils vont entrer pour me prendre et m'effacer de la surface de la terre. Qu'est-ce que j'ai fait ! Mais qu'est-ce que j'ai fait. Si seulement je savais... Fuir ? Mais où ? »*), tandis que Piotr Nikolaievitch affirme que l'héroïne l'a tué quand il était jeune !

НОТЫ ВИЖУ
ВИЖУ МРАК
ВИЖУ ЛИЛИЮ ДУРАК
СЕРДЕ ХОКУС
ВПРОЧЕМ НЕТ
МИР НЕ ФОКУС
В ПРОЧЕМ ДА

Daniil Harms en 1939 et l'une de ses compositions poétiques des années 30. D.R.

C'est après la représentation de la pièce que Marchak, directeur des Editions pour enfants, proposera à Harms et aux obérioutes de collaborer à ses revues : *le Hérisson* et *le Serin*. La littérature pour enfants sera désormais la seule source de revenus de Harms et ses textes deviendront des classiques que les petits Soviétiques apprendront par cœur. Ces textes ne font, hélas ! pas partie du recueil. On pourrait, à les lire, constater une chose importante : c'est qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre la poésie de Harms pour adultes et celle pour enfants. *« Mais*, écrit Jean-Philippe Jaccard, *si la première était perçue par la critique officielle comme un « absurdisme » dangereux face à l'idéologie, la seconde en revanche répondait aux exigences ludiques des enfants dans la ligne des thèses développées par Kornei Tchoukovski et soutenues par Samouïl Marchak. »*

On trouve dans l'ensemble fascinant de proses réunies par Jean-Philippe Jaccard un regard angoissé, l'incohérence du monde : une situation dramatique qui se répète sans fin comme dans *Elizaviéta Bam*, des oppositions qui se neutralisent (*« Cela est devenu ceci, et ceci, cela. Cela est ceci. Ceci est cela. Ici il y a cela et ceci. L'ici est devenu cela, cela, ceci, et ceci, ici »*), le temps qui échappe à l'homme. Et l'homme qui s'efface dans un monde où il n'y a plus de raison à rien. Qui n'est même plus un monde. Où l'on ne sait plus si on est vivant ou mort. Où Gogol n'est pas loin : *« C'est une procession qui passe. Pourquoi cette procession passe-t-elle ? Elle transporte la narine arrachée à Piatipalov. On porte cette narine au Jardin d'été pour l'y enterrer. »*

LE mot est libéré de sa signification, le sujet se disloque, le verbe devient chaos de sons et de sens, le texte se détruit de lui-même : *« Il était une fois un homme roux, qui n'avait d'yeux ni d'oreilles. Il n'avait pas non plus de cheveux et c'est par convention qu'on le disait roux. Il ne pouvait pas parler car il n'avait pas de bouche. Il n'avait pas de nez non plus. Il n'avait même ni bras ni jambes. Il n'avait pas de ventre non plus, ni de colonne, il n'avait pas d'entrailles non plus. Il n'avait rien du tout ! De sorte qu'on se demande de qui on parle. Il est donc préférable de ne rien ajouter à son sujet. »* Ou encore : *« Je veux être dans la vie ce que Lobatchevski a été dans la géométrie »*...

Ce qui défie le sens apparaît toujours comme dangereux. Ainsi *le Monde* du 16 mai 1984 nous apprenait-il la sentence d'un universitaire de Leningrad, Mikhaïl Melakh, *« condamné le 27 avril à sept ans de camp et cinq ans de relégation, soit la peine maximale prévue au titre de l'article 70 du code pénal (agitation et propagande antisoviétique) »*. Il avait fait éditer en Allemagne les trois premiers tomes d'une édition scientifique en russe de Daniil Harms !

« Nous avons faim », écrit Harms à chaque page de son journal intime. Et, le 12 janvier 1938 : *« Rares sont ceux qui sont tombés aussi bas que je suis tombé. Une chose est sûre : je suis tombé si bas que je ne pourrai jamais plus me relever. »* Enfin, une note. Qui fait redoubler l'angoisse : *« Aujourd'hui, je n'ai rien écrit. Ce n'est pas grave »*...

(1) *Daniil Harms et la fin de l'avant-garde russe*, de Jean-Philippe Jaccard (avec une bibliographie complète de l'auteur), Peter Lang, 1991.

LISEZ AUSSI LES LIVRES DE VOS ENFANTS

Les fantômes de Faulkner

LES FANTOMES DE ROWAN OAK

Histoires de William Faulkner pour les enfants, racontées par Dean Faulkner Wells.
Traduites et présentées par Marc Saporta.
Seghers, 142 p., 98 F.




CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Faulkner devant Rowan Oak.

« La maison s'appelle Rowan Oak. C'est Pappy, le dernier des propriétaires, qui lui a donné ce nom qui signifie « cochêne ». Il connaissait une légende écossaise sur les pouvoirs magiques de cet arbre que l'on appelle aussi le « sorbier aux oiseaux », et il y croyait ; on dit qu'il faut clouer une branche de cochêne sur la *porte de la grange pour écarter les fantômes, les sorcières et les mauvais esprits. »* Ce « Pappy » du Mississippi, qui racontait des histoires de fantômes à des enfants émerveillés, s'appelait William Faulkner ; et, pour le bonheur des parents et des enfants, ce sont ces contes-là, c'est la voix de l'écrivain, que nous entendons dans ce précieux petit livre, très joliment édité, où le monde de l'enfance envahit le monde des adultes. Et réciproquement. Où l'on peut deviner ce que sera la triste déchéance des grandes familles sudistes que la guerre de Sécession a ruinées et décimées. Ce qui fut le sujet de toute son œuvre.

C'est la nièce de Faulkner, Dean Faulkner Wells, la fille de son frère (qui se prénommait aussi Dean), qui a reconstitué ces histoires perdues que « Pappy » racontait aux enfants. Son père étant mort avant sa naissance, elle a vécu son enfance près de Rowan Oak, la grande maison blanche à colonnes. Et elle se souvient...

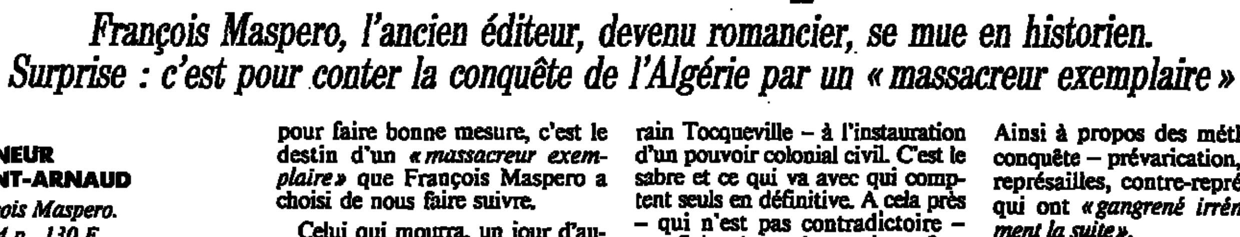
Trois contes tragiques et touchants pour se faire peur avec délectation : l'histoire du loup-garou et du jeune homme qui ne veut pas y croire ; celle du chien fidèle qui saura dénoncer l'assassin de son maître ; surtout, la très belle histoire de Judith, la petite Sudiste qui attend le retour du soldat yankee qu'elle a soigné en cachette. Et cela se passe justement à Rowan Oak, près de la tombe de cette Judith, sous le magnolia... *« Si vous étiez alors enfant et si vous grandissiez à Oxford, dans le Mississippi, votre imagination et vos songeries étaient pleines de Judith. Chaque fois que vous passiez la nuit à Rowan Oak, vous demandiez à Pappy de vous raconter l'histoire de Judith – spécialement la nuit de la Toussaint, car c'était la nuit où les druides se réunissaient, irréels avec leur visage peint en bleu, dans la lumière des feux de joie*, se souvient Dean Faulkner Wells. *Dans cette nuit surnaturelle, Pappy s'asseyait sur les marches, avec vous et les autres enfants costumés, serrés autour de lui, les yeux écarquillés, dans la lumière clignotante des chandelles. »*

Un livre à lire tout seul ou en famille. A raconter. A relire.

N. Z.

HISTOIRE

Au fil de l'épée



François Maspero, l'ancien éditeur, devenu romancier, se mue en historien.
Surprise : c'est pour conter la conquête de l'Algérie par un « massacreur exemplaire »

L'HONNEUR DE SAINT-ARNAUD

de François Maspero.
Plon, 434 p., 130 F.

François Maspero n'a pas quitté l'Algérie et sans doute ne la quittera-t-il jamais tout à fait. A la pointe, en son temps, de la lutte contre le colonialisme et pour les droits de l'homme, il y revient aujourd'hui par le chemin de l'Histoire. Celle de la conquête, bien sûr, c'est-à-dire de l'aube de la colonisation, qui jeta sur les côtes sud de la Méditerranée une armée orpheline de l'Empire et des « bonnes » guerres européennes. Ce n'est pas un épisode particulièrement riant de notre histoire et, pour faire bonne mesure, c'est le destin d'un *« massacreur exemplaire »* que François Maspero a choisi de nous faire suivre.

Celui qui mourra, un jour d'automne 1854, maréchal de France et comte Achille Le Roy de Saint-Arnaud est né, en l'an VI du calendrier révolutionnaire, sous le pseudonyme moins flambant de Arnaud Jacques Leroy. C'est un aventurier. Il trouve très tôt dans le métier militaire la voie d'une ascension sociale et l'espoir de la fortune. Rien de fulgurant, au moins dans les premiers temps. Il a déjà près de quarante ans lorsqu'il débarque pour la première fois en Algérie, simple lieutenant dans le sillage de Bugeaud, l'homme à la célèbre casquette. Il ne sera pas de toutes les batailles (il se remet mal d'avoir manqué, en particulier, la prise de la smala d'Abd El Kader en 1843), mais il « fait » l'Ouarsenis, Blida, d'innombrables razzias et, surtout, la prise de Constantine en 1837 où il est l'un des tout premiers à lancer à ses hommes le cri désormais fameux de *« A moi la Légion, à la baïonnette ! »*

Beaucoup plus que ses pairs – les Castellane, les La Moricière, mieux nés ou plus cultivés, – c'est à la pointe de l'épée et sous le feu qu'il conquiert ses grades. Le portrait qui nous en est ici donné est celui d'un exécutant brillant, dévoré par une *« boulimie d'action »*, qu'aucun scrupule humanitaire ne retient devant la méthode des *« enfumades »* et les missions d'extermination dans lesquelles succombent femmes, vieillards, enfants, en sus des combattants qu'on a pu attraper. Il est périodiquement malade, douloureusement, mais il en faudrait plus pour l'arrêter. Il croit très médiocrement – à la différence de son contemporain Tocqueville – à l'instauration d'un pouvoir colonial civil. C'est le sabre et ce qui va avec qui comptent seuls en définitive. A cela près – qui n'est pas contradictoire – que Saint-Arnaud nourrit un fantastique appétit de la vie, de l'argent, des femmes, du luxe.

Rêve de guerre

Un bretteur en somme, doublé d'un joueur. L'un et l'autre sûrement, mais aussi – cela tient peut-être à l'époque – un homme de plume. Il ne cesse d'entretenir de ses aventures, de ses exploits, de ses états d'âme (pas au sens qu'a aujourd'hui cette expression) une foule de correspondants, sa mère, des amis, sa femme plus tard, mais surtout son frère Adolphe. C'est cette correspondance, publiée par la suite, qui mettra François Maspero sur la piste de son « héros ».

L'histoire se termine avec la sanglante répression à Paris – où Saint-Arnaud est devenu ministre de la guerre – des adversaires du coup d'Etat de 1851 et la campagne de Crimée, où l'ex-lieutenant en Algérie connaît enfin, avec le titre de commandant en chef, la guerre européenne dont il rêve depuis sa jeunesse. Les honneurs, les promotions, l'amitié du nouvel empereur auront tout juste permis, en temps utile, d'effacer à peu près les dettes considérables accumulées au cours de ces années d'aventures.

François Maspero, recoupant sans cesse ses sources, relatant les événements avec toute la rigueur que celles-ci autorisent, a fait un remarquable travail d'historien, et son style alerte accompagne sa réflexion sur les origines ou les suites politiques des faits relatés. Ainsi à propos des méthodes de conquête – prévarication, pillages, représailles, contre-représailles – qui ont *« gangrené irrémédiablement la suite »*.

Réquisitoire ? Certes, et d'autant plus sévère que fortement documenté. Est-ce pourtant une illusion si l'on sent au fil de ces pages une sorte d'attirance de l'auteur pour son personnage ? C'est à Victor Hugo qu'il laisse le soin de le traiter de *« chacal »*, réservant pour sa part ses formules les plus dures aux actes militaires ou politiques plutôt qu'à l'homme. En bref, en traçant le portrait de Saint-Arnaud, François Maspero a cherché à comprendre plus qu'à dénoncer. Il l'a fait avec autant de talent que de sincérité.

Alain Jacob

□ **Débats autour du livre.** – La Maison des écrivains organise, lundi 1er mars à 18 h 30, un débat sur le thème « L'écriture et l'image », avec de nombreux participants, notamment Stella Baruk, Michel Chaillou, Viviane Forrester, Richard Jorif, Dominique Noguez, Maurice Pons, Raphaël Sorin... La même institution propose, vendredi 5 mars à 18 h 30, une rencontre autour de Jacques Ancet, prix Nelly Sachs 1992 de la traduction, avec José Angel Valente et Claude Esteban.

D'autre part, à l'occasion de l'opération « Collection capitale », organisée par la ville de Paris du 12 au 16 mars, un débat sur le thème « Qui exerce le droit de vie ou de mort sur un livre ? » réunira l'éditeur Antoine Gallimard, les écrivains Jean d'Ormesson, Jean-Marie Rouart et Philippe Labro. Jeudi 11 mars, Bibliothèque historique de la ville de Paris, 12, rue Pavée, à 12 h 30 (rens. : 40-93-96-47).